N° 698 38e Année Tome CXCVII 15 Juillet 1927

# MERCVRE

# DE

# FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE









—

***PRIX DU NUMÉRO***

***France........ 4 fr. | Etranger....... 4 fr. 50***

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

# OBLIGATIONS 6 0/0 1927

## AMORTISSABLES EN CINQUANTE ANS

(*Décret du 13 juin 1927.*)

La loi du 7 août 1926 a autorisé le Ministre des Finances à procéder à des opérations, facultatives pour les porteurs, de conversion de la dette intérieure du Trésor et du Crédit National. En exécution de cette disposition, le Trésor va entreprendre la conversion d'une partie de la dette flottante intérieure par l'émission d'obligations 6 p. o/o amortissables en cinquante ans. Les souscriptions pourront être acquittées soit en espèces, soit en Bons de la Défense nationale émis avant le 3 juin 1927 : le numéraire, versé directement par le public ou provenant de l'escompte au Trésor par la Caisse d'amortissement d'une partie des Bons de la Défense nationale présentés en souscription, permettra d'abaisser la limite maximum des avances de la Banque de France à l'État. Si le montant des Bons de la Défense nationale présentés en souscription excède les possibilités d'escompte de la Caisse d'amortissement, l'excédent donnera lieu à un abaissement du plafond de l'émission des bons.

Cette opération n'a donc pas pour objet de procurer au Trésor des ressources destinées à être affectées au payement des dépenses publiques ; elle constitue essentiellement une opération de consolidation de la dette flottante, qui marquera une étape importante dans la voie du redressement financier.

**Type.** — Obligations amortissables, inscrites au Grand-Livre de la Dette publique.

**Prix d'émission et date de jouissance.** — Emises à 460 francs par 500 francs de capital nominal, avec jouissance du 10 juillet 1927.

**Intérêt.** — Intérêts à 6 p. o/o l'an, payables à terme échu, les 10 janvier et 10 juillet de chaque année.

**Amortissement.** — Obligations amortissables en cinquante ans au moyen d'une annuité constante inscrite au budget de l'Etat, soit par remboursement au pair à la suite de tirages au sort semestriels le 10 mai et le 10 novembre de chaque année, soit par rachats en bourse à toute époque.

**Convertibilité.** — Le Trésor s'engage à ne pas faire usage de la clause de remboursement anticipé avant le 10 juillet 1931.

**Forme.** — Titres au porteur ou nominatifs.

**Exemption d'impôts.** — Obligations exemptes : de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, des droits de timbres, des droits de transmission.

**Coupures.** — 500 francs ; 1.000 francs ; 5.000 francs ; 10.000 francs et 50.000 francs, selon la volonté des souscripteurs.

**Cotation.** — Les obligations seront admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

**Mode de souscription.** — Les souscriptions devront obligatoirement être acquittées :

Soit en numéraire, soit en Bons de la Défense nationale émis avant le 3 juin 1927. Dans ce cas, il sera versé par le Trésor ou payé par le souscripteur une soulte égale à la différence entre la valeur de reprise des Bons et le prix d'émission des obligations pour une même valeur nominale. (La valeur de reprise des Bons correspond à leur montant nominal, diminué des intérêts restant à courir du 10 juillet 1927 jusqu'à leur échéance.)

**Durée de l'émission.** — 27 juin au 23 juillet 1927.

**Lieux de souscription.** — On souscrit partout : *au Service des Emissions de la Défense nationale (Pavillon de Flore) ; à la Recette Centrale des Finances de la Seine : aux Caisses des Trésoriers-Payeurs Généraux, Receveurs des Finances, Receveurs Percepteurs, Percepteurs et Receveurs municipaux ; aux bureaux des Receveurs de l'Enregistrement, des Receveurs des Douanes et des Receveurs des Contributions indirectes ; aux recettes des Postes et Télégraphes ; à la Caisse des Dépôts et Consignations ; à la Banque de France, siège central, succursales et bureaux auxiliaires ; dans les banques, établissements de crédit et chez les agents de change et notaires.*

---

# SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

L'Assemblée générale ordinaire de la *Société du Gaz de Paris* s'est tenue le 14 juin. Elle a décidé la mise en paiement — à partir du 1er juillet 1927 — d'une somme de 15 fr. (5 fr. net d'impôts et 10 fr. brut) par action, représentant le solde de la répartition de 25 francs afférente à l'exercice clos le 31 décembre 1926.

Après déduction des impôts actuellement en vigueur, ce solde ressort à 13 fr. 20 net par action nominative, et 12 fr. 44 net par action au porteur ; le paiement aura lieu contre remise du coupon n° 39 aux guichets des Etablissements de Crédit ou à leurs succursales et agences.

# MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE, 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie**
**Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie**
**Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.**

## *VENTE ET ABONNEMENT*

**Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.**

FRANCE ET COLONIES

**Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.**

ÉTRANGER

*1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :*

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

**Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50**

*2° Tous autres pays étrangers :*

**Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.**

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

**On s'abonne** à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259-31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

*COMPTES RENDUS.* — ***Les ouvrages doivent être adressés*** **impersonnellement** ***à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages*** **personnels** ***et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.***

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France Marc Texier.

# CLASSICISME ET ROMANTISME

## ESSAI DE DÉFINITION

—

La « définition du romantisme » est devenue une entreprise analogue à la quadrature du cercle. On peut, certes, y renoncer, continuer à employer ce mot et celui, antagoniste, de classique, sans chercher à savoir ce qu'ils signifient. La plus forte objection contre une tentative de définir est qu'elle ne s'imposera pas au public, demeurera donc inutile.

Néanmoins, toute définition est un progrès. Même si aucune ne s'impose, mieux vaut se trouver en face de huit ou dix critères *formulés* que de milliers de significations individuelles — sans parler des cas où les mots sont prononcés par pur automatisme et sans aucune correspondance profonde dans la pensée.

Quel sens convient-il donc d'attacher aux deux termes de « classicisme » et de « romantisme » ? Devant ce problème, on peut concevoir trois attitudes.

L'une consiste à nier purement et simplement l'opposition — on se rappelle la boutade de Moréas — ou bien à l'affirmer illusoire, en disant par exemple, avec Stendhal, que tout écrivain de talent est romantique au moment où il se fait connaître, classique quand il est devenu célèbre. Une telle position n'est guère philosophique. Il est sans doute très rare que les divergences d'opinions correspondent exactement aux formules et aux programmes ; il est

plus rare encore qu'elles procèdent uniquement d'une erreur interprétative. Le différend peut être mal défini ; presque toujours il existe.

La deuxième méthode implique parti pris, décision de grouper sous l'une des deux étiquettes toutes les qualités qu'on estime louables, d'apposer l'autre sur un bouc émissaire chargé de tous les péchés et qu'on enverra dans le désert. On considérera, par exemple, classicisme comme synonyme de routine et de platitude ; ou bien romantisme comme synonyme de boursouflure, d'emphase et de satanisme. Il est évident que la question n'est guère avancée par là ; la définition devient instrument de combat, non de recherche.

Seule la troisième méthode, celle qui regarde les doctrines antagonistes comme incorporant deux tendances générales de l'esprit humain, paraît susceptible de donner des résultats intéressants : c'est celle que nous essaierons de suivre.

§

Il est regrettable que l'étymologie ne puisse nous venir en aide ; elle ne nous révélera pas d'orientations opposées, car les dénominations elles-mêmes ne le sont pas. Classique veut dire « qui est étudié dans les classes » ; il signifie donc « œuvre ancienne et consacrée », et, de ce chef, s'applique aussi bien à Racine, à Victor Hugo, à Baudelaire ; ici Stendhal a raison, la portée du terme est toute relative. « Romantique » évoque les récits médiévaux, un certain ordre de sujets, un certain mode de traitement.

L'antagonisme que nous ne trouvons point dans les racines, il nous faudra donc l'introduire dans les significations, et ceci tout arbitrairement, avec l'obligation que dans notre critère soient inclus, que de lui s'expliquent les critères moins généraux proposés par des critiques et esthéticiens autorisés.

L'une des meilleures définitions du classicisme et du

romantisme, considérés comme tendances antagonistes et fondamentales de l'esprit, est celle de Boisjoslin : nous la rappelons ici (1) :

« Il y a toujours, tout le long de l'histoire, des classiques et des romantiques (qui peuvent porter d'autres noms) parce qu'il y a toujours deux manières fondamentales de penser, par l'imagination ou par la raison, et deux manières de s'exprimer, par l'ordre ou par le mouvement, et quoique de très grands esprits soient tantôt l'un, tantôt l'autre, et que les singes seuls soient exclusivement l'un, ou l'autre. »

Les critères proposés sont exacts, mais d'une portée limitée ; il semble qu'on les puisse déduire d'une définition d'ordre plus général, d'une formule susceptible de s'appliquer non seulement à la littérature, à l'art, mais à l'ensemble de la pensée humaine: l'opposition de l'*un* et du *divers*.

Les théologiens nous affirment qu'au regard de Dieu le monde apparaît tout à la fois dans son absolue unité et dans sa complète diversité.

L'infirmité de l'homme ne lui permet point une telle synthèse ; généralement son esprit se porte de préférence vers l'une des deux directions : vers la constatation du divers ou vers la réduction à l'un, vers la recherche de l'exception ou de la règle, et sans jamais parvenir, dans un sens ou dans l'autre, à des résultats décisifs.

Ceux qui tendent vers l'unité sont les classiques, vers la diversité sont les romantiques. Adoptons provisoirement la définition et voyons comment s'y adaptent les définitions plus particulières qui actuellement ont cours.

§

Boisjoslin nous propose une première antinomie entre l'*imagination* et la *raison ;* nous y verrons plutôt une différence qualitative. Sans doute toute méthode rationnelle

(1) *Les Ecoles de la Littérature Française* (Revue des Etudes Historiques, 1895).

postule la possibilité d'une réduction à l'un ; mais l'imagination peut aboutir aussi au « vertige de l'unité », comme disaient les mystiques persans. La différence serait peut-être que *l'un* rationnel prétend être réel, objectif, universel, alors que *l'un* mystique est un anéantissement ; l'être n'y parvient qu'en cessant d'être (2).

D'autre part, le travail rationnel n'exclut nullement l'imagination : elle en est même la condition indispensable. En fait, l'imagination ne s'oppose à la raison que dans la mesure où elle comporte des données irrationnelles, c'est-à-dire où elle est commandée par la mémoire et l'expérience.

Ainsi conçu, le romantisme aboutit au réalisme, en prenant ce mot dans le sens le plus large, en considérant comme réaliste toute observation naïve, exempte d'esprit de système et de stylisation, un tel réalisme étant l'opposé du naturalisme de Zola, à qui l'observation naturelle fournit tout au plus un point de départ, mais dont l'aboutissant est imposé par des considérations d'ordre philosophique, renouvelées des Encyclopédistes et comportant réduction à l'unité. Par delà le réalisme, le romantisme aboutit à l'impressionnisme, et nous verrons plus loin comment ceci doit s'entendre.

L'opposition entre le mouvement et l'ordre, également présentée par Boisjoslin, n'est point non plus diamétrale. Rendons-la telle, comme pour une formule mathématique, en ajoutant deux épithètes : nous pouvons considérer comme antinomiques un *ordre immobile* et un *mouvement désordonné*. Analysons maintenant ces notions ; l'immobilité n'est pas le facteur essentiel d'une activité classique ; celle-ci admet le mouvement, à condition qu'il ne comporte point de changement, que chaque état se retrouve impliqué dans l'état précédent. Le mouvement n'est donc spécifiquement romantique que comme la condition nécessaire pour

(2) Il n'est pas certain que l'*un* rationnel ne représente pas, lui aussi, une destruction ; M. Meyerson ne serait pas loin de le croire.

produire le désordre — c'est-à-dire, et étant donné que nous évitons toute désignation péjorative, la diversité.

La définition de Boisjoslin rentre donc tout entière dans la nôtre ; de même pour toutes celles qui confondent le romantisme avec l'individualisme ; la recherche du divers conduit logiquement à rechercher l'exception, à opposer le fait à la loi (« Jean sans Terre a passé par là »), à présenter les faits, les individus, les groupes sociaux comme irréductibles l'un à l'autre ; dans une autre direction, à présenter comme également irréductibles les moments successifs de la vie d'un homme — et nous sommes ainsi ramenés à l'impressionnisme — ou les divers éléments de sa conscience — ce qui donnera la dissociation psychique de Pirandello et de son école.

§

Telle qu'elle vient d'être présentée, la distinction du divers et de l'un se confond jusqu'à un certain point avec une autre, familière aujourd'hui à la psychologie, celle qui sépare les actions inventrices ou observatrices de l'esprit et l'organisation de ses automatismes.

On rend justice aux automatistes intellectuels, techniques, sociaux, qui, tant qu'ils restent dans leur rôle de serviteurs, constituent d'inappréciables instruments de travail. Si l'on ne considère que l'acquisition et l'invention individuelles, nulle intelligence n'est supérieure à celle de l'enfant, comme l'a fort bien indiqué Remy de Gourmont, mais il n'a vu qu'un côté de la question; l'efficacité incontestablement plus grande de l'intelligence adulte tient aux outils mentaux dont elle dispose, qu'elle les ait reçus tout faits ou qu'elle les ait forgés elle-même à sa mesure.

Ainsi s'opposent dans l'intelligence la part du donné, du divers fourni par l'expérience, et celle de l'organisation de ce divers, réalisée au moyen de méthodes qui toutes, plus ou moins, comportent réduction à l'unité ; c'est l'antinomie même qui forme le thème de la présente étude. Tout

retour à la mentalité primitive, enfantine, qualitative, indissociée, offre quelque chose de romantique; tout assujettissement à une forme, à un langage, à une convention, quelque chose de classique. Le dernier terme du romantisme nous sera fourni par le balbutiement dadaïste, celui du classicisme par un texte *esperanto* vide d'associations émotives pour tous ceux qui l'entendent ou le lisent, ou mieux encore par une formule mathématique.

Sous cet aspect, la querelle des classiques et des romantiques se ramène à celle de la forme et de la matière; et c'est en effet en portant la forme à sa perfection ou en introduisant des données nouvelles que l'une ou l'autre école affirme alternativement son succès. L'œuvre achevé plaît aux uns comme aux autres, mais ils disputent pour savoir si *Madame Bovary* demeure par la nouveauté et la richesse de l'information psychologique et sociale ou par le nombre et l'harmonie des phrases.

Jusqu'à présent, le critère proposé s'affirme valable et les résultats qu'il fournit coïncident avec ceux de l'expérience commune; nous pouvons en partir, par voie déductive, pour rechercher quelles sont, dans chacun des domaines de notre esprit, les orientations qui peuvent être respectivement qualifiées de romantiques et de classiques.

§

Nous commencerons par les activités artistiques, où la distinction de classique et de romantique a pris tout d'abord un sens, cette distinction se manifestant tantôt par la diversité des tendances générales imposées aux formes d'art par leur nature même, tantôt par les conflits intérieurs qui divisent chacune de ces formes.

Toute *architecture* est normalement orientée dans un sens classique. Les lois de la structure, qui n'ont rien d'arbitraire, imposent un plan, une unité. Le divers résulte des destinations des édifices ou parties d'édifice, qui rom-

pent l'unité, ou encore de la juxtaposition de constructions d'époques et d'intentions différentes ; c'est entre ces deux ordres que s'établit le conflit.

Considéré isolément, chacun des bâtiments qui composent l'acropole d'Athènes est essentiellement classique ; l'ensemble avec ses dissymétries, ses divergences d'orientation, d'échelle ou de style résultant de considérations mystiques ou historiques, comporte un certain romantisme, qu'on ne retrouvera plus, par exemple, à l'acropole de Pergame. Il n'y a rien de romantique dans les constructions édifiées de toutes pièces au moyen âge (Montpazier Manfredonia) : mais les exemples en sont rares, parce qu'au moyen âge — comme d'ailleurs aux belles époques antiques — on ne voyait pas d'inconvénients aux disparates justifiés par l'usage ou l'histoire ; la notion de la symétrie primordiale n'apparaît que dans l'art hellénistique, dans celui de l'Empire romain, de la seconde renaissance italienne, du XVIIe siècle français ; elle marque ou précède la décadence.

Dans la très large mesure où elle est commandée par des considérations d'ordre structural (équilibre, solidité), la *sculpture* est également de tendance classique. Elle ne devient romantique que par contagion, sous l'influence de la peinture ou de la tragédie, ou bien encore lorsque, se détachant d'une architecture entièrement vouée à la symétrie formelle, elle assume seule le rôle expressif (l'art pergaméen fournirait de tels exemples).

La peinture est traversée de tendances contraires. En tant qu'elle s'apparente à la sculpture, met comme elle en jeu des lignes et des silhouettes, elle demeure classique, car toute stylisation linéaire va vers un plan, vers une unité. Quand elle s'attache à représenter les jeux de la couleur, elle devient romantique ; la couleur, en effet, est essentiellement diversité — une diversité dont n'ont pu rendre compte, jusqu'à présent, les théories optiques ou physiologiques. L'opinion courante, quant à l'orientation roman-

tique ou classique des « coloristes » et des « dessinateurs », est donc juste.

La *musique* est l'art où les tendances opposées arrivent à la synthèse la plus parfaite ; il est facile de montrer, par exemple, tout ce qu'il y a d'éléments romantiques dans Bach, d'éléments classiques dans Chopin. Lorsqu'il n'y a pas équilibre, que le conflit apparaît, nous sommes justifiés à considérer comme éléments romantiques tout ce qui ressortit au timbre, à l'harmonie, à l'expression émotive, et constitue par suite affirmation de diversité; éléments classiques, tout ce qui est d'ordre structural.

Par l'importance de l'image, de la donnée irrationnelle, de la suggestion émotive, la *poésie* penche du côté romantique ; ceci apparaît surtout si l'on considère non point tant le romantisme français, qui ne s'est réalisé pleinement qu'à partir de Baudelaire et sous des influences nordiques, mais le romantisme anglais et allemand (Coleridge, Shelley, Tieck, Novalis).

En général, les romantiques français suivent le conseil de Chénier ; ils conservent la syntaxe, le mouvement général, l'essentiel de la forme et cherchent à rajeunir la donnée, et ce par quoi la diversité nouvelle se traduit dans l'œuvre, c'est-à-dire le vocabulaire. Racine restait à mi-chemin ; si dans *Bajazet* (3) il trouvait « amusant » d'introduire une certaine couleur locale, de coiffer ses personnages de turbans, de mentionner les ulémas, les janissaires, l'étendard du Prophète, il ne laissait cette considération influer ni sur son vocabulaire, ni sur la psychologie des personnages ; or, au fond, Victor Hugo ne va guère plus loin, n'innove qu'en matière de vocabulaire, et, dans son effort vers la complexité psychologique, reste en deçà de Walter Scott, essaie tout au plus d'accoler des données disparates, mais chacune en elle-même simple et intelligible.

(3) Alors que dans *Alexandre*, fidèle à l'esthétique de Le Brun, il évite, au grand regret du romantique, réaliste et nordique Philippe de Champaigne, de mentionner les éléphants.

A cet égard, le théâtre apparaît d'ailleurs comme la partie la moins romantique de son œuvre. La forme du *théâtre* comporte, par elle-même, des nécessités de structure, de composition générale qui l'inclinent vers le classicisme. Il y a une exception illustre qui est Shakespeare; encore faut-il reconnaître que nous sommes très mal placés pour apprécier le rythme général, le mouvement musical, ce qui enfin pouvait constituer l'unité profonde d'une pièce de Shakespeare, et que pour nous le côté *diversité* vient en avant de manière peut-être excessive.

Malgré leurs affirmations contraires, Théophile Gautier n'est pas beaucoup plus romantique que Stendhal (4). Chez l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*, la diversité est toute extérieure, réside dans le décor. Quand au contraire Pierre Loti, R.-L. Stevenson nous montrent des personnages dont les psychologies sont nettement irréductibles aux nôtres, ils font œuvre de romantiques; dans cet ordre d'idées, Lafcadio Hearn va plus loin encore. Mais il ne faut pas aller trop loin, car les démons adverses, tapis dans l'ombre, attendent leur chance et la trouvent quelquefois. A partir du moment où un auteur est arrivé à nous montrer des nègres ou des Asiatiques totalement différents des Européens, il ne lui est plus possible de nous les faire apparaître différents les uns des autres. Tous ceux qui ont séjourné en pays lointains savent que les caractéristiques par lesquelles se distinguent deux Chinois, deux Arabes, deux Sénégalais, sont celles-là mêmes qui les rapprochent individuellement de tel ou tel personnage européen. De même pour les dissociateurs de personnalités, dont aucun des héros ne se ressemble à lui-même, mais dont tous les héros se ressemblent entre eux comme des frères; l'unité prend sa revanche.

(4) Le romantisme de Stendhal consiste en ce que, selon la très juste observation de M. André Gide, la phrase y sort non de la phrase, mais de la donnée même.

§

Stevenson fait observer qu'avant Walter Scott les personnages apparaissent abstraits, ou tout au moins réduits à leur psychologie individuelle ; après Walter Scott, on les trouve encadrés, replacés dans leur milieu humain, dans leur milieu naturel. Les romantiques se vantent volontiers d'avoir découvert la nature ; les classiques rétorquent l'argument de deux manières, ou bien en essayant de prouver que le sentiment de la nature n'a rien de particulièrement romantique, que les auteurs du « grand siècle », pour le manifester moins bruyamment, n'étaient point sans l'éprouver, ou bien en dénonçant ce sentiment comme l'une des folies grâce auxquelles l'humanité dévoyée est lancée vers une effroyable catastrophe.

En fait, l'exploitation artistique de la nature est une idée nettement romantique ; elle se présente sous deux aspects, selon qu'on regarde la nature comme existant en elle-même ou comme constituant la matrice des sociétés et des êtres humains ; dans le premier cas, elle fournit à l'artiste des aspects, des données étrangères, par suite irréductibles, à l'esprit humain ; dans le second, elle pèse sur les hommes pour les rendre incompréhensibles les uns aux autres ; de toute manière, elle est la grande fournisseuse de diversité.

L'évolution du sentiment de la nature, les raisons profondes qui le commandent et qui sont pour une large part étrangères à l'antinomie classico-romantique, ont été étudiées magistralement par M. Jules de Gaultier (5). Pour ma part, je serais tenté d'y voir un cas particulier de bovarysme de la connaissance — c'est-à-dire un de ces mécanismes par lesquels ce qui est moyen tend à s'ériger en fin. La tendance vers la connaissance, séparée de toute idée d'utilisation, commande notre conception de la science pure, où il est difficile de voir du romantisme ; elle commande aussi, non point cette curiosité qui porte des êtres à découvrir le

(5) *La Vie Mystique de la Nature.*

monde, — elle a existé de tout temps, — mais l'idée que cette découverte présente une valeur supérieure à la mise en exploitation dont elle n'était considérée autrefois que comme le préliminaire. Il y a là quelque chose d'analogue à ce sentiment raffiné qui, en amour, pousse certains hommes à attacher moins de prix à la possession matérielle qu'à la pénétration psychologique complète.

La tendance romantique apparaît lorsque le divers ainsi dégagé — qu'il s'agisse de paysages, d'animaux rares, de sociétés humaines primitives — prend une valeur en lui-même, qu'on considère comme un devoir de le sauvegarder. Mais de la notion du divers découle aussi la conception toute différente selon laquelle l'indigène, le sauvage, telle espèce animale, déclarée d'avance irréductible à notre civilisation, est vouée à l'extermination ou à l'esclavage.

La conception classique tend à l'assimilation, souhaite l'indigène converti, baptisé, électeur, vêtu d'une jaquette, portant un chapeau mou et affublé d'un nom chrétien ou occidental. Elle nous paraît ridicule et pourtant ce fut celle des Grecs hellénistiques, celle des Romains sous l'Empire; c'est celle de l'Eglise catholique ; elle s'est prêtée à l'accomplissement de grandes choses.

On peut opposer, pour mieux s'en rendre compte, deux organisations de l'esclavage : celle, classique, des peuples à qui est étrangère l'idée de la diversité de races, et où l'esclave prend la dernière place d'une société humaine (antiquité, Islam, groupements primitifs ou sauvages), celle au contraire des Européens et surtout des Anglo-Saxons au xx<sup>e</sup> siècle, où l'esclave est relégué hors de cette société, résultat précis du romantisme social.

Puisque nous touchons là au domaine de la politique, indiquons en passant que l'incapacité des Français à concevoir le divers a mainte fois paralysé leur expansion (en Italie et en Flandre, notamment.) La notion du divers n'a pris racine chez eux que par l'action combinée du romantisme littéraire et des entreprises coloniales. L'œuvre d'un

Lyautey n'aurait pas été possible sans ce sentiment romantique de la « couleur locale », où les néo-classiques ne voient que niaiserie ; encore tend-elle à la conception d'un système colonial unique, général ; un romantique pur, riche, si l'on veut, d'expériences malgaches, n'admettra jamais que quelqu'un qui vient d'Indo Chine ait quelque chose à lui enseigner.

§

L'idée qu'il puisse exister des *philosophies* classiques et romantiques est récente, et d'ailleurs essentiellement romantique. Un tel classement est aisé si l'on prend pour critère la tendance prépondérante vers l'un ou vers le multiple. Est classique toute philosophie qui s'attache à l'unité, à l'identité, qui proclame ou tout au moins postule l'intelligibilité du monde. Est romantique celle qui refuse d'aller au delà de la diversité, conteste la valeur absolue du lien légal entre les états successifs de l'univers. La philosophie classique considère le nombre, l'étendue, la quantité, l'Etre ; l'autre, la qualité, le Devenir. Pour le classique, l'écoulement de l'univers est la transformation d'un grand tout perpétuellement identique à lui-même ; pour le romantique, c'est une création sans cesse renouvelée. Les exemples, les noms viennent en foule à l'esprit ; aucun n'est à retenir absolument, puisque aucune doctrine n'est exempte de mélange et de contradiction ; il est bien évident pourtant que le monisme de Haeckel est d'inspiration classique, le bergsonisme d'aspiration romantique.

Des difficultés surgissent de ce qu'en pareille matière on regarde comme acquises, fondamentales, des oppositions qui peuvent n'être qu'apparentes, partielles. Aussi d'excellents esprits, M. Jules de Gaultier par exemple, confondent sous le nom de messianisme des croyances qui se considèrent comme diamétralement opposées, en ce que, proclamant aussi bien que le monde tend vers le règne de la justice, elles en placent l'avènement, l'une avant son anéantissement,

l'autre après : différence insignifiante au regard de l'Eternité ! Contre les croyances messianiques, ainsi baptisées en bloc, s'élèvent les systèmes pour lesquels le monde ne comporte pas de fin, mais seulement des lois ; encore la loi est-elle, en un sens, une fin, un plan. Pour le romantique pur, le monde est pur hasard, création sans cesse renouvelée ; la loi est un besoin de notre esprit, et pas autre chose. Plus les systèmes attachent d'importance, de valeur objective, au plan, à la loi, à la fin, plus ils sont imprégnés d'esprit classique.

De même, l'antinomie traditionnelle entre le pessimisme et l'optimisme est difficile à organiser sur le plan classico-romantique. Toute doctrine qui assigne une fin au monde est optimiste, donc classique ; par rapport au messianisme socialiste, le christianisme se regarde comme un pessimisme, mais c'est tout simplement un optimisme à retardement — sous réserve naturellement de l'idée du mal et de l'enfer. Ici nous retrouvons l'antinomie de l'unité et de la diversité. La doctrine classique, celle des spiritualistes, des déistes, de certaines églises protestantes, est celle qui ne considère dans le monde qu'une seule valeur positive, le Bien, le mal étant simplement l'absence du Bien. Dès que le Mal prend une valeur positive, le romantisme apparaît, le diable est une donnée essentiellement romantique, c'est la croyance au diable qui distingue le christianisme des déismes philosophiques ; le mauvais principe y est d'ailleurs mis sur un plan subalterne (tout comme dans le manichéisme) ; et s'il en était autrement, s'il n'était pas voué à la défaite finale (6), comment le distinguerait-on du bon ? Le romantisme tend à renforcer la valeur propre du mauvais principe, jusqu'au point où, tous les principes ayant la même valeur, tous les actes apparaissent comme des faits, hors de toute mesure commune, toute distinction est abolie entre le Bien et le Mal.

(6) Défaite toute relative, suivant la remarque blasphématoire de Diderot, si la grande majorité de l'humanité doit se trouver damnée.

Résumons-nous ; la conception suprêmement classique est celle des philosophes du XVIII[e] siècle, le monde harmonieux auquel Dieu a donné des lois et assigné une fin. Le christianisme, du fait qu'il admet un élément de création, continuée par le miracle, dérogation à la loi ; du fait qu'il admet une diversité éternelle — qu'elle soit l'œuvre de Dieu par la prédestination ou des hommes eux-mêmes si l'on croit à leur libre arbitre — entre la fin des élus et celle des damnés, est teinté de romantisme. Plus romantique encore serait un manichéisme où Satan grandirait par rapport à Dieu (7), jusqu'à ce qu'on arrive à une diversité infinie ne comportant même point de hiérarchie entre les valeurs (et au fond on rejoint par là la conception romantique de l'art en soi, en dehors et au-dessus de la morale).

Quelque ordonnance classique qu'elle soit susceptible de recevoir, la doctrine chrétienne comporte donc un élément de romantisme : le Diable, le miracle, la prière et le jugement. Cet élément — qui constitue au fond le sentiment religieux — est profondément méprisé par tous ceux qui, sous l'influence de Nietzsche, rêvent d'une organisation catholique irréligieuse, athée (de même que d'autres rêvent d'un art dépouillé de tout élément vivant, humain). Les essais tentés dans ce sens n'ont pas été heureux ; la flamme que l'on déclarait inutile dans le temple a été recueillie au dehors ; savamment attisée, elle a servi à allumer quelques grands incendies, et, pour les combattre, l'Eglise a dû à son tour se servir de contre-feux. C'est un procédé commode et automatique d'assimiler le romantisme au protestantisme ; pour ma part, il m'est impossible de ne pas considérer comme absolument romantiques certaines méthodes employées par les Jésuites : les campagnes mystiques d'Ignace de Loyola, l'appel à l'aventure inauguré par les missions de François-Xavier, poursuivi par les *Lettres édifiantes*, qui ont exercé

(7) Le développement de la croyance au diable marque généralement une décadence de la santé religieuse (Cf. le XIV[e] siècle, le XVI[e] en Allemagne et notre époque).

sur les imaginations des XVII^e et XVIII^e siècles le même rôle que Stevenson et Kipling sur celle du XIX^e et qui aujourd'hui fournissent encore de naïfs et précieux documents à l'histoire des Mœurs (8).

Plus tard, ce sont encore des romantiques qui partent en bataille pour reconquérir au profit de l'Eglise le terrain perdu, désagréger les forces ennemies ; c'est le rôle qu'ont joué au commencement du XIX^e siècle l'art de Chateaubriand, à la fin la philosophie bergsonienne. Sous cet aspect, ils sont tout à fait comparables aux explorateurs, aux aventuriers, qui préparent, permettent et parfois précipitent les conquêtes coloniales ; à l'égard de ces romantiques, les administrateurs, les soldats de métier qui viennent après coup organiser les provinces conquises éprouvent un mépris, une aversion bien classiques, qui vont parfois jusqu'à leur faire couper la tête, ainsi que l'éprouvèrent quelques conquistadores. Tout comme il est souvent arrivé aux dominicains, bon thomistes et amis de la règle, de faire brûler des franciscains trop exaltés, et pourtant c'est le mouvement mendiant qui, en captant au profit de l'Eglise catholique les forces mystiques, l'a sauvée, du XII^e au XIII^e siècle, d'un premier protestantisme.

§

De la religion, un glissement insensible nous conduit à la politique — et c'est là au fond qu'est le nœud de la question. Même au risque de contrister les poètes que flatte l'importance attachée par le public à des questions d'aspect esthétique, il ne faut pas se dissimuler que, si la confusion ne s'était point établie entre les domaines de la politique et des lettres, si de bons esprits ne s'étaient point efforcés de démontrer que le seul romantisme devait être rendu responsable de la guerre et de la baisse du franc, le mot et les questions qu'il implique ne jouiraient pas du même prestige.

(8) Voir *La Mentalité primitive*, de M. Lévy Bruhl.

Chose piquante, c'est le romantisme qui a commencé. Les critiques dirigées par Taine contre les idées révolutionnaires sont d'origine nettement romantique, elles procèdent de Burke et surtout de Carlyle, qui n'a jamais passé pour catholique, classique et méditerranéen : c'est l'esprit classique, tout au contraire, qui est mis en cause ; au point que Brunetière, dans l'article consacré aux *Origines de la France contemporaine*, se trouve parfois amené, pour défendre l'esprit classique, à plaider, contre Taine, la cause de la Révolution.

De même, avant que les études classiques fussent dénoncées par les partis de gauche comme constituant la dernière arme du cléricalisme et de la réaction, les partis de droite nous avaient appris qu'elles ne servaient qu'à produire des déclassés et à fomenter l'esprit révolutionnaire.

Ce va-et-vient devrait rendre prudents ceux qui cherchent de trop absolues correspondances entre les diverses activités humaines ; tâche déjà difficile si on l'entreprend objectivement, et où l'on est certain d'échouer si on la conçoit comme la recherche de responsabilités, comme la détermination d'un coupable.

On peut essayer d'établir, *a priori*, ce que pourrait être une politique du divers et une politique de l'un ; on trouverait d'un côté un anarchisme intégral, tendant à dégager l'individu de tout groupe, ou tout au moins à ne reconnaître aux groupes qu'une valeur de circonstance, justifiée seulement par la défense d'intérêts circonscrits et temporaires ; de l'autre, une doctrine tendant à l'organisation harmonieuse de l'humanité, doctrine dont la politique positive de Comte se rapproche quelque peu. Telles seraient, en politique, la doctrine classique et la doctrine romantique pures.

Entre ces limites s'échelonnent une série de systèmes qui, tous, sont à la fois romantiques et classiques, suivant qu'on les considère d'une extrémité de la série ou de l'autre. En général, ils élisent, en lui attribuant une valeur

absolue, l'un des types de groupements humains ; à l'intérieur du groupe ainsi consacré, les différences individuelles sont négligées, les hommes considérés comme des unités commensurables : c'est l'aspect classique du système. Mais par rapport aux autres groupes et aux formes plus étendues qui voudraient l'absorber, le groupe élu devient quelque chose d'irréductible, de primordial : c'en est l'aspect romantique.

Cette formation privilégiée, dont les membres n'ont de droit que ceux qu'elle leur laisse, tandis que les groupements plus vastes auxquels elle se rattache n'ont de droits que ceux qu'elle leur délègue, sera, selon la doctrine, la famille, le clan, la commune, la province, le syndicat, la classe sociale, l'église, la patrie, la partie du monde. Les réclamations formulées par les individus, les sous-groupes, prendront un aspect individualiste, anarchiste, romantique ; les prétentions émises par les sur-groupes paraîtront inspirées par un insupportable esprit de tyrannie logique, d'unification artificielle.

Par conséquent, contre un type déterminé de groupe, sous-groupes et sur-groupes seront toujours alliés : l'individu sera l'allié de l'Etat contre la famille, la province, la corporation. Mais cette alliance ne signifie nullement communauté d'origine, identité de direction ; l'individualisme libéral et l'étatisme jacobin peuvent unir leurs efforts contre des groupes intermédiaires ; de ce fait, il n'y a pas plus d'unité de doctrine entre eux qu'il n'y en avait entre Louis XIV et les révoltés siciliens, catalans, hongrois, qu'il soutenait contre leurs souverains légitimes.

Comme ces Seigneurs et ces Villes que Ferrari nous montre à la fois guelfes et gibelins, selon les directions de leur rayonnement, toute doctrine non extrême — et par suite toute doctrine viable — est à la fois classique et romantique. Mais les circonstances, ses origines, ses ennemis, lui imposent généralement d'apparaître sous un seul de ces aspects, selon lequel se détermine son bovarysme.

Ainsi les nationalismes apparaissent comme romantiques en ce qu'ils posent des groupes indépendants, considérés comme des fins en soi, et dont les droits, quels qu'en soient l'effectif, l'importance, s'affirment incommensurables à tous autres droits; l'action « classique » dirigée contre les sous-groupes dont les prétentions empêchaient l'unité nationale de se former est rejetée au second plan. En examinant, selon ce point de vue, l'unification de la France et de l'Allemagne, on trouvera que l'une procède de considérations classiques — le besoin d'unité logique — le nationalisme romantique n'étant intervenu qu'après coup ; que l'autre au contraire a cherché d'abord à affirmer romantiquement contre les groupes voisins son unité nationale, l'unification, la centralisation classique n'ayant été que des moyens.

La notion de « classe » est certainement romantique, sous ses deux aspects, dont l'un a engendré l'autre ; l'aspect raciste, féodal, que lui donne une élite conquérante, proclamant le droit de la force militaire (Boulainvilliers, Gobineau, H. S. Chamberlain et d'innombrables Allemands) ; l'aspect inverse où l'action démocratique apparaît comme une revanche de la conquête (Augustin Thierry) et d'où découle sans doute le dogme socialiste de la lutte des classes.

L'esprit classique, l'esprit romantique, se dénoncent par leur attitude en face d'une opposition de peuples ou de classes ; le premier cherche à rendre compte, à retrouver le point de départ commun, à expliquer la divergence par des causes qui la font apparaître comme un accident ; le second, au contraire, la proclame irréductible, et, s'il s'y trouve intéressé, l'incorpore dans son bovarysme, l'arbore comme un drapeau ; ainsi l'Anglais qui souhaitait que son fils, tout en parlant français aussi bien que les indigènes, ne perdît point son accent natal ; ainsi le très romantique Péguy lorsque, dans *Victor Marie, comte Hugo*, il oppose un bourgeois-type à un paysan-type, ainsi Kipling quand il nous montre en présence les fonctionnaires britanniques et leurs sujets hindous.

Ce caractère irréductible attribué aux prétentions des groupes entraîne volontiers le romantique à ne voir, entre ces prétentions, d'autres éléments de décision que le fait, c'est-à-dire la force ; le classique croit au bulletin de vote, à l'arbitrage, au colloque interconfessionnel, le romantique ne croit qu'à la guerre, civile, étrangère ou religieuse. On a donc le droit de mettre le bellicisme au passif — ou à l'actif, suivant les goûts — du romantisme, tout en se rappelant que, selon certaines synthèses romantico-classiques, la guerre, considérée comme inévitable du fait de la diversité du monde, est en même temps louée comme aidant à l'exécution du plan divin qui tend à en réaliser l'unité (on trouvera la thèse développée dans quelques auteurs catholiques et jusqu'à un certain point dans Proudhon.)

A l'inverse de la politique du « divers », toute politique classique postule que le monde est intelligible et par suite se prête à un aménagement raisonnable et logique ; les forces opposées lui semblent d'ordre comparable, susceptibles de se combiner, de former des arrangements équilibrés ; la théorie de la séparation des pouvoirs, qui représente l'un de ces arrangements, a été formulée à l'époque où les conceptions classiques (et un certain internationalisme de la pensée) prédominaient, même en Angleterre ; elle a trouvé sa première grande application expérimentale dans la constitution des Etats-Uuis ; n'oublions pas que les traditionalistes de la génération suivante, disciples de Burke, ont accueilli avec horreur cette idée d'un pays, d'une constitution, d'une capitale créés de toutes pièces ; pour eux, toutes ces choses-là (de même que le poème épique), devaient naître par une formation organique, instinctive, soit anonyme, soit personnifiée en un personnage représentatif, cette dernière différence n'étant pas essentielle.

§

Si le lecteur admet le principe de cette dichotomie, il lui est maintenant loisible de la pousser aussi loin qu'il veut

dans tous les domaines. A quelque activité qu'il s'attache, le sens du divers, du concret, de l'inexplicable, du fait, de la vie, de la tradition, de la profondeur, du mouvement, lui apparaîtront comme des dons spécifiquement romantiques ; le sens de l'homogène, de l'abstrait, de l'intelligible, du droit, de la raison, de la logique, de la clarté, de l'ordre, comme des dons spécifiquement classiques. Et à partir de ce moment, il lui sera difficile d'admettre qu'un art, qu'une philosophie, qu'une civilisation puisse se construire en faisant appel exclusivement aux uns ou aux autres.

LIONEL LANDRY.

# LE SECOND PROCÈS DE LA VIERGE QUI PLEURE

—

Lorsqu'on apprit en 1919 qu'un prêtre avait été roué de coups à Nantes par quatre personnes honorables venues spécialement de Bordeaux en croisade, l'étonnement ne fut pas mince. Les détails de l'affaire furent révélés au cours d'un procès qui se déroula devant le tribunal correctionnel de Bordeaux en 1920. Ils laissèrent confondus tous ceux qui pensent que les prétendus progrès de l'esprit critique ont apporté quelque changement aux manifestations superstitieuses. Nous avons en son temps donné un récit objectif et impartial de l'affaire (1).

Les quatre flagellants furent condamnés chacun à 3 mois de prison avec sursis et solidairement à 500 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Marie Mesmin, la véritable héroïne de l'affaire, n'était pas venue témoigner devant le tribunal, bien qu'elle fût régulièrement citée. La Vierge des Pleurs, après avoir connu les honneurs d'une publicité inattendue, retomba dans l'oubli. On eût pu croire que l'incident n'était que le résultat extraordinaire d'une crise passagère de mysticisme. Il n'en était rien. Après cinq ans, Marie Mesmin provoquait encore un procès à peu près identique.

Pour compléter notre premier récit, il nous a paru curieux de rapporter ici les détails circonstanciés de cette seconde affaire. L'ampleur qu'on lui a donnée a permis cette fois de pénétrer mieux l'origine du mouvement et de connaître davantage les agissements et les croyances

(1) *Mercure de France*, t. CXLI, n° 531, 1er août 1920.

du singulier groupe bordelais des fervents de Notre-Dame des Pleurs.

§

La véritable animatrice du groupe, Marie Mesmin, avait jusqu'à présent échappé assez complètement à la curiosité des indiscrets. Presque continuellement claustrée dans sa maison du boulevard du Bouscat, on ne la voit guère sortir que pour se rendre aux offices, protégée par une véritable garde du corps. Encore sa santé précaire l'oblige-t-elle, du moins elle le soutient, à garder la chambre pendant de longues semaines. Le dossier correctionnel de Melun contient aujourd'hui une foule de renseignements précieux touchant son passé, les prodiges dont elle se prétend entourée et la doctrine religieuse qu'elle cherche à instaurer (2).

Marie Baillé, femme Mesmin, est née dans une famille de pauvres gens à Mauguilhem, canton de Nogaro, dans le Gers, le 24 juin 1867. Elle avait un frère et trois sœurs. De très bonne heure elle fut placée chez des cultivateurs. Très jeune, elle montra une grande piété que ses parents s'attachèrent à développer. Fuyant la maison de ses maîtres pour assister aux offices religieux, les reproches qu'elle pouvait encourir affermissaient sa foi et son zèle.

Le premier miracle dont elle dit avoir été l'objet remonte à 1874. Alors qu'elle avait sept ans et gardait les vaches dans un pré, elle tomba dans une mare. Près de disparaître et de périr noyée, l'idée lui vint alors d'invoquer Jésus.

— Mon bon Jésus, dit-elle, sortez-moi de là, je vais mourir.

Marie Baillé prétend qu'à ce moment et comme elle

(2) En ce qui concerne Marie Mesmin, nous avons surtout utilisé un document de premier ordre, le rapport d'expertise du Dr Perrens, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Bordeaux, médecin-chef de la Maison de Santé de Château-Picon.

fermait les yeux, elle se sentit saisie par deux mains invisibles et transportée sur la rive.

Elle ne parla à personne de ce prodige, craignant d'être prise pour une folle. Pourtant elle en entretint le vieux curé.

Au jour de sa première communion, elle montra une grande piété; mais elle reconnaît pourtant qu'elle n'éprouva pas *de ces élans comme il y en a.* Bien qu'à peu près illettrée, elle savait des prières nombreuses qu'elle récitait avec ferveur. En ce temps, ses préférences allaient au Sacré-Cœur; c'est vers lui presque seul que montait « son amour ». Elle s'occupait peu de la Sainte Vierge qui devait plus tard lui apparaître, lui parler et jouer un rôle si important dans sa vie.

Elle quitta le Gers vers 14 ou 15 ans, vécut quelque temps à Mont-de-Marsan, puis se plaça enfin à Bordeaux comme domestique.

Elle connut dans cette ville un jeune homme, M. Jean de Castets, qui avait, dit-elle, « une grande fortune » et qui voulait l'épouser. Marie Baillé refusa. Une haine mortelle se serait élevée dans le cœur du prétendant éconduit, qui ne craignit pas dès lors d'employer des moyens maléfiques pour lui nuire et la rendre malade. Sans relâche, pendant trente ans, il ne cessa dans sa fureur, soit de l'observer partout lui-même, soit de la faire observer par des hommes à lui, lui jetant des mauvais sorts et l'accablant de maux de toutes sortes. Sans doute, Marie Mesmin ne l'a point vu depuis de longues années, mais sa présence lui paraît indiscutable. Le don de l'invisibilité et d'insaisissabilité dont il jouit a seul empêché d'avertir la justice de ses méfaits.

Plus récemment, alors qu'elle habitait une chambre près du quai, rue Portanets, une voisine lui manifesta une grande apparence de sympathie. Les amitiés dont elle était prodigue n'étaient pourtant qu'une atroce fourberie. Animée d'un véritable démon de perversité, cette voisine

multiplia les machinations magiques, cherchant à procurer la mort et ne parvenant qu'à infliger d'affreuses souffrances.

Cette voisine pourtant dissimulait avec soin, fréquemment elle venait rendre visite à sa victime, lui déconseillait de déménager, ce qui l'eût éloignée d'elle, lui offrant de payer le loyer de sa chambre afin de mieux la tenir à sa discrétion.

Marie se maria avec M. Mesmin et de son union eut deux filles. Elle vint alors demeurer, vers 1903, cours du 30 juillet, n° 13, où elle exerça les fonctions de concierge.

Son mariage et son déménagement ne désarmèrent pas ses ennemis. Fréquemment, des voisins qui avaient fait alliance avec ses précédents adversaires s'arrêtaient devant sa porte et, par des signes tracés dans l'air ou sur la terre, lui jetaient de mauvais sorts. Leur haine s'étendait d'ailleurs à toute sa famille : ainsi périt envoûté à Bordeaux son beau-frère qui, jusque-là, avait joui d'une excellente santé.

Marie Mesmin passait de longs mois couchée dans son lit et souffrant le martyre. Les maux se traduisirent par des manifestations apparentes et indéniables. Transportée à l'hôpital dans le service du docteur Maudillon, puis du docteur Demons, elle subit une ablation des ovaires.

Ce premier succès ne découragea pas ses ennemis, et les malaises d'ordres les plus divers continuèrent à se succéder sans interruption. Pourtant elle put assurer tant bien que mal son service de ménagère, se montrer exacte dans ses exercices de piété en communiant tous les jours, et rendre divers services dans la maison confiée à sa garde en remplaçant les domestiques ou en donnant d'utiles conseils.

Le Sacré-Cœur était toujours l'objet de ses plus ardentes dévotions. Son directeur de conscience lui conseilla de ne point spécialiser ainsi sa piété. Cet avis fut bientôt miraculeusement confirmé par une révélation divine.

Tandis qu'elle récitait, après avoir communié, une prière au Sacré-Cœur, elle entendit un jour une voix très claire et très douce qui lui dit :

— Mon enfant, tu veux m'aimer beaucoup, mais c'est par ma mère que tu arriveras à moi.

De ce jour elle comprit l'intérêt que lui portait la Vierge Marie et qu'il fallait, vers elle, tourner ses plus fréquentes invocations.

Sa santé chancelante s'altéra pourtant davantage. Elle souffrait de coliques hépatiques et de douleurs sourdes dans les intestins. Ses forces paraissaient décroître de jour en jour. C'est alors qu'elle résolut de tenter, par un pèlerinage à Lourdes, d'obtenir sa guérison.

Baignée dans la piscine, elle s'y trouva si mal à l'aise qu'on fut obligé de la retirer aussitôt et de la frictionner énergiquement pour lui faire reprendre ses sentiments.

Cet évanouissement lui fit comprendre que la Vierge refusait de la favoriser par un miracle. Sa ferveur s'en accrut et ses supplications devinrent plus pressantes. Au cours de ses oraisons, elle démontra à la Sainte Vierge qu'accorder la grâce de la guérison à une personne dans un délabrement physique tel que le sien frapperait la foule de stupeur et amènerait des conversions. Persistant donc dans ses supplications, Marie Mesmin assista à la procession. Au passage du Saint Sacrement, ses douleurs d'entrailles s'apaisèrent, mais les souffrances hépatiques persistèrent. Cette guérison partielle l'encouragea dans sa foi, et fit naître en elle un grand sentiment de reconnaissance.

Elle fit vœu aussitôt de réciter quotidiennement un rosaire devant la statue de la Vierge et de répéter chaque année son pèlerinage à Lourdes si quelqu'un lui offrait d'en payer la dépense ou de compléter les économies qu'elle aurait pu faire elle-même.

Avant de quitter la grotte miraculeuse, Marie Mesmin

acheta une statue en plâtre de la Vierge. Elle prétendit par la suite l'avoir choisie entre beaucoup d'autres en raison de l'air particulier de tristesse qu'elle avait cru découvrir dans ses traits.

C'est cette Vierge qui, placée dans sa loge dès son retour, pleura abondamment. Nous n'avons pas à revenir sur ce miracle que nous avons précédemment décrit dans tous ses détails.

Ce qu'on n'avait point su lors du précédent procès, c'est qu'outre le miracle des larmes, la Vierge révéla encore sa présence par des apparitions ou du moins des révélations orales nombreuses. Marie Mesmin prétendit avoir entendu fréquemment la voix de la mère de Jésus; celle-ci lui aurait conseillé de bâtir une chapelle au lieu de l'apparition et lui aurait dicté des règlements pareils à ceux reçus par Mélanie Calvet à la Salette le 19 septembre 1846. Le rapprochement de l'affaire de Bordeaux avec l'aventure de la Salette n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans l'affaire que nous rapportons.

La scène de l'apparition rapportée par Mélanie Calvet et Maximin Giraud est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. On sait l'étrange comédie de M^lle^ de la Merlière et le succès de son incroyable mystification, mais il paraîtra peut-être utile par contre de préciser le rôle attribué au Démon en la circonstance.

Si l'on s'en remet au récit publié par Mélanie elle-même en 1879, les déclarations de la *Belle Dame* étaient pleines de l'intervention du Diable. Aussi bien sa manifestation avait-elle pour objet d'annoncer la venue de l'antéchrist. Le fameux *Secret* contient à ce sujet de longues dissertations :

...En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer; ils aboliront la foi peu à peu et *même dans les personnes consacrées à Dieu;* ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais

anges; plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes...

... Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et *même des prêtres*, parce qu'ils ne seront pas conduits par le bon esprit de l'Evangile, qui est cet esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu...

Ces courts extraits ne paraîtront pas inutiles lorsqu'on verra l'identité curieuse qu'il faut trouver entre certaines affirmations de Marie Mesmin et la tradition de la Salette. La Vierge de Mélanie Calvet s'attachait surtout à faire le procès du clergé.

... Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres par leur mauvaise vie, par leurs irrévérences et leur impiété à célébrer les Saints Mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres, et aux personnes consacrées à Dieu, lesquelles, par leurs infidélités et leur mauvaise vie, crucifient de nouveau mon Fils!...

De même, on le verra, ce sont des prêtres que Marie Mesmin dénoncera surtout comme suppôts du Démon et qu'elle s'attachera à poursuivre de sa fureur vengeresse.

Lorsqu'on sait l'affection très particulière vouée par l'ex-concierge bordelaise à Notre-Dame de la Salette, on peut penser que, très au courant des moindres détails de son culte, elle a été amenée de bonne ou de mauvaise foi à se considérer comme la continuatrice de l'œuvre de Mélanie Calvet.

Les révélations qu'elle prétend avoir reçues de la Vierge sont du même ordre, la préoccupation relative aux mauvais prêtres est identique : il y faut ajouter seulement une persécution personnelle de la part de Lucifer, dont n'a point paru souffrir Mélanie devenue en religion Marie de la Croix, Victime de Jésus.

De même qu'à Mélanie la Vierge avait donné la règle

d'un nouvel Ordre religieux, de même à Marie Mesmin elle dicta « des règlements pareils, mais plus longs ».

Ainsi s'établit le nouveau culte, calqué, on peut le dire, sur celui de la Salette.

Presque aussitôt les miracles commencèrent. Marie Mesmin cite volontiers celui dont fut l'objet le cardinal de Milan. Ce prélat était très souffrant, ne s'alimentait plus et ne pouvait se transporter à Bordeaux. Il envoya des pèlerins milanais photographier la Vierge miraculeuse. Priant ensuite devant cette image, il aurait obtenu la grâce de supporter une dangereuse opération et ne serait mort qu'après un an.

Sans être quotidiennes, les conversations de la voyante avec la Vierge Marie furent assez fréquentes. Par là est venu tout un enseignement que Marie Mesmin prodigue ensuite au groupe qui s'est formé peu à peu autour d'elle et dont elle a su très habilement se faire une cour utile et d'un dévouement à toute épreuve.

Sans doute ses sermons prophétiques sont souvent obscurs. Prononcés avec volubilité, alertes, de ton imagé, ils sont faits surtout de formules qui reviennent fréquemment les mêmes, reliées par de pieuses invocations et de terribles menaces.

Une dame Marère, adepte dévouée de Marie Mesmin, a pu dire au docteur Perrens qui l'interrogeait :

— On ne comprend pas tout très bien, mais dans ces moments-là son visage se transforme et il prend un aspect tout à fait agréable...

Marie Mesmin, qui avait entendu ces mots, répondit :

— Je ne sais rien. Quand je parle seule, je ne suis qu'une imbécile. Quand c'est la Vierge qui parle, c'est mieux.

Le temps, pas plus que les souffrances, n'ont paru désarmer les terribles et maléfiques ennemis de la prêtresse.

En juillet 1915, la voyante se rendit à Nogent-sur-Oise, chez des amis, accompagnée d'une de ses plus fidèles

disciples, la demoiselle Culpin. Au cours du voyage, le sac qui contenait l'argent fut mystérieusement volé. On fit une neuvaine pour supplier la Sainte Vierge de rapporter l'objet dérobé. Les prières demeurèrent sans effet. Sans se décourager, on fit une seconde neuvaine. Certains assistants n'avaient qu'un espoir relatif. Pourtant, pour convaincre les incrédules, le 8 septembre, un bon ange rapporta invisiblement le sac, qui se retrouva miraculeusement sur la table du salon. Tout compte fait, il n'y manquait que 50 ou 60 francs.

Vers cette même époque, Marie Mesmin connut les premières crises qui la terrassent si souvent aujourd'hui. Elle accusa M^lle^ Culpin de vouloir la faire périr. Pendant un an, elle fit cacher son lait, sa soupe et toute sa nourriture à la cave pour que M^lle^ Culpin, son assassin et sa voleuse, ne pût y déposer du poison et la faire mourir.

Elle comprit pourtant que celle qu'elle accusait ainsi était hors de soupçons et se réconcilia avec elle.

Pourtant les crises se renouvelaient plus fréquentes et plus violentes. Les révélations se succédaient, annonçant que des gens attachés à sa perte la feraient périr. Le commissaire de police averti refusa d'intervenir. C'est depuis ce temps qu'elle ne sortit plus jamais, même pour se rendre à l'église, sans être constamment accompagnée.

M. Lainé, protecteur de l'œuvre, déclara à ce sujet au juge d'instruction de Bordeaux :

Dès le commencement de 1916, nous étions avertis par voie de révélation que les Lucifériens voulaient assassiner Marie Mesmin et nous pouvions nous demander dans quelle mesure la chose était vraie. Or, un an plus tard environ, la chose nous était confirmée par une personne très sérieuse qui l'avait apprise de la police. En 1917, lors du pèlerinage de Marie Mesmin à Lourdes, un jour qu'elle était sur l'esplanade, dans son fauteuil roulant, elle sentit derrière elle un homme qui semblait dire le chapelet et qui, armé d'un poignard, cher-

chait à l'approcher. En ayant averti le groupe de ses amis, ils avancèrent le fauteuil et firent barrière autour d'elle.

On songea à emmener la voyante à Monte-Carlo. Marie Mesmin fit observer que les âmes des joueurs qui se sont suicidés et qui continuent à rôder dans la région pourraient s'unir afin de la tourmenter. On loua donc une maison en Bretagne. Marie Mesmin pourtant ne s'y rendit pas.

Elle se plaignait alors des maléfices d'une demoiselle Bourlet, aujourd'hui encore pourtant sa secrétaire.

Enfin ce fut Mgr Saboungi, archimandrite de Syrie, qui devint son persécuteur. Ce prêtre habitait le Bouscat depuis 1914. Nous ne pouvons, pour les incidents relatifs à son passage dans l'œuvre de Notre-Dame des Pleurs, que renvoyer à notre précédent article.

Marie Mesmin avait déclaré au juge :

Si j'ai excité quelqu'un contre lui, c'était dans mes mauvais moments, quand j'étais hantée du Démon et que je ne me possédais pas. Le reste du temps, quand j'étais de sang-froid, je priais pour la conversion de Saboungi. Je faisais prier pour lui, et même je faisais dire des messes à son intention.

On eût pu croire que la condamnation prononcée par le tribunal aurait amené les fervents du boulevard du Bouscat, sinon à la raison, du moins à une crainte révérencielle de la répression. Il n'en fut rien.

Peut-être l'action judiciaire fut-elle insuffisante. Nous avons dit combien nous paraissait contestable la décision du tribunal correctionnel de Bordeaux qui, sous prétexte de prudence, avait jugé bon de justifier une condamnation dérisoire par des motifs d'où il résultait explicitement qu'en l'état actuel de la science on n'était pas assez certain que les maux dont se plaignait Marie Mesmin fussent causés par des maléfices pour qu'on pût admettre l'exercice de la légitime défense.

Un jugement aussi pusillanime fut un encouragement pour le groupe.

Marie Mesmin ne fut pas guérie. Au juge d'instruction qui l'interrogeait, elle avait déjà déclaré :

C'est seulement pendant la quinzaine qui a suivi le voyage à Nantes que Saboungi m'a laissée en repos, c'est-à-dire tant qu'il n'a pu se lever. Depuis lors, il me persécute, et j'éprouve des souffrances intolérables, notamment dans la joue gauche, après quoi je mouche du sang.

Mgr Saboungi avait quitté la France et était retourné en Syrie avant même la fin du procès. Eloigné, son influence ne se manifesta pas moins.

Victime pitoyable, les souffrances de Marie Mesmin ne firent qu'augmenter.

Le groupe de ses fidèles devint plus nombreux.

Déjà, en 1913, un M. Charles Chauliac, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, avait, d'accord avec M. Lainé, tenté la publication d'une *Lettre périodique* avec, pour épigraphe, *Vous le ferez passer à tout mon peuple.* (Paroles de la Sainte Vierge de la Salette). L'entreprise ne publia que deux numéros. C'est en décembre 1920 seulement que l'idée fut reprise par M. Ollagnier, fervent sectateur du groupe bordelais. Il commença donc la publication d'un bulletin intitulé : *Lettre mensuelle aux membres du groupe de N.-D. des Pleurs de Bordeaux.*

Son premier article était en forme de programme. Il débutait par ces mots :

Nos abonnés étant des dévoués à la cause de la Vierge des Pleurs, nous commençons par les remercier de leurs nombreuses adhésions; nous les considérons comme des frères et sœurs en N.-D. des Pleurs, décidés à ne pas laisser enterrer la vérité.

Ce premier numéro comportait en outre les témoignages de guérisons miraculeuses dues à la Vierge des Pleurs à Issoudun et l'exposé d'un fait récent de sorcellerie et d'envoûtement avec ce sous-titre :

*Le Supérieur de la Mission ne voulait pas y croire; il l'avoue. — Les nègres lui en donnent la preuve.*

Ce bulletin a paru depuis sans interruption. Il reproduit assez fréquemment des lettres adressées à Marie Mesmin avec l'indication :

*Chère et Vénérée maman en N.-S. et en N.-D. des Pleurs!*

Très fréquemment aussi il y est fait place à des articles touchant la magie et les maléfices. Un numéro de mars 1921, particulièrement curieux, est en partie consacré à démontrer qu'on peut charger une lettre d'un maléfice destiné à une personne désignée.

Expliquant que Marie Mesmin avait été victime de pareils agissements, l'auteur révéla :

Le contact de ces lettres lui occasionnait des assauts diaboliques caractérisés et des crises de souffrances qui, chaque fois, mettaient sa vie en danger... Le fait ayant été observé à plusieurs reprises, on prit le parti dans la maison d'écarter tout papier portant son (du maléficiant) écriture et l'on en constata l'effet toutes les fois que, par suite d'une négligence ou d'un oubli, elle avait de ces crises.

... Parmi les preuves comme quoi on maléficiait Marie Mesmin, celle-ci est peut-être la plus irréfutable et dont la démonstration est établie expérimentalement.

Dans ce même numéro on peut lire encore :

Lorsque le mage est parvenu à la lucidité, soit par l'intermédiaire d'une pythonisse ou somnambule, soit par ses propres efforts, IL COMMUNIQUE ET DIRIGE A VOLONTÉ des vibrations magnétiques dans toute la masse de la LUMIÈRE ASTRALE. Et cette lumière astrale, ce Lucifer devenu Lucifuge est le SERPENT SÉDUCTEUR, le séducteur Universel figuré par le SERPENT DE LA GENÈSE.

Ce bulletin est publié à Charenton, 37, rue de Paris.

Comme jadis *La Voix de la Septaine* contenait les révélations de Vintras, le Bulletin mensuel de N.-D. des Pleurs contient celles de Marie Mesmin.

Sans répit, ce journal officiel des Miracles de Bordeaux contient ses récits véritablement terrifiants :

Tous nos amis savent que, est-il dit dans le numéro de no-

vembre 1924, depuis des années, Marie Mesmin est victime de maléfices acharnés. Dieu le permet évidemment à cause de la mission qu'elle a reçue; c'est le mystère de la souffrance!

... Depuis plusieurs mois, Marie Mesmin semblait, humainement parlant, devoir être terrassée par l'effet des sortilèges qui lui étaient envoyés de divers côtés, accompagnés de phénomènes extérieurs visibles, dénotant leur origine extraordinaire.

Un médecin de Bordeaux, le docteur Bouvet, signa un certificat par lequel il attesta que trois praticiens consultés n'avaient pu assigner « aucune cause matérielle à ces souffrances » et un prêtre, le vicaire Morard, avait dit :

Le chirurgien qui l'avait opérée (Marie Mesmin) m'a déclaré que ce n'était plus de son ressort et que je pouvais, par mes prières et comme prêtre, beaucoup plus que lui-même. Je me suis convaincu qu'elle était obsédée et maléficiée. Des personnes dévouées en priant nuit et jour sont seules arrivées à la soulager. Nous consultâmes plusieurs spécialistes en matière de maléfices, notamment le curé de la Courneuve et le chanoine Sandreau, auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité, notamment l'œuvre intitulée : *Les faits extraordinaires de la vie mystique,* où il est question de maléfices. Ils furent d'accord sur ce fait qu'il convenait d'exorciser M^me^ Mesmin. Le cardinal archevêque Andrieux permit qu'on pratiquât l'exorcisme. Je m'y suis employé moi-même très fréquemment et presque tous les jours en suivant les formules du rituel romain qui sont très minutieuses.

Sans doute le cardinal, rendu plus prudent par le scandale de l'affaire Saboungi, publia un communiqué pour déclarer que l'autorité diocésaine n'avait jamais accrédité aucun prêtre auprès de l'oratoire de Marie Mesmin. Le cardinal défendit en même temps aux membres du clergé d'assister aux exercices religieux organisés dans l'oratoire du boulevard du Bouscat et pria les fidèles d'éviter, jusqu'à nouvel ordre, d'y prendre part. L'autorité diocésaine déclara en outre qu'elle n'avait permis aucune publication relatant certains faits mystérieux

qui se seraient produits à Bordeaux et dont elle n'avait pu vérifier encore ni l'existence ni le caractère.

Cette défense fut à peu près sans effet. On faisait observer qu'elle ne contenait aucune formule d'interdiction réelle.

Dans un tract signé *Un catholique* et portant pour titre : *Lettre ouverte au clergé de la Gironde,* on répondait :

Où voyez-vous en cela une condamnation? N'est-ce pas plutôt une mesure provisoire de prudence assurant les droits de l'Eglise et qui défend à tous, même aux ecclésiastiques, d'en décider avant Elle. D'où il suit que la dévotion à N.-D. des Pleurs, tant qu'elle n'aura pas été jugée après enquête canonique, conformément aux règles, reste et restera QUESTION LIBRE.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes, défendit lui-même autrefois de se réunir devant la grotte de Lourdes, et d'y adresser des prières à l'Immaculée. Condamnait-il pour cela les apparitions de la Vierge?

Le chef respecté du diocèse a, dans son dossier, trop de preuves éclatantes des Larmes et des Parfums répandus par la mère du Ciel, pour frapper d'anathème les faits miraculeux de Bordeaux. C'est que plein de tendresse envers Marie, *il croit à N.-D. des Pleurs.*

S'il en était autrement, Eminence, jamais vous n'eussiez autorisé le père Dominique, religieux de sainte mémoire et ancien directeur de Marie Mesmin, à dire la messe dans son oratoire. Or, *une fois,* vous le savez, les divins mystères y ont été célébrés.

Est-ce assez clair et significatif?

L'état de Marie Mesmin, ainsi entourée, protégée et encouragée, ne fit qu'empirer. Fréquemment couchée, toujours souffrante, elle a vécu dans une exaltation pleine de frénésie religieuse.

Lorsque le docteur Perrens, envoyé par le juge d'instruction pour l'examiner, se présenta chez elle, il fut reçu dans sa chambre décorée de chromos ou de photographies représentant sainte Catherine de Sienne, la Vierge

de l'Assomption, la Vierge de Pellevoisin, Notre-Dame des Sept Douleurs. Disséminées un peu sur tous les meubles, on voyait voisiner des statues de la Vierge de Lourdes, la Vierge de la Salette, saint Joseph, Notre-Dame de Pellevoisin, la Vierge et l'Enfant-Jésus. Marie Mesmin était couchée. Sur sa tête, un crucifix était maintenu par un mouchoir; elle portait un chapelet autour du cou et un autre dans les doigts.

Ainsi préservée contre les maléfices, ses douleurs deviennent, dit-elle, supportables.

Elle se plaint de céphalées rebelles, d'élancements dans le côté gauche du visage, de douleurs profondes dans les os, dans les muscles, dans les lombes, dans la région du foie et de l'abdomen, d'impressions de strangulation, de brûlures, de piqûres superficielles et profondes, de démangeaisons, de bouffées subites de chaleur, de refroidissements brusques.

Pour apporter un apaisement à ses souffrances, Marie Mesmin eut recours, devant la carence de l'art médical, aux prières et aux exorcismes. Elle employa, tant en frictions qu'en boissons, jusqu'à huit litres d'eau bénite par jour. Dans son jardin, sous la fenêtre de sa chambre, des fidèles agenouillés prièrent nuit et jour pour sa guérison. Elle se rendit enfin régulièrement dans les pèlerinages. C'est à cette occasion qu'elle rencontra l'abbé Denoyers.

§

L'abbé Denoyers est depuis près de vingt-cinq ans curé de Bombon, paroisse de Seine-et-Marne, dans le diocèse de Meaux. Son rôle jusqu'à la guerre de 1914 fut assez obscur. Il ne devait attirer l'attention que lorsque le général Foch établit au château de Bombon son quartier général, le 2 juin 1918. Quelques jours après son arrivée, l'illustre soldat vint au presbytère et s'entretint avec le curé. C'est dans son église qu'il suivit régulière-

ment les offices jusqu'au jour de son départ, le 17 octobre 1918.

L'abbé Denoyers a publié dans la revue *Le Bloc Catholique* de juillet-août 1921 un récit très complet de ses relations avec le général. Elles participent un peu du surnaturel et doivent prendre place dans notre exposé, parce qu'elles se rattachent dans une certaine mesure, par leurs conséquences, à l'affaire qui nous occupe.

Une nuit, vers cinq heures du matin, le curé prétend avoir été réveillé par une voix très douce qui le pressait très vivement de transmettre au généralissime une communication céleste. Au hasard de l'inspiration, il se leva et s'assit devant une feuille de papier blanc, puis, prenant un crayon, il écrivit poussé par une force irrésistible. La lettre ainsi rédigée fut remise dès le 8 juillet 1918 par le prêtre à M. Guérin, inspecteur de police, pour être déposée entre les mains du général.

En voici le texte.

Bien-aimé Généralissime,

Je ne voudrais pas vous faire croire que je suis doué d'une double vue, vous souririez; et cependant, je dois vous avouer que les inspirations et les pressentiments naturels que j'ai eus se sont toujours réalisés.

Permettez-moi de vous dire ceci : « Avant de quitter bientôt peut-être ma paroisse, veuillez, je vous prie, agenouillé devant une statue du Sacré-Cœur (Roi de France) et avec une profonde humilité et une très grande confiance, *Lui consacrer toutes nos armées françaises*. Demandez-lui avec supplication une prochaine et décisive victoire et que la France reste triomphante et surtout par ses traités autant que par ses glorieux succès.

Votre offrande sera bientôt récompensée. Vous paraîtrai-je un naïf! Non, votre foi vive et votre coup d'œil d'homme de guerre vous défendront d'avoir ce jugement.

Daignez agréer, mon Généralissime, les très humbles sentiments de votre serviteur sincèrement dévoué.

Le curé de Bombon affirme que le lendemain 9 juillet plusieurs personnes dignes de foi virent le général gra-

vir les marches de l'église, accompagné d'un ou deux officiers. Le prêtre en a tiré cette conclusion que la consécration fut faite le jour même. Il constate en effet que le début de la débâcle allemande se place au 18 juillet, date qui correspondrait exactement avec une neuvaine commencée le 9.

Le curé ajoute encore que le généralissime lui rendit visite le 16 juillet et que ses premiers mots auraient été :

— Monsieur le curé, je viens vous remercier; j'ai fait tout ce que vous m'avez dit... et même plus!

Dans l'esprit du prêtre, les mots « et même plus » s'appliqueraient à la consécration des armées alliées oubliées dans la lettre.

Devenu maréchal en août, Foch vint faire ses adieux au curé le 17 octobre. Voici leur conversation telle qu'elle a été rapportée et publiée par l'abbé Denoyers :

— Me permettez-vous, lui dis-je, de vous interviewer quelque peu?

— Parlez, je vous écoute.

— Quand vous avez fait la consécration des Armées au Sacré-Cœur, étiez-vous seul?

— Non, nous étions je crois deux ou trois.

Comme j'ai dans l'église une grande statue du Sacré-Cœur et une petite qui surmonte un autel de pierre, je crus nécessaire de lui poser une autre question :

— Devant laquelle de ces deux statues avez-vous fait la consécration?

— Je l'ai faite devant la grande statue qui est à droite, près du maître-autel.

J'étais alors plus content; j'avais surtout, dans cette seconde réponse, une précision catégorique, de valeur indiscutable.

Je terminai :

— N'avez-vous pas fait une neuvaine?

— Oui, peut-être, répondit-il.

Ce récit fut diversement commenté par la suite. Souvent répété par le curé lui-même, il n'est pas impossible

de croire qu'il parvint jusqu'au groupe de Marie Mesmin. Ses débuts merveilleux, l'intervention du Sacré-Cœur, premier objet des dévotions de la prophétesse, étaient faits pour plaire à cette dernière et l'on peut raisonnablement penser que le curé Denoyers parut à quelques-uns du groupe un prêtre particulièrement susceptible, surtout en raison de l'intervention surnaturelle dont il avait été l'objet, de secourir Marie Mesmin malade.

Dans le courant de l'année 1921, M. Ollagnier, directeur de *La Lettre Mensuelle,* fit parvenir au curé de Bombon des images pieuses et des prières. Par une lettre jointe, il lui demandait s'il connaissait le culte de Notre-Dame des Pleurs et Marie Mesmin.

L'abbé Denoyers répondit qu'il ignorait tout de cette affaire. Plusieurs lettres successives le mirent au courant. Toutes célébraient les louanges de Marie Mesmin, qu'on représentait bien entendu comme inspirée directement par la Vierge Marie.

Devenu curieux, le curé écrivit à Marie Mesmin elle-même et, pour connaître la valeur de ses inspirations, lui posa cette question :

— Suis-je dans la vraie voie?

Marie Mesmin lui répondit qu'il était un bon et saint prêtre et que la Sainte Vierge le dirigerait dans le cours de sa vie pastorale.

A quelque temps de là, la voyante de Bordeaux, étant venue à Paris, se rencontra avec lui. Marie Mesmin parla de ses souffrances intolérables et raconta l'histoire de Mgr Saboungi, aux maléfices duquel elle continuait d'attribuer ses douleurs. Le curé lui offrit une relique de la vraie Croix qu'elle accepta avec empressement.

Pendant quelques mois, il continua à échanger de loin avec l'inspirée des lettres ayant un certain caractère de piété. Leurs relations en seraient peut-être restées là si le hasard n'avait voulu que par une autre voie l'abbé

se trouvât plus directement mêlé aux affaires bordelaises.

Au début de 1923, la baronne de Pardailhan, demeurant à Versailles et que connaissait le curé, fit rencontrer celui-ci avec une demoiselle Rose Moreau, garde-malade, aujourd'hui internée sur une plainte de Marie Mesmin, mais qui, à cette époque, était de ses intimes.

Cette Rose Moreau ayant demandé à l'abbé s'il croyait à la Salette et le prêtre ayant répondu affirmativement, une lettre arriva au presbytère de Bombon, écrite par une dame Robert. Cette dame offrait au curé d'accompagner à la Salette un groupe de pèlerins. Les pèlerins étaient tous fervents dévots de Notre-Dame des Pleurs.

L'abbé Denoyers accepta. Il est fréquent qu'un groupe de pèlerins désire, pour réciter les prières et faire ses exercices spirituels au cours du voyage, s'adjoindre un prêtre. La demande n'avait rien d'équivoque et le curé n'avait aucun motif pour se soustraire à une invitation agréable.

Le pèlerinage eut lieu le 19 juin 1923. Marie Mesmin, qui devait y assister, avait dû renoncer à voyager pour raison de santé. Le curé ne la vit donc pas à cette occasion. Le groupe avec lequel il voyagea se composait d'une douzaine de personnes pieuses et rien de suspect n'attira son attention, sinon peut-être la fréquence des propos relatifs au Démon. C'est ainsi qu'à un kilomètre environ avant d'arriver à la Basilique, plusieurs, dont Mme Robert et Mlle Rose Moreau, lui recommandèrent le silence et une grande prudence, même vis-à-vis des pères de la Salette, car, disaient-elles, « les mauvais esprits rôdent autour de nous ».

A quelque temps de là, une lettre de Rose Moreau informait le curé que Marie Mesmin était au plus mal. Il fallait, disait-elle, soulager *la Mystique Victime*. En conséquence, on suppliait le prêtre de venir à Bordeaux avec son étole et son rituel pour pratiquer un exorcisme.

En vain M. Denoyers répondit qu'il ne pouvait exorciser sans la permission de l'Ordinaire et à plus forte raison dans un diocèse étranger. On lui répondit que Marie Mesmin, en raison de son état, bénéficiait d'une autorisation générale du cardinal Andrieu et qu'elle pouvait se faire exorciser quand bon lui semblait par un prêtre de son choix.

Le curé vint à Bordeaux en toute hâte. Arrivé à l'improviste, il ne fut pas peu étonné de trouver la prétendue malade alerte et semblant jouir d'une excellente santé. Marie Mesmin parut déçue. Le lendemain, elle dit avoir passé une terrible nuit et réclama son exorcisme.

L'abbé revêtit son étole et, assis dans l'oratoire près de sa pénitente, il proféra les paroles rituelles accomgnées des signes de croix traditionnels.

Le lendemain, il était de retour à Bombon. Huit ou dix jours après, Marie Mesmin fit écrire par sa secrétaire que l'exorcisme lui avait causé un grand soulagement, mais malheureusement de peu de durée.

Vers le mois de septembre 1923, un second pèlerinage fut organisé à Issoudun et à Pellevoisin. Le curé fut à nouveau invité. Au cours du voyage, deux jeunes filles, M[lles] Ledoux, qui avaient déjà fait partie du voyage à la Salette, racontèrent qu'elles avaient perdu leurs parents d'un mal extraordinaire et mystérieux que les médecins avaient été impuissants à expliquer. Elles-mêmes éprouvaient de singuliers malaises : l'une engraissait et l'autre maigrissait désespérément.

M[me] Robert, intervenant au cours de ce récit, pria le curé de les exorciser. Celui-ci répondit qu'il n'y était point autorisé et refusa. Toutefois, en raison du caractère efficace de toutes les prières, et pour ne point les désobliger, il consentit à réciter à leur intention les paroles du rituel.

C'est à Issoudun que le curé devait revoir Marie Mesmin. Celle-ci en effet rejoignit le pèlerinage dans

cette ville. On se retrouva à dîner dans une famille Odetti.

Cette famille est particulièrement attachée à Marie Mesmin en raison d'un miracle dont elle se prétend bénéficiaire. Gravement atteinte d'entérite en 1919, Mme Odetti ne parvenait plus à se nourrir et désespérait les médecins. En vain fit-elle dire des messes, en vain invoqua-t-elle la Vierge des Douleurs (italienne). Fin janvier, sur le conseil d'une autre miraculée, Mme Gaucher, elle s'adressa à N.-D. des Pleurs et but de l'eau du ruban. Son état s'améliora immédiatement et elle fit apporter dans l'oratoire de Bordeaux une plaque portant cette inscription :

AMOUR. RECONNAISSANCE A N.-D. DES PLEURS
POUR MA GUERISON.
CONTINUEZ-MOI VOTRE MATERNELLE PROTECTION
23 février 1920. A. ODETTI.

Marie Mesmin, descendue chez Mme Odetti, réunit autour de la table tous ceux du pèlerinage et parmi eux l'abbé Denoyers. Après dîner, quelques visiteurs vinrent se joindre aux convives. Dix-huit ou vingt personnes se trouvèrent assemblées. On pria Marie Mesmin de prononcer quelques paroles édifiantes. Elle s'exécuta de bonne grâce. D'abord lentement, puis sur un ton plus élevé et qui allait s'échauffant, elle dit le mécontentement de la Sainte Vierge, raconta qu'une théologie nouvelle lui était révélée, aux termes de laquelle il fallait admettre Marie avant son fils dans la hiérarchie céleste.

Elle prédit ensuite l'élection de douze nouveaux *apôtres des derniers temps* et prédit à l'abbé qu'il était un de ceux-là.

Devant ce langage flairant l'hérésie, le curé de Bombon ne put se contenir et prit la parole pour rappeler les principes orthodoxes et condamner les erreurs qu'il venait d'entendre. On se sépara assez froidement.

Le lendemain, Marie Mesmin fut prise d'une crise

assez violente. Elle demeura couchée et les pèlerins vinrent la voir dans son lit. Elle réclamait des ventouses et, comme personne ne savait les appliquer, l'abbé Denoyers les lui posa lui-même. Puis il se retira et revint dans sa paroisse.

Trois jours après, deux lettres anonymes avertissaient le curé qu'on avait démasqué ses honteuses pratiques, qu'il était un suppôt du Démon et un mauvais prêtre, pratiquant habituellement l'envoûtement et le sortilège. On ajoutait qu'il avait maléficié Marie Mesmin, tant en lui posant des ventouses qu'en l'exorcisant selon un rite diabolique. On l'accusait encore d'avoir voulu faire déshabiller Marie Mesmin pour pratiquer l'exorcisme et d'avoir prétendu que cette cérémonie n'était efficace que si le patient était entièrement nu.

Toute l'histoire de Mgr Saboungi recommençait à propos d'un autre prêtre.

L'abbé Denoyers ne répondit pas. Les mois passèrent et il put penser qu'on ne songeait plus à lui.

Il n'en était malheureusement rien.

§

A Bordeaux, Marie Mesmin se débattait dans d'horribles convulsions. Parmi ses gémissements et ses cris, le nom du curé de Bombon revenait sans cesse.

Une nuit, tandis qu'elle était dans son lit, le fantôme de l'abbé Denoyers lui apparut devant la porte de sa chambre. Il s'approcha du lit. Elle eut peur et essaya de le repousser, mais le fantôme était immatériel.

— Je détruirai ton œuvre, dit-il, il faut frapper à la tête, je dirai partout que tu es une sale femme.

Sa voix était basse et sarcastique. Elle l'entendit par l'oreille gauche. Fréquemment cette voix se fit entendre tantôt au niveau d'une oreille, tantôt comme venant du cœur.

Une dame Marie Culpain a rapporté :

Je l'ai (Marie Mesmin) souvent entendue dire dans un moment de grande souffrance : *Sortez donc ce prêtre, fuyez, mes enfants, il me tranche, il m'étrangle.* Et elle sentait en même temps deux doigts sur sa gorge. Elle a aussi des brûlures épouvantables aux pieds et par tout le corps et qui laissent des traces (3).

Une dame Charles Mélina a dit :

J'ai été souvent le témoin des souffrances que Marie Mesmin a endurées du fait de l'abbé Denoyers.

Au cours de ces crises, je l'ai souvent entendue crier : *Cet homme me poursuit et me poignarde... je ne puis plus endurer mon mal.* J'ai remarqué que dans ces moments-là Marie Mesmin avait sur les pommettes comme des griffes de chat (4).

Une dame Robert a déposé :

Marie Mesmin est devenue souffrante : elle avait mal aux yeux, mal à la poitrine et par tout le corps... Elle m'a déclaré que, dans ses souffrances, elle voyait l'abbé Denoyers près d'elle lancer le maléfice et qu'elle était effrayée de cette présence surnaturelle. Elle nous faisait prier pour chasser le maléfice (5).

De pareils témoignages sont infiniment nombreux.

Très ému de ces faits, l'entourage de Marie Mesmin résolut d'agir. On pensa d'abord, pour mieux approfondir les pratiques maléfiques du curé, à envoyer près de lui un espion.

A cet effet, M. Laîné, protecteur de l'œuvre, chargea une demoiselle Herbuté de Butte de s'introduire sous un prétexte auprès du prêtre. Celle-ci accepta et M. Laîné lui écrivit de Valenton, le 8 septembre 1924.

J'ai trouvé votre projet de lettre très bien, si ce n'est qu'il ne faut pas souffler mot de Bordeaux, et même plus tard ignorer complètement la question. Mais avant tout, il faut savoir si mon projet sera accepté. J'ai écrit et attends une réponse.

Si l'on accepte, ce que je ne saurai que dans quelques jours,

(3) Interrogatoire du 23 janvier 1926.
(4) Interrogatoire du 23 janvier 1926.
(5) *Idem.*

alors vous pourrez écrire, mais il faut que le sorcier ne se méfie de rien, puisque le but de votre séjour serait en somme de vous rendre compte de ses procédés de sorcellerie et si possible d'en neutraliser les effets.

Le 13 septembre, il complétait ses instructions :

Si un jour il vient à vous parler de Bordeaux et de Mme Mesmin, il faut que vous paraissiez tout ignorer et entendre tout ce qu'il vous dira sans protester.

C'est un orgueilleux qui se vante fort d'avoir en confession inspiré au Maréchal la consécration au Sacré-Cœur. Il a répandu des imprimés à ce sujet.

Il ne faut pas non plus lui parler de moi, car je le redoute. Soyez très prudente avec lui, car je ne voudrais pas qu'il vous fasse du mal et il ne manquerait pas de le faire s'il s'apercevait que vous vouliez mettre une entrave à ses pratiques de sorcellerie.

Mlle Herbuté de Butte ne réussit pas dans son entreprise. Le groupe de Marie Mesmin, sans se décourager, résolut alors de saisir de la question Mgr Gaillard, évêque de Meaux.

Le 10 décembre 1924, M. de Floris, un des condamnés de 1920, et demeurant à Bordeaux, rue des Trois-Conils, écrivait une longue lettre au prélat. Nous ne pouvons donner que des extraits de ce mémoire très long et qui reprend tous les détails de l'affaire :

Mme Mesmin tomba dans des maux affreux et faillit perdre la vue... Ce ne fut qu'à force de prières et de communions faites autour d'elle et pour elle qu'on put lui conserver l'existence. Deux crises aiguës surtout où elle faillit passer de vie à trépas eurent lieu en janvier et juillet 1924, durant lesquelles elle resta de longs jours à l'agonie sans cause apparente, faisant le désespoir des médecins qui ne savaient quoi faire ni quoi penser. Seules la sauvèrent les prières et les pénitences des personnes qui l'entouraient, mais sa vie était toujours un véritable martyre.

Nous sommes certains, car nous avons de bonnes raisons pour le croire (je dis *nous*, étant plusieurs à Bordeaux qui pensons de même), nous sommes certains, dis-je, que Mme Mes-

min est victime de maléfices de la part de cet abbé Denoyers qui veut la faire mourir et y serait certainement parvenu sans une grâce spéciale de Dieu et de sa très Sainte Mère qui l'empêchent de réussir dans ses ténébreux desseins.

Notre bien-aimé et vénéré cardinal ne pouvant rien contre l'abbé Denoyers qui n'est pas de son diocèse, nous ne voulons pas garder plus longtemps le silence sur les sacrilèges et maléfices de ce mauvais prêtre, indigne de dire la messe.

C'est pourquoi je porte ces faits à la connaissance de Votre Grandeur, de la juridiction de laquelle ils relèvent, espérant que vous voudrez bien prendre en considération ma plainte et mon accusation, votre tribunal étant le seul compétent pour juger de ces faits criminels.

La requête à l'évêque étant demeurée sans résultat, le mari de la voyante, M. Jean Mesmin, accompagné de MM. Berthon et Parentel, naguère condamnés à Bordeaux pour avoir frappé l'archimandrite de Syrie, se présenta au presbytère de Bombon le dimanche 4 janvier 1925 après la grand'messe.

Les trois hommes proférèrent des menaces, mirent l'abbé en demeure de retirer immédiatement ses maléfices et prévinrent que si le scandale des envoûtements ne cessait pas, ils reviendraient en plus grand nombre à l'improviste et le corrigeraient jusqu'à le laisser demi-mort.

L'abbé Denoyers envoya le 27 janvier une plainte au commissaire de police de Bordeaux.

Une enquête à laquelle il fut procédé révéla l'exactitude des faits contenus dans la plainte. Marie Mesmin entendue renouvela ses lamentations.

Jean Mesmin répondit au commissaire qui l'avait convoqué :

J'ai fait part à cet ecclésiastique des souffrances atroces de mon épouse et je l'ai prié de cesser ses agissements, car sans cela je me verrais dans l'obligation d'employer des moyens plus énergiques. MM. Berthon et Parantel ont ajouté que s'il continuait à jeter le sort sur Mme Mesmin, dix hommes

forts et bien armés se présenteraient chez lui. Je n'ai pas entendu qu'ils le laisseraient demi-mort.

Cette nuit, ma femme a beaucoup souffert et si ça continue je ne réponds pas de moi.

A la suite de cette enquête, le Procureur de la République de Bordeaux fit parvenir au commissaire de police une note dont voici les termes.

Monsieur le Commissaire devra aviser les sieurs Mesmin, Berthon et Parantel que les menaces qu'ils ont faites à M. l'abbé Denoyers sont de nature à constituer un délit et qu'ils seraient poursuivis si elles étaient renouvelées à l'égard de qui que ce soit.

Cet avertissement ne servit de rien.

Le 23 février 1925, M. Jean Mesmin faisait parvenir un nouveau mémoire à l'évêque de Meaux.

... Je puis dire avec certitude et affirmer sans crainte de me tromper qu'au lieu de cesser, il continue plus fort que jamais. J'en ai la preuve très nette dans les douleurs insupportables et les tortures violentes qu'éprouve continuellement la chère malade, sans que les médecins puissent trouver une cause raisonnable à ces maux. Chose étonnante et digne de remarque, ces souffrances si terribles et si tenaces ont marqué un certain temps de répit après notre retour de Bombon. Ce fait significatif n'est-il pas une preuve non équivoque de sa culpabilité?

De plus, pendant que je lui parlais en l'invitant fortement à ne pas continuer ses odieuses pratiques, l'un de nous ajouta :

— Nous savons fort bien que vous utilisez les oiseaux comme agents de transmission de vos maléfices.

Alors que jusque-là il avait tout nier (*sic*) avec emportement, ne se souvenant plus sans doute qu'il était à la sacristie, non loin de l'autel, à ces mots il parut tout bouleversé, répondant à peine, et finit par s'arrêter net comme un homme blessé au vif et accablé sous le coup d'une trop juste accusation. Ce détail caractéristique était de nature à attirer notre attention; il s'en aperçut bien vite et sembla s'en inquiéter beaucoup. A ce moment nous eûmes tous les trois l'impres-

sion très nette qu'il se sentait découvert et cherchait une diversion pour égarer notre opinion...

... Je ne puis douter des efforts que vous ferez, Monseigneur, vous à qui le Divin Maître confia la garde des pasteurs et des brebis afin de les éclairer et de les guérir. Tel est l'objet de ma deuxième démarche auprès de vous : sauver une âme et une âme de prêtre en évitant le scandale d'une correction trop forte...

... Si donc cette seconde tentative échouait, ma décision est bien prise et le sentiment de mes devoirs de fervent chrétien et d'époux fidèle l'emportera.

La Théologie reconnaît l'existence de la Magie, condamnée plusieurs fois par l'Eglise et, pour délivrer la victime, je sais qu'après avoir prescrit tous les moyens naturels et spirituels, elle recommande d'avertir le maléficiant; et si ce dernier moyen ne réussit pas, ainsi que les moyens judiciaires, je sais aussi qu'elle va même jusqu'à indiquer le recours aux moyens violents.

Je suis le dernier à me résoudre à les employer, mais, dans le cas actuel, je m'y verrai forcé, car en présence d'un mal pareil, l'hésitation n'est plus possible et tout doit être fait pour l'empêcher et l'extirper...

... Malgré mes sentiments profonds de chrétien et le grand respect que j'ai pour le clergé et pour vous en particulier, Monseigneur, je ne puis donc renoncer à ma décision si d'ici peu de jours tout ne rentre pas dans l'ordre et si ce criminel ne cesse pas ses maléfices. Mon cœur saigne à la pensée d'une chose si contraire à ma nature, mais je préfère néanmoins souffrir ainsi avec Jésus que rester insensible et muet devant ses douleurs.

Comme on le voit, le ton était devenu singulièrement menaçant. S'autorisant du texte de Ribet (6) qui avait servi déjà pour Mgr Saboungi, les sectateurs de Marie Mesmin considérèrent qu'on peut contraindre celui qui a causé le maléfice à le lever. Cette contrainte peut être obtenue par prières, par argent, par menaces et même

(6) *La mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques*, III, page 353.

par les coups, les blessures, la torture, sans en venir toutefois jusqu'à tuer.

Cette opinion est tirée d'un passage de la théologie morale de saint Liguori :

Si maleficus licito modo potest maleficium tollere, licet eum ad id accersere, rogare, imo etiam pecunia inducere, vel verberibus aut tormentis cogere non tamen interficere, si nolit (7).

Au mois de juin 1925, Jean Mesmin, sans se décourager, adressait une plainte au Procureur de la République de Melun. Il y répétait tous ses griefs, renouvelait une accusation de Magie, accusait encore le curé d'avoir voulu déshabiller sa femme et décrivait les maléfices dont elle était victime. Cette plainte tirait d'ailleurs argument du jugement de Bordeaux de 1920.

Le tribunal a fait preuve de sagesse en faisant des réserves sur ce que la science ignore et que bientôt peut-être viendront confirmer les enseignements de la théologie mystique relativement aux prâtiques maléfiques et déjà confirmés en fait par les données des sciences occultes, dénomination qui, aujourd'hui, remplace le mot de sorcellerie, discrédité et surtout passé de mode aux yeux du monde.

Ainsi une décision judiciaire imprudente dans ses motifs peut constituer un véritable péril.

Cette plainte, qui ne tendait à rien de moins qu'à considérer l'envoûtement comme un délit, ne laissa pas le procureur de Melun indifférent. Loin de classer cette dénonciation sans lui donner de suite, il fit procéder à une enquête de police. M. Mesmin fut entendu par le commissaire de police le 11 juin 1925 et l'abbé Denoyers fut sérieusement interrogé par les gendarmes les 20 et 26 juin 1925.

On discuta la réalité du sortilège.

M. Mesmin, examinant la question en droit, déclara au commissaire :

(7) Livre III, tr. 1, d. 5, n° 24, t. I, p. 268.

Je considère comme étant l'exercice d'une violence tombant sous le coup de la loi l'influence malfaisante et continue exercée par l'abbé Denoyers sur la personne de ma femme.

Je désire que des poursuites pénales soient exercées...

Le curé se défendit de son mieux. Il protesta énergiquement, raconta son aventure et voulut mettre le parquet en garde contre l'éventualité d'un attentat. Il dit notamment le 20 juin 1925 :

Marie Mesmin est à mon avis une illuminée et ses amis et disciples voient des sortilèges et des envoûtements partout, ce qui peut les rendre extrêmement dangereux. La lettre de menaces que j'ai reçue, ainsi que la visite qu'ils m'ont faite, prouvent à quel point ils sont fanatisés et à quels excès il peuvent se livrer.

D'ailleurs les violences auxquelles ils se sont livrés sur l'abbé Saboungi en 1919 et qui ont eu leur dénouement devant le tribunal de Bordeaux peuvent donner idée de l'état d'esprit qui les anime.

Cette première déclaration ne suffit pas au Parquet. L'abbé Denoyers fut à nouveau entendu le 26.

De nouveau il s'étonna de la singulière enquête dont il était l'objet :

Je proteste à nouveau contre la plainte qu'a déposée Jean Mesmin contre moi, car je trouve qu'il intervertit les rôles. J'aurais des raisons beaucoup plus sérieuses que lui de porter plainte contre sa femme et les amis de cette dernière.

... Je demande à M. le Procureur de la République de bien vouloir faire le nécessaire pour que les menaces dont j'ai été l'objet de la part de Jean Mesmin et de ses deux amis ne puissent se réaliser.

L'exemple de l'abbé Saboungi prouve que ces esprits exaltés sont capables de tout.

Ce n'est qu'après ce suprême appel au bon sens que l'affaire fut enfin classée.

On conçoit sans peine cependant que l'intérêt porté à la plainte devait encore enhardir la voyante et les siens.

A Bordeaux, les manifestations maléfiques ne cessaient

pas et Marie Mesmin interprétait chaque événement avec une redoutable habileté.

Sans cesse elle se plaignait de subir de nouveaux assauts, décrivait à son entourage les messes noires célébrées par le prêtre de Seine-et-Marne qu'elle prétendait voir, et montrait sur son corps des traces de blessures pareilles à celles que pourraient procurer des coups de canif.

Nous voyions, a dit Lourdin, l'un des inculpés, de petits oiseaux venir chaque jour déposer le maléfice dans le jardin de Marie Mesmin et, lorsque Marie Mesmin marchait ensuite sur leurs excréments, elle sentait tout de suite les atteintes du mal, car ces oiseaux étaient envoyés par l'abbé Denoyers.

De même, disait-on, ces moineaux s'introduisaient dans les tuyaux d'égout des eaux pluviales pour mieux pénétrer dans la maison.

Ainsi Marie Mesmin faisait-elle vivre tous ceux qui l'approchaient dans un état de frayeur continuelle. Bien mieux, elle parvint à en persuader quelques-uns que les maléfices s'étendaient à eux.

A une demoiselle Robert dont le père avait été tué en Orient, elle expliqua que l'abbé Denoyers correspondait avec Mgr Saboungi et qu'à eux deux ils avaient déclanché la guerre de Syrie (8).

A un sieur Frogé qui était souffrant, elle démontra que le curé de Bombon était l'auteur de ses misères :

C'est surtout à partir de fin janvier 1925 que j'ai commencé à souffrir cruellement des maléfices que l'abbé Denoyers envoyait sur Notre-Dame des Pleurs. A ce moment-là, j'ai dû quitter mon travail, je me sentais déprimé et je perdais mes phosphates. J'avais des varices et, malgré les soins assidus qui m'étaient donnés par deux médecins, les docteurs Bouvet et Boudreau, mon état restait stationnaire. J'avais l'impression que le maléfice s'abattait sur moi avec force. C'étaient des oiseaux qui l'apportaient (9).

(8) Interrogatoire du 3 janvier 1926.
(9) Interrogatoire du 23 janvier 1926.

Un autre familier de Marie Mesmin, M. Lourdin, précisa.

L'abbé Denoyers cherchait à m'influencer à distance. J'avais la tête lourde. J'étais ennuyé et commençais à sentir les atteintes d'une maladie vénérienne. Je doutais en même temps de la réalité de Notre-Dame des Pleurs et je sentais que l'abbé Denoyers cherchait à distance à me retirer ma foi.

Tout paraissait suspect. Depuis des champignons de forme équivoque et obscène qui poussaient dans le jardin, jusqu'aux moineaux qui pépiaient dans les arbres. Partout Marie Mesmin apercevait et faisait apercevoir l'influence démoniaque du prêtre.

Enfin la mesure fut à son comble lorsqu'une intime, Rose Moreau, devint folle. Marie Mesmin fit signer par son médecin un certificat d'internement. On mena la malheureuse à l'asile et la croisade fut résolue.

Douze personnes, deux hommes et dix femmes, quittèrent Bordeaux le 2 janvier 1926. Ce sont : MM. Albert-Henri Froger, employé de banque, et Maurice Lourdin, employé au service de la voirie, Mme Veuve Robert et sa fille, Anne Robert, âgée de 17 ans, Mmes Marie Culpin, religieuse sécularisée, Marie Brettes, femme de ménage, 55 ans, Gilberte Burr, employée de commerce, 48 ans, Mélina Fonteneau, veuve Charles, sans profession, 70 ans, Héloïse Berton, couturière, 75 ans, Marie Arreteig, veuve Vigneau, ménagère, 61 ans, Berthe Lagardère, domestique, 55 ans, Aline Cenon, née Loudet, ménagère, 54 ans.

Le dimanche 3 janvier, le groupe vint assister à la grand'messe à Bombon.

Dans l'église généralement à peu près déserte, cette compagnie insolite fut remarquée par la servante du curé, Jeanne Hellou. Après l'office, elle enferma le curé dans la sacristie et, prenant la clef, voulut chercher du secours. Elle n'en eut pas le temps. Arrêtée, bâillonnée, fouillée, on la réduisit à l'impuissance, ainsi que sa nièce venue à la rescousse. On lui prit la clef. La porte de la

sacristie fut ouverte. Une poignée de poivre aveugla le prêtre qui fut renversé et lié avec des cordes.

Les dames, dit Lourdin lors de son interrogatoire, l'ont ensuite, après que je lui eus descendu son pantalon, flagellé avec des disciplines.

On cogna la tête du curé contre le pavé en lui enjoignant de retirer ses maléfices. Il promit tout ce que l'on voulut.

La scène de violence ne prit fin qu'à l'arrivée inopinée d'un gendarme, qui passait par hasard et qu'on avait appelé. Le curé, très mal en point et couvert d'ecchymoses, dut prendre le lit.

Conduits au parquet de Melun, les douze flagellants furent inculpés. Les deux hommes demeurèrent en prison préventive, les femmes furent laissées en liberté provisoire et regagnèrent paisiblement Bordeaux.

Sur la matérialité des faits, aucune contestation ne pouvait s'élever. Peu des inculpés manifestèrent des regrets :

Je ne peux pas regretter les coups que j'ai donnés à l'abbé Denoyers, dit notamment M^me^ Culpin. Je considérais que c'était là mon devoir. Toutefois je ne recommencerai pas, ou plutôt je ne peux pas répondre de moi.

L'affaire eût été rapidement instruite et terminée si le juge d'instruction n'avait pris l'initiative de commettre des médecins experts pour examiner l'état mental des inculpés.

En ce qui concerne les femmes, le docteur Perrens rédigea une série de rapports concluant pour dix à leur responsabilité pénale et pour les deux femmes Robert, mère et fille, à un état de démence susceptible de faire disparaître toute responsabilité.

Ces rapports ne firent l'objet d'aucune discussion.

Il n'en fut pas de même de ceux des docteurs Rogues de Fursac et André Collin, chargés d'examiner Froger et Lourdin, toujours détenus à Melun.

Ceux-ci conclurent que les deux inculpés présentaient un délire systématisé de persécution, de nature interprétative et à forme mystique. Pour eux, Froger et Lourdin étaient des contagionnés qui participaient d'un délire collectif où Marie Mesmin tenait le rôle de délirant actif. La conséquence de ce diagnostic était que les deux hommes devaient être considérés comme entièrement irresponsables.

Au point de vue social, les experts concluaient que le danger du délire collectif serait conjuré lorsqu'une mesure efficace aurait été prise pour empêcher Marie Mesmin de contaminer les esprits faibles de son entourage.

Les docteurs André Collin et Rogues de Fursac ajoutaient que Froger et Lourdin devraient, à leur sens, être internés dans un asile, mais ils y ajoutaient ce correctif que l'internement ne serait que temporaire, peut-être même de courte durée.

Le juge d'instruction signa aussitôt deux ordonnances de non-lieu. L'abbé Denoyers, partie civile, fit opposition à cette ordonnance devant la chambre des mises en accusation.

Les raisons qui avaient conduit les experts à leurs conclusions paraissaient en effet éminemment contestables. Leur opinion semblait comporter au cours même du rapport de très sérieuses contradictions et ils avaient paru volontairement se refuser à examiner certaines questions capitales touchant les problèmes religieux soulevés par le procès. Ils avaient raisonné comme si le matérialisme était une religion d'Etat absolument démontrée et ils avaient systématiquement traité de délire un certain nombre de croyances orthodoxes et qui méritaient moins de mépris.

A l'examen, les inculpés s'étaient révélés « lucides, attentifs, bien orientés dans le temps et dans l'espace »; ils ne présentaient pas « de confusion mentale, ni de dépres-

sion, ni d'excitation pathologique ». Ils montraient une bonne mémoire. Ils étaient normalement constitués.

C'est donc dans l'interprétation de leurs dicours que les experts avaient trouvé les seuls signes d'aliénation qu'ils prétendaient renconter.

A ce sujet, il n'est pas inutile de reproduire quelques lignes capitales du rapport. Parlant de leurs croyances, MM. Rogues de Fursac et André Collin dirent :

Froger est revenu à ce stade de développement de l'esprit humain que l'on désigne en psychologie sociale sous le nom de *mentalité prélogique* et où le sujet, n'ayant encore aucune notion du déterminisme suivant lequel les faits s'ordonnent dans la nature, voit dans les événements heureux ou malheureux qui émaillent la vie d'un être humain, non l'action de causes naturelles, mais l'intervention d'une volonté étrangère, bienveillante ou malveillante.

Cette mentalité normale dans les sociétés humaines primitives, par exemple, de nos jours, chez les indigènes du Congo ou de l'Australie, ne peut être considérée chez un Français adulte du xx[e] siècle — au moins quand elle arrive à dominer la vie sociale au point où elle la domine chez Froger — que comme une manifestation pathologique.

Elle est le résultat d'une perversion des facultés logiques qui s'exercent à faux, d'une altération profonde du jugement qui perd toute objectivité : le malade ne tient plus aucun compte des rapports naturels qui unissent les faits, même là où ces rapports apparaissent les plus évidents, et les remplace par les conceptions fantaisistes que lui suggère son imagination et que son défaut de critique lui fait accepter sans contrôle.

Une pareille doctrine était difficilement soutenable. Le délire est un phénomène très individuel et avant tout de création personnelle. Il faut l'empreinte personnelle du psychisme pour obtenir des délirants mystiques pathologiques bien originaux en marge de l'orthodoxie.

C'est cette originalité qu'il appartenait aux médecins de découvrir. Ils n'ont pas même tenté de le faire, si bien

que leur rapport se réduisait en fin de compte au procès de la croyance au surnaturel.

Si l'on examine d'un peu près les déclarations des inculpés, il faut d'abord considérer qu'ils se prétendent catholiques fervents et s'attachent dès lors à accepter sans contestation tous les enseignements de l'Eglise.

Satan est un dogme. Son existence ne peut être niée par un chrétien. La doctrine enseigne qu'il se manifeste des manières les plus diverses, tantôt induisant au péché, tantôt en intervenant lui-même, exerçant sa tyrannie sur les corps par l'obsession et la possession.

Ceux qui n'admettraient point ces principes devraient assurément être considérés comme hérétiques.

En ce qui touche les maléfices, la doctrine de l'Eglise est moins sûre. La question de savoir si le Démon peut mettre son pouvoir au service d'un homme appelé sorcier pour en atteindre un autre appelé maléficié est, peut-on dire, une opinion communément admise, mais non obligatoire.

Ces principes ont été absolument négligés par les experts qui, confondant tous les dogmes et toutes les croyances dans un égal mépris, posèrent ce dogme nouveau que la croyance au surnaturel — signe de mentalité pré-logique — est une marque d'aliénation mentale.

La croyance n'est pas en soi un signe de délire. Elle peut le devenir si, par une création personnelle, le malade cesse de procéder à l'interprétation orthodoxe des événements pour passer à la création délirante individuelle.

L'erreur passionnelle est plutôt intuitive et l'interprétation délirante plutôt déductive. En examinant de près les propos et les écrits des prévenus, il était facile de voir qu'ils contiennent peu de déductions. Leurs évidentes divagations pouvaient aisément s'expliquer par une foi mal comprise.

Les experts se sont étonnés que les prévenus aient rapporté au Diable certains malheurs qui leur étaient sur-

venus. On pourrait se demander s'ils prétendraient interner des religieuses qui, devant une épidémie, se mettraient en prières, attribuant à Dieu cette épidémie qu'elles prendraient pour une épreuve. De même, il faudrait considérer comme des malades tous ceux qui pensent que la prière contient un principe bienfaisant susceptible de chasser le mal.

La thérapeutique d'un internement de courte durée ne semblait pas beaucoup plus raisonnable.

L'asile est sans efficacité pour détruire la foi. La peine au contraire est parfaitement intimidante lorsqu'il s'agit d'empêcher un zèle religieux de s'exercer de telle façon qu'il cause un trouble social.

Le meilleur exemple en avait été fourni par le premier procès. Sans doute la condamnation prononcée à Bordeaux contre MM. de Floris, Berthon, Parantel et Cardon ne leur a rien enlevé de leurs croyances, puisque nous avons vu les uns et les autres intervenir dans l'affaire de l'abbé Denoyers. Ils ont écrit des lettres. Deux sont même venus à Bombon menacer le curé, mais ils se sont bien gardé de se livrer à des violences et de commettre des délits. Leur première condamnation semble leur avoir ôté le goût de perpétrer des infractions réprimées par la loi pénale.

Lorsqu'il s'est agi de frapper, les uns et les autres se sont abstenus. Sans doute M. Berthon a envoyé sa mère, mais il n'est pas venu lui-même. Enhardis par l'indulgence des premiers juges, ils ont choisi pour la croisade des personnes honorables, au casier judiciaire vierge, estimant sans doute que le sursis était de droit, mais ne voulant pas risquer davantage.

Un pareil calcul légitimait une condamnation sérieuse et exemplaire.

La chambre des mises en accusation commit trois nouveaux experts, les docteurs Roubinovitch, Antheaume et Crouzon. Ceux-ci, conformément aux objections que

nous venons de poser, conclurent à la responsabilité pénale de Froger et Lourdin, qui furent traduits en conséquence devant le tribunal correctionnel avec dix femmes.

Devant le tribunal, les inculpés firent défaut. Mᵉ Maurice Garçon, avocat à la Cour de Paris, se présenta pour le curé, et Mᵉ Jacques Mourier pour Jeanne Hellou, sa servante.

Presque sans débats, les inculpés furent condamnés par un jugement dont voici le texte :

Attendu qu'il résulte tant de l'instruction que des aveux partiels des inculpés la preuve des faits qui leur sont reprochés;

Attendu que ces violences et voies de fait n'ont pas occasionné à leurs victimes d'incapacité de travail de plus de vingt jours;

Attendu qu'il résulte des rapports médicaux du docteur Perrens, de Bordeaux, que les femmes Burr, Lagardère Jeanne, Culin Marie, Fonteneau Mélina, Landet Jeanne, Brettes Marie, Robin Héloïse et Arreiteig, n'étaient pas en état de démence au moment de la perpétration des faits qui leur sont reprochés au sens de l'article 64 du Code Pénal; que partant elles sont responsables;

Attendu que les rapports médicaux des docteurs Rogues de Fursac et Collin concluent à l'irresponsabilité de Lourdin et Froger;

Mais attendu qu'ils ont été soumis ultérieurement à un nouvel examen médical des docteurs Roubinovitch, Autheaume et Crouzon; que les rapports de ces experts, en date du 6 avril 1926, déclarent que Lourdin et Froger n'étaient pas, au moment de l'acte pour lequel ils sont inculpés, en état de démence au sens de l'article 64 du Code Pénal; que cependant l'on constate chez eux des anomalies mentales, de nature à atténuer dans une certaine mesure leur responsabilité pénale; qu'ils ne doivent cependant pas être internés;

Attendu qu'il résulte des examens médicaux subis par les inculpés que les faits incriminés ont leur cause dans la folie proprement dite;

Attendu que toutes les croyances sont libres, si exagérées qu'elles puissent être, à la condition de ne pas nuire à au-

trui dans leur exercice; que le mobile n'est pas une excuse et n'empêche pas l'intention délictueuse;

Attendu qu'il importe à la sécurité publique de réprimer sévèrement de tels agissements qui deviendraient intolérables si les croyances des inculpés se généralisaient; que ceux-ci, pour être exaltés, n'en ont pas moins la libre disposition de leurs facultés; qu'une peine sévère constituera pour eux un avertissement les empêchant à l'avenir de recourir à des moyens répréhensibles pour arriver à la réalisation de leurs croyances;

Attendu qu'il y a des circonstances aggravantes du fait que les violences et voies de fait ont été préméditées longtemps à l'avance par les inculpés;

Attendu que les faits reprochés aux inculpés Brettes, Burr, Landet, Fonteneau, Culpin, Lagardère, Arreiteig, Lourdier et Froger, constituent les délits prévus et punis par l'article 311 du Code Pénal;

Vu l'article 463 du Code Pénal qui permet de modérer la peine;

Attendu que Denoyers, Jeanne Hellou et la dame Le Balch se portent partie civile et demandent qu'il leur soit alloué respectivement les sommes de 30.000, 5.000 et encore 5.000 francs pour préjudice subi; qu'il y a lieu de les recevoir;

Par ces motifs :

Condamne : 1° la femme Burr Gilberte, 2° la femme Lagardère Jeanne, 3° la femme Culpin, 4° la femme Fonteneau Mélina, veuve Charles, 5° la femme Landet Jeanne, épouse Cenon, 6° la femme Brettes Marie, 7° la femme Robin Héloïse et 8° la femme Irreiteig, veuve Vigneau, chacune à six mois d'emprisonnement, 9° Lourdin et 10° Froger, chacun à huit mois d'emprisonnement.

Les condamne en outre tous dix, chacun à cent francs d'amende et solidairement en tous les dépens.

Reçoit Denoyers, les dames Hellou et Le Balch, partie civile,

Et, statuant sur leurs conclusions :

Condamne Burr, Lagardère, Culpin, Fonteneau, Landet, Brettes, Robin, Arreiteig, Lourdier et Froger conjointement et solidairement à payer à titre de dommages-intérêts, au sieur Denoyers 5.000 fr., à la demoiselle Hellou 1.000 fr., et à la dame Le Balch 1.000 fr., et en tous les frais et dépens de la partie civile.

Ce jugement ferme n'a été frappé ni d'opposition ni d'appel. Les inculpés ont paru accepter la sentence.

Pourtant, aussitôt après la décision devenue définitive, ils ont formé un recours en grâce. Nous croyons savoir, pour toute surprenante qu'en est l'information, que le parquet de Melun a donné un avis favorable.

Tant de mansuétude ne pourra qu'enhardir le crédule fanatisme des sectateurs de N.-D. des Pleurs.

Déjà nous avons montré les désastreux effets du jugement rendu en 1920. Ses formules prudemment embarrassées ont été d'un puissant secours pour justifier un second attentat. A laisser pratiquement impunie la seconde infraction, on peu se demander ce que réserve l'avenir au cas possible, puisque déjà deux fois réalisé, où Marie Mesmin, poussée par quelque démon pervers, porterait à nouveau des accusations sur quelque victime innocente.

En ce qui concerne spécialement Marie Mesmin, on peut s'étonner également de l'indifférence de l'autorité administrative. Tous les médecins qui ont eu à s'occuper de l'affaire ont été d'accord pour la signaler comme un danger social.

Le docteur Perrens avait dit qu'elle apparaissait comme une aliénée appartenant à une catégorie parfaitement connue de tous les médecins qui soignent les malades d'asile.

Les docteurs Rogues de Fursac et André Collin avaient précisé que le danger social ne pourrait être conjuré que quand une mesure efficace aurait été prise pour empêcher Marie Mesmin, qui tient le rôle de délirant actif, de contagionner les esprits faibles de son entourage.

Les docteurs Roubinovitch, Crouzon et Antheaume ont manifesté un avis conforme.

Le Préfet n'a pas paru envisager la solution d'un internement d'office. Peut-être, curieux d'une expérience

de psychologie, désire-t-il connaître jusqu'à quelles extrémités peut conduire la démence.

L'Eglise s'est montrée moins pusillanime.

Sans doute a-t-elle montré au début de l'affaire une prudence voisine de la timidité, mais, dès le 11 février 1926, le cardinal archevêque de Bordeaux écrivit au Cardinal archevêque de Paris pour lui indiquer, en rappelant ses deux défenses antérieures, que des témoignages sérieux permettaient de croire que le passé de Marie Mesmin était *peu édifiant*.

Quelques jours après, le 19 février 1926, le cardinal Andrieu publiait dans *L'Aquitaine,* semaine religieuse de l'Archidiocèse de Bordeaux, la déclaration suivante :

A deux reprises, le 4 février 1916 et le 11 juillet 1919, par la voix de *L'Aquitaine,* Nous avons interdit aux prêtres et aux laïques d'assister aux exercices religieux organisés à Bordeaux, boulevard du Bouscat, chez une certaine Marie Mesmin par le Groupe de Notre-Dame des Pleurs.

En prenant ces mesures, nous avons entendu réprouver le point de départ du nouveau culte, c'est-à-dire le fait d'une Vierge qui aurait pleuré dans une loge de concierge, fait qui ne repose sur rien de plausible.

Nous avons voulu en outre désapprouver et condamner les personnes qui ont contribué et contribuent encore de vive voix, par écrit ou de toute autre manière, à répandre cette fausse dévotion.

Les prêtres et les laïques qui refuseraient de tenir compte de ces défenses et de ces condamnations se rendraient passibles de l'application des règles de la théologie morale en matière de refus des sacrements. On ne peut en effet admettre aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie des personnes qui, s'érigeant en juges sur des questions de la compétence exclusive des Evêques et du Pape, exposent le public, en général trop crédule, à confondre des légendes purement imaginaires avec des manifestations surnaturelles dont la réalité a été certifiée comme à Lourdes, après quatre années d'enquêtes par l'autorité ecclésiastique compétente, sur le témoignage infaillible de miracles nombreux et éclatants.

MM. les Curés et MM. les Confesseurs appliqueront avec une

fermeté vigilante les règles de la théologie aux adeptes de la Vierge des Pleurs qui refusent de se soumettre, même quand ils allèguent la ferveur mystique qui les anime, mais qui ne doit pas être de bonne qualité et d'origine céleste, puisqu'elle se traduit, sous prétexte de maléfices, par des représailles injustes et sacrilèges, comme celles de Nantes et de Bombon.

Le prélat a rendu cette décision à dessein le 11 février, date commémorative des apparitions de la Vierge de Lourdes.

Le document a été lu en chaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

§

Lorsque nous avions rapporté le premier procès dans le *Mercure de France,* nous nous étions engagé à présenter l'affaire sans conclure ni interpréter, laissant à d'autres le soin de s'en charger.

Le dossier de N.-D. des Pleurs constitue un rare sujet d'études. On y découvre, sinon la naissance d'une croyance, du moins le développement d'une superstition pouvant aller jusqu'au schisme.

Il nous a paru important d'en fixer les divers états dans une note en forme d'observation adoptant l'ordre chronologique pour exposer les faits et reproduisant le plus souvent possible les documents authentiques, afin d'éviter des erreurs par une interprétation personnelle.

Lorsque a éclaté la seconde affaire, la première s'estompait déjà dans la mémoire et l'on a, en général, éprouvé un grand étonnement à la lecture des récits un peu extraordinaires faits par les flagellants. Il a paru surprenant qu'au XX[e] siècle de pareilles extravagances puissent conserver assez de crédit pour faire des apôtres et des martyrs. Ceux qui s'occupent d'étudier l'histoire des religions ont connu moins de surprise.

La curieuse épidémie de foi qui sévit à Bordeaux autour de Marie Mesmin est en vérité un événement banal.

Sans solution de continuité, les croyances se succèdent, diverses sans doute, mais trouvant toujours un même ressort dans le surnaturel. Les interprétations diffèrent, mais l'inquiétude mystérieuse dont les hommes enveloppent les obscurités qui les entourent demeure identique.

C'est un truisme que de s'attacher à démontrer la force quasi invincible de l'esprit religieux, né de la crainte et de l'espoir. Le développement de ses manifestations demeure seul un sujet toujours renouvelé d'études.

Nous nous sommes proposé seulement d'apporter sur un point particulier une contribution nouvelle aux documents innombrables qu'on a déjà rassemblés.

Sans doute selon les tendances, les opinions, les goûts propres à chacun des lecteurs, ils tireront de nos pages des conclusions différentes, voire même contradictoires et inattendues. Si elles n'ont fait naître que des controverses, elles auront eu leur utilité et c'est pour permettre aux opinions de se former impartialement par la seule lecture de documents certains que nous avons évité d'y inscrire trop de considérations personnelles qui eussent gêné l'objectivité du travail.

JULES MAURIS.

# MAPPEMONDE

—

## I

*Carte de l'univers, ô vaste mappemonde*
*Que tes jaunes, tes bleus, les verts et tes carmins*
*Erigent en idole hermétique et profonde,*
*Tu résumes en toi tous les rêves humains.*

*Ton regard de vitrail qui hante et qui fascine*
*Fait au delà des murs surgir les horizons*
*Et s'éclairer soudain la plus triste officine*
*Du mirage ébloui des riches cargaisons.*

*Tu resplendis, drapeau de moderne épopée,*
*Devant les financiers et les tacticiens :*
*Le général t'arbore auprès de son épée,*
*Le banquier te préfère à ses livres anciens.*

*Ils savent tous les deux déchiffrer ton silence,*
*Ils écoutent d'accord ton cliquetis de noms*
*Et pour équilibrer tes plateaux de balance*
*L'un organise un trust, l'autre met des canons.*

*Le pilote hardi que tente l'impossible,*
*Décoché par le sol comme une flèche au sort,*
*Te prend chaque matin et chaque soir pour cible*
*Et parmi les compas t'emporte en son essor.*

*Quand il voit s'enfoncer, rongés par son hélice,*
*Les monts, les océans et les fleuves sableux,*
*Il croit tracer sa route à même ton plan lisse*
*Et couper en passant tes parallèles bleus.*

*Les amants que l'amour exalte mais écrase*
*Et qui veulent en eux cet unique lotus*
*Poussé dans le désert d'une île nue et rase,*
*Appellent un récif sans coraux ni cactus.*

*Mais tu ne leur promets que ruisseaux d'ambroisie,*
*Que forêts et gazons, porphyres et bassins,*
*Nonchalances d'Afrique et voluptés d'Asie :*
*Toi dont le double galbe est celui de deux seins.*

II

*Pour moi, le soir, fidèle à tes voix millénaires,*
*Comme on feuilletterait d'antiques fabliaux,*
*J'aime à te retrouver dans les dictionnaires*
*Et dans l'écrin poudreux des atlas familiaux.*

*C'est là que dans la paix m'apparait ton visage*
*Tel que je le connus quand j'étais écolier*
*Et tu m'es comme un toit ou comme un paysage*
*Où souvent me ramène un chemin familier.*

*Tu me parles sans bruit comme sans équivoque,*
*Tu satisfais mon cœur, mes sens et ma raison,*
*Parce que simplement ton pur langage évoque*
*La terre, mon jardin, et le ciel, ma maison.*

*Tu m'entraînes sans peine à suivre le sillage*
*Des vaisseaux de haut bord fendant l'écume et l'air*
*Et l'esprit obsédé d'un rêve de voyage*
*Je me noie à loisir dans tes bleus d'outremer.*

*Je suis vaisseau moi-même et les voiles ouvertes,*
*Quand je prends le vieux livre où ton ivresse dort,*
*Je les sens se gonfler au vent des découvertes*
*Sous le commandement d'un brun conquistador.*

*Je laisse agir sur moi tes couleurs éclatantes,*
*Mais sous le froid lavis que cernent les contours*

*Je devine les bois, les déserts et les tentes*
*Et les clairs carillons qui sonnent dans les tours.*

*J'entends le muezzin et vois la caravane*
*Sinuer dans le sable au rythme de voilier*
*Qu'impriment au songeur qui dolent se pavane*
*La marche du chameau, le chant du chamelier.*

*Et j'oppose au parfum des bâtons qu'on allume*
*Dans les temples chargés de monstres à trident*
*L'activité de forge et le fracas d'enclume*
*Des villes d'Amérique et des ports d'occident.*

III

*Mappemonde, jamais tu n'es à court d'histoires*
*Et pour me raconter la perte des trois-mâts*
*Qui sombrèrent par mille au droit des promontoires*
*Tu disposes des temps, des ciels et des climats.*

*Tu fais siffler les trains et les transatlantiques*
*Comme pour dissiper dans les soirs fabuleux*
*Les fantômes épars des trirèmes antiques*
*Qui hantent l'horizon des océans houleux.*

*Tu me dis : « Embarquons! En avant! Pas d'escale! »*
*Fouettant selon ton gré mon désir vagabond*
*Tu me conduis du pont aux antres de la cale*
*Où jurent les marins dans la soute au charbon.*

*Tu me montres la mine où le grisou crépite,*
*Le cabanon sordide où le fou hurle en vain,*
*Le bagne où le forçat en lavant sa pépite*
*Maudit plus que ses fers la fièvre qui le vainc.*

*Ailleurs je baisserai la tête sous les balles.*
*Plus loin j'aborderai tel rivage inconnu*
*Où danseront pour moi des tribus cannibales :*
*Des nègres m'attendront avec un enfant nu.*

*Mais quand je rejoindrai la courbe de nos plages,*
*Ce que je trouverai près des calmes ruisseaux*
*Où mirent leurs clochers et leurs toits les villages*
*Parmi de frais bouquets d'arbres et d'arbrisseaux,*

*Ce seront des amants, sombre amour, que tu railles,*
*Serrant dans leur poitrine un bonheur interdit,*
*Et des mères pleurant l'enfant de leurs entrailles*
*Dont le corps au tombeau sans elles descendit.*

*Car partout j'aurai vu souffrir, mourir et naître*
*Dans la même prison la même humanité*
*Qui se penche en criant à la même fenêtre*
*Vers l'au-delà de joie et son éternité.*

IV

*Or dans son abandon et sa désespérance,*
*Céleste mappemonde, ô carte de la nuit,*
*L'homme a le chaste azur de ton indifférence*
*Pour bercer sa misère et tromper son ennui.*

*N'est-ce pas toi vraiment que sa douleur appelle*
*Lorsqu'il dédie aux dieux qu'ont sculptés ses tourments,*
*Pagode ou Kaaba, cathédrale ou chapelle,*
*Sur tous les continents ses plus beaux monuments?*

*Bien que ton équateur et que tes hémisphères*
*S'adaptent strictement à ceux où nous rampons,*
*Toi tu n'ornes jamais les cabinets d'affaires :*
*Le peuple de tes eaux échappe à nos harpons.*

*Il n'est pas de canons pointés sur les planètes*
*Et les états-majors ne te consultent point.*
*Seuls dans les paquebots sur les hautes dunettes*
*Les officiers de quart grâce à toi font le point.*

*Que ne puis-je comme eux mesurer l'amplitude*
*Au sextant de mon cœur de nos orgueils brisés*

*Et trouver le secret de notre solitude*
*Dans le docte examen des astres irisés!*

*Ton immensité vierge où mon esprit bourlingue,*
*Dis, quel avion géant pourra la parcourir,*
*Que j'aille m'installer dans sa vaste carlingue*
*Et seul parmi tes feux tout comprendre ou mourir!*

*Est-ce toi qui détiens la clé de l'aventure?*
*Sais-tu dans la splendeur de ta sérénité*
*Le rythme qui préside aux lois de la nature?*
*Est-ce toi la matrice? Est-ce toi l'unité?*

*Qu'importe? Je me baigne en tes eaux sidérales.*
*C'est là qu'est mon refuge et c'est là qu'est mon nid.*
*J'y cache ma terreur des sanglots et des râles.*
*J'y étanche ma soif de rêve et d'infini.*

PAUL JAMATI.

## UN GRAND HISTORIEN DE L'ART AU MOYEN AGE

# ÉMILE MALE

—

Depuis la venue des temps modernes, le moyen âge a passé pour une époque de ténèbres. C'est qu'on ne le connaissait pas. On avait peine à se représenter son état social caractérisé par le morcellement de la souveraineté et de la propriété privée. On ignorait sa langue, sa littérature, sa philosophie, ses arts. En particulier, on n'avait pas pénétré les secrets de son architecture, aussi rationnelle qu'originale, et on considérait les cathédrales gothiques comme une survivance des temps barbares. C'était l'opinion courante des plus brillants esprits du XVIIe et du XVIIIe siècle, d'un Racine, d'un Fénelon.

Avec le XIXe siècle, le point de vue a changé, grâce à Chateaubriand et au romantisme. Il s'est si complètement transformé que M. Edouard Herriot, présidant naguère à la réouverture de la cathédrale de Reims restaurée, a pu dire qu'un peuple prouve son intelligence et sa force en s'attachant à préserver les souvenirs que les âges antérieurs lui ont légués; que le temps n'est plus où la négation du passé pouvait apparaître à des jugements sommaires comme la condition du progrès. Un Michelet, un Victor Hugo nous ont montré notre devoir envers ces monuments où l'autrefois se reflète.

Puis, en homme de haute culture, il a fait un magnifique éloge de l'art du XIIIe siècle, à la fois savant et hardi, où tout se concerte, s'accorde et s'équilibre avec une science et un instinct des proportions qui représentent les meilleures traditions de notre race. Il a trouvé les expressions les plus heureuses pour louer dans la cathé-

drale de Reims les dessins des nefs, du transept et du chœur, le style des portes et des tours, le tracé des fenêtres et des arcades, la magnifique simplicité du chevet, la splendeur des façades et de la rose à douze pétales, de cette rose de France où l'art ogival s'épanouit. Il a admiré l'éclat somptueux des verrières et la richesse de la décoration des chapiteaux recouverts de feuillages, où la vigne unit ses pampres aux feuilles lobées du chêne, aux bouquets ronds du lierre. Avec ses images de saints, de prophètes, avec les scènes empruntées à la tradition qui garnissent ses voussures et ses frontons, la cathédrale de Reims est devenue au début du XIVᵉ siècle comme un immense livre vivant.

Cette éclatante réhabilitation du moyen âge a été l'œuvre des historiens du XIXᵉ siècle et des admirables érudits de l'Ecole des Chartes. Elle est due aux recherches de Guérard, de Littré, de Léopold Delisle, de Jules Quicherat, de Viollet Le Duc, de Gaston Paris que continuent sous nos yeux des maîtres comme Camille Jullian, Joseph Bédier et Emile Mâle.

Dans cet immense champ d'études, Emile Mâle a choisi le domaine de l'histoire de l'art et spécialement de l'iconographie, c'est-à-dire de la science des monuments figurés. « L'introduction naturelle à l'étude de l'art du moyen âge, a-t-il dit, est une revue méthodique des sujets où cet art se complaît. Cette entreprise, qui est la nôtre, est vaste, car le meilleur de la pensée d'alors a revêtu une forme plastique. Tout ce que les théologiens, les encyclopédistes, les interprètes de la Bible ont dit d'essentiel a été exprimé par la peinture sur verre ou par la sculpture. Nous essaierons de montrer comment les artistes ont traduit la pensée des docteurs et nous nous efforcerons de tracer un tableau complet du riche enseignement que la cathédrale donnait à tous. »

Emile Mâle a accompli son œuvre avec une maîtrise reconnue unanimement. L'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres avait rendu hommage à l'érudit en le choisissant comme un de ses membres. L'Académie française vient de reconnaître les mérites de l'écrivain en l'appelant, le 30 juin 1927, au fauteuil laissé vacant par Jean Richepin.

Nous voudrions, dans les pages qui vont suivre, donner une idée de sa personne, de son œuvre et de son talent.

## L'HOMME

Emile Mâle n'est pas connu du grand public. Il ne fait pas partie du Tout Paris et on ne le voit pas aux réunions mondaines. Il n'écrit pas dans les journaux et on ne lui demande pas d'interviews sur les questions du jour. Mais ses ouvrages sont lus et admirés dans tous les milieux cultivés en Europe et hors d'Europe. Il a suivi le conseil du poète : « Ami, cache ta vie et répands ton esprit. »

Cette vie d'Emile Mâle est facile à résumer : il a voyagé, il a étudié, il a enseigné et il a écrit.

Sa carrière, qui s'est poursuivie tout entière dans l'Université, a été, quoique non dépourvue d'éclat, simple et unie. Son père était ingénieur des mines à Commentry. C'est là qu'il est né en 1862. Il a fait ses études au Lycée de Saint-Etienne et à Louis-le-Grand. Il a été élève à l'Ecole Normale Supérieure, puis professeur de l'enseignement secondaire à Saint-Etienne, à Toulouse et à Paris. Reçu docteur en Sorbonne en 1908 avec sa fameuse thèse sur *L'Art religieux en France au moyen âge*, il a été nommé maître de conférences, puis professeur d'Histoire de l'Art au moyen âge à la Faculté des Lettres de Paris. Après y avoir brillamment enseigné pendant près de vingt ans, il a succédé à Mgr Duchesne comme Directeur de l'Ecole Française de Rome.

Il réside maintenant au second étage du Palais Farnèse. « De là, dit-il, la vue est une des plus belles de Rome.

On aperçoit le Janicule à la sombre verdure et le lointain Monte Mario d'où les pèlerins qui venaient du Nord voyaient la Ville Sainte leur apparaître pour la première fois. Le dôme de Saint-Pierre dessine dans le ciel sa courbe parfaite et change de couleur, comme les montagnes, avec les heures du jour, blanc comme la perle au soleil du matin, violet comme la pourpre au crépuscule. A l'intérieur, le vaste salon se couronne d'un plafond de bois sculpté, aux armes des Farnèse, qui est un des plus magnifiques de Rome. La loggia de Giacomo della Porta, qui ouvre du côté du Tibre ses trois arcades géantes, a la majesté d'une loge de bénédiction pontificale. Les salles lumineuses de la bibliothèque, avec ses soixante mille volumes, reliés en blanc à la manière romaine, enchantent le visiteur qui passe et enveloppent de recueillement le savant qui travaille. »

A Paris, il habitait sur la montagne Sainte-Geneviève, dans la paisible rue de Navarre, au milieu des souvenirs qu'évoquent les vestiges du premier cimetière chrétien de Lutèce, les débris du mur de Philippe-Auguste, les vieilles églises, les restes vénérables des collèges et des couvents.

Un de ses amis, qui se cache sous le pseudonyme de Fidus, nous l'a représenté dans son logis parisien : « Autour de lui, très peu de livres et même peu d'objets d'art; rien qui sente le bric-à-brac de l'antiquaire; quelques bibelots charmants, de vieux fauteuils délicats, une tapisserie romanesque, un échiquier à pièces d'ivoire curieusement sculptées, un bas-relief mutilé du temps de saint Louis, aux draperies d'une chasteté toute grecque, témoignent seuls des goûts de l'artiste. » « Je le revois, la taille élancée, maigre, alerte, le pas rapide, la tête osseuse et colorée. C'est à peine s'il a neigé sur le front et sur la grande moustache gauloise. L'accueil est cordial, ouvert, avec cependant une nuance de cérémonie. Les jambes croisées dans son fauteuil, les bras accoudés, les mains jointes par l'extrémité des doigts, le binocle sur le

nez, il parle d'une voix harmonieuse et bien timbrée. » Sa causerie vole de sujet en sujet. C'est un animateur. « Je ne crois pas l'avoir jamais vu que je n'aie renouvelé ma provision d'enthousiasme. Que de chefs-d'œuvre, que de paysages, évoqués en causant entre les murs de ce cabinet! On croirait, à l'entendre, vivre encore dans un monde où la terre était plus proche du ciel et le ciel traversé d'églises apportées par les anges. »

Comment Emile Mâle a-t-il pris conscience de sa vocation d'historien de l'art? Il faut savoir que, tout jeune, il avait résolu d'être peintre. Il a assez longtemps manié les pinceaux. Si, maintenant, il a fermé sa boîte de couleurs, il fait toujours des croquis. C'est sa manière de prendre des notes. A l'Ecole Normale, il était attiré par les œuvres de l'art hellénique. Au cours de ses excursions, il se complaisait à voir le génie artistique de la France, « le plus exquis, a-t-il écrit, que le monde ait connu depuis que la Grèce est morte », éclater dans les dentelles d'une flèche, dans les flammes d'une rosace, dans les proportions d'une maison, dans la magnificence d'un toit, dans la courbe d'un balcon. De retour à Saint-Etienne, après chacun de ses voyages, il rêvait. « A la bibliothèque de la ville, nous dit Fidus, il trouva par bonheur les *Dictionnaires* de Viollet Le Duc, les ouvrages de Didron, ses *Annales*, ses *Mélanges*. Les écrits de ces hommes savants et enthousiastes le ravirent : ces maîtres furent ses premiers guides. Il s'enfermait dans leurs livres comme le chevalier de la Manche, claquemuré dans sa librairie, chevauchait avec les Roland et les Amadis. » Voilà comment Emile Mâle, doué par la nature d'un tempérament d'artiste, est devenu historien de l'art.

Il a voyagé, — et il va nous dire lui-même dans quel esprit : « J'ai souvent envié, a-t-il écrit, nos anciens compagnons du tour de France, nos ouvriers voyageurs d'autrefois, qui gravèrent leurs noms sur le pont du Gard et sur la vis de Saint-Gilles. Ils s'appelaient les « com-

pagnons du devoir ». Le bâton à la main, une fleur à la bouche, jeunes, sans souci du lendemain, ils s'en allaient de ville en ville. Une couronne de feuilles vertes suspendue au-dessus d'une porte par les rubans du compagnonnage leur faisait reconnaître leur auberge. Le gîte était misérable, certes, mais la ville tout entière était à eux. Que de choses ils apprenaient dans ses rues, sur ses places! La patrie qui, jusque-là, n'avait été pour eux qu'un clocher de village, une prairie, un vieil arbre penché sur le ruisseau, leur apparaissait avec toute sa majesté. Les cités, les unes après les autres, leur révélaient la beauté du passé, le magnifique travail des siècles. Ils sentaient qu'ils étaient d'une noble race et qu'ils participaient, eux aussi, à cette grande histoire. Ils aimaient la France comme une personne. »

C'est quand il était à l'Ecole Normale que, mettant à profit le produit de quelques leçons, Emile Mâle fit son premier voyage : il alla à Bruges et à Anvers voir chez eux Memling, Van Dyck et Rubens. Puis il visite la France dans tous les sens; nous verrons plus loin l'impression que lui fit notre Midi. Il alla en Italie et, deux fois par an, pendant trois ans, il retourna dans cette terre classique. Il parcourut les autres pays d'Europe; et l'Espagne, en particulier, lui inspira un vif intérêt. En 1909, il visita la Grèce et l'Orient. Il vit Athènes, Jérusalem, Damas, le Caire et les monastères coptes d'El-Baouït. Il recueillit dans ce voyage de précieuses indications sur les origines orientales de l'art chrétien. Enfin, en 1923, il a visité le Maroc. « En parcourant ce pays de songe, où il semble qu'un nécromant fasse revivre pour vous la civilisation de Grenade, au temps de Boabdil, j'admirais, dit-il, des monuments incomparables. C'étaient les minarets almohades, grandioses comme la puissance de ces sultans dont l'empire s'étendait de Tunis aux portes de Tolède; la koutoubia de Marrakech dominée par trois boules d'or, couronnée de faïences bleues, serties dans la pierre

comme des saphirs, la tour Hassane de Rabat, tour vermeille, qui se détache sur le blanc neigeux d'une ville lointaine. C'étaient les tombeaux des Saadiens, gracieux comme l'Alhambra, où toutes les voluptés de la vie semblent accompagner les sultans dans la mort. C'étaient les Médersas de Fez, si belles qu'elles font apparaître la méditation et l'étude comme la suprême poésie. C'étaient les portes des villes, les plus magnifiques peut-être qu'on ait jamais faites, majestueuses comme des portes romaines, mais revêtues de la tenture de fête des arabesques, décor exquis, qui est le salut aux voyageurs, le présent d'hospitalité au frère de l'Islam. »

Notre auteur a rapporté du Maroc des vues neuves sur les influences arabes dans l'art roman.

Emile Mâle a étudié. — Il a tout d'abord examiné sur place les monuments eux-mêmes : « J'ai parcouru nos provinces, dit-il. Ce sont là les joies profondes de l'historien de l'art. Partout, dans les villes, dans les villages, la vieille France m'accueillait avec ce qu'elle avait de meilleur. Souvent je songeai à la belle inscription de la porte de Sienne : *Cor magis tibi Sena pandit* — Sienne t'ouvre son cœur plus grand que ses portes. — Ce salut au voyageur pourrait être écrit au front de toutes nos vieilles églises. Là nous attendent tant d'œuvres, tant de pensées antiques qui veulent encore nous émouvoir! Car c'est à leur place qu'il faut voir les œuvres du moyen âge et non dans les musées. Nos musées nous offrent mille documents précieux, mais ils ne donnent pas l'élan. Il faut que l'œuvre d'art soit associée aux horizons d'une province, à ses bois, à ses eaux, à l'odeur de ses fougères et de ses prés. Il faut aller la chercher très loin, en suivant la grande route, et, quand on l'a vue, il faut au retour la couver pendant des heures. Elle met ainsi en mouvement toutes nos puissances intérieures : c'est à ce prix qu'elle nous révèle quelques-uns de ses secrets. »

Il a fait une étude particulière des vitraux et des ma-

nuscrits à miniatures. Il a patiemment exploré les collections publiques et privées. « Nos bibliothèques de Paris, mais surtout notre Cabinet des Manuscrits et notre Cabinet des Estampes sont, dit-il, d'une richesse presque inépuisable. Je ne dirai pas que j'ai tout vu : une pareille prétention ferait sourire ceux qui savent; j'ai pu cependant, en plusieurs années de recherches quotidiennes, connaître l'essentiel. »

Enfin ce qu'il n'a pu voir sur place, il l'a trouvé dans la belle collection de photographies d'« objets mobiliers » réunie rue de Valois. Grâce à un ingénieux système de classement de ses notes, croquis et cartes postales, il lui a été possible de faire pour chaque type iconographique, pour chaque scène de l'Ancien ou du Nouveau Testament, toutes les comparaisons et tous les recoupements nécessaires. Il a pu ainsi en établir les variations selon les lieux et l'évolution au cours du temps.

Emile Mâle a enseigné. — Ses leçons de la Sorbonne ont continué les belles traditions de cet illustre établissement et aucun de ceux qui ont eu la bonne fortune de les entendre n'en perdra le souvenir. Il a traité de l'iconographie, mais aussi de sujets plus vastes. Je me souviens, par exemple, des cours qu'il a donnés sur les sources orientales de l'art au moyen âge, sur les origines de la peinture, sur les grandes cathédrales, sur les monuments de l'art militaire au moyen âge. Accompagnées d'admirables projections, en nombre restreint, parfaitement choisies, et faisant corps avec l'enseignement du maître, ces leçons étaient des modèles du genre. On y trouvait réunis et la bonne mesure d'un savoir d'excellent aloi, et la composition claire et harmonieuse, et la simplicité aisée de la présentation, et l'attrait d'une parole persuasive, faite pour apporter la conviction et éveiller la sympathie.

Emile Mâle enfin a écrit. — Son œuvre principale est une histoire de l'art religieux au moyen âge, véri-

table monument qu'il a mis trente ans à édifier. Il comprend trois volumes. En 1898, il donnait le premier : *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*. Dix ans plus tard, c'était *L'Art religieux de la fin du moyen âge*. Enfin, en 1924, remontant aux origines, la portion la plus obscure du sujet, il publiait *L'Art religieux du XII^e siècle en France*.

Parmi ses autres ouvrages, d'importance moindre, nous citerons *L'Art allemand et l'Art français du moyen âge*, paru pendant la guerre (1917), et la partie de *l'Histoire de l'Art* d'André Michel consacrée au vitrail.

L'ŒUVRE

Lorsqu'on a devant soi les trois volumes de *L'Art religieux au moyen âge*, qu'on en feuillette les pages, qu'on en parcourt les riches illustrations, on est saisi à la pensée de tout ce qu'ils représentent de recherches, de voyages, de travail, de méditations. Quand on se propose de les analyser, on se sent découragé devant une telle abondance de richesses. Entre tant de faits, tant d'idées, tant de belles pages, on ne sait vraiment comment choisir.

Pour mettre dans notre exposé un peu de clarté, disons tout d'abord que le volume qui forme le centre de l'œuvre est consacré au XIII^e siècle, époque où l'art médiéval a atteint sa plénitude et sa perfection. Un autre nous explique d'où vient cet art, et le troisième ce qu'il est devenu depuis le commencement du XIV^e siècle jusqu'à la fin du Concile de Trente (1563). Rappelons en second lieu qu'une pensée unique sert de fil conducteur à travers cet immense labyrinthe, c'est que le moyen âge a conçu l'art comme un enseignement : « Tout ce qu'il était utile à l'homme de connaître, l'histoire du monde depuis la création, les dogmes de la religion, les exemples des saints, la hiérarchie des vertus, la variété des sciences,

des arts et des métiers, lui était enseigné par les vitraux de l'église ou par les statues du porche. La cathédrale eût mérité d'être appelée de ce nom touchant qui fut donné par les imprimeurs du XV^e siècle à un de leurs premiers livres : « La Bible des pauvres. » En d'autres termes, la décoration figurée des cathédrales constituait une véritable encyclopédie. »

Au XIII^e siècle, c'est au *Speculum majus* ou *Miroir universel* de Vincent de Beauvais, le Larousse du temps, que sont empruntées les mille figures qui décorent nos églises. Elles se rangent comme d'elles-mêmes dans les quatre divisions de cet ouvrage où l'auteur a enfermé le monde : *Miroir de la Nature, Miroir de la Science, Miroir Moral, Miroir historique.*

Le *Miroir de la Nature* est conçu avec une majestueuse simplicité. Il est le commentaire des sept journées de la création. Les êtres y sont étudiés dans l'ordre même de leur apparition. Il est sculpté, en abrégé, à la façade de la plupart de nos cathédrales. Il nous permet de comprendre l'idée que le moyen âge se faisait de la nature. Pour les théologiens, elle était un symbole et les êtres vivants exprimaient des pensées de Dieu. Mais les sculpteurs s'affranchirent souvent de ce symbolisme et en purs artistes représentèrent au naturel les animaux et les végétaux dont ils peuplèrent l'église. Pour montrer que la beauté est partout, ils mirent souvent à la place d'honneur les plantes les plus humbles, celles qu'on foule aux pieds : le trèfle, le plantain, la chélidoine.

Le *Miroir de la Science* glorifie à la fois le travail et la pensée. La cathédrale, comme Vincent de Beauvais, célèbre la science, et elle fait comme lui une place au labeur quotidien. On y voit le paysan du moyen âge, pareil à celui d'Homère, faucher, moissonner, danser dans la cuve, lancer le grain dans le sillon, engraisser ses porcs sous les chênes, quand les grands vents d'automne commencent à souffler. Sur chacune de ces scènes

plane le symbole mystérieusement antique d'une constellation, un des signes du zodiaque, qui met au-dessus de la terre le ciel étoilé. Il semble que l'on respire tout le parfum de la vieille France. Mais voici, plus haut, sept figures de femmes qui ressemblent à sept muses; ces reines majestueuses vivent dans le monde auguste des idées. Elles personnifient les trois sciences du *trivium* : grammaire, rhétorique, dialectique, et les quatre sciences du *quadrivium* : arithmétique, géométrie, astronomie, musique. Parfois la Philosophie, le sceptre à la main, le front dans la nuée, les accompagne. Ces huit figures résument tout le savoir humain. Ainsi l'Eglise glorifie la science, mais elle ne dédaigne aucune forme du travail, même la plus humble. Science et travail ont à ses yeux le même caractère de sainteté, car, comme le dit Vincent de Beauvais, par le travail et par la science l'homme commence l'œuvre de sa rédemption.

Ces représentations du travail, qui suivent l'ordre du calendrier, sont, dit notre auteur : « simples, graves, tout près de l'humanité. Il n'y a rien là des grâces un peu fades des fresques antiques. Nul amour vendangeur, nul génie ailé qui moissonne; ce ne sont pas non plus les charmantes déesses florentines de Botticelli qui dansent à la fête de la Primavera. C'est l'homme tout seul, luttant avec la nature; et l'œuvre est si pleine de vie qu'elle a gardé, après cinq siècles, toute sa puissance d'émouvoir. »

Mais la vertu est bien au-dessus de la science et du travail : c'est ce que nous enseigne le *Miroir Moral*, et c'est ce que proclame la cathédrale par ses figures de vertus. L'artiste les représente au repos; il nous apprend par là que leur présence dans l'âme y fait régner la paix. Les vices, au contraire, qui s'opposent à chacune des vertus, nous sont montrés en action, et des scènes d'excès et de violence expriment le désordre qu'ils apportent avec eux.

Après nous avoir montré l'homme abstrait, l'église nous fait voir, comme Vincent de Beauvais, le genre humain en marche : c'est le *Miroir Historique*. Elle nous raconte l'histoire de l'humanité en commençant par l'Ancien Testament; puis, viennent les Evangiles. La vie du Christ est le point culminant. Les artistes représentent surtout les scènes de l'enfance et de la Passion, qui correspondent aux grands moments de l'année liturgique : les fêtes de Noël et de Pâques.

A partir du Christ, l'histoire du monde, c'est l'histoire des saints. Ce sont les petites gens réunis en confréries, les maçons, les tailleurs de pierre, les mariniers, les cordonniers, qui ont donné à nos églises la plupart des vitraux consacrés aux saints : aussi la légende populaire y tient-elle autant de place que l'histoire. Dans cette assemblée des saints, la Vierge est au premier rang. Le XII^e^ siècle avait déjà sculpté d'elle une image majestueuse; le XIII^e^ siècle y mit la beauté, la mansuétude, une rayonnante pureté. Le couronnement de la Vierge, qui décore nos cathédrales, lui assigne une place à part parmi les créatures.

Ainsi se déroule l'histoire idéale de l'humanité. Puis, quand les temps sont révolus, la trompette retentit et le Christ apparaît pour juger les hommes. Il n'est pas de cathédrale qui ne nous montre le Jugement dernier. C'est le dernier acte du grand drame de l'histoire; le cycle est désormais clos : sortie de Dieu, l'humanité y retourne et se repose dans son sein.

Telle est la marche de l'histoire humaine. « Jamais, conclut notre auteur, l'art n'a exprimé avec autant de magnificence la pensée d'un temps. Le XIII^e^ siècle est celui de la certitude : c'est pourquoi l'art, qui ressemble toujours au fond de nos âmes, n'y est que sérénité. Tous les sentiments violents en sont écartés; ce qu'on lit sur la face des statues, ce n'est ni la souffrance, ni l'angoisse, ni le tourment de l'infini, mais la paix profonde, la force au

repos, l'amour silencieux. Etendus sur leurs tombeaux, les morts sont représentés avec le charme de la jeunesse, et, au lieu de fermer les yeux, ils les ouvrent à une lumière que nous ne voyons pas encore. »

Ces enseignements de la décoration des églises, réglés par le clergé, se retrouvent dans toutes, mais d'une manière plus ou moins complète. Ici, tel sujet est plus développé, ailleurs il est abrégé. Chacune d'elles a sa physionomie. La cathédrale de Chartres est la plus encyclopédique. Elle est la pensée même du moyen âge devenue visible. Il n'y manque rien d'essentiel. Ses dix mille personnages peints ou sculptés font un ensemble unique en Europe. Amiens est une cathédrale messianique. Les prophètes de sa façade, jetés en avant des contreforts comme des sentinelles, observent l'avenir. La cathédrale de Laon est érudite : elle met au premier rang les arts libéraux et les docteurs. Notre-Dame de Paris est l'église de la Vierge. Bourges célèbre les vertus des saints. Ses vitraux illustrent la *Légende dorée*; la vie et la mort des apôtres, des confesseurs et des martyrs forment une couronne éblouissante autour de l'autel. Reims est la cathédrale du sacre, la cathédrale nationale.

Si nous voulons savoir quelle était l'impression commune que produisaient sur les fidèles toutes ces églises ogivales, alors dans leur nouveauté, « pénétrons-y, dit Emile Mâle. La sublimité des grandes lignes verticales agit d'abord sur l'âme. Il est impossible d'entrer dans la grande nef d'Amiens sans se sentir purifié. L'église, par sa seule beauté, agit comme un sacrement. Nous y retrouvons l'image du monde. Comme la plaine, comme la forêt, elle a son atmosphère, son parfum, sa lumière, son clair-obscur, ses ombres. Sa grande rose, derrière laquelle le soleil se couche, semble être, aux heures du soir, le soleil lui-même prêt à disparaître à la lisière d'une forêt merveilleuse. Mais c'est un monde transfi-

guré. Nous en goûtons la paix profonde; le bruit de la vie se brise aux murs du sanctuaire et devient une rumeur lointaine : voilà bien l'arche indestructible, contre laquelle les vents ne prévaudront pas. Nul lieu au monde n'a empli les hommes d'un sentiment de sécurité plus profond. » La cathédrale fut pour nos aïeux la révélation totale. Parole, musique, chant grégorien avec ses viriles harmonies remplissant le vaste édifice, voix puissante des cloches inondant les cœurs d'allégresse, de deuil, de joie triomphale, drame vivant des *Mystères*, drame immobile des statues, tous les arts s'y combinaient. L'homme, enfermé au cours de sa vie quotidienne dans la classe ou le métier, émietté par le travail de chaque jour, y reprenait le sentiment de l'unité de sa nature, de l'égalité devant Dieu des chrétiens de toutes les conditions; il y retrouvait l'équilibre et l'harmonie. Voilà ce que sentait l'homme du moyen âge au beau jour de Noël ou de Pâques, quand les épaules se touchaient, quand la cité tout entière emplissait l'immense nef.

Demandons-nous maintenant d'où venait cet art? Emile Mâle nous apprend qu'au début de ses études il aurait été en peine de le dire : « On croyait alors que l'art chrétien était né à Rome. Mais, peu à peu, la connaissance plus approfondie de l'art byzantin, l'étude des plus anciens manuscrits illustrés, l'analyse des ivoires des premiers siècles, l'exploration de l'Egypte chrétienne, la découverte des fresques de la Cappadoce firent comprendre que l'art chrétien ne devait rien au génie romain, mais qu'il était la double création du génie grec et de l'imagination syrienne. Née en Orient, l'iconographie chrétienne nous est arrivée toute faite. Ce ne sont pas nos artistes qui, méditant sur le texte sacré, ont conçu les scènes de l'évangile : ils les ont reçues d'un monde lointain. L'historien de l'art qui s'enfermerait dans la France du XII[e] siècle se condamnerait à ne rien comprendre aux œuvres qu'il voudrait expliquer. Il doit cher-

cher en Egypte, en Syrie, en Cappadoce, les modèles dont il n'a souvent dans nos églises que la copie. »

Le XII^e siècle a créé l'architecture gothique. Dès ses premières années, les croisées d'ogive apparaissent dans les églises de l'Ile-de-France. En 1140 s'élèvera le plus ancien des grands monuments gothiques, construits suivant ce principe, l'église de Saint-Denis. Aussitôt s'ouvre l'ère des cathédrales : de 1140 aux premières années du XIII^e siècle s'élèvent successivement Sens, Noyon, Senlis, Laon, Notre-Dame de Paris, Chartres.

C'est aussi le début du XII^e siècle qui a vu la résurrection de la sculpture, dans la France méridionale, à Moissac et à la Daurade de Toulouse, qui étaient deux prieurés de l'ordre de Cluny. Ce sont des moines français qui ont recommencé l'œuvre de la Grèce.

Les sujets iconographiques apportés d'Orient ont été retouchés et enrichis chez nous au XII^e siècle par l'influence personnelle de Suger, par celle de la liturgie et du drame liturgique, par celle des ordres religieux et des pèlerinages, enfin par le talent de nos artistes. Ils ont, en outre, été combinés entre eux et coordonnés. A la fin du XII^e siècle, tout était prêt pour l'épanouissement du XIII^e.

Il nous reste en dernier lieu à nous demander quelles ont été les destinées de l'art chrétien après le XIII^e siècle. Dans ce siècle, il était plein de sérénité et il s'adressait à l'intelligence. Au XIV^e et au XV^e siècle, il parla surtout à la sensibilité. Il se pénétra de pathétique et de tendresse. Il conserva l'iconographie traditionnelle, mais en donnant aux sujets anciens une expression plus émue et il introduisit des sujets nouveaux, tels que le Christ de Pitié, le Pressoir mystique, la Passion de la Vierge, la Madone des Sept-Douleurs. Les scènes de la Passion du Christ prirent une terrible, parfois une épouvantable précision. Changeant son inspiration, l'art changea aussi ses moyens d'expression. Il devint réaliste, non par abais

sement de son idéal, mais pour parler plus fortement et plus directement aux cœurs.

Cette vague de sensibilité venait d'Orient. Elle atteignit d'abord l'Italie où, dès la fin du XIIe siècle, on discerne dans la peinture, chez Cimabué, Giotto et les maîtres de l'école de Sienne, quelque chose de tendre et de douloureux qui est nouveau et qui surprend.

Ce pathétique oriental trouva dans saint François d'Assise un écho profond. Poète merveilleux, il découvrit que l'essence de toutes les créatures est l'amour. Il semblait qu'avant lui les Italiens n'eussent jamais regardé le monde, jamais lu l'Evangile. Saint François d'Assise, lui, semble toujours le lire pour la première fois, et il souffre si profondément des douleurs de la Passion qu'il en porte les stigmates.

On peut dire que saint François d'Assise a réellement transformé le tempérament chrétien, car, après lui, ses innombrables disciples, les Franciscains, firent triompher la sensibilité dans le monde. Un Franciscain inconnu, le Pseudo-Bonaventure, composa les fameuses *Méditations sur la vie de Jésus-Christ,* où il décrit d'une manière aussi plastique qu'émue les scènes de la vie du Sauveur. Aucun livre, sauf l'Evangile, n'eut une influence plus forte sur l'art italien d'abord, puis sur l'art français.

Les *Méditations* entrèrent profondément dans l'imagination populaire, car le théâtre s'en empara. Dans les *Mystères,* il n'est guère de scène de l'Evangile où on ne reconnaisse un épisode, un détail, une attitude, un décor emprunté aux *Méditations.* Le théâtre contribua ainsi, pour sa part, à fixer ces scènes nouvelles dans la mémoire des artistes; il leur donna une sorte de caractère canonique. Ainsi la sensibilité fransciscaine anima à la fois la poésie et l'art.

La douleur a été la grande inspiratrice de cet âge. Le chrétien du XVe siècle, voyant son Dieu défaillant, couvert

d'une sueur sanglante, se disait : « Il a été comme l'un de nous. »

Après le Concile de Trente, qui réforma la discipline de l'Eglise catholique, tout ce mouvement s'arrêta. La tradition du moyen âge fut tuée chez nous par l'art de la Renaissance. « Le moyen âge finissant avait exprimé tous les côtés humbles de l'âme : souffrance, tristesse, résignation, acceptation de la volonté divine. Les saints, la Vierge, le Christ lui-même, souvent chétifs, apparentés au pauvre peuple du XV^e^ siècle, n'ont pas d'autre rayonnement que celui qui vient de l'âme. Cet art est d'une humilité profonde; le véritable esprit du christianisme est en lui. Tout différent est l'art de la Renaissance. Son principe caché est l'orgueil : l'homme désormais se suffit à lui-même et aspire à être un dieu. La plus haute expression de l'art, c'est le corps humain sans voile; l'idée d'une chute, d'une déchéance de l'être humain, qui détourna si lontemps les artistes du nu, ne se présente même plus à leur esprit. Faire de l'homme un héros rayonnant de force et de beauté, échappant aux fatalités de la race pour s'élever jusqu'au type, ignorant la douleur, la compassion, la résignation, tous les sentiments qui diminuent : voilà bien (avec toutes sortes de nuances), en Italie, puis en France, l'idéal du XVI^e^ siècle. »

Nous venons d'analyser aussi fidèlement que nous l'avons pu, et en nous servant le plus souvent de ses propres paroles, le grand ouvrage d'Emile Mâle. Nous aurions voulu insister sur divers points, tels que l'influence exercée sur l'art du moyen âge par les ordres monastiques, le théâtre, les routes de pèlerinages, mais ces développements nous entraîneraient trop loin. Ce que nous avons dit suffit pour marquer l'importance majeure de ce travail, son ampleur et sa variété. Qu'on se reporte au chapitre du *Génie du Christianisme* où Chateaubriand traite des beaux-arts, qu'on compare, et on appréciera le progrès accompli dans cet ordre d'études depuis le

début du XIXe siècle. Vue dans cette perspective, *l'Histoire de l'Art au moyen âge* apparaît comme une des œuvres maîtresses de notre temps.

## LE TALENT

Emile Mâle est un de nos meilleurs écrivains. Chez lui le fond est très riche, la composition claire et ordonnée, mais sans rigueur didactique; peut-être pourrait-on lui reprocher quelquefois d'être un peu flottante. Le style est limpide et semé de magnifiques images. Il fait penser à ces étoffes d'Ionie dont nous parlent les auteurs anciens, qui étaient transparentes, mais où une main habile savait broder des fleurons d'or et des dessins d'un merveilleux coloris.

Emile Mâle n'est pas un impassible. Il a de l'émotion quand il le faut. Mais d'une manière générale on éprouve en le lisant une impression de calme, de lumière, de sérénité heureuse. Ses descriptions, ses peintures baignent dans une atmosphère de Bois sacré des Muses.

C'est sur la note moyenne du mode descriptif qu'il nous parlera des tapisseries de la Chaise-Dieu :

Il faut les voir, dit-il, ces délicates merveilles, suspendues dans le chœur de la grande église nue et un peu farouche de Clément VI. Leurs couleurs pâlies s'harmonisent avec la couleur de la pierre, et avec ces touches légères que le temps et les hivers ont posées sur les voûtes et les piliers. De près, on est séduit par mille gracieux détails : c'est le magnifique manteau du Christ ressuscité qui vole au vent et montre sa doublure semée d'étoiles; c'est la robe de brocart de la Madeleine. Partout s'épanouissent des fleurs : œillets, campanules, muguets. Des oiseaux chantent dans les arbres fleuris, des lapins mettent le nez hors de leur terrier, un paon fait la roue devant le Christ ressuscité. C'est un printemps éternel. Et l'on est si occupé de jouir de toutes ces choses charmantes, qu'on oublie les symboles et qu'on ne songe pas à remarquer que les trois guerriers à la barbe tressée, au casque tartare,

qui présentent dans des flacons ciselés l'eau de Bethléem à David, sont là pour figurer l'adoration des Mages.

Le ton se relève quand Emile Mâle nous montre comment les hommes du XVI[e] siècle, dans leur admiration pour l'Antiquité retrouvée, ont vu, dans ses Sages, des précurseurs du Christianisme.

L'art italien, dit-il, s'emparant de cette grande idée, lui donna une forme magnifique. En face de la *Dispute du Saint-Sacrement*, qui rassemble tous les docteurs de l'Eglise, Raphaël peignit l'*Ecole d'Athènes* où sont réunis tous les philosophes. Il affirmait ainsi, en plein Vatican, que la pensée antique est sainte, que les philosophes sont les ancêtres légitimes des théologiens, que la sagesse et la foi chrétienne ne sont, au fond, qu'une seule et même chose. Œuvre à jamais admirable, la plus large, la plus humaine que la Renaissance ait conçue, et où elle a exprimé sa plus haute pensée. Ici, les deux moitiés de l'humanité sont enfin réconciliées. Une telle œuvre est unique.

Ailleurs, quand le sujet le comporte, nous trouvons la note familière, et même plaisante :

Hospitalier à la beauté antique, le clergé ne le fut pas moins aux caprices de l'imagination populaire, aux saillies de la gaîté gauloise. La bonhomie des chanoines, au moins autant que celle des artisans, éclate dans les stalles qu'on sculptait pour eux et qu'ils approuvaient. Rien ne témoigne mieux en faveur de leur tolérance que ces stalles du XV[e] et du XVI[e] siècle. Il n'y a là aucune place pour les choses du Ciel : c'est la vie de tous les jours. Voici le porteur d'eau qui va à la fontaine et le fabricant de chandelle dans sa boutique; voici le fermier qui revient de la foire un agneau sur ses épaules, le faucheur qui aiguise sa faulx, l'archer qui s'exerce pour le concours de la Saint-Sébastien, le paysan qui dort sur le foin. Voici les contes de la veillée qui font peur aux enfants. Ainsi s'égaie la bonhomie de l'artiste. Ces stalles ressemblent à la conversation des vieilles gens d'autrefois; elles sont émaillées de proverbes, de dictons. Une paysanne offre une corbeille de marguerites à un porc (*margaritas ante porcos*); le diable s'agite dans un bénitier; un renard à moitié écorché sort de la bouche d'un ivrogne; écorcher le renard, c'était, dans la vieille langue, subir les conséquences de son intempérance.

On voit la truie qui file, et le canard qui joue de la clarinette; et, pour que rien ne manque, il y a aussi quelques gauloiseries et même quelques-unes de ces grossièretés qui faisaient rire nos aïeux.

Toutes ces citations suffiraient, croyons-nous, pour donner une idée assez exacte du talent d'Emile Mâle. On nous permettra peut-être cependant d'en présenter un dernier échantillon qui est presque de l'inédit.

Vers 1895, Mâle était professeur à Toulouse. Fidus nous peint admirablement la ville et le milieu : « Toulouse la romaine, aimable capitale, au sein des riches campagnes de l'Aquitaine où l'on croit respirer l'air de la Lombardie, Toulouse avec ses beaux hôtels, ses vieilles tours de brique octogones, son fleuve d'où l'on aperçoit le front brillant des Pyrénées, ses places qui résonnent de l'écho des troubadours et ses rues qui sentent la violette. Des savants, des curieux comme il s'en trouvait encore alors dans les provinces, Cartailhac, Lahondès, formaient une société pleine des agréments de l'esprit. Les classes du lycée se tenaient aux Jacobins. Tous les jours, après déjeuner, on se retrouvait en bande au Café de Paris; Jaurès méditait sa thèse sur Dieu, et discutait de théologie avec Victor Delbos, en citant saint Thomas d'Aquin; à la distribution des prix, il fit un discours mémorable; il récitait par cœur, et suait à grosses gouttes avec des gestes de Pythie, il était déjà orateur. » C'est alors que la Société archéologique du Midi de la France eut l'idée de publier un *Album des Monuments et de l'Art Ancien du Midi de la France*. Elle demanda à Emile Mâle d'en écrire la préface.

Cette étude, intitulée *Le Midi*, n'est aujourd'hui connue que de bien peu de personnes. Nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt d'y rechercher ce que fut le talent d'Emile Mâle dans la fleur de son tout premier printemps.

Dès le début de ce travail, on voit qu'il a subi le charme

de Toulouse : « Les Français du Nord de la Loire qui ne connaissent pas le Midi sont à plaindre, dit-il, car ils aiment la France sans savoir toutes les raisons qu'il y a de l'aimer. Ils ressemblent au troubadour Jaufre Rudel, prince de Blaye, qui était amoureux de la belle princesse de Tripoli sans l'avoir jamais vue. Et pourtant, nous autres Barbares, qui habitons de l'autre côté du plateau central, au fond des vieilles provinces de la Gaule chevelue, nous n'aimons, à vrai dire, que le Midi. Nos lointains ancêtres nous ont transmis cette passion pour les horizons limpides. Quand les Gaulois montaient sur leurs grands chars pour aller à la découverte du monde, où se dirigeaient-ils, sinon vers Rome, vers Delphes et vers Ancyre? »

Il commence par rendre hommage au Midi méditerranéen : « Lorsque nous autres, septentrionaux, nous descendons le Rhône, et que nous voyons pour la première fois la divine Provence, jonchée d'éclats de marbre, il nous semble entrer dans un sanctuaire. La côte de Cannes avec les Iles d'or vaut bien Capri et la côte de Sorrente. » Mais bientôt il s'aperçoit qu'il y a un autre midi, le Midi atlantique, qui commence aux dernières pentes du Cantal et qui va jusqu'aux Pyrénées. Ses yeux s'ouvrent à la beauté du Languedoc et de la Gascogne. Assurément on y entend la cigale moins qu'en Provence; on n'y voit pas sur les coteaux pierreux ces arbres sveltes et fins des fonds de tableaux du Pérugin; on y découvrirait difficilement ces gris verts, ces gris violets, ces gris dorés, qu'on aperçoit du haut du rocher d'Avignon. Mais cette plaine infinie de la Garonne, qui se déroule dans la clarté jusqu'aux montagnes, a quelque chose du *soave austero* de la Lombardie. Les paysages qui ont enchanté la jeunesse de Virgile ressemblaient à ceux-là :

Un figuier aux feuilles sculptées, un cyprès monumental ou quelques grands pins parasols donnent au paysage une noblesse achevée. Ces beaux arbres semblent être là pour abri-

ter des bergers subtils et musiciens ou quelque Décaméron. Des ombres transparentes et colorées, un ciel éclatant, des fermes largement ouvertes, des colombiers revêtus de faïences et pareils à des tours, des clochers de brique qui ne sont qu'un grand mur sonore, percé d'ogives, où vibrent à la fois le son et la lumière, une incroyable splendeur en juin et en juillet, des automnes de pourpre et d'or jusqu'en décembre, des amandiers tout blancs dès février comme dans les iles grecques, enfin, je ne sais quelle magnificence païenne des choses, font de ce Midi pyrénéen une France somptueuse. On comprend pourquoi les barons de Charlemagne, revenant de Saragosse, lorsqu'ils aperçurent soudain, du haut des montagnes, ce beau pays, qu'ils n'avaient pas vu depuis sept ans, se mirent à pleurer.

Mais la beauté de l'art, dans ces provinces du Sud-Ouest ne le cède en rien à la beauté de la nature. Ce vieux sol est tout fleuri de cités illustres ou charmantes, d'églises et de châteaux.

Emile Mâle rend tout d'abord hommage à la cité palladienne : « Toulouse fut au moyen âge une ville merveilleuse. Les pèlerins qui venaient du Nord pour prier près des châsses des apôtres, quand ils apercevaient des hauteurs voisines la ville rouge avec ses flèches et ses innombrables tours, étaient aussi émus que s'ils avaient vu Rome elle-même. On l'appelait « la Sainte » et elle méritait son nom, car on y marchait dans l'ombre des églises. Les petites rues silencieuses, au dur pavé de cailloux, étaient bordées de hauts murs monastiques, comme les ruelles de l'Aventin et du Coelius. Les cloches des couvents y rythmaient la vie. Ce fut vraiment une ville de l'âme. »

Il déplore la destruction d'un si grand nombre de ses monuments : « Que sont devenus tant de clochers, tant de cloîtres, tant de chapelles?... Qu'est devenu le cimetière de Saint-Sernin, où les sarcophages, qui se pressaient pieusement autour du martyr, remontaient aux premiers jours du christianisme? Qu'est devenu le cimetière de la Daurade où se voyait le tombeau de la reine

Pédauque, cette princesse des légendes? Où est la Daurade elle-même, que les Ariens avaient ornée d'une mosaïque d'or comme une basilique de Ravenne? Où sont le château Narbonnais, la forteresse des chevaliers de Saint-Jean, la maison des Templiers, le vieux palais de la commune et les murs de la cité? Où sont les tours qu'élevaient les Roaix, les Villeneuve, les Maurand, ces capitouls aussi fiers que des Colonna ou des Orsini? »

Emile Mâle gémit sur la perte de tous ces édifices, mais il se console en pensant qu'heureusement à Toulouse les beaux monuments sont encore nombreux : « Saint-Sernin qui ressemble à une puissante nef en partance pour un grand voyage et qui, le soir, devient rose comme les très vieilles étoffes qu'on conserve dans les trésors, est une chose unique... Les Jacobins ont une tour de brique rouge si belle qu'on l'a imitée à dix lieues à la ronde. On dirait quelque Tour-Vermeille bâtie par la fantaisie d'un calife. L'église Saint-Etienne a sa large nef. Toutes ces églises à une seule nef, si fréquentes dans le Midi, et dont Saint-Etienne semble avoir été le modèle, sont sans doute moins religieuses que celles du Nord, mais elles sont aussi plus civiques. Elles semblent faire partie de la couronne murale de la cité. Forteresses au dehors, elles ressemblent au dedans à quelque grande salle antique et sont faites pour des réunions d'hommes libres. » L'art civil fut à Toulouse aussi fécond que l'art religieux. Il y a au fond des cours des fenêtres à meneaux sculptés et d'anciens puits où le fer forgé s'épanouit en lis, qui méritent d'être connus. Il y a des maisons de la Renaissance, parmi lesquelles l'hôtel de Bernuy et l'hôtel d'Assezat méritent une place à part; l'un marque les débuts de la jeune Renaissance et l'autre en marque la perfection.

Mais Toulouse n'est pas tout le Midi. Le génie méridional fut infiniment varié. Qu'on songe à Moissac avec son cloître tiède et lumineux, avec son portail où l'on voit le Christ triomphant, pareil à un empereur d'Orient;

qu'on songe à la ville aérienne de Cordes, qui semble sortie d'une gravure d'Albert Dürer, à la formidable cathédrale d'Albi, au château de Bournazel, dans l'Aveyron, avec sa loggia sculptée, à l'église de Conques. « Elle ressemble, si l'on veut, à Saint-Sernin, mais combien néanmoins est imprévue cette haute église livide, bâtie dans le désert, parmi les châtaigniers, au bord des torrents ! »

Et puis il y a les Pyrénées; si l'on va vers elles, on voit l'aspect des monuments se modifier. Les petites églises fortifiées de l'Ariège et les tours féodales ont plus de rudesse :

Des châteaux comme ceux de Lordat et de Miglos, debout au-dessus des vallées profondes, pleines de vapeurs bleues, évoquent un moyen âge qui semble plus lointain et plus redoutable. Qui pourrait exprimer l'étrangeté de ces barons pyrénéens, qui chassaient l'ours, brûlaient les villes, composaient des sirventes et mettaient à leur casque des touffes de genêts? De tous ces châteaux, le plus fier est sans contredit le château de Monségur, si souvent voilé de brouillards. La noble Esclarmonde y soigna longtemps les malades et les vieillards, et il fut le dernier asile des Albigeois.

En terminant son étude, Emile Mâle parle de la cité de Carcassonne et rappelle qu'elle a été bâtie par des architectes septentrionaux; mais elle n'éveille pas, dit-il, les mêmes impressions que les villes fortes du Nord, tant le soleil a mis d'or sur ses pierres. Ne semble-t-il pas qu'en s'exprimant ainsi, il nous parle un peu de lui-même et de son œuvre? L'auteur de ces lignes, né près de la Garonne, aime à penser que le séjour d'Emile Mâle à Toulouse, alors qu'il était en pleine fermentation de jeunesse, a été pour quelque chose dans sa vocation d'historien de l'art et que dans la lumière, qui est une des parures de son style, il y a quelques rayons du soleil du Midi.

### CONCLUSION

Quand on a fréquenté assidûment les œuvres d'un grand écrivain, on éprouve pour lui un sentiment d'ad-

miration et de gratitude. On lui est reconnaissant des bonnes heures passées dans sa compagnie, de l'éveil d'esprit et du profit intellectuel qu'on lui doit. On voudrait être son ami, et la question se pose alors de savoir si moralement il en est digne. Il peut arriver que la réponse soit négative. On reconnaît, par exemple, qu'un Sainte-Beuve, qui occupe un rang si élevé dans l'ordre des choses de l'esprit, se trouve placé beaucoup plus bas dans celui des choses de l'âme, dans ce que Pascal a appelé l'ordre du cœur. Et c'est là une grande déception.

Avec Emile Mâle, nous ne sommes exposés à aucune pénible découverte de ce genre. Chez lui, l'homme vaut l'écrivain; il mérite la même estime et la même sympathie.

Il est délicat d'aller en chercher les preuves dans la vie privée. Fidus, que nous avons toujours plaisir à interroger, nous en apporte une. Il nous apprend que la mère d'Emile Mâle était une personne délicate, d'une vive sensibilité, d'une rare finesse émotive. Elle eut une grande influence sur son fils. Celui-ci, qui la chérissait, se destinait, dans sa jeunesse, à l'Ecole d'Athènes. Mais cette mère adorée était de santé fragile. Une tendre inquiétude retint le jeune homme. Il n'osa s'éloigner, de peur de la quitter. Une chaire était vacante au lycée de Saint-Etienne. Il l'accepta. Voilà, n'est-il pas vrai? un trait charmant, qui n'a pas besoin de commentaire.

Pendant la Grande Guerre, on devine les sentiments qui bouleversèrent son âme, lorsque arrivaient des nouvelles comme le bombardement de la cathédrale de Soissons, la destruction du château de Coucy, l'incendie de la cathédrale de Reims.

En apprenant la destruction du château de Coucy, nous avons, dit-il, reçu un coup au cœur. C'était le plus magnifique donjon de l'Europe que cette haute tour qui s'élevait hautaine, dédaigneuse, toute nue, sans autre ornement qu'une légère guirlande de feuillage à son sommet

comme une couronne de chêne sur le front d'un héros. Des professeurs allemands, dans leurs livres, parlent de Coucy, avouent qu'aucun château du moyen âge ne peut lui être comparé. Coucy était donc condamné à l'avance. Le jour où ils devinrent les maîtres du chef-d'œuvre, il fut certain que le monde ne le reverrait plus. Ils voudraient pouvoir anéantir tout ce qui porte témoignage du génie de la France.

Et Reims! Quand la France apprit que la cathédrale de Reims était en flammes, tous les cœurs se serrèrent; ceux qui pleuraient un fils trouvèrent encore des larmes pour la sainte église. Quoi! les Barbares avaient tourné leurs canons sur ces belles statues qui répandent la paix autour d'elles, qui ne parlent que de charité, de douceur, d'oubli de soi!

Tels étaient les sentiments d'Emile Mâle. Ailleurs, il donne à sa pensée une autre expression. Il vient de comparer les statues de la cathédrale de Bamberg à celles de la cathédrale de Reims :

Parmi ces statues de Bamberg, dit-il, il en est une qui est si tragique qu'elle retient longtemps l'attention. C'est une imitation visible de la sainte Elisabeth de Reims, mais dans un autre mode. La noble femme, dont l'attitude exprime l'adoration silencieuse, est devenue à Bamberg une sorte de sibylle hautaine, au regard terrible. C'est une figure prophétique, une Némésis qui semble annoncer à l'Allemagne son destin. C'est l'Allemagne elle-même, pleine d'orgueil encore, mais lisant déjà dans l'avenir, avec des yeux agrandis par l'épouvante, la punition de ses crimes. Ce châtiment est proche, nous en avons la ferme espérance, car les temps ne sont pas encore venus dont parle le vieil Hésiode, ces temps maudits, où la Pudeur et la Justice, s'enveloppant de leur voile blanc, prendront leur vol et quitteront pour jamais cette terre.

Emile Mâle écrivait ces lignes en octobre 1914. Depuis, les années se sont écoulées, la guerre a pris fin, les Barbares gardant leurs armes sont rentrés chez eux sous des

arcs de triomphe et l'Allemagne est restée impunie. Ainsi en ce monde vont les choses.

Emile Mâle a réalisé dans son âge mûr la pensée de sa jeunesse. Il a achevé son œuvre à son honneur et à celui de notre pays. Mais sa carrière d'historien de l'art n'est pas terminée. A Rome, où il habite maintenant entouré des merveilles de la Renaissance, les sujets d'étude ne lui manqueront pas. Nous lui souhaitons une moisson de belles découvertes au cours de ses promenades archéologiques, ainsi que de douces heures de méditation et d'étude à l'ombre des pins parasols, au murmure des fontaines, dans cette paix des choses révolues qui enveloppe de toutes parts la Ville éternelle.

LUCIEN DE SAINTE-CROIX.

# LES VASES INSCRITS DE GLOZEL

—

Dans *La Décoration céramique* (1) de Glozel, nous avons indiqué un mode d'ornementation « qui revêt une importance de premier ordre en reliant les poteries aux tablettes et aux gravures animales accompagnées de signes ». C'est la décoration à l'aide de caractères alphabétiformes.

A cette époque, les trouvailles comprenaient seulement quatre vases ne portant que quelques signes linéaires empruntés à l'écriture et paraissant bien n'avoir qu'un but ornemental. C'est au point que l'étoile à six branches gravée de chaque côté d'une sorte de grande lampe (voir fig. 17 de *La Décoration céramique*) ne se retrouve sur aucune de nos tablettes d'argile et ne peut être considérée comme faisant partie de l'alphabet.

C'est seulement dans le fascicule IV de la *Nouvelle Station Néolithique* que nous avons représenté une poterie malheureusement incomplète, portant en haut une inscription en signes alphabétiformes, alignés côte à côte, comme sur nos tablettes. C'était le premier *vase inscrit* de Glozel, c'est-à-dire un de ceux où l'inscription n'est plus destinée à l'ornementation, mais à l'expression de la pensée.

Depuis, nous en avons exhumé, avec M. Emile Fradin, sept nouveaux, des couches de la *tranchée « Ouest »* que nous croyons être l'emplacement d'une tombe en pleine terre (2).

(1) *Mercure de France*, 15 octobre 1926.

(2) En effet, nous y avons recueilli, dans un espace limité, une grande quantité d'objets, semblables à ceux de la tombe intacte ouverte le 14 juin et paraissant réunis autour de plusieurs fragments de squelette humain : moitié de maxillaire inférieur avec trois dents encore en place, qui présentent une usure complète de la face triturante, et deux portions de fémur, actuellement à l'étude.

Tous ces vases sont de même contexture que les autres, livrés par le gisement, et présentent un mode de façonnage identique avec des parois d'une épaisseur irrégulière, mais fort grande (voir III$^e$ et IV$^e$ fascicules de la *Nouvelle Station Néolithique*).

L'un d'eux (hauteur 18,5 ; largeur 9 cm. ; diamètre de l'ouverture 3 cm. 5) est un vase uni (fig. I) qui porte une inscription de quatre signes (fig. II). De forme oblongue, il est rétréci à la base et au sommet. Il possède une étroite ouverture, comme la plupart des vases de Glozel qui ne paraissent pas avoir servi aux besoins de la vie domestique.



Fig. I.

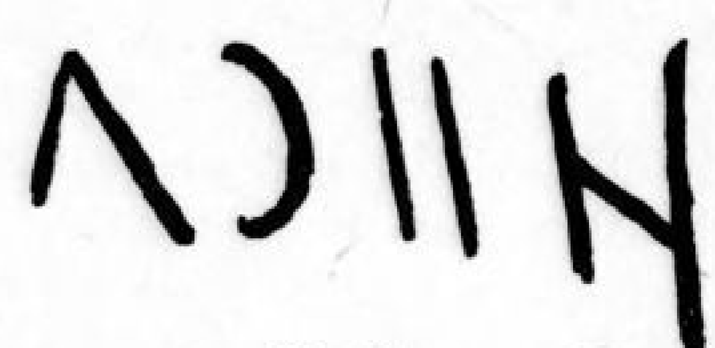


Fig. II.

Un autre (hauteur 15 cm.; largeur 9 cm. 5; diamètre de l'ouverture 3 cm. 5) porte autour de son ouverture un sillon circulaire (fig. III). Au-dessous, une rangée de 8 signes est gravée sur le pourtour du vase. Cependant un espace plus grand, laissé entre deux caractères, semble indiquer le commencement et la fin de l'inscription qui peut être déroulée (fig. IV).

Sur la panse, se détache en relief une figuration schématique, semblable à celle de la figure 9 de *La Décoration céramique* et que nous croyons être une oreille avec son

conduit auditif. Elle se prolonge en se dédoublant du côté opposé en une sorte de fourche d'aspect étrange, que nous

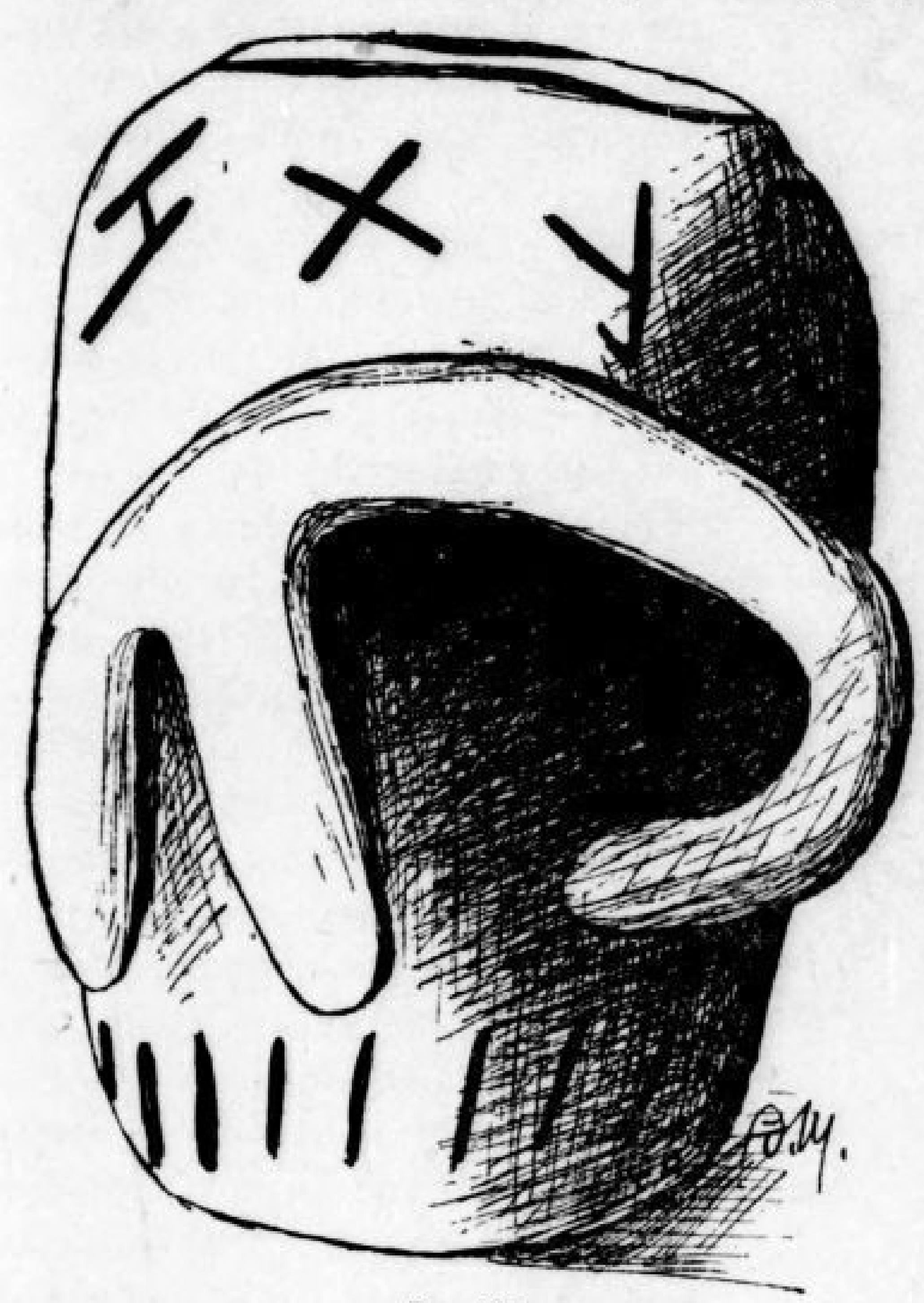


Fig. III.

avons déjà rencontrée sur d'autres poteries comme motif de décoration.

A la base du vase, une rangée de barres verticales complète l'ornementation.

Une autre poterie beaucoup plus grande (hauteur 21 cm.; largeur 14 cm. ; diamètre de l'ouverture 4 cm.) mais d'aspect un peu lourd avec un fond large et plat, présente, audessous d'un masque néolithique complet dont les yeux sont d'une facture particulièrement soignée, une schémati-


Fig. IV.

sation tout à fait curieuse à rapprocher du vase précédent. Nous croyons, par analogie avec d'autres dessins similaires, mais plus expressifs, que ce décor en relief représente les deux oreilles allongées et opposées l'une à l'autre. Toutefois, seule l'oreille gauche est centrée d'une dépression pour figurer le trou auditif. La moulure s'abaisse bientôt sous la seconde arcature pour former également avec elle une sorte de fourche (fig. V).

Peut-être pouvons-nous voir dans ces dessins symbolisant l'oreille une autre matérialisation de la croyance des Glozéliens à une seconde vie : les morts les voyaient : les morts les entendaient ! Mais ils ne pouvaient plus leur parler !

C'est pourquoi leurs artistes modelaient, sur les vases funéraires, des yeux, des oreilles, mais jamais, même dans les décors les plus fantaisistes et les plus schématisés (*dissociation du masque néolithique*), ils ne façonnaient la bouche !

Enfin l'inscription que porte ce vase étrange se compose de plusieurs lignes empiétant les unes sur les autres. Comme elle apparaît en entier sur la face antérieure, nous ne la représenterons pas séparément.

Mais nous devons signaler, entre l'ouverture et le facies néolithique, un ovale en relief, ne portant pas de cupulettes comme cela se voit sur le vase de la figure XII.

Un quatrième vase fortement ébréché (fig. VI) (hauteur 11 cm. ; largeur 10 cm. 5 ; diamètre de

l'ouverture 4 cm. 5) est orné au sommet d'incisions verticales entre deux traits circulaires. Au-dessous le masque

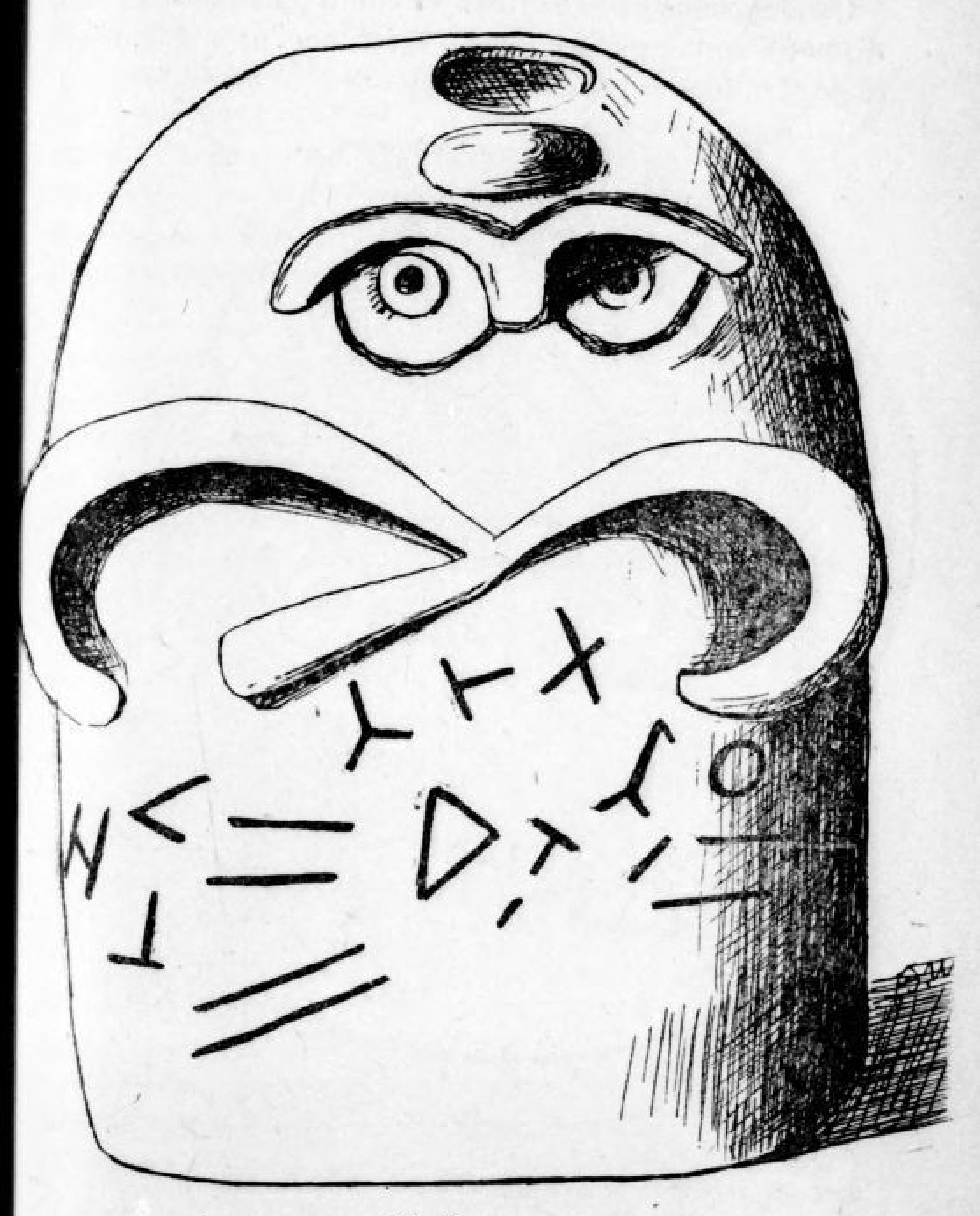


Fig. V.

néolithique, malgré l'absence d'arcades sourcilières, présente deux yeux fortement expressifs. L'inscription qui le

souligne se compose de quatre signes accompagnés d'un point.

Un cinquième vase (hauteur 26 cm. 5 ; largeur 11 cm.5; diamètre de l'ouverture 4 cm.) est à peu près cylindrique (fig. VII). Mais la courbe de fermeture, au niveau du som-



Fig. VI.

met, est irrégulière et aplatie au-dessus du masque néolithique, comme si le potier avait voulu représenter un front fuyant.

Le masque néolithique qui le décore porte un nez proéminent et court ; les yeux sont figurés par des trous pro-

fonds, entourés d'un cercle en relief. L'arcade sourcilière droite est plus arrondie que la gauche dont l'abaissement correspond à l'aplatissement du front, plus accentué de ce côté.

Ce masque sans bouche est souligné de deux rangées de signes qui ne le dépassent guère en largeur : la première a six lettres ; la seconde quatre.



FIG. VII.

Ce vase ne porte aucun autre ornement.

Deux autres poteries de forme plus globuleuse sont presque entièrement couvertes de signes alphabétiformes, disposés sur l'une autour du masque néolithique.

Cette dernière, exhumée sans cassure (hauteur, 19,5 ; largeur, 10,5 ; diamètre de l'ouverture, 4 cm.) est de forme cylindrique dans sa partie moyenne, mais se rétrécit légèrement en troncs de cône aux extrémités, surtout au sommet (fig. VIII). Le fond est relativement plat.

Ce vase est orné d'un petit sillon circulaire et du masque néolithique classique avec un nez court et proéminent, des

arcades sourcilières incurvées, abritant des yeux formés de trous entourés de cercles en relief.

Une première rangée de caractères a été tracée en avant, au-dessus du facies sans bouche. Il comprend cinq signes.



Fig. VIII.

Une deuxième rangée est inscrite au contraire sur les côtés et en arrière des arcades sourcilières (fig. IX). Puis vient une inscription qui fait un tour et demi. Très régulière en

avant, elle ceint le vase à peu près en son milieu. Enfin une quatrième et dernière ligne est tracée sur les parois antérieures et latérales. Cette longue inscription peut être ainsi représentée (fig. X, p. 360).

L'autre vase (hauteur, 14 cm. 5 ; largeur, 12 cm.; diamètre de l'ouverture, 4 cm. 5) comprenait douze morceaux, cassés de longue date, mais restés en place. Il a pu être reconstitué (fig. XI). Il est orné d'une rainure circulaire entourant l'ouverture et de très nombreux signes alphabé-

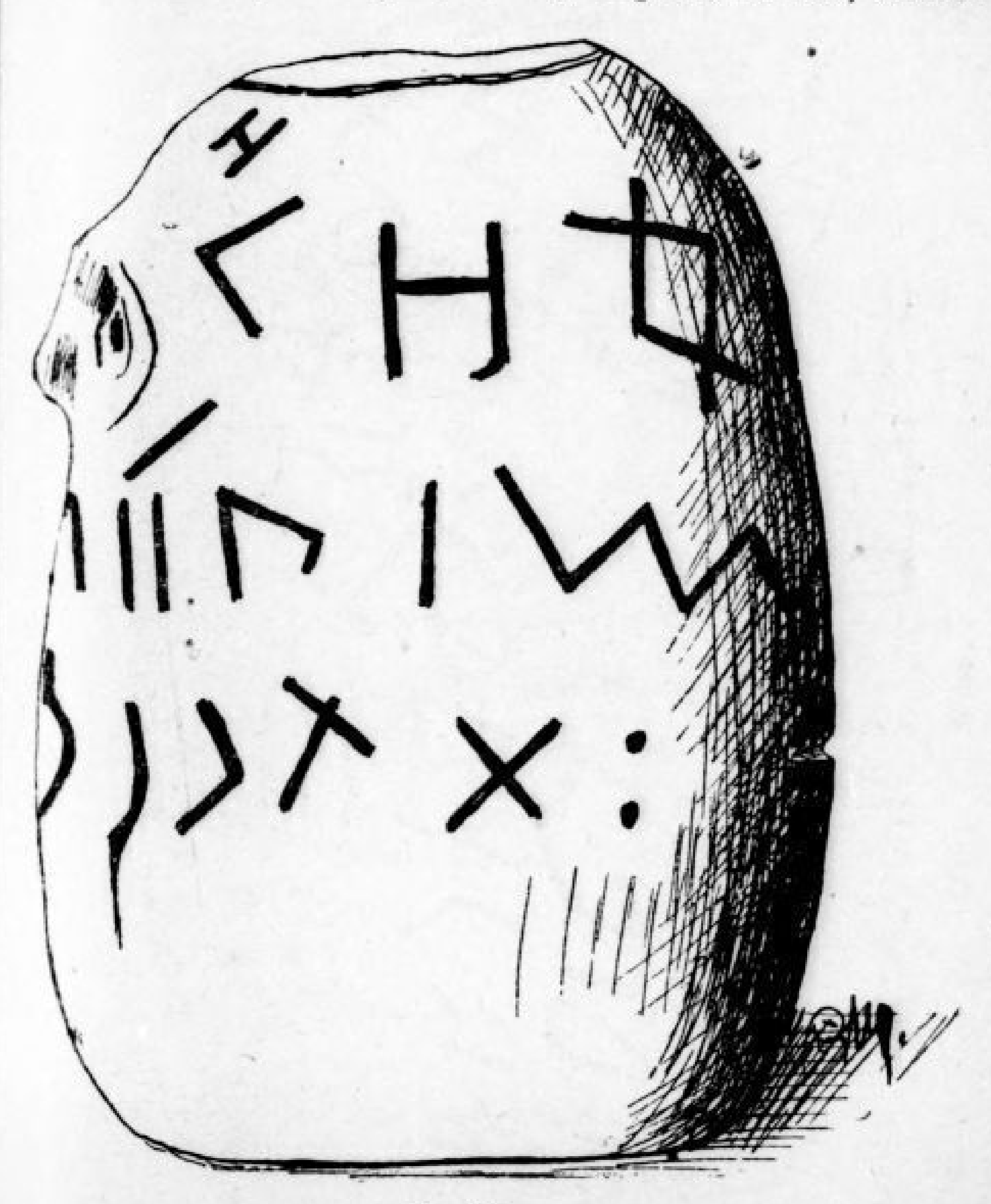


Fig. IX.

Fig. X.

tiformes sur toute sa surface, sauf en arrière. Là se voient trois petites fossettes, disposées l'une au-dessus de l'autre sur un ovale en relief, cerné d'un sillon (fig. XII).

Ce vase n'est pas décoré du masque néolithique. Chaque

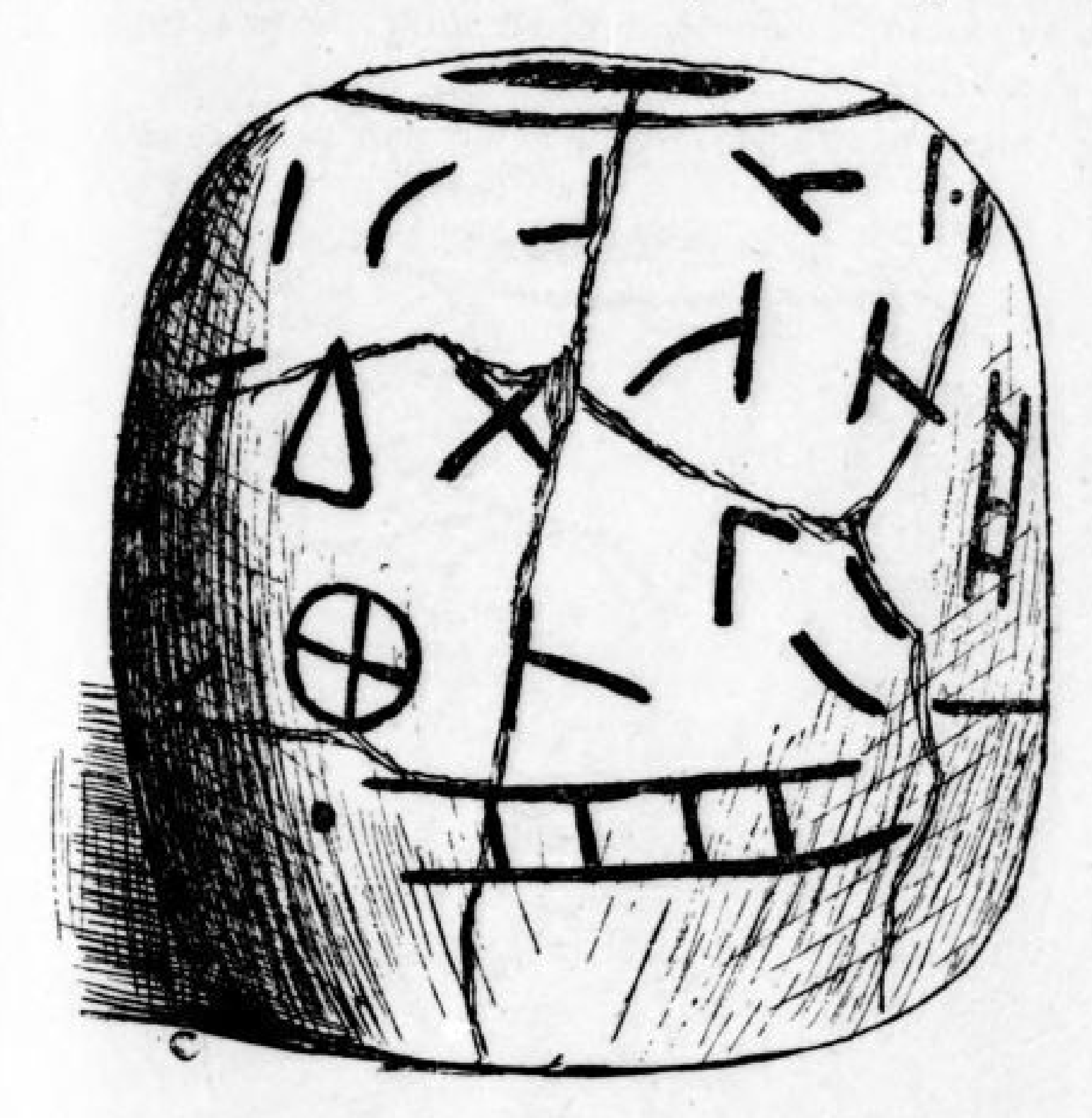


Fig. XI.

ligne de caractères alphabétiformes s'arrête en arrière au niveau des trois fossettes ; ce qui en permet aisément le développement sur une surface plane (fig. XIII).

Les signes alphabétiformes tracés sur les parois de tous ces vases sont pour la plupart semblables à ceux de nos tablettes. On peut, cependant, remarquer que les points y sont plus fréquents que partout ailleurs et souvent placés à l'extrémité des lignes. De plus, nous y avons noté deux variantes qui ne nous étaient pas encore connues.

Mais ces inscriptions sur poteries présentent en outre

une importance spéciale. L'orientation des caractères nous est donnée par la position du vase, placé sur son pied. Le haut et le bas de l'inscription nous sont immédiatement connus. Et nous avons été heureux de voir que le sens jusqu'alors adopté pour la reproduction de nos tablettes était exact (3).

Les vases inscrits peuvent-ils également nous renseigner

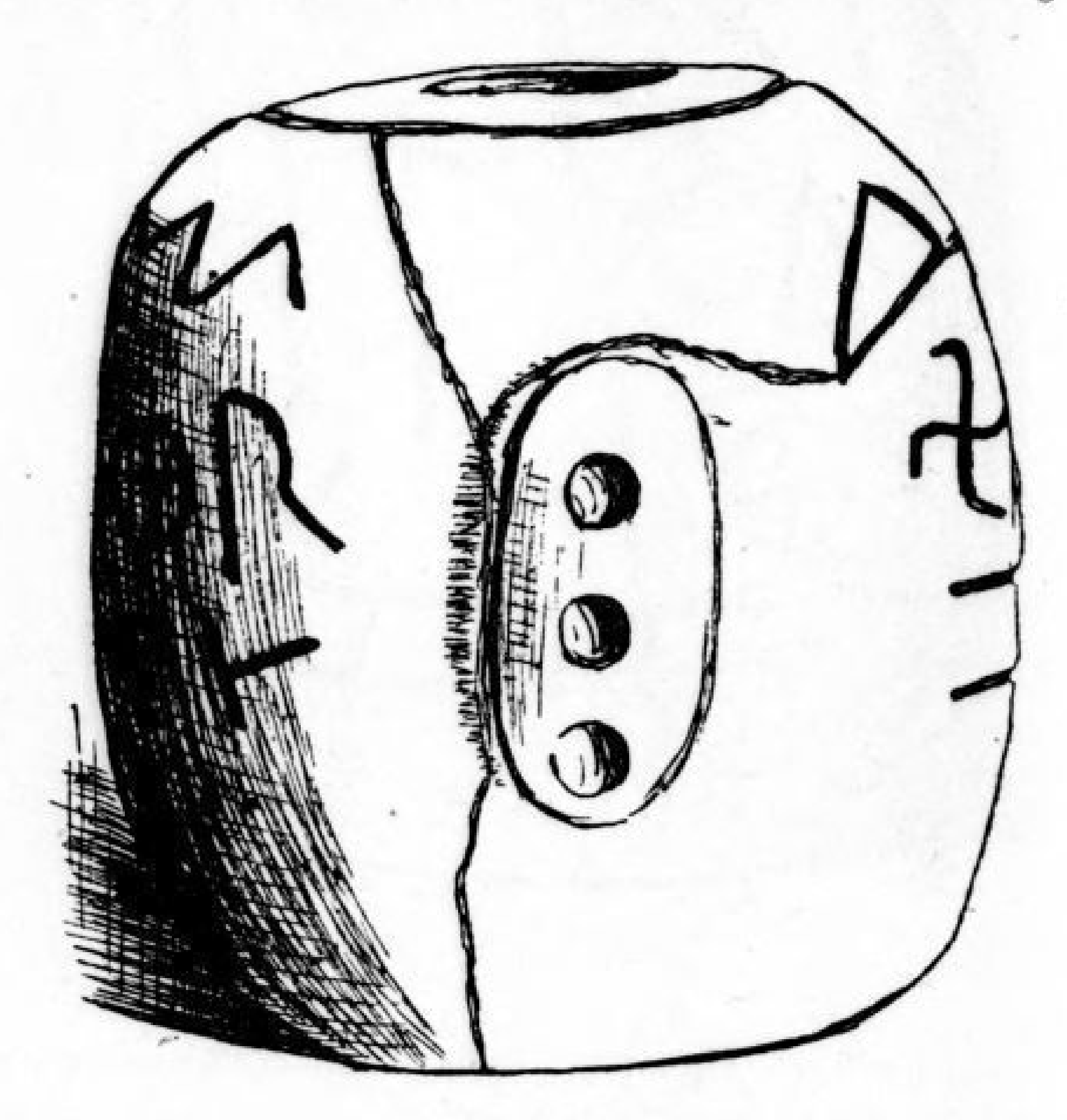


Fig. XII.

sur la direction de l'écriture : de gauche à droite ; de droite à gauche ; ou en boustrophédon ? Nous ne le croyons pas. Car les caractères ont été enduits, en même temps que le vase, d'une sorte de bouillie limoneuse plus foncée,

(3) Nous étions arrivés à le déterminer par l'examen des caractères tracés sur certaines tablettes incomplètement couvertes d'écriture comme si elles étaient restées inachevées.



Fig. XIII.

qui ne permet pas de reconnaître le sens dans lequel a glissé le stylet. Et malgré la grande quantité de tablettes examinées, nous restons hésitants sur le mode employé. Vraisemblablement ils furent tous en usage.

Avec M. Flinders Petrie, nous croyons que le sens de la direction est une acquisition beaucoup plus tardive que celui de la forme des lettres. « Certains signes sont susceptibles de se trouver, avons-nous écrit, dans plusieurs orientations différentes » (4), et constituent le reliquat de la période de tâtonnement d'une écriture à un stade très archaïque (5).

En outre, sur les vases inscrits, se voient des coupures dans le texte, alors que sur les tablettes d'argile tous les caractères se suivent sans interruption. Le début ou la fin des parties constituantes sont ainsi notées d'une façon certaine et peuvent être plus tard d'une grande importance pour l'interprétation.

Enfin la destination même des vases pourrait peut-être apporter ce qu'on est convenu d'appeler des *supports*, c'est-à-dire des « circonstances extérieures au texte, permettant de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci » (6).

Mais pour cela il faudrait connaître leur destination exacte. A Glozel nous remarquons que leur cuisson incomplète, leur porosité et l'étroitesse de l'ouverture en rendent l'usage impossible pour les besoins domestiques.

Par contre, la présence sur leur panse de facies sans bouche, ou effigie de la mort, indique clairement qu'ils étaient consacrés au service des défunts, comme ceux, — en tout semblables à part les inscriptions, — que nous a livrés la tombe intacte, ouverte le 14 juin. Par analogie

(4) *Formation indigène de l'alphabet de Glozel*, « Mercure de France », 15 avril 1927.

(5) Il est surprenant que M. C. Jullian ait voulu voir dans ce retournement de certaines lettres une caractéristique des inscriptions magiques, puisque les lettres retournées comme les lignes en boustrophédon ont été d'un usage général à l'origine des alphabets.

(6) *Au sujet des inscriptions de Glozel*, F. Butavand, *La Nature*, 20 novembre 1926.

encore avec ces derniers, nous ne pouvons admettre qu'il s'agisse de vases à incinération (7), puisque nous avons également trouvé à côté d'eux, dans la tranchée *Ouest*, des fragments de squelette humain.

Les vases inscrits de Glozel nous apparaissent donc comme faisant simplement partie du mobilier funéraire. C'est dans ce sens qu'il faut chercher à les interpréter en tant que « supports » d'inscription.

Les Glozéliens croyaient — toutes nos trouvailles sont concordantes à ce sujet — à la survie. C'est aussi l'opinion de M. Espérandieu qui nous écrit : « Le mobilier funéraire devait répondre aux besoins de la seconde vie. On ne peut pas savoir la raison des tablettes ; mais je croirais assez que les figurations d'animaux sont comparables aux peintures qui, en Egypte, garnissent les parois des mastabas. On supposait, sans doute, qu'un pouvoir magique transformerait en victuailles réelles les simulacres placés dans les tombes. »

Nous croyons également que les vases devaient avoir une destination relative à la nourriture du défunt, et ceux qui étaient inscrits portaient peut-être des invocations rituelles pour le repas des morts.

D[r] A. MORLET.

(7) Comme nous l'avons mentionné dans notre IV[e] fascicule, nous avons recueilli, à Glozel, deux vases, contenant des cendres, d'aspect noirâtre dans l'un, gris-clair dans l'autre. Le résultat des analyses de ces cendres sera publié sous peu.

Nous croyons qu'elles proviennent d'aliments brûlés pour la nourriture du mort. Les cendres noirâtres proviendraient de l'incinération de petites pièces de gibier ; les cendres gris-clair de l'incinération des céréales.

En effet, quand il s'agit de corps humain, des débris osseux s'y rencontrent toujours. D'ailleurs la preuve positive nous est apportée par la présence de fragments importants d'ossements humains non calcinés dans les tombes et la tranchée *Ouest*.

# L'OCÉANIDE [1]

—

## XVII

Qui donc apprend aux hommes l'enchaînement des causes, et qu'une logique impitoyable se sert des conséquences pour établir le destin?

CLAUDE CHAUVIÈRE.

Je reviens des profondeurs où l'homme et la bête se touchent. Le résultat de cette étreinte m'a rappelé, justement, mon espèce. J'ai voulu être un homme, désormais, pour la vie que j'ai créée.

J'ai subi la lutte terrible contre la sauvagerie envahissante, l'angoisse de me sentir descendre, degré par degré, l'échelle des êtres... Aucune souffrance ne peut être comparable à la conscience de cet abaissement progressif. C'est là qu'on perçoit vraiment que la vie vous échappe... Elle se rapetisse, se brutalise, flotte comme une immense agonie. Les souvenirs s'éteignent capricieusement. On devient la proie des instincts et de l'ambiance. On perd tout, — en des phrases : les unes lentes où l'on s'étudie; les autres rapides où l'on se laisse glisser... — pour arriver jusqu'à l'effondrement ultime, l'effondrement de la raison.

C'est à la bestialité la plus violente que je dois d'avoir sauvé ma raison. J'ai échappé à deux naufrages : celui du bateau qui m'emportait confiant vers l'accomplissement de ma mission — et celui de mes facultés. Le destin qui

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 696 et 697.

fut le mien est singulier. Pourquoi n'ai-je point trouvé la mort dans le drap noir ourlé d'argent de la mer furieuse? Pourquoi ne suis-je pas devenu tout simplement un sauvage hébété, mû par le seul souci de faire claquer ses mâchoires sur une carcasse de gibier, et de grogner avec satisfaction en regardant le soleil?

Donc, un incident prodigieux m'a préservé de l'enlisement contre lequel se débattait ma conscience. Ce heurt brutal m'a donné un but de vivre. Et n'est-ce point parce que je n'avais plus de but, plus d'espoir, que je défaillais lentement? J'ai rappelé à moi toutes les forces de mon esprit, toutes mes énergies cérébrales. Je suis remonté vers la lucidité comme un prisonnier parvient à la lumière au bout d'une galerie profonde. O le triomphe de cette évasion!... J'ai joui d'avoir eu cette vigueur. J'ai éprouvé le bien-être qui peut baigner certains aliénés, guéris, en quittant la maison de santé.

Au fond de mon cœur brûle toujours le regret d'être fixé à jamais sur cette île. Mais il s'est atténué grâce au trésor que j'ai recueilli. Mon décor de misère s'est modifié. J'ai pu contempler avec calme, ou même avec admiration, les ignobles rages de l'Océan mordant la côte, et l'auguste sérénité des plaines badigeonnées de couleurs. Le mineur qui découvre un filon voit s'éclairer les parois de sa mine. Et le joug de l'habitude est puissant sur les épaules humaines.

J'ai reconquis, non seulement la possibilité de continuer ma vie, mais encore le désir de la garder, lucide et raisonnable. Cela, davantage pour mon trésor que pour moi. L'homme a beau être égoïste, les forces extérieures sont souvent pour lui les plus impérieuses.

Désormais, je comprends, je me souviens, je classe mes périodes de folie et de résignation. Je suis descendu très bas, si bas que je m'extasie en songeant que c'est de ce

# L'OCÉANIDE [1]

—

## XVII

> Qui donc apprend aux hommes l'enchaînement des causes, et qu'une logique impitoyable se sert des conséquences pour établir le destin?
>
> CLAUDE CHAUVIÈRE.

Je reviens des profondeurs où l'homme et la bête se touchent. Le résultat de cette étreinte m'a rappelé, justement, mon espèce. J'ai voulu être un homme, désormais, pour la vie que j'ai créée.

J'ai subi la lutte terrible contre la sauvagerie envahissante, l'angoisse de me sentir descendre, degré par degré, l'échelle des êtres... Aucune souffrance ne peut être comparable à la conscience de cet abaissement progressif. C'est là qu'on perçoit vraiment que la vie vous échappe... Elle se rapetisse, se brutalise, flotte comme une immense agonie. Les souvenirs s'éteignent capricieusement. On devient la proie des instincts et de l'ambiance. On perd tout, — en des phrases : les unes lentes où l'on s'étudie; les autres rapides où l'on se laisse glisser... — pour arriver jusqu'à l'effondrement ultime, l'effondrement de la raison.

C'est à la bestialité la plus violente que je dois d'avoir sauvé ma raison. J'ai échappé à deux naufrages : celui du bateau qui m'emportait confiant vers l'accomplissement de ma mission — et celui de mes facultés. Le destin qui

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 396 et 397.

fut le mien est singulier. Pourquoi n'ai-je point trouvé la mort dans le drap noir ourlé d'argent de la mer furieuse? Pourquoi ne suis-je pas devenu tout simplement un sauvage hébété, mû par le seul souci de faire claquer ses mâchoires sur une carcasse de gibier, et de grogner avec satisfacfion en regardant le soleil?

Donc, un incident prodigieux m'a préservé de l'enlisement contre lequel se débattait ma conscience. Ce heurt brutal m'a donné un but de vivre. Et n'est-ce point parce que je n'avais plus de but, plus d'espoir, que je défaillais lentement? J'ai rappelé à moi toutes les forces de mon esprit, toutes mes énergies cérébrales. Je suis remonté vers la lucidité comme un prisonnier parvient à la lumière au bout d'une galerie profonde. O le triomphe de cette évasion!... J'ai joui d'avoir eu cette vigueur. J'ai éprouvé le bien-être qui peut baigner certains aliénés, guéris, en quittant la maison de santé.

Au fond de mon cœur brûle toujours le regret d'être fixé à jamais sur cette île. Mais il s'est atténué grâce au trésor que j'ai recueilli. Mon décor de misère s'est modifié. J'ai pu contempler avec calme, ou même avec admiration, les ignobles rages de l'Océan mordant la côte, et l'auguste sérénité des plaines badigeonnées de couleurs. Le mineur qui découvre un filon voit s'éclairer les parois de sa mine. Et le joug de l'habitude est puissant sur les épaules humaines.

J'ai reconquis, non seulement la possibilité de continuer ma vie, mais encore le désir de la garder, lucide et raisonnable. Cela, davantage pour mon trésor que pour moi. L'homme a beau être égoïste, les forces extérieures sont souvent pour lui les plus impérieuses.

Désormais, je comprends, je me souviens, je classe mes périodes de folie et de résignation. Je suis descendu très bas, si bas que je m'extasie en songeant que c'est de ce

trou, de cet abîme, qu'a rejailli, comme une gerbe d'étincelles, ma vie, — créatrice!

Cet abîme fut une nuit sauvage dans les profondeurs de l'île. J'avais erré tout le jour, crucifié par un désir sensuel rongeant comme un cancer. Inassouvi, sans cesse excité, je le portais en moi comme une monstrueuse grossesse. Ce mal du solitaire, ce terrible supplice, tendait mes fibres et faisait craquer ma peau. Il grondait sous mon front, aidait à la désagrégation de mes facultés. Je me serais jeté sur une proie comme un vampire pour la sucer jusqu'aux moelles...

Quelques souvenirs, ravivés par cet état, me montraient les assouvissements jadis éprouvés. Je n'ai pas eu de foyer, mais des maîtresses admirables m'ont prodigué leurs richesses. Au début de ma solitude, je hurlais vers elles comme un loup plaintif. A cette époque, je ne précisais plus les visages, les émois successifs. Des corps, des seins, des bouches, des cuisses, tourbillonnaient sous mes paupières, masses sans couleur et sans esprit qui finissaient par prendre la seule forme d'un sexe.

A la tombée du jour, je m'étais réfugié sur les bords de la rivière qui surgit de la colline et serpente parmi les ravins durs avant de se perdre, grossie et rapide, dans la coupe verte de l'Océan. L'île dormait. Les ardeurs diurnes s'étaient apaisées. La lune montante était prodigue de clartés blanches qui coulaient, comme un baume calmant, sur les arbres tordus et sur le sol chauffé.

De petits galets pâles scintillaient dans l'eau transparente des rives. Par endroits, le flot léger s'amusait à bondir en chantant. Plus loin, grave, profond, il s'enfonçait dans le mystère des arcades de feuillages lourds et bleus. Des fosses béaient comme des gueules avides. Entre des joncheraies tremblantes et des roseliers d'ocre, s'éta-

laient des marigots onctueux, odorants, que la rivière, obéissante au reflux marin, emplissait et vidait méthodiquement.

Malgré les anophèles vrombissants, les serpents, les sangsues grasses, je venais souvent m'étendre sur la berge. Ce soir-là je m'y laissai tomber, terrassé par le désir insensé qui bouillonnait en mes artères. Hagard, brûlé, je jouai un moment avec l'onde. La fraîcheur verdâtre qui flottait sur cette espèce de lagune aux reflets de mercure me soulageait un peu. Je m'assoupis, rêvant de voluptés farouches...

Un souffle chaud, errant sur mes jambes, me fit ouvrir les yeux. D'épais nuages de sauvagerie et d'inconscience obscurcissaient mon cerveau. Je jetai un regard circulaire, et je vis à mes côtés une silhouette sombre...

Un corps trapu émergeait de l'onde, et, à plat ventre sur les graviers, se penchait vers moi, soutenu par d'énormes bras.

Au-dessus d'un cou presque aussi large que les épaules oscillait un crâne massif, au front bombé. Dans une face dont le nez s'aplatissait, deux yeux ronds comme des billes m'examinaient curieusement.

Un être auprès de moi?

La silhouette flairait, ainsi qu'un chien, mon corps nu qui sentait le fauve et la vase. Je devinai sa méfiance au rythme de la respiration chaude qui me parcourait, fouillait mes genoux et mes flancs. J'étais un animal craintif devant une présence inconnue.

Se hissant, l'être singulier s'approcha de mon visage, et me découvrit les coupoles de deux larges seins.

Mes sens, à peine assourdis par l'assoupissement et la surprise, se rallumèrent comme des fusées. Cette haleine humide, persistante, pénétrait ma chair, me sondait jusqu'aux entrailles. Ces seins lourds fixaient mes yeux comme des boules hypnotiques... Une femme... oui, une

femme à ma portée!... Elle me respirait, me caressait... Mes désirs désespérés, mes évocations fantasques prenaient corps enfin! Une femme!... une de celles que j'avais étreintes, autrefois... en un temps trop lointain?... La donneuse de joie aux mains raffinées... plutôt une fille fruste et solide qui m'avait rejoint dans un fossé, un soir de vacances...

De l'amour... de la nourriture pour l'affamé!

La poitrine battante d'un trouble forcené, je tendis les mains vers les seins offerts. Je me glissai contre la forme étendue. Je connus à ce moment l'extraordinaire initiative de la bestialité pour user de ruses afin de conquérir la créature défiante. Et surtout, la domination du mâle, — ce fluide impérieux qui commande à la femelle, — dut me venir en aide.

Bientôt je la sentis apprivoisée et frémissante. Mes doigts parcouraient une peau de phoque, résistante et charnue, aux replis huileux. Le passé, l'avenir, la vie, s'anéantissaient autour de moi dans les houles blanches et noires du clair de lune. Je pressai des mains roides dont les doigts étaient réunis par une membrane... Je collai ma bouche sur la carapace des mamelles... J'étreignis des reins énormes dont mes bras ne faisaient pas le tour... Et tandis que le corps se renversait, j'entendis un rauquement qui semblait exhalé par une poitrine géante.

## XVIII

Les nuits suivantes, je revins, fidèle et frénétique, sur les bords de la lagune. J'y retrouvai l'étrange créature, également attirée par l'instinct impérieux qui domine toute vie, en ces saisons affolantes où la terre elle-même semble prise d'amour, et jette des parfums, entr'ouvre des corolles comme des désirs.

Le temps poursuivit sa course. Je me laissai entraîner en une morne inconscience. Ma chair gorgée, repue, connut la détente, la prostration infinie du grand calme. L'ouragan sensuel se terminait en une langueur béate. J'obéissais obscurément aux lois puissantes de ma sauvagerie.

Débarrassé de l'aiguillon physique, mon cerveau se purifia. Je pus me livrer à l'exploration sans cesse renouvelée de mon domaine, chasser, interroger la mer, rassembler quelques bribes de réflexions. Je me sentais plus souple pour marcher à travers les bois inextricables. Je n'avais plus rien à envier aux bêtes dont le bonheur m'avait nargué. Je les défiais, maintenant, de toute ma satisfaction.

Les froids me ramenèrent vers le refuge que je m'étais aménagé au fond d'une grotte aussitôt mon arrivée dans l'île. Ce décor m'impressionna fortement. En écoutant les vagues hurleuses, en contemplant les grèves mélancoliques et les récifs empanachés d'écume, je me sentis rapproché du naufrage qui m'a jeté là... Dans l'excavation rocheuse où je me blottissais, gisaient de pauvres épaves : des boîtes de conserves qui me parlaient du travail des hommes, — les planches de la caisse qui m'avait servi de radeau et avec lesquelles je m'étais confectionné un siège, une table, — le carnet sur lequel j'avais griffonné mes pauvres impressions... Tout cela provenait du *Caroubo*. Le *Caroubo* m'avait éloigné de la France. L'image de ce bateau me reliait au passé avec une nouvelle force. La souffrance de me débattre dans les fondrières de l'abrutissement prit à nouveau possession de mes facultés survivantes. Machinalement je regardais les flots, encore, toujours, pour y découvrir un point flottant...

Lorsque revint la saison passionnée, le mal charnel

s'empara lentement de moi. J'abandonnai ma grotte pour remonter vers la rivière, comme le fauve averti du gué où il pourra étancher sa soif.

Je me couchai sur la berge durant plusieurs jours, espérant la venue de la silhouette sombre. Je souffrais de désirer, mais j'étais plus calme, peut-être plus las de vivre... Tandis que ma bestialité cherchait le remède à sa fièvre, des fantômes de civilisation se ranimaient en ma pensée.

J'explorai la lagune, les anses profondes, les joncheraies. Une nuit enfin, comme je marchais sans prudence, fouillant de l'orteil la tourbe et les galets, un léger clapotis me fit tendre l'oreille.

Le clair de lune régnait sur l'île assoupie. Une pâleur laiteuse enduisait les joncs et scintillait sur les eaux.

La créature était là!

Allongée sous un rayon vif qui métallisait sa forme épaisse, elle broutait le gazon tendre du rivage. Son prodigieux crâne rond bougeait entre les herbes. Son corps ressemblait à un tronc d'arbre mort, aminci en forme de queue.

Jamais je ne l'avais si bien vue!...

Un sentiment obscur immobilisa mon élan vers elle.

Qu'était au juste cet être singulier?

L'île n'était pas habitée, hélas! je ne le savais que trop! Nul indigène ne vivait là. J'étais seul.

Mais les humains, mes semblables, ne ressemblaient pas à cette forme.

Je découvris brusquement des différences que ma rage sensuelle ne m'avait pas permis de remarquer.

Et je me vis en face d'un problème effarant :

Séparer l'humain de l'animal.

Je m'approchai, défaillant, les yeux exorbités. La tête

massive se redressa vers moi. Le corps épais eut un soubresaut pour se rapprocher d'une chose blanche à laquelle je n'avais pas encore fait attention.

Et je me sentis devenir tout à fait fou.

Cette chose, couchée sur le gazon, était une toute petite silhouette humaine, — réellement humaine cette fois!

Un enfant!

Un bébé de quelques mois, de quelques semaines peut-être, — une miraculeuse corolle de chair épanouie près d'un monstre.

Un rugissement sortit de ma poitrine, et je m'élançai...

Mais, rapide, devinant l'hostilité, le monstre saisit l'enfant entre ses petits bras aux mains palmées, et le serrant étroitement contre ses seins, se rejeta dans la rivière, nageant avec une extrême vitesse au fil du courant.

## XIX

> Les hommes et les femmes de la mer dont on parle au XVI[e] siècle ont été vus, non un moment sur l'eau, mais amenés sur terre...
>
> CHARLES LE GOFFIC.

Si j'avais pu, à ce moment-là, réfléchir et me servir de ma mémoire pour reconnaître l'animal qui s'enfuyait sur les eaux sombres, j'aurais murmuré :

— Une femme-marine!

Mais ce ne fut que plus tard, bien plus tard, lorsque j'eus remonté l'infâme pente de la sauvagerie, que je me rappelai ce nom, donné par les anciens au lamantin qu'ils considéraient comme un être extraordinaire et presque surnaturel.

Ce ne fut que bien plus tard aussi que je compris ce qui m'était arrivé. L'attendrissement de la saison d'amour avait poussé curieusement vers mon corps affalé

au bord de la lagune une toute jeune femelle lamantin, sans doute égarée trop loin de son troupeau.

Et puis, couvant le goût du mâle qui avait su l'apprivoiser, elle était revenue, avec son petit, dans les parages habituels.

Son petit... cette menue forme blanche emportée par les bras noirs qui ramaient comme des nageoires?...

Devant cette fuite, mon cerveau craqua sous un flot brutal d'angoisse et de désirs.

Je n'eus plus qu'une pensée : rejoindre l'amphibie!

Je pris ma course, — non pas sur la berge, mais dans la prairie. L'astuce des primitifs, le flair des chasseurs de brousse, remplaçaient en moi le calcul raisonné. Après tant de jours d'explorations, d'affûts, pas un pouce de terrain ne m'était inconnu. La rivière suit de nombreuses courbes avant de se précipiter dans la mer. Puisque la femme-marine avait pris cette direction, je devais piquer droit vers l'embouchure, la distancer, et la guetter au passage.

Je courus. J'arrivai, haletant, au dernier crochet du cours d'eau. Les ondes étaient calmes. Tapi dans les roseaux, j'attendis...

Les heures coulèrent en vain.

Le lamantin et son petit avaient-ils déjà gagné le refuge inexpugnable de l'Océan?

Ou bien s'étaient-ils arrêtés en route?

La rapidité de la course que j'avais fournie me fixa sur la seconde supposition. Je quittai les roseaux pour explorer d'autres lagunes, d'autres baies, en remontant le courant. Mes yeux, aiguisés, fouillaient les jeux d'ombre et de lumière. Je me hâtai, car la lune commençait à pâlir. Prudent, silencieux, je me faufilai parmi les herses des joncs, et les chutes de feuillages échevelés.

Soudain je m'immobilisai, tendu de toutes mes fibres.

J'apercevais de nouveau la femme-marine.

Croyant sans doute le danger écarté, rassurée par le grand calme désert, elle avait fait halte devant une pente de gazon et s'était remise à brouter.

A quelques mètres de sa masse noire, un petit être diaphane s'agitait sur le sable mou.

Mes muscles se détendirent comme des ressorts.

D'un seul bond, je fus auprès de la fragile créature, et je la saisis, je l'emportai comme une proie.

Puissant, terrible, une sorte de rugissement retentit. Le lamantin s'élançait pour défendre sa progéniture. Son mufle redoutable effleura mes talons.

Mais au delà de la berge ses efforts étaient vains.

Malgré cela je filai, tenant contre mon cœur l'incroyable fardeau vagissant. Je m'en fus, frémissant, aussi loin que possible.

A la lisière du bois je m'arrêtai enfin. Je m'assis sur un tertre, concentré en une contemplation extasiée.

L'aube, à l'horizon, cisaillait la soie nocturne. Des teintes roses envahissaient l'île.

Sur mes genoux, le petit être était rose aussi!

Une aurore... une naissance!

Cheveux blonds, très pâles, — visage adorable, — petites mains qui se crispaient sur ma peau rugueuse, — torse de statuette... Et puis...

... comme la monture d'un étrange bijou, une queue aquatique dont les écailles nacrées retenaient tous les reflets du ciel.

O les Sirènes tant discutées, à l'origine chuchotée mystérieusement!

Devant cette merveille, ce miracle que je tenais entre mes bras, mon cœur se dilata comme s'il allait éclater. Un délire fou fit bouillonner mon sang. Rappelé à l'huma-

nité par une force de rénovation, j'exécutai machinalement ce geste qui n'appartient qu'à l'homme :

Je posai un baiser sur les paupières d'un tout-petit.

## XX

Et l'on dit que leur sang coule dans les veines de plus d'un îlien.

CHARLES LE GOFFIC.

Dans ma grotte farouche, au bord des flots, j'ai élevé mon enfant. J'ai bercé son sommeil, suivi ses ébats dans les petites vagues. Je me suis extasié devant ses sourires, et j'ai cru entendre la voix du ciel en recevant ses premiers bégaiements.

Elle n'a du poisson que les écailles caudales. Ce sont des jambes atrophiées. Le haut de son corps est parfaitement constitué, admirablement féminin. Ses regards m'ont appris qu'elle saurait comprendre. Ses menus cris m'ont appris qu'elle pourrait parler. Anxieux, j'ai suivi son éveil, travaillé son développement. Ayant fait sa chair, j'ai voulu faire son esprit.

Durant des années, je me suis voué à cette tâche d'une paternité doublée par la volonté d'arracher un être à son origine. J'ai puisé aux sources les plus profondes de la création. Sous cette lumière éclatante et douloureuse, sans cesse augmentée, j'ai oublié mes misères, l'île-prison, la menace de ne jamais revoir les terres civilisées, tout ce que j'ai quitté... mon pays, ses douceurs.

J'ai appris à ma fille le langage qu'épellent nos lèvres. Comme n'importe quel bébé, né dans un berceau, au sein d'une chambre douillette, elle a modulé le nom des choses, en jouant avec un galet, une algue, une coquille... Chacun de ses mots fut une ascension vers l'humanité. Chacun de mes récits fut une leçon pour féconder son esprit. Je l'emportais dans mes bras pour lui montrer les vallons, les collines, la forêt... Je lui parlais de l'Europe,

de la France, des villes grouillantes, noircies par les usines, sillonnées par la science, et des campagnes laborieuses semées de clochers et de fleurs. Je lui parlais de ce que nous appelons le progrès, les arts, les livres, et aussi des passions qui ravagent nos tristes cœurs.

Elle m'écoutait, — comme, chez nous, les enfants écoutent une histoire de fées, un conte pailleté d'or où l'on entrevoit la magie de lointains paysages... Et je songeais qu'à l'heure où je parlais de la France, là-bas, un voyageur, un marin, contait sans doute aussi à une petite tête blonde un merveilleux voyage parmi les îles de l'Océan.

Elle m'écoutait, ravie, les yeux attirés par l'horizon, et un jour elle me dit avec une ardeur passionnée :

— Ce doit être beau, là-bas!... Père, si un bateau vient près de l'île, tu lui feras des signaux et nous partirons.

La réponse s'étrangla dans ma gorge. Un abîme s'entr'ouvrait tout à coup devant mes yeux. Partir? Ramener cette jeune fille étrange?... La livrer à la curiosité des civilisés, à la raillerie, à la pitié?... Promener dans la foule cette difformité magnifique, cette incarnation de légende?...

Elle est un phénomène comme la nature en crée, parfois, et dont on lit dans les journaux la découverte avec une compassion mêlée de dégoût. Malgré sa beauté, elle serait, en France, en Europe, un être atrophié, hybride, comme les frères-siamois, les hommes-tigres, singes ou chiens, qu'on montre dans les foires... l'enfant qui naquit avec deux têtes et quatre jambes, le porcelet qui vint au monde avec des mains, ces mélanges angoissants, ces humanités manquées : hommes-troncs, nains, géants, qui se cachent tristement ou s'exhibent pour tirer parti de leur sort cruel... Caprices de la création! Monstrueuses particularités gonflées de douleur!... Tous ceux qui, en regardant un être normal, ne peuvent pas dire : « mon semblable! »

★

J'écris pour la dernière fois. J'ai gardé, follement, jusqu'au bout, l'espoir de voir apparaître un bateau. Peut-être en viendra-t-il un, quelque jour?... Mais je ne le verrai pas... Ma vie va prendre fin... Je me sens défaillir...

L'affreuse existence que j'ai menée, mes luttes, ma douleur, m'ont brûlé. Si je n'avais pas eu cette enfant, je serais mort depuis longtemps. Maintenant, je ne peux plus me débattre... Demain, ce soir peut-être, le grand sommeil me prendra. Une fois suprême, ma Sirène profitera de la marée pour se hisser jusqu'à cette grotte qui sera mon tombeau.

Après, elle sera seule, — toute seule! Comme je l'étais! Cette pensée est atroce. A présent, je ne voudrais pas mourir... Je voudrais vivre près d'elle pour la protéger, pour l'assister. O l'ignoble solitude!... Que fera-t-elle? Que deviendra-t-elle? Cette âme de dix-huit ans que j'ai formée, que j'ai entr'ouverte aux joies et aux peines, va souffrir...

S'il venait enfin, le bateau tant désiré!... Des humains s'occuperaient de ma fille. Ils auraient pitié de la destinée qui présida à sa naissance et à nos deux vies.

C'est pour eux que j'ai voulu écrire, retracer notre histoire. C'est dans l'espérance que des hommes débarqueront un jour sur l'île...

Naufragés que le vent jettera sur ce rivage, — navigateurs attirés par une terre inconnue, — vous qui lirez peut-être ces lignes, soyez indulgents pour moi et doux pour mon enfant!

## XXI

Oui! Grande mer de délires douée,
Peau de panthère et chlamyde trouée
De mille et mille idoles du soleil,
Hydre absolue, ivre de ta chair bleue,
Qui te remords l'étincelante queue
Dans un tumulte au silence pareil.

PAUL VALÉRY.

Jean Moutier avait écouté, secoué de frissons.

La voix de son compagnon continua, plus âpre :

— Si vous aviez pu mieux explorer cette île, ou du moins si vous étiez débarqué sur cette partie du littoral, vous auriez eu la surprise de découvrir une croix plantée entre deux rocs.

C'est là que repose Roger-Frédéric Bernard. J'ai rassemblé ses pauvres ossements, et je les ai enfouis dans un recoin abrité. Ils formaient un bien petit tas, les morceaux de ce squelette!... Sur le trou, j'ai roulé deux quartiers de roches. J'ai réuni deux branches en forme de croix...

Et voilà la fin d'un homme.

Paix sur celui qui fut coupable d'une espèce de miracle!

Un lourd silence flotta, bourdonnant de pensées, entre le Russe et l'armateur. Dans la nuit piquée de feux lointains, la mer invisible grondait, et ils pouvaient avoir tous les deux l'impression d'être transportés sur le rivage de l'île.

Tout près, invisible derrière les feuillages, Sandra, défaillante, s'accrochait à la balustrade. Son cœur battait à défoncer sa poitrine.

L'orchestre entamant la langueur d'un tango, une recrudescence d'animation à l'intérieur de la villa, arrachèrent Jean et le prince à leurs poignantes réflexions.

Pierre Legrand passa sa main sur son front moite :

— A partir de ce moment-là, reprit-il, ma vie fut un torrent de rayons, et l'île fut une corbeille d'amour. Face à la mer, le front sous le soleil, je me gonflai de toutes les ardeurs éparses autour de moi. Je possédais la richesse des feuillages, des reflets, des brises, et des senteurs. Tout était à moi. Tout se concentrait dans mes bras. L'onde, le ciel, la terre, palpitaient sous mon sein.

Par la liberté, par la sauvagerie, par la foi primitive, j'atteignais les limites extrêmes du Bonheur, cette chose dont les civilisés ne connaissent que l'ombre.

La Sirène élargissait en moi les moires profondes de sensations uniques. Nous passions nos journées sur la plage blonde ou parmi les rocs bronzés. La lumière dorait son corps flexueux, ses cheveux pâles, ses écailles... Lorsque après lui avoir parlé, à mon tour, des pays européens, je me taisais sous ses regards, elle me caressait doucement comme pour me rapprocher d'elle.

Par les soirs d'étoiles, j'obtenais d'entendre sa voix. Elle chantait, enchantait le ciel et la mer... Ses baisers seuls étaient aussi harmonieux que son chant.

Sur son sein, j'étreignais l'Océan glauque. Je le buvais sur sa bouche. Abîmé dans l'ivresse de cette passion inouïe, je la laissais m'entraîner jusqu'aux vagues... Le flot montant nous léchait, nous recouvrait en baisers d'écume. Aspiré par la mer, les yeux clos, je m'imaginais descendre aux profondeurs ultimes où, parmi les arborescences échevelées, les madrépores, les actinies, les coraux, les gorgones, surgissent des monstres visqueux, frétillants et cruels, — royaume de la Sirène aux yeux de femme...

L'homme haletait. Il laissa retomber sa tête dans ses mains.

— Et c'est cela que j'ai quitté, Jean! Cette île magnifique dont j'étais le maître, cette créature splendide dont j'étais l'amant, cette abandonnée dont j'étais le dieu!...

Lorsque je vous ai vu apparaître dans la forêt, avec vos deux compagnons, lorsque j'ai senti derrière vous un vaisseau, ma raison a chancelé... Un vaisseau! Un vaisseau! Appel tant de fois répété après le malheureux Roger-Frédéric Bernard!... J'ai été lâche... Je vous ai suivis... Je me suis grisé d'un repas, de vêtements, d'atmosphère humaine...

Et le *Goéland* m'a emporté. O le chant affreux de la Sirène dans le soir! Comprenez-vous sa détresse?... Comprenez-vous la mienne?... Qu'a-t-elle pensé? Qu'est-elle devenue?... Sentez-vous, maintenant, quels regrets, quels remords me harponnent?

Je me suis laissé entraîner loin de la paix, de la pureté, de l'amour unique. Et ma vie est demeurée collée comme un coquillage aux rochers de l'île du Bonheur.

## XXII

Etendus sur leurs chaises-longues, dans la douceur du jardin, Sandra et Jean demeuraient silencieux.

La chaleur faisait trêve. Une brise délicieuse, venue de l'étendue marine, rafraîchissait l'atmosphère et secouait les toutes petites feuilles.

L'armateur avait laissé retomber son journal et songeait, les sourcils contractés.

La jeune femme, nonchalamment, fumait une cigarette et suivait les caprices de la fumée, qui se nouaient et s'étiraient sur l'écran vert du jardin.

D'énormes urnes de pierre offraient leurs ventres au soleil et crachaient des tiges aux pétales frissonnants. Partout des fleurs : en motifs flamboyants, soulignés de petits cyprès taillés; en bordure d'allée avec des corbeilles, des mélanges aux suaves accords. Dans l'air vif, aux mille aiguillettes de clarté, des parfums se joignaient en

une trame si ténue que le ciel semblait une immense écharpe odorante.

Avec le silence, un vide se creusait entre les fiancés. Depuis huit jours, ils étaient hantés secrètement, chacun de leur côté, par les révélations du Russe.

L'Aventure inouïe flottait dans la lumière de leur vie comme une ombre inquiétante.

Le visage de la comtesse montrait une pâleur inaccoutumée. Ses paupières portaient les traces de longues songeries nocturnes. Fébrile, elle se concentrait sans parvenir à se masquer complètement. Elle avait, à propos de rien, de petits spasmes nerveux qui retenaient l'attention de Jean.

Outre l'impression de profond malaise que lui avait laissée le récit de Pierre Legrand, le jeune homme se sentait envahi par une crainte jalouse. Il était visible qu'un attrait violent poussait la comtesse vers leur hôte. Leur race semblait les appeler l'un vers l'autre en dépit de la prudence gardée. Ils s'attardaient quelquefois à parler longuement, vaguement, nostalgiques et peureux. En revanche, une gêne de plus en plus sensible pesait sur les instants où Jean leur tenait compagnie.

Le soir venait doucement. L'armateur regarda sa montre. Il dit d'un ton méfiant :

— Pierre n'est pas encore rentré. Sans doute savez-vous où il est allé cet après-midi?

Sandra ne sembla pas s'apercevoir du ton agressif. Son rêve nageait sur des vagues lointaines. Elle répondit avec lassitude :

— Je pense qu'il a dû faire une promenade en ville. Je lui ai conseillé de voir autre chose que la grève de Vallières, et d'aller flâner un peu à la foire pour se distraire... Car vraiment, il passe sa vie dans les rochers...

— En effet, mâchonna ironiquement son fiancé, vous avez eu un assez long entretien avec lui, ce matin.

— Il a l'air tellement mélancolique, avoua la comtesse hésitante, ne sachant comment parvenir au secret qu'elle avait découvert. Il rêve sans cesse, recherche la solitude, et lorsqu'il lève son front épuisé, c'est pour regarder l'Océan... Je vous l'ai dit, Jean : cet homme me semble étrange! On sent une souffrance contenue dans ses gestes, dans sa voix. Dites... ne croyez-vous point que... sa vie... jadis...

— Vous lui portez beaucoup d'intérêt, n'est-ce pas?

Une flamme rose brûla les joues de la jeune femme :

— C'est naturel! Vous m'avez demandé de l'accueillir comme un ami...

Entre ses dents, l'armateur grogna :

— Peut-être même est-il devenu plus le vôtre que le mien!

La comtesse, touchée, se redressa :

— Au fait... qu'est-ce que cet homme cache donc de si extraordinaire, que vous ne vouliez pas me parler de lui?

Jean tressaillit. Un instant, leurs regards se mesurèrent, pleins d'attaques et de défenses. Mauve, amer, incertain, le crépuscule précisait sa descente. Mille choses infimes se dissolvaient sous le ciel jaspé et dans les âmes des deux fiancés.

Par-dessus le bras de sa chaise-longue, l'armateur tendit la main vers son amie :

— Sandra...

Elle ouvrait la bouche pour lui répondre, farouchement, lorsqu'un bruit de voix se fit entendre.

Des pas craquaient, pressés, sur le gravier des allées. Se retournant vivement, ils virent le valet de chambre qui accourait en hâte, suivi par un jeune garçon d'une quinzaine d'années.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Moutier surpris.

Le domestique, haletant, lui désigna le gamin :

— On vient pour vous prévenir, Monsieur... Parce

que... parce que... il est arrivé un malheur... à votre ami... à M. Legrand...

— Lui! souffla la comtesse effrayée.

Moutier s'était levé d'un bond :

— Comment cela? Un malheur?... Où est-il donc? Tu sais quelque chose, petit... Parle vite!

Le jeune garçon, rouge, essouflé, tortillait entre ses doigts un vieux béret de marin au pompon décoloré. Il expliqua tant bien que mal :

— C'est chez nous que c'est arrivé, m'sieu! Nous sommes des forains... installés sur le champ de foire pour la fête!... Tout à l'heure, un monsieur qu'était entré pour voir not' numéro s'est tiré un coup de revolver...

— Un coup de revolver! clama Moutier. Mais pourquoi, mon Dieu? Et comment sait-on que c'est lui?

— Vous pensez bien qu'ça a fait du scandale, m'sieu!... Notre baraque était envahie... Nous étions bien embêtés... Enfin, il y a quelqu'un dans la foule, un type avec de longs cheveux, qui a dit que ce monsieur était chez vous... Alors on m'a envoyé...

Sandra, livide, s'était redressée également :

— Il faut courir là-bas, Jean!

— Oui! balbutia-t-il, cloué par la stupeur. Partons! vite l'auto!...

## XXIII

> Et je ne regarde jamais les otaries sans un attendrissement qui prend sa source où vous savez.
>
> RACHILDE.

Une foule compacte grouillait entre les baraques multicolores hérissant le champ de foire. Des confetti, lancés à pleines mains, venaient se coller sur les berlingots des confiseurs. Des tambours, des cymbales, se mêlaient aux orchestres des manèges tourbillonnants qui jouaient

la *Valse de Faust* et l'*Ouverture* de *Poète et Paysan*. Des baigneurs aux visages couleur de cuir, aux vêtements bariolés, oubliaient la mer dans la poussière. Les rugissements d'une ménagerie étaient dominés par les vociférations des batteurs d'estrade.

Guidés dans cette cohue par le jeune forain, Sandra et Jean arrivèrent devant une baraque cernée par les curieux. Sur les toiles étaient peints des paysages marins : de gigantesques rochers, des vagues houleuses, des poissons incroyables.

Le jeune garçon dut écarter les gens à coups de poing. A sa suite, la comtesse et l'armateur gravirent les marches oscillantes accédant à l'estrade.

Là, un peu à l'écart, au milieu d'un groupe de forains et de spectateurs, ils aperçurent le corps de leur ami.

Le Russe gisait, affalé. Sa tête reposait sur les genoux d'un homme qui s'était efforcé en vain de le ranimer. Sa tempe droite était percée d'un trou par lequel s'égouttait une petite source rouge qui glissait sur le plancher poussiéreux et tachait un browning...

Les oreilles bourdonnantes, entendant à peine les lamentations des saltimbanques, Moutier se pencha sur le visage affreusement contracté.

La mort avait fait son œuvre!

Comme il se relevait, un cri le secoua. Sandra s'accrochait à lui désespérément. De la main, elle lui désignait une balustrade en bois autour de laquelle les gens tendaient le cou.

Un jeune homme, vêtu en marin, le béret sur l'oreille, débitait sa tirade d'une voix rauque et monotone comme un gardien de musée :

— Voyez, Mesdames et Messieurs!... Vous avez devant vous une curiosité unique... La Sirène, la fameuse et fabuleuse Sirène des Océans mystérieux!... Venez voir la Femme-Poisson pêchée par de hardis marins dans les

eaux lointaines du Pacifique!... Celle-ci est un des plus beaux spécimens de l'espèce. Elle mesure trois mètres de long,... un mètre cinquante de tour... Voyez, voyez : la Femme-Poisson! L'animal qui se rapproche le plus de la forme humaine! Considérez la ressemblance de son crâne avec un crâne humain. Le front bombé, les yeux côte à côte au-dessus du nez saillant, — la bouche munie de dents!... Remarquez les deux mamelles de la femelle-lamantin, semblables aux seins de la femme! Elle allaite ses petits et n'en porte qu'un seul à la fois. Voyez ses mains, — de véritables mains, sauf une légère différence : le pouce au lieu d'être, comme le nôtre, fixé intérieurement, est à la place du petit doigt! Voici le nombril... le sexe!... Ce corps se termine par une queue puissante!... C'est la Sirène... La merveilleuse Femme-Poisson! Regardez, Mesdames et Messieurs!

Médusé, entraînant la jeune femme accrochée à son épaule, l'armateur regarda.

Dans une caisse à couvercle, longue et capitonnée, reposait la créature étrange, — une massive forme brune, momifiée, ayant l'apparence d'un objet de carton. La peau séchée se plissait sur la face aux petits yeux en billes, aux mâchoires écartées sur des dents noires; et sur le ventre elle se tendait comme une peau de tambour. On voyait en effet des épaules, très tombantes, des seins larges, et ces mains impressionnantes, aux doigts intervertis, dont le squelette transparaissait sous les palmes rigides.

La poitrine sanglée par une inexprimable émotion, Moutier reporta son regard sur le cadavre de Pierre Legrand. Il voulut revenir vers lui. Mais les ongles de Sandra s'enfoncèrent dans son poignet :

— Non, supplia-t-elle, terrifiée. C'est affreux!... Oh! Jean, Jean, emmène-moi!

Machinalement, il la serra contre lui, car il sentait qu'il venait de la reconquérir. Ses yeux allaient de l'amphibie couché sur son capitonnage à l'homme au front troué d'une balle.

NOEL DE GUY.

FIN

# REVUE DE LA QUINZAINE

—

## *LITTÉRATURE*

Paul Jarry : *Etudiants et Grisettes romantiques*, Le Goupy. — L.-J. Arrigon : *Les années romantiques de Balzac*, Perrin. — H. de Balzac : *Contes bruns*, préface et notes de Marcel Bouteron, André Delpeuch. — Mémento.

A-t-on remarqué que les historiens, même spécialisés à l'étude de périodes déterminées, laissent presque toujours de côté la question des mœurs? Ils s'intéressent aux manifestations de la politique ou de la littérature, s'efforcent de pénétrer les mystères de quelques salons, évoquent les gestes héroïques, galants ou mystiques de divers groupes ou de divers couples, mais rarement s'aventurent à examiner, dans l'ensemble de sa vie, une catégorie sociale. Les motifs de leur indifférence sont des plus simples. L'étude de mœurs nécessite une connaissance fort intime d'une époque. On l'alimente avec d'autant plus de difficulté en documents que l'on s'éloigne davantage d'un temps où des réalistes de la plume et du pinceau nous laissèrent l'image des milieux qu'ils traversèrent.

Très voisine de nous pourtant, la période romantique n'a guère sollicité plus que les précédentes, malgré la production active de ses artistes, les mémoires, les annales de tous genres, l'écrivain de mœurs. C'est pourquoi nous accueillons avec une particulière sympathie l'ouvrage de M. Paul Jarry : **Etudiants et Grisettes romantiques**, qui se présente à nous comme la vivante et pittoresque résurrection d'une société et le type de ces travaux que nous voudrions voir se généraliser. Il est vrai, M. Paul Jarry semblait bien préparé à ce genre d'étude. En lui cohabite, avec l'érudit familier de toutes les sources imprimées, le topographe des rues parisiennes qui circule avec aisance dans la ville d'autrefois, en connaît des aspects oubliés et peut substituer, à la maison présente, celle qui dans le passé, occupait son emplacement. De plus, M. Paul Jarry n'ignore rien de

l'iconographie qui aide beaucoup l'historien des mœurs. Les lithographies, souvent magnifiques, dont son livre contient une abondante reproduction, lui ont fourni, autant que les écrits du temps, des témoignages curieux.

Son enquête, très diversifiée, on le voit, nous apporte une physionomie fidèle de ce que pouvait être, vers 1830, l'existence des étudiants : polytechniciens, gens de Sorbonne, futurs avocats ou juristes, médecins en herbe et rapins. Toute cette jeunesse, cantonnée au « pays latin », y témoignait d'une singulière trépidation. Théophile Gautier, le plus remuant des romantiques, semblait lui servir de modèle. Elle s'inquiétait peu d'élégance, disposait de ressources médiocres, connaissait le chemin du Mont-de-Piété, ne souffrait point de la gêne et de la bohème, bouillonnait de désirs, emplissait les rues et les cafés de ses rires. Elle était romantique par sa tournure d'esprit, son vêtement, ses coutumes, son enthousiasme, ses gestes, ses propos. Point de gens guindés, prétentieux et pédants chez elle.

M. Paul Jarry nous la montre dans son intimité, l'étudiant en médecine flanqué de son squelette acheté à grands frais, dans ses Facultés dont il nous restitue la configuration, au milieu de ses lieux de danse et de plaisirs, à la Grande Chaumière, à Bullier, à la Closerie des Lilas, au Prado dont nous retrouvons, sous sa plume, l'animation et la couleur, dans ses théâtres enfin, Montparnasse et Bobino.

La compagne ordinaire de l'étudiant, la grisette, habitante des mansardes, suppléant au luxe par l'allégresse, la jouvence, les formes heureuses, fine, tendre, désintéressée, volage, type perdu célébré par Musset, Eugène Sue, Jules Janin, si éloignée de la fille vénale qui peuple actuellement les cafés du quartier latin, rencontre en M. Paul Jarry son historien émerveillé. C'était une ouvrière venue des métiers de nouveauté ou de frivolité, pauvre mais toujours chantant, heureuse d'un rien, jamais gênante, résignée à des amours passagères, vouée au bonheur d'une caste. Gavarni a popularisé sa gracieuse silhouette.

M. Paul Jarry, au cours de son ouvrage, nous précise que l'étudiant, malgré son étourderie et son insouciance, ne se désintéressait pas de la politique. Il accueillait avec faveur les idées républicaines. En 1830 et en 1848, il participa activement au mouvement insurrectionnel. Il se mêla, au cri de : « Vive la

liberté ! », aux soldats-citoyens qui dressaient des barricades. Polytechnique particulièrement descendit de la Montagne Sainte-Geneviève pour jeter bas la tyrannie. Nul goût pour la régression. Les étudiants d'autrefois regardaient l'avenir. Il semble que ce soit l'attitude normale de la jeunesse.

En dehors des maîtres qui occupaient les chaires d'enseignement et participaient au mouvement des idées, quels étaient les gens de plume les plus écoutés de cette jeunesse ? Les romantiques assurément. Les Ecoles prenaient fait et cause pour eux contre les classiques. Hugo faisait, devant elles, figure de dieu.

Balzac, vers ce temps, ne semble avoir exercé aucune influence sur elles, malgré son active collaboration aux journaux et aux revues. Il atteignait alors sa trente-deuxième année. Il sortait brusquement de l'ombre grâce au succès du *Dernier Chouan*, des *Scènes de la vie privée*, de la *Physiologie du mariage*, de la *Peau de chagrin*, mais il ne pouvait encore aspirer à la gloire de Hugo. Il ne songeait nullement à assembler des disciples et ne se rendait même pas compte qu'il apportait une formule nouvelle de roman. Bien qu'habitué du salon de Nodier, ami de la plupart des poètes et critiques nouveaux, il vivait en dehors du romantisme, éloigné de ses doctrines, assez enclin même à les combattre.

C'était la période aiguë de sa carrière, celle qui allait décider de son avenir. M. L.-J. Arrigon, dont nous avons commenté, dans cette revue, l'excellent ouvrage : *Les débuts littéraires d'Honoré de Balzac*, continuant son examen de cette existence tourmentée, nous donne aujourd'hui, sous le titre : **Les années romantiques de Balzac**, un nouveau volume, construit, comme le précédent, sur des bases solides de documents inédits et présentant le même attrait de lecture. Avec raison, il s'arrête plus spécialement sur ces années 1829-1833 qui lui semblent importantes.

Balzac connaît toujours la gêne, les difficultés de toutes sortes. Il est encore à l'état de chrysalide, mais les ailes poussent ; le papillon va naître et s'envoler vers le soleil. Bien peu d'écrivains connurent autant que lui les tribulations. Il est obligé, pour assurer sa subsistance, d'accepter un travail anémiant de journalisme et des besognes nauséeuses, comme les Mémoires de Sanson, qui l'éloignent sans cesse de créations plus hautes. Il piétine

sur place, s'épuise en efforts divergents. N'importe ! Son tempérament lui permet de résister. Son ambition survit ; son imagination bouillonne ; il voit l'avenir riant et reste convaincu qu'il lui réserve sa part de prestige.

M. Arrigon nous montre l'écrivain dans toute son activité, au milieu de ses confrères, parmi les salons qui s'ouvrent devant lui et aussi dans l'intimité, lié toujours, par un lien très doux encore, mais qui se relâche peu à peu, à Mme de Berny, aidant Mme d'Abrantès à écrire ses *Mémoires* et profitant des largesses de sa généreuse nature, frôlant Olympe Pélissier, vivant sa décevante intrigue avec Mme de Castries, tantôt transformé en lion, revêtu d'habits magnifiques et plongé dans la dissipation des cabarets à la mode, tantôt retombé dans le dénuement et quémandant partout quelque pécune pour subsister.

Entre temps, il recherche en mariage de riches héritières dont la fortune, lui apportant la quiétude, lui permettrait d'aborder cette *Comédie humaine* dont il a conçu déjà un plan approximatif. Ses tentatives échouent, mais, du moins, reçoit-il avec satisfaction les premières lettres de l'Etrangère.

M. Arrigon consacre un très curieux chapitre de son livre à Balzac journaliste, journaliste ingénieux et fécond, sachant varier ses sujets, fort apprécié d'Emile de Girardin, mais, par contre, frappant inutilement à la porte du *Temps*. Il étudie également ses rapports avec les éditeurs, peu généreux d'ordinaire, se défiant, il est vrai aussi, d'un écrivain souvent insoucieux de tenir ses promesses. Balzac politicien apparaît également dans ce livre, un Balzac fort indécis, fort variable dans ses opinions, cherchant surtout dans une candidature des moyens de publicité.

M. Arrigon, après nous avoir indiqué comment son héros, anti-romantique à l'origine de sa carrière, subit l'influence de la nouvelle école, termine son travail en précisant que l'écrivain, pour construire *Eugénie Grandet*, sut combiner le classicisme avec le romantisme et atteindre ainsi à sa personnalité définitive.

C'est au cours de cette période de formation, en février 1832, que Balzac, en collaboration avec Philarète Chasles et Charles Rabou, publia **Les Contes bruns**. Ces *Contes bruns*, aujourd'hui peu connus, méritaient d'être réimprimés. Ils viennent de l'être grâce à M. Marcel Bouteron, qui les accompagne de notes savantes et nous relate, dans une fort agréable préface, leur

histoire. Le volume parut, orné d'un dessein de Johannot représentant une tête à l'envers et portant le titre : *Contes bruns par une... [tête à l'envers]*. La part de Balzac y était la plus modeste : 122 pages sur 398. Elle consistait en deux fantaisies, fort agréables d'ailleurs : *Une conversation entre onze heures et minuit* et *Le Grand d'Espagne*.

Il est probable que ces *Contes* connurent une médiocre fortune lors de leur publication. Balzac se chargea, dans la suite, de les rendre plus fructueux. M. Marcel Bouteron nous apprend, en effet, que le *Grand d'Espagne*, avec son titre ou sans son titre, reparut dans plusieurs volumes postérieurs. Ce texte, ne pouvant être scindé, y fut donné en entier. La *Conversation*, au contraire, formait une succession de petits récits complets. Sans scrupule, Balzac les inséra au milieu d'épisodes romanesques où ils lui fournirent quelques éléments d'intérêt. D'après un tableau dressé par M. Marcel Bouteron, le plus dramatique d'entre eux : *Histoire du chevalier de Beauvoir*, revit le jour cinq fois, tandis que la *Maîtresse de notre colonel* connaissait deux réimpressions éloignées et que les autres récits s'encadraient dans le texte de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*. On s'explique difficilement pourquoi Balzac témoignait telle prédilection à ces contes, alors qu'il laissa tant de copie dormir pour toujours dans les colonnes des journaux.

Mémento. — La place nous manque, à notre grand regret, pour signaler comme ils le méritent deux autres ouvrages : *Le Médecin de Balzac* (Paris, chez l'auteur) où M. le Dr Cabanès, publiant quelques lettres et documents iconographiques inédits, étudie la carrière de Jean-Baptiste Nacquart et les rapports très amicaux que ce médecin entretint avec son illustre client ; *Les Femmes dans la vie de Balzac* (Libr. Plon), où Mme Juanita Helm Floyd nous rend surtout le service de nous faire connaître dix-sept lettres de Mme Hanska à son frère, lettres demeurées inconnues jusqu'à l'heure et qui, par leur accent, sont curieuses et émouvantes.

ÉMILE MAGNE.

## LES POÈMES

François Coppée : *Vers d'Amour et de Tendresse*, Lemerre. — Fernand Mazade: *Les poèmes de Sainte-Marthe*, «au Pigeonnier». — Marc-George Mallet : *La Ronde des Déesses*, « La Fleur de France ». — Philippe Chabaneix : *Baisers Nouveaux et Vieilles Guitares*, « Les Amis de Tristan, n° 2 ». — Marcel Ormoy ; *Carrefours*, « Le Divan ». — Maria-Isabel Biedma : *Le Réveil*, Bue-

nos-Aires, « Agencia general de Libreria y Publicaciones ». — M. Khaïry : *Exaltation, suivi de Langage des Ames*, Grasset. — Frédéric Burr-Reynaud: *Poèmes Quisqueyens*, « La Revue Mondiale ».

Volume posthume, **Vers d'Amour et de Tendresse**, la préface, signée Jean Monval, nous rappelle que François Coppée, « ce parisien spirituel, ironique, gouailleur, était aussi un sentimental ». Toute son œuvre d'amour et de tendresse n'est pas enfermée aux *Intimités*, au *Reliquaire*. On a ici, réunis en gerbe, « bien des vers intimes qu'il ne songea pas à publier ». Même après sa conversion, le besoin d'amour et de tendresse le posséda, non plus, comme il l'écrit, en égoïste et en voluptueux, mais ce fut un sentiment sincère, d'émotion discrète, reposante et désormais fidèle.

Les petits poèmes de ce recueil nous renseignent sur ce que nous savions déjà. Coppée était un esprit assez simple, un brave cœur et manquait dans ses passions, comme dans ses élans lyriques, de profondeur. Il accomplit, sa vie durant, une bonne besogne de poète consciencieux et pratiqua un métier exempt de subtilité, méfiant des nouveautés, avec une application méritoire et une conviction absolue. Cela ne monte pas très haut ; même le poète côtoie volontiers la vulgarité du sentiment et de l'expression, le sachant, parce que, de cette façon, il se donne l'illusion d'exprimer plus directement, plus réellement les émotions élémentaires et que chacun éprouve. Il a écrit exprès bien des vers plats, insignifiants ou médiocres. Il faut lui savoir gré d'en avoir, par contraste ou insciemment, laissé échapper beaucoup d'autres, qui sont ailés, palpitants de son, de forme et de couleur. Ce n'est guère dans le présent recueil qu'on les rencontrera. N'oublions pas que ce n'est pas Coppée lui-même qui l'a fait imprimer.

M. Fernand Mazade, dans **les Poèmes de Sainte-Marthe** (édition charmante du « Pigeonnier », à Saint-Félicien-en-Vivarais), confirme ses nobles qualités de poète sain, intelligent et habile. Il sait merveilleusement demeurer familier et tenter un essor de tendresse lyrique, s'amuser à des détails pittoresques où transparaît, légèrement ombrée, la grande tristesse de son âme. L'amour le tient-il, il en est heureux et fier, mais, gardant sa valeur humaine, souvent il se masque et se fait galant. Toujours il chante pensif et doux, et il unit délicatement

la passion d'amour aux songes du paysage, à des rêves de féerie :

Je vous entrevois par le crépuscule
Où, ma belle enfant, je les entrevois
Le long d'un sofa votre robe ondule
Une sombre fleur sur votre sein brûle.
Une sombre fleur brûle entre vos doigts.

Il manie avec une dextérité parfaite, sans embarras et sans ostentation, les rythmes les plus divers, ondoyants, chatoyants, pleins ou fuyants, et ses vers, notamment de neuf syllabes, sont délicieux non moins que solides et subtils.

Ces *Poèmes de Sainte-Marthe* poursuivent admirablement le cycle commencé avec *L'Ardent Voyage*, *De Sable et d'Or*, continué dans *la Sagesse*, et que *les Amours* annoncés achèveront. M. Mazade vit par et dans la poésie, et la sagesse des poètes de tous les temps le conseille et le soutient ; aussi quel hommage émouvant et sagace il leur sait rendre quand il compose les choix de cette superbe *Anthologie des Poètes français, des origines à nos jours*, dont les tomes II et III (soit de Joachim Du Bellay à Marceline Desbordes-Valmore) ont paru déjà à la librairie de France. Nul n'aurait pu mieux réussir ce labeur ingrat : nous attendons avec impatience les deux tomes qui le compléteront.

**La Ronde des Déesses**, édition de beau luxe, par M. Marc-George Mallet, comporte une réunion de poèmes emplis de vision sereine, de mouvements patiemment, exactement définis plutôt qu'ils ne sont suggérés, ressentis par le lecteur. Le vers dont use M. Mallet est posément régulier, calme, volontiers un peu lent, irréprochable. On y rencontrerait avec plaisir, par places, un peu plus de fièvre ou quelque crispation. De même, les images, l'idée n'y étonnent guère. L'atmosphère et le séjour où les déesses aux yeux du poète nouent et déroulent leurs danses sont magnifiques immuablement. Mais ne croirait-on pas à un reproche ? J'en suis fort éloigné. Je m'émerveille que, en notre siècle de surexcitation constante et sans motif, un chant puisse s'élever dans une telle pureté, avec tant de sérénité. Il y a dans l'art une région que l'on fréquente peu assidûment de nos jours : c'est celle où les eaux lacustres demeurent placides, où les troncs des arbres ne se tordent pas au vent des tempêtes, où les corolles

exhalent leurs aromes naturels et normaux, où le ciel pur s'étale sans nuages ni menaces. On ne saurait s'étonner que M. Marc-George Mallet hante de tels paysages lorsqu'on a lu, introduction à ces poèmes, les nobles et sagaces pages qui les précèdent, et où il énonce, docte, précis non moins que sensible, sa conception de l'art et en particulier de la poésie.

« Le poète rejette délibérément tout pacte avec le public. Il n'a pas de clientèle. Quelques lecteurs encore. Peu sans doute... », et ailleurs : « Un jeune enfant, aux cheveux couleur d'hyacinthe, porte en ses bras les colombes fraternelles. Des fleurs inconnues naissent à l'ombre du portique et des parfums de joie montent jusqu'aux paupières du poète... »

N° 2 dans la collection des *Amis de Tristan*, publiée selon le vœu du « Jardinier du Parnasse, par les soins de M. Louis de de Chauvigny », cette plaquette, hors commerce, tirée à quatre-vingts exemplaires, n'est pas moins ravissante pour son papier, son format, sa typographie que pour son contenu : **Baisers nouveaux et Vieilles Guitares**, avec, pour épigraphe, le vers de Derême que se plaît à reproduire M. Philippe Chabaneix :

Cieux inconnus ; baisers nouveaux ; vieilles guitares.

Vieilles guitares, si l'on veut ; c'est le côté éternel des sentiments légers et quand même délicats, c'est aussi cette fine, précieuse, sûre maîtrise d'un talent parfait et personnel. Suavité un peu fugace, si tendre, justement allusive de ces baisers nouveaux ; et ce charme parce que précisément s'en dégage la suggestion brève ou prolongée de cieux, à chaque fois, inconnus. J'ai longtemps rêvé que M. Chabaneix s'accomplirait, merveilleux artiste, en des modes multiples, plus amples et plus largement sonores. Mais non. A quoi bon ? Irai-je bouder contre les délices qu'il m'offre ? C'est ici de petits objets d'une facture et d'une signification accomplies. Oublierai-je que « la miette de Cellini vaut le bloc de Michel-Ange » ? Je m'en garderai bien. Soit qu'il se contente d'une constatation spirituelle :

La scintillante Olga, rebelle à l'hyménée,
Tournera bientôt mal, étant trop bien tournée...

soit qu'un brin de mélancolie fleurisse le coin de ses lèvres et assombrisse son vif regard :

Et toi que j'appelais mon enfant et ma sœur,
Tu ne m'es déjà plus qu'une amante incertaine
Dont la si virginale et si calme douceur
Sombre dans un tourment triste comme la haine...

Je le confesse. J'ai relu les vers de cette plaquette trois ou quatre fois ; je les reprendrai. M. Philippe Chabaneix est un poète exquis, je le considère comme un des meilleurs, sinon le meilleur de sa génération.

Et précisément, c'est à M. Philippe Chabaneix qu'est dédié le recueil nouveau de M. Marcel Ormoy: **Carrefours**. Ce sont aussi des vers délicats où la tendresse songeuse, un peu méfiante même par moment, l'emporte sur la sensualité et sur l'ironie. Un goût raffiné du classique le plus pur détourne le poète d'écarts qui seraient à redouter de qui risque l'emploi, dans un chant de saveur excellemment française, de vocables barbares comme Klaxons. Mais il y a une gravité songeuse dans les accents, le rythme, les images dont sur vous, à Versailles,

Renaissant miracle de l'eau,
Bassins d'exil, vives fontaines,
Sur vos musiques incertaines
Se module le vieux sanglot.

Le poète discrètement désespéré, quoique espérant malgré lui toujours, confronte à ses secrètes nostalgies, à ses désirs jamais las, encore que sans cesse déçus, ce qu'il appelle déjà une éternité de mensonge. Mais il voguera, il le sait bien, toujours, pour notre délice, pour sa joie intime et profonde à quoi il ne pourra renoncer, vers les îles les plus fécondes et les mers merveilleuses de son rêve.

Une jeune poétesse argentine nous envoie son premier livre, un recueil de vers français, **le Réveil**. Il y a là une connaissance surprenante de la langue et de la rythmique françaises. Tel est le prestige de notre poésie à l'étranger, aussi bien en Syrie, en Egypte que dans l'Amérique latine. M. Juan Pablo Echague, dans une nette et jolie préface, loue ce livre sincère, de poésie authentique, ces vers où se montre l'éveil de la femme dans la jeune fille, l'éveil d'une intelligence anxieuse de comprendre l'énigme de la vie, d'une sensibilité tourmentée par le mystère affleurant de l'amour, d'une émotion, d'une fantaisie avides de pénétrer les relations secrètes de la nature avec la pensée et le sentiment des hommes.

Mais nous pouvons ici apprécier telles arabesques de style souple et contenu, depuis le premier vers :

> Venez, ô mes Sœurs, nous sommes jeunes et belles

jusqu'à ceux où Mlle Maria-Isabel Biedma chante la petite île bleue et heureuse,

> A l'heure où le couchant est couleur de cerise.

Et comme elle-même l'écrit, en dépit de gaucheries d'ailleurs si ingénues que le charme primesautier en demeure toujours séduisant, il se déroule ainsi jusqu'au suprême feuillet une chanson délicieuse et fraîche,

> ... une chanson naïve
> Aux sons si étranges, si tristes et si doux.

M. M. Khaïry, dont quatre recueils ont déjà fait apprécier le talent ferme et ingénieux, dédie à S. M. Fouad Ier, roi d'Egypte, protecteur des Lettres et des Sciences, en fidèle et très dévoué sujet, son beau poème **Exaltation, suivi de Langage des Ames**. On y retrouve les mêmes larges qualités, la même éloquence, colorée, convaincue, sonore. M. M. Khaïry n'est certes pas le moindre des poètes français nés et vivant à l'étranger.

M. Frédéric Burr-Raynaud, haïtien, chante avec magnificence et précision, l'époque indienne, mœurs, paysages, légendes, luttes et défaites, dans de graves et souvent âpres et solides **Poèmes Quisqueyens**.

ANDRÉ FONTAINAS.

## *LES ROMANS*

ROMANS HISTORIQUES (2e partie). — Octave Aubry : *Le roman de Napoléon. Napoléon et Joséphine*, A. Fayard. — Albéric Cahuet : *Les amants du Lac*, E. Fasquelle. — Georges d'Esparbès : *La folie de l'épée*, Albin Michel. — Georges Delamarre : *Le roi de minuit*, Albin Michel. — Paul Chack : *On se bat sur mer ; Sur les bancs de Flandre*, Editions de France. — Maurice Larrouy : *Sirènes et Tritons*, Editions de France. — Mémento.

M. Octave Aubry, qui s'est spécialisé dans le roman historique et qui, après avoir raconté une des galantes aventures du roi Louis XV et s'être appliqué à résoudre l'énigme du petit prisonnier du Temple, semble vouloir s'attacher à la personne de Napoléon, nous raconte dans **Le roman de Napoléon** ses amours avec Joséphine. Ç'a été longtemps un poncif sentimental de s'attendrir sur la destinée de la langoureuse créole, et de

dire que l'étoile du héros a commencé de pâlir quand il a sacrifié à son ambition la compagne de sa jeunesse. Déjà, cependant, Frédéric Masson (*Napoléon et les femmes*) avait fait justice de la prétendue affection et, surtout, de la fidélité de cette créature frivole qui n'eut jamais d'autre souci en tête que celui de ses plaisirs, et qui ne ressentit de l'admiration pour le mari que lui avait donné Barras, son ex-amant, que le jour où, d'un geste de « chevalier français », il la couronna sous les voûtes de Notre-Dame. De la fougueuse passion du général Vendémiaire, elle n'éprouvait qu'ennui, et elle n'était pas de taille à comprendre, encore moins à deviner son génie. M. Aubry, en écrivant *Le Roman de Napoléon*, a voulu marquer l'incompatibilité irréductible d'idées et de sentiments qui, dès le début de leur union, exista entre les époux, et qui ne cessa de s'accentuer jusqu'au retour d'Egypte, où ils furent à deux doigts du divorce. Il a scrupuleusement respecté les données de l'histoire et mêlé, avec son habituelle adresse, les documents authentiques et les mots célèbres à la trame de son récit. C'est un livre fort plaisant qu'il a écrit ; juste de ton, en outre, mais un peu trop sage, à mon gré... J'entends que son souci de vérité psychologique a fait perdre à M. Aubry le bénéfice de l'abandon au délire de l'imagination déformatrice ou, plus justement, amplificatrice. En dosant avec une trop scrupuleuse exactitude les éléments d'un caractère comme celui de Napoléon — où tout est extrême — il n'a pas donné à ce caractère l'intensité désirable. Il a perdu en force ce qu'il a gagné en finesse, et je crois que son ouvrage vaut plus par les détails que par l'ensemble. Il en a silhouetté avec bonheur les personnages secondaires (Joseph, Barras, Talleyrand, Fouché). Mais sa Joséphine est mieux venue que son Bonaparte. L'acide verdeur, l'inquiétude, l'exaltation concentrée du jeune ambitieux ne tranchent pas assez sur la mollesse de la coquette vieillissante à laquelle il devait rester toujours reconnaissant de l'amour qu'elle lui avait inspiré.

Ce n'est, aujourd'hui, un secret pour personne que Mme Julie Charles, la femme du vieux physicien Charles, est Elvire ou, du moins l'Elvire qui s'associe au souvenir du *Lac*, car sous ce nom générique, si l'on peut ainsi parler, Lamartine incarna l'idéale figure de ses diverses amours de jeunesse. Mais après la publication des *Lettres d'Elvire à Lamartine*, par M. René Doumic,

des *Etudes d'histoire romantique*, d'Alphonse Séché, et de *Les origines et la jeunesse de Lamartine*, de M. P. de Lacretelle, *L'Histoire du romantisme*, de M. Maurice Souriau, laissait encore subsister un doute quant à la nature exacte de la liaison qui se noua à Aix-les-Bains, entre **Les Amants du Lac**. Pour M. Albéric Cahuet, nul doute que ceux-ci ne se soient connus, dans le sens biblique du mot, et il situe même, avec précision, l'endroit où ils ont fait ainsi connaissance... J'avoue ne me passionner que médiocrement pour un tel détail qui n'eut d'importance que pour les intéressés, et pour M. Charles, au surplus, encore qu'il eût accordé toute licence à sa jeune épouse, à ce qu'assure M. Cahuet. C'est qu'il n'importe au chef-d'œuvre de Lamartine — dont la suave inspiration évoque l'image d'un cygne fantômal, glissant entre le ciel et l'eau — que les amours du poète et de Julie n'aient point été chastes. Au reste, M. Cahuet a composé autour de son récit une atmosphère parfaitement conforme au caractère de ce chef-d'œuvre dont la beauté semble hésitante entre un crépuscule et une aurore — entre le déclin du XVIIIe siècle et la naissance du XIXe. En une série d'estampes ou d'images qui unissent aux grâces élégantes de l'ancien régime le pittoresque d'un romantisme encore plus aristocratique que bousingot, il a su nous rendre sensible le charme d'une époque tout imprégnée du génie de Rousseau, et où les hommes qui modelaient leur caractère sur celui de Saint-Preux n'adoraient leurs maîtresses qu'à travers le souvenir de Mme de Warens... Lamartine n'a pas manqué, d'ailleurs, de donner le nom de « mère » à Elvire qui — et je m'en étonne — lui en a fait grief ; mais c'est probablement qu'il n'entendait plus le prononcer d'un cœur incestueux...

Le grand Goethe a proféré au moins deux sottises dans sa vie: la première, c'est quand il a appelé Diderot une « tête allemande », et la seconde c'est quand il a dit que « le Français n'a pas la tête épique ». Je ne crois pas, en effet, qu'aucun peuple au monde ait les mêmes aptitudes que le nôtre pour l'épopée. Aussi bien, si, à dater de *La Chanson de Roland*, nous n'avons produit en ce genre aucun chef-d'œuvre jusqu'au XIXe siècle, est-ce parce que la discipline classique avait bridé notre génie. C'est à cette discipline qu'il faut attribuer l'échec de *La Franciade* de Ronsard et la piteuse tentative de Voltaire avec sa *Henriade*.

Rien qui soit plus naturel à l'imagination celtique, à une partie au moins de l'imagination celtique, qu'une telle poésie, narrative en son essence, éloquente dans sa forme, et qui, par l'outrance et l'extravagance même, confine au romanesque, comme le prouvent les élucubrations de Scarron et de Scudéry, ces écrivains dont l'anormalité résulte, peut-être d'un défaut d'adaptation de leurs qualités ethniques aux règles et aux procédés conventionnels qui sévissaient de leur temps. Mais voyez avec quelle verdeur, aussitôt la révolution qui libère la littérature, en 1830, l'épopée, accompagnée ou suivie de la satire, reparaît chez nous, après les timides *Messéniennes*, de Casimir Delavigne, en des œuvres comme *Les Iambes*, de Barbier, *Les Poèmes antiques et modernes*, de Vigny (qui se qualifiait «un moraliste épique»), *Les poèmes antiques* et *Les poèmes barbares*, de Leconte de Lisle, *Les Châtiments* et *La Légende des siècles*, de Victor Hugo. Epiques, nos poètes n'ont plus, dès lors, cessé de l'être dans une impressionnante proportion, des parnassiens aux néoromantiques et aux symbolistes, et leur exemple a gagné jusqu'aux romanciers.

Au premier rang de ceux-ci, il faut mettre M. Georges d'Esparbès que sa *Légende de* l'*Aigle* a rendu populaire, mais qui a écrit, il me semble, son chef-d'œuvre avec *Le Roi*, à la gloire du Béarnais, en exaltant son imagination jusqu'au mythe. Aujourd'hui, avec **La folie de l'épée**, si M. d'Esparbès ne retrouve pas la veine magnifique du livre par quoi s'ouvre la série de volumes qu'il intitule : « L'épopée française », il émeut ou *emballe* encore par l'allant et le pittoresque de son style, la sincérité, surtout, de ses accents à célébrer le duc d'Aumale, ce héros de la conquête de l'Algérie, qui, en vrai Bourbon qu'il était, avait la passion guerrière dans le sang. C'est à l'évocation de la jeunesse du quatrième fils de Louis-Philippe que M. d'Esparbès s'est attaché, de ses premières armes à l'exploit qui a immortalisé son nom : la prise de la smala d'Abd-el-Kader. Il a négligé l'homme d'études, l'historien des princes de Condé et le collectionneur auquel nous devons le Musée de Chantilly. Mais il a peint et dessiné, en revanche, avec beaucoup de couleur, les paysages et les types de l'Afrique du Nord. En face des indigènes, et dans un décor qui rappelle les tableaux de Fromentin, de Fortuny et de Guillaumet, il a dressé, des soldats français de la

première moitié du siècle, une série de silhouettes dignes de Raffet, qui aident à fixer pour la postérité les traits de leur caractère très particulier.

On connaît le sonnet de Verlaine à Louis II de Bavière :

Roi, le seul vrai roi de ce siècle, salut, Sire !

M. Georges Delamarre a, fort à propos, évoqué pour nous dans **Le roi de minuit**, en ce moment où le Romantisme est à l'honneur, la figure de ce souverain dont le souvenir reste lié à celui de Richard Wagner, et qui, après une vie qu'on pourrait dire celle d'un Hamlet falot et mégalomane, a fini mystérieusement noyé dans les eaux du lac de Starnberg. M. Delamarre ne veut pas se résigner à croire que Louis II ait été *Le roi fou* que M. Gustave Kahn évoqua naguère, avec ironie, dans un des meilleurs romans qu'il ait écrits. Il semble avoir pris pour thème du *Roi de minuit* (qui est pour lui, comme pour Catulle Mendès, *Le roi vierge*) ces paroles que l'impériale cousine de son héros, Elisabeth d'Autriche, prononçait à Corfou : « Il n'a tenu pour sacré que sa propre volonté et n'a vécu que pour ses rêves, et sa tristesse lui était plus précieuse que la vie entière. » Nul doute, pourtant, que cet individualiste exaspéré ne ressentît jusqu'à la démence, comme l'a écrit Maurice Barrès, « la difficulté d'accorder son moi avec le moi général » ; et qu'il ait été proprement *aliéné*, au sens étymologique du mot, c'est-à-dire étranger, *alienus*, aux hommes et à ce monde. De là, cette fureur d'isolement, de construction aussi, et de construction baroque, mais le plus près possible du ciel, dans des sites grandioses, comme s'il eût voulu se créer un univers à la ressemblance de son rêve. M. Delamarre imagine que Bismarck pour le perdre et justifier son internement — car il s'obstinait à maintenir l'autonomie de la Bavière en face de la Prusse — lui envoya une artiste qui devait feindre de l'aimer et de partager ses goûts dispendieux. C'est une hypothèse vraisemblable, et dont M. Delamarre a tiré un excellent parti. Son récit est très attachant, mais plus romanesque que psychologique. Pour moi, je l'avoue, le côté politique du cas de Louis de Bavière n'est pas celui qui offre le plus d'intérêt. On ne saurait comprendre, en outre, cet esprit étrange qu'en tenant compte de la métaphysique hégélienne qui nous enseigne que le monde extérieur n'a de réalité qu'en nous-mêmes, et dont il est, en quelque sorte, une illustration, sinon une caricature...

M. Paul Chack, l'auteur d'**On se bat sur mer**, que le prix de « La Renaissance » vient de révéler au public, publie un nouvel ouvrage, **Sur les bancs de Flandre**, où se confirment ses beaux dons d'écrivain qui, à la probité de l'historien, joint la verve entraînante du conteur. A vrai dire, ce ne sont ni des romans ni des recueils de nouvelles que les livres de M. Paul Chack, qui — et je l'en félicite — ne s'ingénie pas à présenter sous des dehors romanesques la réalité (et quelle réalité !) pour la rendre plus émouvante. C'est à son art de narrateur seul qu'il a recours pour intéresser son lecteur, et s'il est toujours objectif, il ne prend même pas la peine de se dissimuler derrière les événements qu'il relate. Qu'il évoque dans *On se bat sur mer* les batailles navales dont la Méditerranée et l'Océan indien furent le théâtre, ou dans *Sur les bancs de Flandre* celles qui se déroulèrent dans la mer du Nord, c'est, au contraire, en témoin qu'il parle. On le croirait partout présent, en effet, non seulement sur nos croiseurs ou nos chalutiers, sur les dreadnoughts et les navires légers britanniques, et sur les vedettes italiennes, mais sur les sous-marins allemands, torpilleurs de bateaux de commerce ou poseurs de mines. Son expérience personnelle de la vie maritime, la plus noblement virile et la plus exaltante qui soit, lui permet de nous procurer sans cesse l'impression de la chose vue et sentie. Et comme il aime l'élément farouche auquel s'identifient avec un instinct miraculeux et par un prodige continuellement renouvelé de science, d'audace et d'énergie, les héros, souvent obscurs, dont il sauve les noms de l'oubli ! Comme il aime ces héros eux-mêmes et leurs unités de combat ! Avec la couleur — le registre de sa palette est très étendu — M. Paul Chack a le sens de la vie, qui ne s'acquiert pas. A défaut d'imaginer, il pourra longtemps encore, en exploitant les richesses de ses souvenirs, composer d'autres livres de la qualité de ceux qu'il nous a donnés déjà, et qui valent mieux que bien des romans.

Encore que l'intrigue en soit habilement conduite, et les caractères avec netteté dessinés, ce qui intéresse, surtout, dans le nouveau roman de M. Maurice Larrouy : **Sirènes et Tritons**, c'est la peinture de la vie à bord d'un sous-marin. L'auteur, qui a accompli près de mille plongées sur trois unités différentes, était mieux qualifié que personne pour se faire l'historien véridique de l'existence des plus admirables, peut-être, d'entre les

hommes de mer — du moins quand ils ne coulent pas des gens sans défense, comme les bourreaux de Tirpitz. — Il a su traduire de façon accessible au profane les termes techniques dans cette œuvre attachante et qui fait honneur à son robuste talent.

Mémento. — Politique, philosophie, occultisme, volupté, volupté surtout, telles sont les occupations auxquelles M. Marc Semenoff nous montre l'Impératrice du Nord se livrant avec assiduité, dans son roman : *Par les jardins d'amour de Catherine la Grande* (Editions Sansot). L'attrait qu'exerce sur les imaginations la figure de l'héritière de Pierre fait qu'on lit ce roman, un peu facile sans doute, avec agrément. C'est encore Catherine que l'on retrouve dans *Le joueur d'échecs* de M. H. Dupuy-Mazuel (Albin-Michel). Les ouvrages romanesques de M. Dupuy-Mazuel sont les commentaires ou les livrets de ses compositions cinématographiques. Je conseille donc à ceux qui ont vu M. Charles Dullin, dans le rôle du baron Wolfang de Kempelen, se mouvoir avec des allures énigmatiques au milieu de ses automates, de lire le volume de M. Dupuy-Mazuel. L'écran qui l'illustre éclaire aussi son affabulation un peu confuse. Sous une forme très romanesque et non, sans doute, sans demander à l'imagination d'orner la réalité, M. Ch. Lucieto en raconte de belles dans *La vierge rouge du Kremlin* (Berger-Levrault) sur le gouvernement des Soviets et sur la Tchéka, en particulier. Quelque arbitraire qu'ait été le régime impérial russe, il paraît idyllique en regard de celui des Bolchevistes, dont l'organisation policière est proprement odieuse et qui ne gouverne que par la terreur. — Le poète Charles Clerc, dans *Romantiques et romanesques* (J. Peyronnet et Cie) et l'essayiste et voyageur Gabriel Faure, dans *Amours romantiques* (E. Fasquelle), nous apportent une série de documents sur les personnages, non toujours les plus illustres, mais les plus caractéristiques de la grande époque que l'on célèbre cette année. M. Faure remonte jusqu'à Rousseau dont il narre la seule aventure vraiment voluptueuse de sa vie, et il recherche les ombres de Byron et de Napoléon en Italie. M. Clerc nous entretient de la « chère sœur » de Chateaubriand, qui n'est point Lucile, et de la « Vénus de marbre chaud », si chaud qu'elle épouvanta Musset à son déclin... Et voilà, pour les futurs écrivains de « vies romancées », de nouveaux éléments d'étude. — Je recommande vivement *La geste de la branche rouge*, que publie à la Librairie de France M. Roger Chauvié. Tous les celtisants prendront intérêt à la lecture de cette Saga ou de cette Iliade gaëlique, révélatrice du génie de l'Irlande. M. Roger Chauvié a fait, ici, œuvre d'artiste et d'érudit.

JOHN CHARPENTIER.

## THÉATRE

*Hamlet* ; représentation intégrale, dans la traduction de Marcel Schwob et Eugène Morand, au théâtre des Arts.

La folie étant la perte du contrôle sur soi-même, il est relativement facile de délimiter chez **Hamlet** en quoi il y touche, ou l'effleure ; puis en quoi il s'en montre non seulement nettement dégagé, mais est exactement le type opposé du fou.

En réalité, ce que l'on peut rapporter à la folie, chez Hamlet, c'est ce qui tyrannise sa nature, pèse sur elle en la harcelant : l'atavisme en ce qu'il a de tout à fait contraire à son résumé personnel. En somme, son état propre, prédestiné, comporte justement la marque spéciale de l'homme de génie, selon Schopenhauer : l'objectivité, dans ce qu'elle a de plus pressant: l'analyse, la connaissance, l'assistance gratuite au spectacle du monde. Voilà le principal chez Hamlet, tandis que l'autre partie de lui-même, lourd héritage qui le torture, est cette redoutable imposition d'action — la vengeance — qu'il subit d'un père mort et qui, en parasite, revit dans son sang.

On peut réduire la pièce à ceci ; Hamlet a des soupçons sur le couple que forme sa mère et son oncle, parce que leur mariage a eu lieu très promptement après la mort de son père. Travaillé par cette pensée qui se transforme en idée fixe, il poursuit son effort d'enquête dans ce sens. L'idée fixe s'impose ; et Shakespeare donne corps à l'hallucination visuelle dans la matérialisation du Spectre demandant vengeance. Du vague phénomène nerveux Shakespeare fait une puissante effective statue vivante, élémentaire, lourdement bardée de fer, poursuivant un seul but exclusivement personnel et impératif, tendant exactement par-dessus tout à étreindre, à broyer à ses propres fins un héros qui se débat désespérément au contraire selon son génie. La réalité de l'apparition peut se dissocier ainsi : en un corps mort (et non pas une absence de corps), tenu en action dans, et par, le bardement d'acier ordonné par le texte, ceci représentant, étant, la volonté écrasante du destin.

La folie d'Hamlet ? C'est trop dire ! Sans doute est-il bouleversé, subit-il des crises, mais toujours aussi les tient-il en connaissance et en échec (1). Et il n'est aucune de ses paroles qui ne

(1) « Oh Dieu ! Je pourrais être confiné dans une coque de noix et me compter roi des espaces infinis, si ce n'était que j'ai des mauvais rêves. »

porte un sens foncier intelligible. Il est vrai que parfois il y faut apporter effort de méditation, mais Hamlet a toujours une régence, qui ne semble se détendre que par farce et par défense d'être connu par autrui méprisable. *Nota* : Les rares passages où une question pourrait se poser sur la présence de la raison chez Hamlet ne se rencontreraient que dans le jeu des dialogues, mais point dans les monologues de solitude : indication que ces incertitudes sont introduites volontairement par Hamlet dans la bataille, et radicalement écartées des moments de retraite. Manifestement c'est là le fait d'un net gouvernement.

La folie d'Hamlet, encore : c'est-à-dire que son caractère, sa pensée, sont situés exactement au plus ferme, au plus profond de la puissance raisonnable de la conscience de l'homme, au point extrême du génie humain où déjà la raison naturelle aux meilleurs hommes est, de loin, dépassée par l'excès d'une vivacité et d'une compression quasi point abordables sans épouvante dans le gouffre panique où elles se meuvent. Bref, ainsi encore un « fou » est-ce en réalité, dans un monde de fous, celui qui possède toute sa raison et la dirige.

Les sarcasmes amers, affreux, contre Ophélie (cette Ophélie qui est une jeune fille moyenne, selon le monde, et que sa folie et sa mort au milieu des fleurs ont poétisée), et dits à elle-même, forment des scènes très surprenantes, très déchirantes. Ils sont tels par ce que surgis au point où Hamlet éprouve la déchéance, la misère de l'être auquel était attachée la dernière illusion de son cœur pourtant desséché de connaissance, à la révélation que cette jeune fille est tombée dans une bassesse puérile, à l'espionner, par incapacité de propriété, par inconsistance, par dépendance du monde, de son père, de son souverain, par aliénation de soi. De là enfin la suprême pitié d'Hamlet sur elle : « Au couvent ! » Oui, bien ! voilà ce qui eût pu convenir à cette enfant à qui pourrait s'adresser certaine remarque d'Hamlet à propos des deux courtisans — autres traîtres — dont, par un heureux subterfuge, il a fait tomber les têtes sous la hache du bourreau anglais en place de la sienne : « Il est périlleux aux êtres vils de se mettre entre le croisement de pointes enflammées de puissants adversaires ». D'ailleurs Ophélie appartient ataviquement à cette classe de flatteurs et de félons dont on sait par l'histoire qu'ils ne peuvent être que tels autour et auprès des monarques ; son

père Polonius, dont Hamlet crèvera la panse au travers de la courtine derrière laquelle il l'épie, Laerte, son frère, qui mourra aussi en fin de la main d'Hamlet dans l'accomplissement même de sa traîtrise, sont, tout spontanément, espions et traîtres, qui s'espionnent et se trahissent entre eux. Bref, on chercherait en vain un trait de qualité dans le personnage d'Ophélie. Elle est naturellement, et par atavisme et par éducation, un objet de police, un triste produit faux : sournoise, insidieuse, perfide.

*Hamlet* peut être criblé de questions. Il répond à toutes celles que l'homme se pose dans les moments de gravité interrogatrice. Toutes se rencontrent dans *Hamlet*, dites nettement et dans un aspect concret, condensé des mots, avec de robustes et excitantes répliques, et tout cela angoissant, mais selon un pathétique sang-froid. La force, la cohésion d'Hamlet dans l'exercice des facultés morales est à la foi inouï et ferme. Le reste de son train est d'opportunité pratique dans son commerce avec le monde, selon la crise où son destin l'a placé. Cette crise incarne en lui tout ce que sa géniale objectivité comporte en lui-même, contre lui-même, d'opposition automatique, de faiblesse en superficie, de provocation aux attaques circulaires, notamment par le danger pour lui que de mener la provocation qu'un regard perspicace constitue pour autrui en action, et enfin au total, de vulnérabilité. Bref, il est seul, unique, et — sauf lorsque traqué de trop près et qu'alors il fonce et tue — presque exclusivement n'emploie dans ses rapports avec autrui que la compréhension, le sarcasme ou une amère pitié.

L'âcreté et l'âpreté ironiques, la hardiesse forcenée des détours bouffons, la dérision philosophique de soi-même (qui est bien ce que la critique anémique considère le plus certainement comme un détraquement!) sont employés par Hamlet autant à nourrir son amertume qu'à désigner, à mettre en montre, la misère des caractères et des humains. D'ailleurs une œuvre profonde est par essence et premièrement d'abord destructive ; sa fermeté fondamentale ne s'appuie que sur le saccage et les ruines que sa présence détermine. L'œuvre d'art est soudain signalée par le pouvoir qui en émane, sans faute, de ravager toutes les conventions déchéantes et toutes les conceptions mensongères qui — ô ironie! — prétendront ensuite pouvoir la comprendre et la peser !

Les caractéristiques du jeu moral d'Hamlet se font jour, sous

forme sensible et serrée, dans les répliques où il traite le spectre impératif de son père ; principalement lorsque celui-ci, sorti de scène, est rentré « sous terre » et que sa voix continue de commander : « Jurez ! » à plusieurs reprises. Et Hamlet : «... Ah ! Ah ! mon gaillard, tu l'as dit ! tu es donc là, bonne pièce? », ou: «bien dit, vieille taupe! », puis enfin, côtoiement génial contre cette cruelle acidité, l'émouvant relâchement et peut-être touché par le doigt de la folie : «... Paix ! paix ! âme troublée !... »

Ainsi, à commencer par le spectre, tous les personnages, niés, reniés, bafoués, déchiquetés par Hamlet au cours de la tragédie, acculés sous le verbe foudroyant et envenimé de son sarcasme constant, s'en trouvent, au cours de l'action et à son épilogue, tous successivement détruits, dans un train accru, et avec la pitié sereine du héros pour linceul (à noter que sa sensible et grave beauté morale ne va jamais jusqu'au mépris). Détruit lui-même, l'importun et lourd Spectre, dans la personne d'Hamlet (sa dernière carte de vie) qui meurt, percé et empoisonné, détruit avec tous les autres dans l'échauffourée terminale. Tous ont manqué de moyens pour réduire une telle puissance de destruction qui se dégage du héros. Ils ont manqué de la force dégagée qui eût pu accomplir une contre-partie efficace qui les eût défendus contre les vagues fascinantes et déferlantes d'Hamlet, qui,comme par tentacules de pieuvre, les saisissaient sans répit et les engloutissaient dans une tragique plaisanterie, les laissant à peine exécuter sur eux-mêmes quelques contorsions agoniques.

Sur la scène, ils sont entourés comme de forces obscures qui les enserrent en étau. Là-dedans, ils vont à coups d'éclairs, dont la soudaineté est comme de rêves d'aveugles parmi une opaque et dense obscurité, où enfin tous, dans la mort, s'entre-jettent en se bousculant lorsque, ayant, vaille que vaille, épuisé leurs expressions et leurs pouvoirs fondamentaux, ces corps, encore vivants, se portent, au bout du compte, de la rapière ou du poison.

Menée par un moraliste exceptionnel, la pièce roule naturellement — fondement et moyen — sur le sondage des personnages les uns par les autres, et qui se servent de l'amitié comme de l'arme la plus pratique, la plus sûre, la plus dangereuse — la plus légitimement décisive. Les deux grands moyens qui en découlent sont donc, très humainement, les ondage et la trahison.

Hamlet, tendu comme une menace, est traqué, assailli, dans une escrime où sont contre lui le nombre et la fourberie. Pour repousser, il emploie les contre attaques feintes, enveloppées de pirouettes spirituelles, qui le rendent inquiétant. Ses traits, moraux pourtant touchent néanmoins très effectivement, efficacement. Il émousse ainsi les attaques directes, et reste constamment comminatoire. Avec une présence d'esprit inaltérable, un sang-froid masqué, lorsque cela est utile, d'un artificieux égarement. Il navigue, souple et nerveux pilote, parmi un long cataclysme, dont il distille du verbe les conditions et économise le cours, pour l'amère délectation de ses regards, de ses répliques et de ses monologues.

Comme il se récuse pour l'action dans une acide mystification circulaire, selon un gouvernement rectificateur et régulateur de soi-même, héroïque et exemplaire !

Une coalition s'est formée automatiquement autour de lui et dans laquelle sa vie est prise, car par sa soudaine maladie congénitale, sa conception d'un devoir d'action (la vengeance de l'assassinat de son père), il est devenu une présence aigre, accablante, à toutes les conditions du concert de la cour ; et il est devenu aussi vulnérable. Sa seule présence désormais fait que tous autour de lui sont criminels simplement en restant tels que sont les hommes.

Le crime proprement dit, en son fait sanglant, ne l'est pas davantage que tous les crimes secrets de la pensée et du désir. La barrière qui semble être entre les deux aspects, à nos yeux troublés de civilisés, n'est — dans la vie et devant les lois spécifiées — que barrière de commodité pratique. Entre le crime engendré par la pensée et celui mis en fait, il n'y a, en valeur proprement morale aux yeux de l'esthétique et de la philosophie objective, que la différence entre un ouvrage avorté et un ouvrage accompli. Accompli ou non, n'importe ; le crime, en tout cas, est établi parmi les conditions indéracinables — conscientes ou non — fondamentales de l'animal humain (c'est l'une des plus fortes et des plus raisonnables désignations de Nietzsche), et par conséquent d'usage commun et inévitable. Hamlet le sait, et cela (avec bien d'autres choses) paralyse sa main : « Car il n'y a rien de bon ni de mauvais, sinon ce que la pensée rend tel. »

Qu'a tué le roi en tuant son propre frère — le père d'Hamlet

— sinon l'une des branches d'un même tronc dont il est l'autre; comme un bras ambitieux, décidé, commandé par une tête plus animale et point arrêtée par la légitimité ou non de ses élans, les exécute sans autre égard que pour soi ? Crime de monarque, politique, crime d'homme en volonté de régner. Pourtant cet assassin a commis deux fautes : 1° de n'avoir pas supprimé aussi le descendant de celui qu'il a tué ; 2° de ressentir le remords (seconde faute, il est vrai, née exclusivement sous la menace immédiate qu'a constituée pour lui l'inadvertance de la première). En quoi cet assassinat, jeu habituel enregistré et admis par l'histoire, spécialement dans les familles de monarques, ne serait-il point régulier ? On peut admettre, selon certaines données de la pièce, qu'il a permis de mettre à la place d'un souverain caduc et fantasque un successeur — l'assassin fratricide — qui est manifestement, par ses actes et ses paroles pleines de raison au cours de la tragédie (sauf les deux faiblesses que j'ai dites), possesseur des qualités du Souverain. Et puis, est-ce que l'assassin lui-même n'était pas friand du geste d'abattre personnellement, et ne risquait-il pas inconsidérément sa personne auguste en des combats singuliers ? Au surplus, en considérant son fils si « fin de race », et descendant éventuel évidemment si peu qualifié pour régner — exclusivement objectif qu'il est, méditatif, spéculateur de maximes — ne peut-on suspecter déjà son père d'un certain penchant dévié du trône ?

Toujours est-il que le génie objectif de Hamlet éclate, précisément découvert, lorsque convaincu de ce que le roi son oncle est bien l'assassin de son père. Il le considère seulement et l'épargne. Scène culminante, impénétrable pour le commun, alors — et parce que, peut-être — alors qu'elle est profondément exaltante, héroïque, en plein témoignage de la plus haute expression de la création d'un génie par un génie, exposée sur un tréteau.

Mais abrégeons ces notes, notre corps est généralement un instrument dont nous savons, ou dont nous ne savons pas, toucher les accents qui décèlent et font vivre pour nous-mêmes nos mouvements impérieux et nos résumés propres. Et ce n'est plus ensuite entre les hommes, comme degré, qu'une question de qualité. Libre à nous d'employer le couteau ou le poison — le geste ou la langue — enfin ce qui est convenable dans le débat de la concurrence entre les hommes. Libre à nous, au contraire,

en retrait, de mettre à couvert, sous des apparences insaisissables, une délectation dramatique spectatrice. Hamlet est de ceux-ci. Sa valeur en cela est décuplée par un destin tragique, opposé, qui rend son drame plus cruel, et sa position plus exemplaire.

La traduction Schwob-Morand est intéressante à la lecture, mais, selon mon impression, ne convient guère au théâtre. Elle a trop de tournures lourdes, enchevêtrées (et je ne compte pas les termes peu ou point intelligibles pour le public ordinaire, s'ils peuvent avoir un certain sel pour nous). Je crois que le traducteur doit éviter les anachronismes (soit vétustes, soit modernes) qui chiffonneraient le lecteur intelligent. Ici le traducteur se tient à la langue moderne, sauf à y semer de loin en loin, un archaïsme : *fame* (renommée), *occire*, *icelui*... Cela est hétérogène, d'un effet puéril et de goût à côté ; il n'en résulte que des désaccords choquants. Et : *enlinceuillés* ! (« les morts enlinceuillés ululèrent et marmonnèrent ») où Schwob a-t-il pris ce mot détestable ? Et enfin, à quoi bon ? « Les morts dans leur linceuls », n'est-ce pas suffisamment littéraire ? Le moins que l'on puisse dire de ces fantaisies improvisées ou archaïques, c'est qu'elles produisent un effet bizarre, qui n'est certainement pas dans Shakespeare. Et ceci, dans le texte du héros, est vraiment déplorable : « Je me levai de ma cabine, je *m'entortillai* dans ma cape de mer, etc. » ! Il faudrait au moins : *m'enveloppai* (1).

— Mais, et les acteurs, me demandera-t-on ? — Hélas !

ANDRÉ ROUVEYRE.

(1) Au surplus le texte porte : « My sea gown scarft me, in the dark groped I. » Le sens est : ma cape de mer jetée autour de moi ; dans l'obscurité j'allai à tâtons. Hamlet dans l'obscurité et dans sa hâte ne prend pas la peine d'ajuster son vêtement ; il le jette sur ses épaules. Chose curieuse ! Tous les traducteurs que j'ai sous la main ont commis le même contresens ou non-sens que Schwob :

Ma chemise de mer roulée autour de moi (Em. Montégut).
Mon habit de mer en écharpe autour de moi (Francisque Michel).
Mon costume de mer en écharpe (Georges Duval).

Ils n'ont pas suffisamment réalisé la situation. Puis *scarf* signifie aussi, et surtout du temps de Shakespeare : *jeter négligemment* sur soi un vêtement ou ornement, pèlerine, manteau vénitien... En l'espèce, sans être du tout angliciste, il suffit pour relever de consulter un *Lexique de la langue de Shakespeare*, postérieur à ces traductions — et de réfléchir.

## *LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE*

Etienne Pitois : *A B C de la photographie*, Delagrave. — René Millaud : *La photographie*, Hachette. — E. Monpillard : *Macrophotographie et microphotographie*, Doin. — Jean Thovert : *Photographie des couleurs*, Doin. — J. de Thellesme : *Pour le photographe et le cinéman*, Dunod. — André Delpeuch : *Le cinéma*, Doin. — Ernest Coustet : *Le cinéma*, Hachette. — Mémento.

La photographie et son complément, le cinéma, sont des techniques dérivées de la physique, de la chimie-physique et de la chimie. A la base de ces deux techniques se place l'objectif photographie : dans ce domaine, l'Allemagne, par ses longues et patientes études, fut une véritable initiatrice, avec ses Petzval, ses Abbe, ses Czapski, qui rénovèrent l'optique géométrique, jusqu'alors rudimentaire ; c'est là une des plus remarquables et des plus intimes collaborations de la science et de l'industrie. Les objectifs pour les prises de vues doivent être aussi lumineux que possible : la distance moyenne de l'objectif à la pellicule arrive à ne pas dépasser le *double* du diamètre des lentilles (on exprime ce fait en disant que la clarté est alors *f* : 2). Lorsque, pour de tels objectifs, on chercha à la fois à éviter les aberrations de toutes sortes et à réaliser l'indispensable achromatisme, le calcul montra que ces multiples conditions étaient contradictoires, avec le choix de verres dont on disposait ; mais on parvint, après bien des tâtonnements, à fabriquer des verres au baryum, très réfringents et peu dispersifs. Qui niera que le jour où furent construits les merveilleux objectifs Zeiss ou Gœrz, il n'était plus difficile de faire « de l'instantané », partant du cinéma ?

Le rôle de la chimie-physique réside dans l'action de la lumière sur la plaque ou la pellicule sensibles : cette question de photochimie n'est pas encore complètement débrouillée, mais il est certain que les quanta auront leur mot à dire, sur ce phénomène comme sur tant d'autres. L'étude des colloïdes aussi, puisque les préparations ultra-sensibles sont des émulsions de gélatinobromure d'argent. Enfin la chimie intervient dans les manipulations qui font apparaître « l'image latente », tant dans les négatifs sur verre ou matières plastiques que dans les positifs (papiers ou films).

Etienne Pitois, ingénieur de l'aéronautique, a rédigé une petite brochure sans prétention, **A B C de la photographie**, extrêmement simple, à la portée de quiconque sait lire, où il ne faut chercher naturellement aucune théorie, mais qui conduit

l'amateur profane depuis les débuts (« nous faisons connaissance avec la photographie » et « nous faisons notre première photographie »), jusqu'à la réussite, sans taire les déboires et en indiquant comment y remédier. Voilà 150 petites pages qui ont déjà rendu de bons services et qui en rendront encore, j'en suis assuré.

René Millaud est rédacteur à la Chambre des Députés : c'est dire qu'en rédigeant **La photographie** (Bibliothèque des Merveilles), il risquait fort de s'égarer dans la reproduction des lois générales et, certes, il n'y a pas manqué : les explications du début sont embarrassées, les figures au trait sont souvent absurdes. Mais, cette critique faite, l'ouvrage renferme une documentation utile sur les appareils et les manipulations, sur les applications spéciales ; une trentaine de planches hors texte, bien choisies et bien prises, ajoute à l'intérêt de cette publication. Le reproche que je viens de formuler serait évité si le directeur d'une collection comme celle-là dirigeait effectivement, c'est à-dire s'il lisait et corrigeait les manuscrits : malheureusement, ceci représente une compétence peu commune, des loisirs suffisants et une rétribution supplémentaire importante à laquelle l'éditeur se refuse de consentir : qu'importe ce résultat futile et extra-commercial qu'est l'élimination des erreurs ?

Le livre de F. Monpillard, dans *L'Encyclopédie scientifique*, est fort technique, puisqu'il traite, en près de 700 pages, de **Macrophotographie et microphotographie**. Cette dernière est le complément indispensable de l'observation directe au microscope, qu'il s'agisse de métallographie, de bactériologie ou d'histologie ; quant à la première, on entend surtout par là la reproduction (à l'échelle ou sensiblement à l'échelle) des pièces anatomiques ou des sujets d'histoire naturelle.

Jean Thovert, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, avait écrit pour cette même collection une monographie sur **La photographie des couleurs**, monographie fort intéressante et tout à fait au point (300 pages). La méthode interférentielle (due à Gabriel Lippmann) n'a reçu que des applications limitées ; l'ouvrage est par suite consacré presque totalement aux procédés trichromes, en particulier aux réseaux trichromes (procédé A. et L. Lumière).

§

J. de Thellesme, licencié ès sciences, a réuni la technique de deux spécialités qu'il est naturel de ne point séparer, les métiers de photographe et de « cinéman ». On y trouvera des renseignements pratiques sur l'appareillage, la pose, le développement (ainsi que sur le renforcement et l'affaiblissement), le tirage, virage, fixage, lavage, séchage ; les agrandissements et les projections..... **Pour le photographe et le cinéman** décrit force « trucs », tours de mains et bricolages, qui peuvent être utiles aussi bien à l'amateur qu'au professionnel.

J'avoue n'avoir guère goûté **Le cinéma** d'André Delpeuch, publié dans la « Bibliothèque sociale des métiers » : accumulation de lieux communs (au point de vue technique), d'invraisemblances et de contradictions (au point de vue artistique) Le style est à l'avenant :

Le cinéma consomme la lumière comme l'ogre la chair fraîche (1).
Le public, ce tyran (2).

Il semble bien qu'un même auteur ne puisse traiter convenablement à la fois le cinéma-métier et le cinéma-art : l'un des deux risque d'être sacrifié ; ou même les deux, comme ici.

Nous n'avons pas à nous occuper du cinéma-art. Sur le cinéma-métier, il faut mentionner un ouvrage fort recommandable, intitulé lui aussi **Le cinéma** (Bibliothèque des Merveilles) et écrit par un de nos meilleurs vulgarisateurs, Ernest Coustet. Cet exposé est découpé en une dizaine de chapitres : l'invention du cinéma, l'exécution des films, la projection animée, le film documentaire, le ciné-théâtre, les trucs, le cinéma chez soi, ciné-color et phono-cinéma. Abondante illustration par des figures au trait et par des reproductions photographiques. Lisez le livre de Coustet, si vous voulez pénétrer dans les coulisses du « septième art ».

Mémento. — *La Science et la Vie* (juillet 1927). Un article sur le raid Lindbergh par Charles Brachet. J'ai expliqué moi-même « ce que la thermoélectricité nous permet de réaliser et ce qu'on en peut attendre » : le plus simple des générateurs d'électricité, la mesure des températures élevées (celles du soleil et des étoiles notamment), la détection du rayonnement d'une bougie à 10 kilomètres, la mise en évidence à distance des icebergs et des banquises, la possibilité d'uti-

(1) A la manière de Joseph Prudhomme.
(2) A la manière d'Aurel : « Le corps, ce grand niais ».

liser l'énergie solaire aux colonies (à la manière de Paul Boucherot et de Georges Claude).

*Larousse mensuel* (juin 1927). Deux biographies, fort objectives d'ailleurs, du « guérisseur » Emile Coué et de l'inventeur Eugène Turpin (à qui nous devons la mélinite), morts récemment l'un et l'autre.

*La commémoration d'Edouard Branly*. — Pour s'entourer d'une auréole d'impartialité, les journaux dits avancés parlent de commémorer prochainement en Branly le « père de la T.S.F. ». En fait, la T.S.F. eut deux « pères », et deux seulement : l'Anglais James-Clerk Maxwell, qui prévit par le calcul l'existence d'ondes électromagnétiques, et l'Allemand Heinrich Hertz, qui les mit expérimentalement en évidence. La gloire de Branly est « patriotiquement » surfaite; je me rappelle toujours cette séance d'une société savante, où, pour expliquer une de ses recherches, il lançait son index droit contre la paume de sa main gauche, en disant : « on frappe doucement, comme ça », paraissant ignorer qu'on sait définir un choc et le reproduire avec précision. Citons Branly, dont le cohéreur (1891) fut quelque temps utile, mais ne l'élevons pas au-dessus de ses émules : Braun, Marconi, Popoff, Pickard, Fleming, de Forest, Duddell, Ferrié et bien d'autres.

MARCEL BOLL.

## SCIENCE SOCIALE

Henry Ford : *Aujourd'hui et Demain*, Payot. — Jean Rivain : *Un programme de restauration sociale. La Tour du Pin précurseur*, Lib. nationale. — Christian Cornelissen : *Traité général de science économique III*, 2 vol., Marcel Giard. — Mémento.

Quel livre remarquable que celui de M. Henry Ford, le grand constructeur américain d'automobiles, **Aujourd'hui et Demain** ! et comme ces sages, justes et profondes réflexions d'un grand capitaine d'industrie l'emportent sur toutes les divagations de nos idéologues, refondeurs de société ! Au sortir de tous les brouillards et orages des marxistes, des proudhoniens et des sorelistes, cette simple causerie d'un vrai travailleur-producteur allume une lumière pacifiante et sérénisante. Supériorité non seulement pratique, mais encore morale ! Il y a plus de désintéressement et plus de souci de l'intérêt commun chez ce suppôt du capitalisme que chez tous les fierabras de l'anticapitalisme, comme il y a également chez lui plus de respect du vrai travail et plus de mésestime de l'agio et du parasitisme. Le politicien socialiste, en dépit de ses coups de gueule contre les ventres dorés, est toujours leur très humble valet, quelquefois à son insu, quel-

quefois très sciemment ; même en Soviétie, les brasseurs d'argent ont beau jeu, tandis que le véritable producteur est l'ennemi absolu de tous les parasites du capital, et c'est chez lui qu'on trouvera les meilleures indications pour lutter contre eux.

« Les affaires, dit justement à ce propos M. Ford, sont menacées par deux classes de gens qui se croient ennemis, mais qui en réalité poursuivent un but commun, le financier professionnel et le socialiste professionnel. Tous deux cherchent à détruire les affaires de production, voilà leur point commun. »

C'est là une vue d'une profondeur incontestable, et qui devrait contribuer à amener ce redressement des valeurs sociales que quelque Nietzsche de génie réalisera un jour. Il n'y a qu'une chose qui compte dans l'ordre économique, c'est la production, fille de l'invention et du travail, mère de l'abondance, du bien-être et de la moralité. Tout ce qui la gêne et la paralyse est mauvais, tout ce qui la favorise est bon. Or, il n'y a rien qui la favorise comme le gain, le salaire, l'épargne, le capital, tout ce que les socialistes ont en horreur, et il n'y a rien qui la gêne comme la contrainte, la réglementation, le contrôle, la mise en commun, tout ce que les socialistes ont en admiration. De même le jeu et l'agio, qu'il ne faut pas confondre avec la spéculation, et le ligotage financier plus ou moins usuraire, qu'il ne faut pas confondre avec le capitalisme, sont des ennemis de la production. Encore le parasitisme administratif et le protectionnisme douanier, qui sont les péchés mignons de la bourgeoisie honnête, comme le brigandage boursier est celui de la bourgeoisie malhonnête. Et voilà comment le jugement dernier s'accomplira un jour dans les esprits délivrés des ténèbres : d'un côté les bons, c'est-à-dire les inventeurs, les directeurs et les ouvriers ; de l'autre côté les méchants, c'est-à-dire les bourgeois paresseux et égoïstes, les flibustiers de la finance et les politiciens socialistes et socialisants.

Décisif contraste : en Russie, terre bénie du communisme, la production est réduite au minimum et tout le monde crève de faim, sauf les bourgeois jouisseurs qui sont les grands chefs bolchevistes, et les boursicotiers juifs et non juifs qui eux passent toujours par mailles ; aux Etats-Unis, terre classique du capitalisme, la production est intense, le labeur cependant modéré, et le gain démesuré. Henry Ford insiste sur cette nouvelle harmonie économique qu'il faudrait ajouter à celles du grand Bastiat :

le producteur a intérêt à payer de très hauts salaires à ses ouvriers, parce que ceux-ci deviennent ses clients ; tous les ouvriers de Ford sont propriétaires de leur maison et ont leur auto. Voilà certainement un résultat auquel n'arriveront jamais les marxistes, les sorelistes et les proudhonistes.

Mais ce qui se passe en Amérique se passerait-il en Europe ? Ici le doute, en vérité, est permis, et l'on comprend les observateurs qui, comme M. Deteuf dans un récent article de la *Revue de Paris*, ont mis en garde nos compatriotes contre d'excessives espérances. La politique des hauts salaires a réussi en Amérique, pays de 100 millions d'habitants, qui n'a besoin de personne ; elle pourrait très bien échouer en France, pays où tout, en comparaison, est petit, territoire, population, richesse, laboriosité, discipline, etc. Ford lui même reconnaît que son « mobile du salaire », comme il dit, ne s'applique pas, même en Amérique, aux industries de luxe ; mais presque toutes nos industries à nous sont de luxe ; d'autre part, l'agriculture peut-elle supporter les hauts salaires comme une industrie d'automobiles ? Celle-ci est indéfiniment extensible, alors que celle-là ne l'est pas. Encore une remarque : l'ouvrier américain, pour avoir ces hauts salaires auxquels il tient beaucoup, consent à travailler intensément (ce qui ne veut pas dire longuement, mais ce qui veut dire péniblement); l'ouvrier français ne préférerait-t-il pas, ce qui peut d'ailleurs très bien se comprendre, travailler moins dur et gagner moins ? D'autre part, l'ouvrier américain ne peut dépenser ses salaires qu'en achats approuvables : maisons, meubles, autos, etc.; il ne peut pas boire puisque le régime sec fonctionne ; il ne peut pas forniquer parce que les mœurs s'y opposent, et il n'a pas trop l'occasion de jouer dans les tripots ; l'ouvrier français, au contraire, dépenserait vite ses gros salaires en alcool, femmes et paris de courses. Alors, ne préférerait-il pas moindre salaire et moindre travail ?

Ces réflexions n'enlèvent rien de son mérite au livre de M. Ford. Je le répète : dans toute la littérature de nos cent cinquante représentants socialistes, de nos centaines de gribouilleurs de journaux socialistes, et même de nos quelques professeurs de droit socialistes, il n'y a pas la millième partie de la sagesse, de l'efficacité et de la magnanimité de ce simple fabricant d'automobiles !

§

M. Jean Rivain a consacré un volume intéressant aux idées sociales de La Tour du Pin sous ce titre : **Un programme de restauration sociale. La Tour du Pin précurseur.** Le colonel René de La Tour du Pin, marquis de la Charce (1834-1924), ami du comte Albert de Mun, avait étudié les questions sociales dans le même sens que lui, et était arrivé à une doctrine qu'on peut qualifier de « monarchique, catholique et socialiste » ; comme chacun a certainement son siège fait sur cette triple étiquette, on peut se dispenser de longs développements ; la doctrine est d'ailleurs cohérente et ces trois formes d'autorité peuvent fort bien s'entendre. Mais le royaume de Dieu n'étant pas de ce monde, on peut être non moins cohérent aussi en étant républicain, catholique et libéral, et comme il y a pas mal de nuances insensibles entre républicain et monarchiste, comme entre libéral et socialiste, tout le monde peut se dire cohérent, ce qui fera toujours plaisir aux Français ratiocineurs et logiquailleurs.

Je me borne à une remarque : toute la construction de La Tour du Pin repose sur cette base : la justice sociale. Et c'est là un bien beau mot, mais une chose bien dangereuse. Qu'est-ce que la justice sociale ? Et que ne va-t-on pas nous imposer au nom de ce mot ? Tous les terrorismes s'en sont réclamés. Or, il faut bien voir ceci que le mot justice n'a pas de sens en science sociale ; il en a un en morale, certes, mais seulement par rapport à l'absolu, à l'infini, donc à Dieu. On peut parler de justice divine, mais on ne peut parler que d'elle. La justice humaine est quelque chose d'approximatif et de conventionnel ; est-il juste que le tueur soit tué ? Cela est seulement légal. Il n'y a de justice vraie qu'en matière de contrat : j'ai promis ceci, il est juste que vous me le réclamiez ; en dehors de cela, il n'y a rien de juste, il n'y a que de l'ordonné. A plus forte raison dans le domaine social libre. Est-il juste qu'il y ait des riches et des pauvres ? et que les riches soient de plus en plus riches ? et que les pauvres soient de plus en plus pauvres ? Cela n'est ni juste ni injuste, et la question à poser n'est pas : Est-il juste ? mais : Est-il utile ? Et la réponse est alors très claire : Il est utile que les pauvres soient de moins en moins pauvres, et les riches de plus en plus riches, ce qui implique d'ailleurs qu'il y aura toujours des riches et des pauvres, car s'il n'y en avait pas, tout le

monde serait de plus en plus pauvre, résultat qu'obtiennent d'ailleurs, fatalement, tous ceux qui, au nom de la justice sociale, veulent rendre les pauvres plus riches en rendant les riches plus pauvres.

Quant à M. de La Tour du Pin la Charce, pour revenir à lui, sa restauration sociale a le défaut de tout ce qui est artificiel et forcé, et le mélange de rétrograde et d'ultrograde qui le caractérise ne peut en dissimuler le caractère extra-scientifique ; il n'y a de conforme à la science et aussi à la morale que le travail libre, probe et productif ; tout le reste, bien intentionné comme chez les socialistes chrétiens ou mal intentionné comme les socialistes jacobins, n'est que calembredaine.

§

Il peut sembler excessif de traiter de ce mot le grand **Traité général de science économique** de M. Christian Cornelissen, dont on déjà paru le tome I (*Théorie de la valeur*) et le tome II (*Théor e du salaire*) et dont vient de paraître le tome III (*Théorie du capital et du profit*). Ce tome III, avec ses deux volumes, dépasse le millier de pages. Et chacun doit s'incliner tout d'abord devant un tel travail. Mais ceci dit, il faut bien avouer sa crainte que l'énorme effort du professeur danois ait été vain. Toutes ses considérations reposent sur ce postulat que la valeur est le produit du travail humain et de la nature. Or, ce postulat est inexact, et le fait que tous les socialistes l'admettent et le rabâchent, en dépit des réfutations aussi souvent répétées des économistes, ne le rendra pas exact. La valeur n'est pas le résultat du travail, puisqu'il y a tant de travaux sans valeur ; elle est, étant idée psychologique, le résultat de deux éléments d'action psychologique, l'utilité et la rareté, et cette simple constatation, qui est l'évidence même, renverse le vaste édifice de M. Christian Cornelissen. Pas davantage n'est-il possible de lui accorder que le socialisme et le communisme pénètrent de plus en plus dans le domaine de la civilisation générale. Celle-ci vit d'abord d'idées philosophiques, religieuses et morales auxquelles le socialisme est non seulement etranger, ce qui est son droit, mais encore hostile, puisqu'il cultive l'envie et la haine ; elle vit, ensuite, d'invention scientifique, de travail libre, et de récompense des résultats obtenus, quelque considérable que soit cette récompense, ces deux

derniers points étant la négation même du socialisme moderne; et enfin elle se réalise uniquement par les individus agissant spontanément dans un but d'intérêt général, ce qui est le contraire du socialisme, qui se réalise par la collectivité agissant par contrainte dans un souci d'intérêts individuels. D'où la conclusion que le socialisme est le contraire de la civilisation.

MÉMENTO. — Michel Lhéritier et Camille Chautemps : *Tours pendant la guerre* ; Edouard Herriot : *Lyon pendant la guerre*, 2 vol. Publications de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. Les Presses universitaires. Ces deux monographies font partie de l'*Histoire économique et sociale de la Guerre mondiale*, ouvrage colossal que M. James T. Shotwell poursuit aux frais de la dotation Carnegie avec l'aide de nombreux travailleurs dans les pays belligérants ou neutres. Le Comité français se compose de MM. Charles Gide, Arthur Fontaine, Henri Hauser et Charles Rist. Rien que pour la France, cette Histoire comprendra plus de 50 volumes émanant de savants autorisés et dont une douzaine a déjà paru. Puisse un jour un grand esprit généralisateur et simplificateur tirer bon parti de ces précieux, mais difficultueux instruments de travail ! — L. Rocha : *Nouveaux Riches et Nouveaux Pauvres*, La Pensée française, 103, Boulevard Magenta. D'excellentes choses. L'auteur note que le monde ouvrier, tout en s'enrichissant, souffre d'une crise de l'apprentissage et d'une désorganisation de la famille résultant du travail de la femme à l'atelier, et que le monde bourgeois souffre de son côté d'un appauvrissement général, et il pense que la concorde pourrait naître d'une similitude grandissante de vie matérielle et morale entre l'ouvrier qui monte et le bourgeois qui descend. Soit ! Mais mieux encore vaudrait-il que « l'union féconde » souhaitée par l'auteur se fît dans une commune montée vers l'amélioration générale. L'appauvrissement du riche n'a jamais enrichi le pauvre. — Albert Lieutaud : *Les Populâtres*, Raphaël Vernier, éditeur, 16, rue des Petites Ecuries. L'auteur a raison de fouailler les lécheurs de bottes électorales, mais en se prononçant pour le royalisme, il compromet sa thèse. Jamais la nation française ne se remettra d'elle-même sous ce régime. Ah ! que de forces perdues ! — André Foucault : *Gouverne ou abdique !* Baudinière. Ce livre-ci semble une réponse au précédent : « Prôner un roi ? Eh, bon Dieu ! si le roi est un imbécile, il ne fera rien, et ses conseillers feront de nous leurs victimes. » — Probus et autres : *France et Monde*, Les Rénovateurs, 8, rue de Richelieu. Ce livre trimestriel qui comprend cette fois (n° 128) de très intéressants articles de Fourmond, Dominique, Probus et Laskine, avec une documentation vivante du plus sérieux intérêt, est un des périodiques qu'il faudrait lire. Même si on ne partage pas toutes les idées du savant

financier qui est Corréard-Probus, il faut rendre justice à sa hauteur de vues et à son désintéressement. Au milieu de tant d'énergumènes d'extrême-gauche et d'extrême-droite, la vue d'un grand citoyen, sagement républicain, libéral et démocrate, est un soulagement pour le bon sens et pour le bon esprit national.

HENRI MAZEL.

## POLICE ET CRIMINOLOGIE

Louis Roubaud : *36, quai des Orfèvres*, Editions de France.

Au **36, quai des Orfèvres**, sont installés les bureaux de la police judiciaire, de qui les magistrats d'arrondissement et de quartier reçoivent le mot d'ordre et l'impulsion. On y sait tout ce qui se trame de louche dans la Cité. On y manipule, dans la seule section des mœurs, des dossiers chargés de secrets si redoutables que la moindre imprudence suffirait pour amener une explosion de poudrière, en plein Paris. Heureusement, les agents sont discrets et exercés à leur besogne. Ils ne manipulent leurs dossiers qu'à bon escient et se défient des regards trop curieux. Ils s'enveloppent d'une telle réserve que rien de la fiévreuse activité qui règne dans leurs bureaux ne transpire au dehors. Il est des heures où ce quai des Orfèvres semble, au paisible flâneur, un coin de province endormi. Mais, si ce flâneur, absorbé par les jeux de lumière sur l'eau, consentait à sortir de sa rêverie pour ouvrir les yeux autour de lui, il ferait certaines remarques qui lui dénonceraient, derrière les murs, une rumeur de ruche en travail. Il verrait sortir du porche ou s'y glisser des gens affairés, d'allures mystérieuses, des couples de messieurs encadrant des figures patibulaires, si ce n'est quelque jeune femme, trop maquillée. C'est surtout à la tombée du jour que s'animent les abords de la police judiciaire, quand les agents rentrent d'expédition, munis de leur gibier. Et le spectacle est plus impressionnant de toutes ces silhouettes se mouvant silencieusement dans la nuit crépusculaire.

La police étant amie de l'ombre, on l'y saisit dans sa véritable atmosphère.

En somme, le 36 du quai des Orfèvres est un mur derrière lequel il se passe quelque chose. On comprend que ses mystères piquent la curiosité des gens, et que tant de romanciers s'en

préoccupent. M. Louis Roubaud n'y a pas manqué. M. Roubaud n'est pas, à proprement parler, romancier. Il a le goût des lettres et a publié des centaines de nouvelles, mais la littérature n'est pas son but. Il ne la considère que comme une arme de combat, au service de la justice et de la vérité. C'est pourquoi, entré de bonne heure dans le journalisme, il s'est vite spécialisé dans le reportage. N'est-ce pas le meilleur moyen de s'instruire et d'examiner, de près, les choses et les gens ? Or, M. Roubaud a reçu de Provence, son pays d'origine, une humeur vive et un esprit éveillé, en même temps que l'amour de la clarté. Il aime à promener la lumière partout. On l'a vu, secrétaire général de l'*Exportateur français*, s'initier aux secrets de la finance, du commerce et de l'industrie. Il disserte aussi bien d'administration pénitentiaire que d'économie politique. Il ne se laisse pas plus effrayer par la distance que par l'aridité d'un problème. Les plus compliqués sont faits pour le passionner. La quarantaine à peine sonnée, il a déjà parcouru le monde. Il est actuellement en Chine, dont il suit les événements, pour le compte du *Petit Parisien*. On dit que l'expérience des hommes durcit le cœur de ceux qu'elle n'amène pas au pessimisme. Le mérite de M. Roubaud, c'est de n'y avoir rien perdu de sa fraîcheur d'impressions. Il a gardé une vue saine, une âme sensible et délicate, et continue à dénoncer impitoyablement les fâcheuses méthodes et les mauvais errements, partout où il les rencontre. Il a écrit sur les bagnes d'enfants des pages avisées, et nul n'ignore son reportage en Guyane, tout débordant d'une clairvoyante pitié. La question de la police étant à l'ordre du jour, M. Roubaud devait donc jeter un coup d'œil de ce côté, pour y exercer sa sagacité.

Il prétend avoir poussé le scrupule professionnel jusqu'à se faire embrigader comme inspecteur de la police judiciaire. Je ne sais ce qu'il faut en croire. Certains détails du livre m'en laisseraient douter. Je ne m'explique guère, par exemple, qu'attaché au service du centre, M. Roubaud ait été chargé d'une surveillance dévolue à la brigade mondaine. Je m'explique encore moins qu'il ignore que le mot *flic* ne s'applique qu'aux gardiens de la paix. C'est une autre dénomination, tout aussi flatteuse, qui lui revenait. Il faisait, à la brigade du centre, s'il est vrai qu'il y ait appartenu, office de *pestaille* ou de *raclette* et nullement de *flic*, comme il le dit à tort. Mais ceci n'enlève rien,

pour le reste, à la sûreté de ses informations. On le sent, dans l'ensemble, assez exactement renseigné.

Il nous expose le rôle d'un agent-limier. Il nous en conte les débuts, la prise de contact avec les chefs et les collègues, l'apprentissage sous l'égide d'un brigadier, la première filature. Son embrigadement n'ayant eu lieu qu'après la guerre, il trouve un personnel transformé. Ce qui le frappe d'abord, c'est que les agents n'ont plus « la tête de l'emploi ». Ils lui font plutôt l'effet de bureaucrates. Les plus jeunes affectent l'allure sportive. Il en est un, ancien moniteur de Joinville, qui rompt des ficelles en gonflant ses biceps, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs, comme il est prouvé par le récit, d'être un excellent limier. En somme, l'impression du narrateur n'est pas trop défavorable. Il rend hommage au dévouement des agents. Il ne trouve guère à redire qu'à la saleté des bureaux, mais cela est de tradition. Peut-être s'extasie-t-il un peu trop sur les « miracles » de la police scientifique. Je veux bien reconnaître son utilité, mais je n'irai pas jusqu'à dire, comme il le fait, que les rayons violets et le microscope savent tout. Ils ne peuvent, en tout cas, suppléer à l'absence de flair chez un limier. Evidemment, un seul grain de poudre de riz peut dénoncer le meurtrier de la vieille dame, comme un bouton de culotte peut dénoncer le cambrioleur du bijoutier, mais ce sont là des accidents, et M. Roubaud finit, en somme, par le reconnaître, quand il proclame le Hasard dieu souverain des policiers. Il y a, aussi, l'indicateur. C'est lui qui intervient pour tirer d'affaire l'agent Roubaud et son collègue, installés dans un établissement de nuit de Montmartre, où fréquentent deux trafiquants de *coco*. Récit, d'ailleurs, fort piquant, qui nous fait assister au supplice des deux agents, en un clin d'œil repérés. Ce n'est pas seulement leur attitude réservée dans ce lieu bruyant qui les dénonce, mais leur parcimonie obligée. Pensez donc que le champagne est obligatoire et à quel prix! Ils ne sont pas en état de renouveler leur consommation, au grand mécontentement des garçons de café, qui les verraient avantageusement remplacés par de vrais fêtards, au pourboire facile, et qui leur font sentir leur triste condition d'indésirables. Le musicien, qui récolte des billets de cinq francs dans une serviette blanche, pliée sur une assiette, feint ostensiblement de les oublier. On distribue des bâtons de folie, à plumet de papier,

des casques de pompier en carton. Il y en a pour toutes les tables, sauf la leur. On se les désigne du regard. On chuchote autour d'eux. Ils sont venus pour surveiller. C'est l'assistance qui les surveille. Et ils seraient partis bredouilles si, vers trois heures du matin, un quidam — probablement le gérant de l'établissement, heureux de s'en débarrasser, ou à la solde de l'administration, — n'était venu leur glisser à l'oreille que les deux trafiquants, objet de leur surveillance, étaient en train de débiter leur marchandise au lavabo, ce qui leur permet d'intervenir à temps, pour les pincer en flagrant délit. Critique discrète de ces sortes de surveillance, plus fastidieuses qu'opérantes, et dont on pourrait acheter le succès à meilleur compte.

Si M. Roubaud s'inquiète de la façon dont on surveille les malfaiteurs, il s'inquiète aussi de la façon dont ils sont induits au mal. Il nous l'indique dans la seconde partie de l'ouvrage, dédiée à M. Martel,« commissaire délégué à la misère de Paris ». M. Martel est un magistrat distingué, qui a des lettres, puisqu'il figure sur l'annuaire de la Société des Poètes français. Attaché au quartier du Combat, dans le XIX$^{e}$ arrondissement, il n'est pas plus spécialement délégué à la misère de Paris que la plupart de ses collègues de quartier. Sans doute, le sien laisse-t-il fort à désirer sous le rapport du bien-être et du confortable, encore qu'il n'ait rien à envier, comme dénuement, aux autres quartiers de la périphérie et, même à certains quartiers du centre. M. Roubaud doit le savoir, car s'il a suivi M. Martel à travers les ruelles lépreuses du quartier du Combat, il a, aussi, suivi le conseiller municipal, Léon Riotor, à travers les ruelles, non moins lépreuses, des quartiers Saint-Merry et Saint-Gervais. Et s'il s'était avisé de me suivre, il aurait constaté que ces ruelles ne sont pas pires que celles du quartier de Plaisance, mais je veux bien reconnaître, avec lui, que leur état sordide est aussi nuisible à l'hygiène qu'à la santé morale des habitants. Ce sont foyers de contagion de toutes sortes. Ces galetas vermineux où des familles entières s'entassent dans un étroit espace, couchant pêle-mêle, créent des promiscuités fâcheuses, propagatrices du vice. Ce ne sont pas des ligues contre l'alcoolisme ou la dépopulation dont nous avons besoin. Ce sont des ligues contre les taudis. Supprimez la misère, vous supprimerez du même coup les vices qu'elle engendre.

Mais au 36, quai des Orfèvres, il n'y a pas que les bureaux de la police judiciaire. Il y a, aussi, le tribunal des enfants, objet de la troisième partie du livre. C'est ici que la pitié de M. Roubaud trouve à s'exercer, et qu'il a beau jeu pour faire le procès de la Société. *Tribunal des enfants*, quel mot terrible ! L'auteur nous fait assister à ses audiences. Ce n'est plus la préfecture de police qui est en cause, c'est le Parquet. « On y juge les enfants, dit M. Roubaud, non les parents, qui sont pourtant, le plus souvent, les vrais responsables. » Il s'étonne de l'indifférence avec laquelle les magistrats rendent leurs délibérations, et il se laisse aller à leur crier : « Si vous ne sortez pas de cette salle, messieurs les juges, monsieur le substitut, messieurs les avocats, mesdames les avocates, si vous ne sortez pas de ce vilain petit tribunal qui reçoit sa lumière d'une cour de police, si vous ne faites pas éclater les murs... vous n'y comprendrez rien. » Evidemment, les magistrats n'y comprennent rien, mais est-ce leur faute ? Leur demande-t-on autre chose que d'appliquer les lois et règlements en usage ? Ils n'ont, à leur disposition, pour éviter aux mineurs délinquants la maison de correction, que les œuvres dites de relèvement, ce qui les fait dépendre du bon vouloir des dames patronnesses. M. Roubaud a trop vu ces dames à l'œuvre pour nourrir, à leur endroit, une estime particulière. Il n'a pas pris part, sans mélancolie, au thé que Mme Le Marillié, présidente des jeunes délinquantes, offrait à des magistrats, à des avocats et à des bienfaiteurs de l'œuvre, dans son grand salon du boulevard de Courcelles, aux cinq fenêtres ouvertes sur des massifs de fleurs. Il croyait le moment choisi pour intercéder en faveur d'une jeune mineure, particulièrement intéressante. Entraînée à la débauche par son père, le tribunal avait dû l'envoyer à la prison de Clermont, parce qu'aucun patronage n'avait voulu d'elle. Il s'entendit répondre : « Impossible de la recevoir. Cette fille serait un danger physique et moral pour nos pupilles. D'ailleurs, elle est enceinte. Nous n'avons ni section de maternité, ni pouponnière. »

On voit qu'il reste fort à faire encore de ce côté.

ERNEST RAYNAUD.

## *VOYAGES*

Pierre Daye : *La Chine est un pays charmant*, éditions de France. — Edmond Jaloux : *Marseille*, Emile-Paul Frères.

**La Chine est un pays charmant**, nous dit-on dans un vieil opéra-comique qui ne traduisait que l'ignorance assez générale où l'on était alors de certaines contrées d'Extrême-Orient. C'est aussi le titre que vient de reprendre M. Pierre Daye pour un volume d'enquête qu'il vient de publier sur la situation présente dans les anciens Etats du Fils du Ciel.

La Chine est un vaste territoire de près de 14 millions de kilomètres carrés et dont certaines parties, surtout au sud, sont archi-peuplées. Mais c'est surtout un agrégat de provinces, chacune à peu près grande comme la France. Elle ne possède pas d'unité géographique, ni historique, ni ethnique, ni sociale.

Il y a toujours eu en Chine, sous un gouvernement central, beaucoup de morcellements et de séparations amenées par les guerres. — Actuellement encore, la Chine est en révolution ; les Chinois se battent entre eux ; des maréchaux commandent à des armées rivales ; il n'y a plus de gouvernement régulier, mais partout des partisans. Théoriquement, le pays est en république, mais il se répartit, en somme, entre deux groupements principaux de forces (il y en a trois actuellement) : les Fengtieners (gens de Moukden, armées du nord) et les Tshiliites, centre voisin de la côte, — c'est l'armée du sud).

A côté de ces deux groupements principaux, d'autres existent sous des chefs locaux, qui se réunissent aux premiers ou s'en séparent, selon les intérêts du moment. Mais nous ne suivrons pas les événements qui se déroulèrent au cours de ces dernières années, avec les compétitions, le va-et-vient de forces en présence. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que tout un mouvement, en Chine, s'est fait surtout parmi la classe lettrée pour réclamer l'abolition des traités internationaux, la suppression des concessions étrangères, même à Hong-Kong et à Macao, et la conclusion de nouveaux protocoles basés sur un régime d'égalité. D'ailleurs, le sentiment à l'égard de l'Europe, en général, reste nettement hostile. On sait que l'attaque récente de Shanghaï a été justifiée, ou du moins qu'on lui a donné pour prétexte la reprise d'un territoire chinois sur les barbares d'Europe.

Le voyageur, qui a gagné Hong-Kong, fait une visite en passant à Macao, cette singulière colonie portugaise qui a été un des premiers établissements européens en Chine. On sait que les Portugais sont installés à Macao depuis 1557. Il y a là une population pittoresque, de vieux édifices d'architecture sino-portugaise, — et d'extraordinaires tripots.

On nous arrête à Shanghaï, le grand port européen de la côte, et où l'on montre d'ailleurs plus de soixante grandes banques dans Kinkiang Road ; et c'est là aussi que se trouve « le plus grand bar du monde », qui inspira à certain voyageur de savantes méditations sur les cocktails internationaux.

M. Pierre Daye va faire une promenade au Japon, puis revient sur le continent. Il prend à Moukden un train qui le mène à Pékin, au milieu d'une extraordinaire population de soldats qui campent jusque sur les tables du wagon-restaurant et dans les w. c.

On arrive à Pékin et la relation donne d'intéressants détails sur ses trois villes concentriques, ses portes, les monuments et édifices divers. Il y a même cette indication qu'il paraît dans la ville cent vingt-six journaux et qu'il se publie six cent trente quotidiens dans l'ensemble de la Chine.

M. Pierre Daye visite les appartements du petit empereur dépouillé par la Révolution ; on y remarque surtout un affreux mobilier européen. Ensuite, il se rend à Tien-Tsin où il a une entrevue avec l'ex-empereur, actuellement M. Henri Pou Yi. C'est un jeune homme chétif et intimidé qui, au fond de la concession japonaise, habite un ancien casino du faubourg. Il ne paraît pas avoir compris grand'chose à ce qui lui est arrivé ; il est couvert de dettes et sa femme porte d'affreux bijoux en toc. M. Pierre Daye fait des promenades qui le mènent aux tombeaux des empereur Ming et à la Grande Muraille qui s'étend sur 3.300 kil. ; puis il revient ensuite à la capitale. Il assiste là à un dîner chinois où l'on parle beaucoup plus que l'on ne mange ; il est question naturellement de la situation précaire du pays et de la lutte des généraux entre eux.

Puis il visite le célèbre Observatoire, mélange magnifique d'objets d'art chinois et d'instruments européens, qui ont tenté les Allemands lors de l'expédition de 1900 ; il a fallu faire revenir de Postdam ceux dont ils s'étaient garni les mains.

Le narrateur a enfin une entrevue avec le maréchal Tchang Tso Lin, commandant les forces du Nord à Moukden. Conversation plutôt anodine. Puis il prend le chemin du retour par la voie ferrée de Sibérie.

Mais, en somme, au cours de son récit, il donne assez peu de détails sur les événements et sur tout ce qui se rapporte à la guerre. Il visite un champ de bataille et remarque des tranchées à l'européenne. L'armée du nord possède une aviation. Il y a nombre d'usines fabriquant des munitions en vue des luttes prochaines, etc. Mais on se trouve surtout dans une période d'attente. L'armée du sud vient de s'emparer de Shanghaï et l'on se bat maintenant dans toute la région du sud. Les dépêches parlent de trois ou quatre gouvernements. C'est le gâchis, c'est la pétaudière.

En quelques lignes brèves, M. Pierre Daye nous conte son retour par Moscou, qui s'opéra sans aucun incident.

§

Je recommanderai encore avec plaisir un intéressant petit volume de M. Edmond Jaloux sur **Marseille**, éditeurs Emile-Paul frères.

Marseille est toujours le chemin de l'Orient, la route de l'Afrique du Nord, des Indes et de l'Extrême-Orient.

Mais M. Edmond Jaloux ne dit rien de son énorme trafic, ni de son caractère si spécial de ville de passage. Il ne parle ni d'histoire, ni de la chronique locale ; après quelques souvenirs concernant de vieux amis, dans cette ville où il est né et où il a vécu longuement, il donne le panorama de Marseille vu de Notre-Dame-de-la Garde ; l'aspect de ses quartiers, de ses églises et monuments divers.

Traversant la partie de la ville aux approches du port, la Cannebière a la physionomie et l'animation de nos grands boulevards. On accède ensuite au Vieux Port et à la Joliette.

A propos du Vieux Port, M. Edmond Jaloux mentionne même que le ferry-boat, qui traversait le bassin, ne coûtait autrefois que quelques centimes.

Entre les rues qui tombent de la ville haute et le Vieux Port, on trouve un antique canal qui donne à ce coin de Marseille un air de Venise ou de Hollande ; d'anciens ponts bizarres le traver-

sent ; on trouve là de vastes magasins remplis d'épices et de savons.

Il a d'ailleurs été question déjà de détruire ce vieux coin de l'antique cité et nous ne doutons pas qu'on y arrive. Sur le port également, on peut voir derrière la vieille église Saint-Victor, édifice bas et crénelé, rappelant les luttes d'autrefois, les cales de radoub dont le tapage frénétique et incessant dénonce l'activité des califats locaux.

On peut monter cependant vers le palais de Longchamp, aux cascades bruissantes et qui renferme les collections de la ville. On y peut voir de très intéressantes toiles de peintures de la région, mais qui sont malgré tout peu connues.

Le volume décrit la foire des santons qui se tient en décembre sur les allées de Meilhan et qui garde tout son prestige. Les santons sont des personnages de crèche et autres, en terre cuite peinturlurée, des Tanagras populaires. Et il n'est pas un Marseillais qui ne soit troublé aux souvenirs des émotions que les santons lui donnaient dans son enfance.

L'animation de Marseille s'arrête d'ailleurs lorsqu'on gagne la périphérie.

Il y a là des quartiers paisibles, des *campagnes*, comme on les appelle là-bas, où se retirent nombre de petites gens ; d'anciens parcs, comme Saint-Louis, autrefois à l'évêque de Marseille ; Saint-Barnabé, avec d'admirables jardins à demi abandonnés ; la Viste qui domine la ville et où les villas sont comme suspendues au-dessus de la mer, etc.

Le petit volume de M. Edmond Jaloux, qui nous montre les coins les plus curieux de Marseille, a d'ailleurs une grande qualité, il est remarquablement écrit. Si l'on veut bien se rappeler quelles productions bizarres on a vu mettre en vente — et surtout depuis la guerre — on pourra trouver que je n'en fais pas là, en somme, un petit éloge.

CHARLES MERKI.

## *LES REVUES*

*La Tramontane* : un poème de Marc Lafargue. — *La Revue du Centre* : histoires d'oiseaux, d'après des traditions du Bourbonnais. — *Revue bleue* : mythes relatifs à l'origine de la mort. — Mémento.

En adieu à Marc Lafargue, qui vient de mourir et laisse un

œuvre de « gentil poète », nous publions ce poème qu'il donna à **la Tramontane** (mai). « De la musique avant toute chose », c'était un peu la loi de Lafargue. Il faisait sa chanson de mélancolie, de parfums, de sentiments et de paysages — très finement toujours.

Ce passé, cet amour, ce furent ma jeunesse,
Mais, comme sous les doigts
Ne peut se retenir une eau bien qu'on la presse,
Elle fuit à la fois.

Tendresse, espoir, beauté, rire d'Avril, ô roses,
Ce ne sont plus vos fleurs
Que je cueille. Déjà, sombre automne, tu poses
Sur les bois tes couleurs.

Ces longs soirs de printemps et ces teintes légères
D'un limpide couchant
Et ces belles saisons qui furent éphémères
Ne sont plus qu'en mon chant.

§

**La Revue du Centre** (mars-avril) publie ces « Histoires d'oiseaux » que M. Camille Gagnon doit, nous avertit un sous-titre, aux traditions bourbonnaises :

Le Rossignol.

Il advint qu'autrefois, une nuit de mai, le rossignol s'endormit sur un cep. Mais la sève montait si drue qu'à l'aube, lorsqu'il s'éveilla, les vrilles emprisonnaient ses pattes. Il se débattit longuement, crut à sa dernière heure et retrouva sa liberté à grand'peine. La leçon lui servit et, depuis ce temps-là, il chante éperdument dans les nuits de printemps, répétant à la vigne (très doucement) : « Pousse, pousse, pousse, pousse » (très vite), « j'dormirai pus, j'dormirai pus, j'dormirai pus ! »

La Tourterelle et le Coucou.

A la première javelle d'orge, la tourterelle arrive ; presque aussitôt le coucou disparaît. C'est qu'un jour, se trouvant dans la gêne, le coucou a emprunté une tourte de pain à la tourterelle et, revenu à meilleure fortune, il a oublié de rembourser sa dette. La tourterelle a la mémoire bonne : en entendant le coucou chanter à tous les échos, la conscience tranquille, elle ne manque pas de lui riposter : « Tourte ! tourte ! tourte ! »

Le coucou, honteux, commence par se taire, puis, dépité par ces réclamations continuelles, il déguerpit.

La Grive.

Quand l'hiver, la grive chante sur le gui, soyez sûr qu'elle annonce le froid. Prêtez l'oreille, vous l'entendrez qui vous dit tout uniment, au respect que je vous dois : « Frais au cul! Frais au cul ! »

Le Chat-huant.

Si, par malheur, le *chavant* s'aventure en plein jour, tous les oiseaux du ciel fondent sur lui et à coups de becs, à coups de griffes, le reconduisent à sa demeure ténébreuse. Aux temps anciens, en effet, les oiseaux avaient été tous conviés à une noce. Comme il se doit en pareille circonstance, ils burent et mangèrent leur content, puis, au dessert, ils chantèrent. Chacun, à tour de rôle, montait sur la table et s'efforçait de charmer les hôtes. Quand on arriva au chat-huant, celui-ci roulant ses gros yeux, soit qu'il fût intimidé, soit qu'il eût trop mangé, ne trouva rien de mieux que de s'oublier sur la nappe, bien malement. Jamais les oiseaux ne lui ont pardonné son incongruité; dès qu'ils l'aperçoivent, ils ne songent qu'à lui donner une correction pour lui apprendre la politesse. Et le malheureux en est réduit à sortir la nuit seulement, pendant leur sommeil.

§

M. Pierre Sayn a traduit de l'anglais, pour la **Revue bleue** (21 mai et 4 juin), « Mythes relatifs à l'origine de la mort », de sir James Frazer. La plupart de ces histoires sont aussi belles que la légende biblique. La croyance en l'immortalité de l'homme autrefois est environ universelle. Parmi les causes de sa sujétion à la mort, celle-ci est l'une des plus émouvantes, puisque l'amour maternel en aurait été le mobile :

Les indigènes des îles Banks et des Nouvelles-Hébrides sont persuadés qu'il fut un temps, à l'origine du monde, où les hommes ne mouraient pas, mais où ils muaient, comme les serpents et les crabes, et renouvelaient ainsi leur jeunesse. Ce fut une vieille femme, comme il arrive si souvent dans ces légendes, qui provoqua la navrante servitude de l'humanité. Cette personne, quand elle fut atteinte par la caducité, descendit un jour à la rivière pour faire peau neuve; et je vous garantis qu'elle s'en acquitta en conscience, car elle dépouilla sa vieille pelure racornie et ridée, la jeta à l'eau, et la regarda s'éloigner au fil du courant, jusqu'à ce qu'une branche l'accrochât au passage. Puis elle prit le chemin du retour. Mais le marmot qu'elle avait laissé au logis ne reconnut plus, dans cette jeune et plantureuse gaillarde, sa nourrice habituelle : il se mit à brailler si fort que la femme, pour le calmer, courut à la rivière, repêcha sa vieille enveloppe et la revêtit incontinent. A dater de ce jour, les gens ont cessé de dépouiller leurs peaux et de

vivre éternellement. On a relevé la même légende sur l'origine de la mort aux îles Shortlands et chez les Kais de la Nouvelle-Guinée allemande.

Pour les indigènes de Nias, c'est pour s'être nourris de bananes, au lieu de crabes, que meurent les humains. Les indigènes de Poso, province du Centre de Célèbes, croient différemment. En ce temps-là, du ciel « tout voisin de la Terre » le créateur « dispensait ses bienfaits aux hommes au moyen d'une longue corde » :

Un jour, il leur passa ainsi une pierre ; nos premiers parents n'en voulurent pas ; ils interpellèrent leur Créateur en ces termes : « A quoi une pierre peut-elle nous être bonne ? Donne-nous autre chose ! » Le dieu s'exécuta ; il se mit à haler la pierre qui lentement monta, monta, et enfin disparut entièrement aux regards. Bientôt la corde reparut : à son extrémité cette fois, se trouvait attachée une banane. Nos ancêtres primitifs coururent au fruit et s'en emparèrent. Alors une voix sortit du Ciel, qui disait : « Puisque vous avez fait choix de la banane, votre vie sera semblable à la sienne. Quand le bananier pousse des rejets, la tige-mère périt ; de même vous mourrez et vos enfants occuperont votre place. Si vous aviez choisi la pierre, votre vie, pareille à celle de la pierre, eût été immuable et éternelle. »

Voici ce qu'on raconte aux îles Fidji — mais, sir James Frazer omet d'expliquer pourquoi l'on enterrait le premier homme, attendu que la mort n'existait pas encore :

Alors qu'on enterrait le premier homme, l'ancêtre de toute la race humaine, un dieu vint à passer ; il s'enquit de ce qu'on faisait là, car il n'avait jamais vu de tombe. Apprenant de la bouche des assistants qu'ils venaient d'enterrer leur père, il leur dit : « Sortez-moi ce corps de là ! » — « Impossible, répondirent les autres. Il y a quatre jours qu'il est mort, et il sent. » — « Déterrez-le, vous dis-je, reprit le dieu avec insistance, et je vous promets qu'il vivra. » Sourds à la promesse divine, ces fossoyeurs primitifs persistèrent à laisser leur père dans sa tombe. Le dieu dit alors à ces méchants : « En ne m'obéissant pas, vous avez scellé votre propre condamnation. Si vous aviez déterré votre ancêtre, vous l'auriez retrouvé vivant ; et vous-mêmes, quand votre heure serait venue, vous auriez été enterrés pendant quatre jours, comme les bananes, après quoi, on vous aurait sortis de terre, non corrompus, mais mûris. A présent, en châtiment de votre désobéissance, vous mourrez et vous pourrirez. »

Mémento. — *Le Manuscrit autographe* (mai-juin). Ce numéro constitue une réussite particulièrement heureuse, tout à l'honneur de M. Jean

Royère. Il y a réuni la première partie de « Psyché », le roman inédit et malheureusement inachevé de Pierre Louys; des pages d'« Un mari pacifique » de M. Tristan Bernard, de « la Philosophie » de M. Georges Courteline ; des fragments de critique de M. A. Gide, de Jean Moréas ; un poème de M. Jean Segrestaa et un sonnet de M. Raymond de la Tailhède, dédié « à M. Paul Bouju, préfet de la Seine » :

Bouju, de qui le nom est agréable aux muses
A ce point que Ronsard et Bellay l'ont chanté.

La partie imprimée de la revue est riche des poèmes de MM. René Chalupt, F. Divoire, Armand Godoy, A. Mora. Elle contient aussi un « Victor Hugo » par M. Francis Jammes et une « Esquisse de Jean Moréas » de M. R. de la Tailhède.

*La Revue Universelle* (15 juin) : « Deux épisodes », par M. Paul Bourget.— Le « Jean Law en France », si vivant, de M. Georges Oudard ; « la Grande Pitié de la Marine Française », par M. H. de Béarn. —La suite de la « Petite histoire des Juifs », par MM. J. et J. Tharaud.

*Le Divan* (juin) : de beaux poèmes de MM. Daniel Thaly et R. E. Hart.— Le début d'un « André Gide », de M. Pierre Lièvre. — « Huit lettres inédites » de Stendhal, découvertes par M. Georges Girard.

*Septimanie* (nº 42) chante l'aviateur Charles Lindbergh, par la lyre de M. Paul Duplessis de Pouzilhac, et publie le premier bois gravé de M. Valère Bernard — avec de bons poèmes de MM. X. de Magallon. J. Camp, Loys Labèque, etc.

*Les Cahiers du Sud* (juin) : Une lettre de F. Dostoïewski, navrante de lâcheté, de remords, de faiblesse, adressée à sa femme. — « Vingt poèmes de la nuit », par M. J. Malau. — « John-Paul Jones ou l'ambition », par M. Blaise Cendrars.

*La Revue de Paris* (15 juin).— « L'évacuation de la Rhénanie », par M. W. d'Ormesson. — « Le Gréco », par M. P. Paris. — « Impressions de l'Italie rénovée », par M. H. Bidou.— « Les mers tropicales », par M. L. Houllevigne. — « Pages de ma vie », par le chanteur F. Chaliapine.

*Cahiers de la nouvelle journée* (nº 9) : « Où chercher le réel ? » Répondent : MM. J. Chevalier, A. Forest, V. Carlhian, A. Bouyssonie, Dr Biot, A. Bridoux, A. Rouaust et Maurice Legendre.

*Le Correspondant* (10 juin) : « Le problème d'Extrême-Orient », par M. G. Philippar.— « Hommes de la campagne », de M. Henri Pourrat. — « Aux champs », nouvelle de M. Charles Silvestre.

*Revue des Deux Mondes* (15 juin) : *** : « Fin d'ambassade à Berlin, 1914. » — « Les carnets de Carpeaux », par M. A.-M. de Poncheville. — « La vie et la mort du général Serret », par M. Henry Bordeaux.

*Revue hebdomadaire* (11 juin) : *** : « L'irrédentisme allemand et l'Alsace-Lorraine ». — Suite des Souvenirs de M. A. Antoine.

*Revue de France* (15 juin) : « La seconde Marie-Antoinette », par M. A. Praviel. — « Onze jours en panne », de M. Paul Chack. — « La chapelle Pauline et le Protestantisme », par M. Emile Male.

*Europe* (15 juin) : Fin du « Gœthe et Beethoven », de M. Romain Rolland qui conclut :

Ainsi, les hommes passent l'un près de l'autre, sans s'être vus. Et [Beethoven] qui aime le plus n'a su que blesser l'autre. Et l'autre, [Gœthe] qui comprend le plus, ne connaîtra jamais le plus proche de lui, le plus grand, son seul pair, le seul digne de lui.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

## LES JOURNAUX

Une cité-jardin des écrivains en 1850, d'après des documents inédits (*Le Temps*, 19 juin). — A propos d'Isidore Ducasse (*L'Intransigeant*, 23 juin).

Au moment où l'on se prépare à inaugurer, à Sceaux-Robinson, une cité-jardin pour les écrivains et les artistes, Mme Louise Faure-Favier nous rappelle dans **le Temps**, qu'il y eut au dix-neuvième siècle, en 1850, une cité-jardin des écrivains. Cette cité prospère et heureuse, située dans la vallée de Chevreuse, près de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay et qui se nommait le *hameau*, se composait d'une quinzaine de très modestes et très vieilles maisons, couvertes de chaume et entourées d'un jardin. Mme Faure-Favier nous conte comment les hasards d'une villégiature, l'an dernier, lui firent découvrir le souvenir de cette cité des écrivains.

Souvenir,

car il ne reste rien du hameau de l'Abbaye, à peine quelques pans dans le mur. Cependant, je voulus fixer ce souvenir. Cela me fut aisé, grâce à l'aide du médecin de Dampierre, le docteur Jalabert, qui me mit en relation avec le notaire Dubarry, de Mesnil-Saint-Denis. Précisément, le grand-père de Me Dubarry avait été le médecin de la cité des écrivains. Ce docteur Dubarry, malgré ses allures romantiques, était un homme d'ordre qui notait au jour le jour ses moindres actes. C'est ainsi que ses mémoires m'ont permis de situer et de reconstituer la première cité-jardin des écrivains. Et voici d'abord comment elle naquit :

Le 1er septembre 1850 arrivait à Dampierre ce jeune docteur Dubarry, de la faculté de Paris, appelé par le duc de Luynes, celui qu'on

nomma le Grand Duc, à cause de la protection qu'il ne cessa d'accorder aux écrivains et aux artistes dont il avait fait sa société dans son château seigneurial. Ingres, qui, pendant deux ans, fut son commensal, se flattait d'avoir rencontré au château de Dampierre tout ce que les arts et les lettres comptaient de notabilités. Le duc de Luynes lui-même était écrivain à ses heures. Il avait entrepris une *Vie de Colbert*, son aïeul. Et l'historien baron de Meneval l'aidait dans cette œuvre, pour laquelle il réunissait « des montagnes de documents ». On voit, par cette hyperbole, que nous sommes en plein romantisme. Mais le baron de Meneval apportait d'autant plus facilement ses conseils au duc qu'il était son proche voisin.

Le baron de Meneval fut un des premiers habitants du hameau de l'Abbaye. Déjà Paul de Kock et son frère y avaient acquis, pour une faible somme, une de ses humbles maisons de paysans au milieu des roses. Plus tard, ce fut le poète et peintre Pinkas, patriote tchèque réfugié en France après les insurrections de Bohême et qui prétendait vivre de sa peinture, sinon de ses vers.

A droite de sa maisonnette couverte de mousse et d'herbes folles habitait un ancien garde du corps de Charles X, M. de la Porte, qui se piquait, lui aussi, de faire des vers. A trois cents mètres du hameau, M. de Vitrac, qui fut médecin de Louis XVIII, possédait une habitation un peu plus confortable que l'on nommait le Chalet et où une importante bibliothèque occupait la moitié du logis. Au centre même du hameau vivait, avec sa fille, le savant M. Brunton, qui écrivait un ouvrage sur l'assèchement du Zuiderzee, dont il avait dirigé les travaux, et qui avait rapporté de Hollande cent beaux cuivres. En face, dans une sorte de grange blanchie à la chaux et tapissée de trophées de chasse, le baron Delage, grand veneur de l'empereur et ancien officier d'Afrique, passait à écrire ses mémoires le temps qu'il ne courait pas le cerf ou le lapin.

Alphonse Daudet, qui séjourna à Dampierre vers 1865, fut souvent l'hôte du baron Delage, dont les aventures exotiques l'amusaient autant que les récits de chasse. Toutefois, Alphonse Daudet habitait l'auberge Saint-Pierre, près du château de Dampierre. Et c'est, dit le docteur Dubarry. sur la terrasse de cette auberge qu'il écrivit la fin de *Sapho*.

Mais de l'auberge Saint-Pierre, Alphonse Daudet se rendait chaque jour au hameau de l'Abbaye. En costume de velours, botté, ses beaux cheveux au vent, il donnait le ton à la petite colonie qui l'imitait jusque dans ses cravates.

Cependant, pour Alphonse Daudet, Mlle Brunton rôtissait les faisans tués par le baron Delage, et de tous les côtés on accourait.

De Magny, petit village près de Port-Royal, à quatre kilomètres du hameau, on voyait arriver, en phaéton, Rosa Bonheur et ses deux frè-

res, Germain, fort bon musicien, et Auguste, le peintre, trop éclipsé par sa sœur. De la Cour-Senlisse, qu'un kilomètre seulement séparait du hameau, venait à pied, à travers bois, et aussi l'amiral Saisset, dont le fils, capitaine de frégate, devait être tué, en 1870, devant le fort de Montrouge.

On vit, au hameau, Gustave Flaubert, Alexandre Dumas père qui, parti pour deux jours, demeura tout un mois ; on y vit George Sand, passant par Rambouillet pour se rendre en Berry. Pour elle, Germain Bonheur composa sur le piano de Mlle Brunton, laquelle était elle-même aussi bonne musicienne que bonne cuisinière.

La table s'ornait des azalées provenant des serres du château de Dampierre. Sur l'ordre du duc de Luynes, le chef jardinier cueillait les plus belles et le domestique nègre du duc était chargé de les offrir dans toute leur fraîcheur.

Ce domestique nègre intéressait beaucoup les écrivains et les artistes du hameau de l'Abbaye. Il avait été ramené par le Grand Duc d'un de ses voyages en Afrique. Il était fort beau de visage autant que de corps et l'on assurait qu'il était beaucoup aimé. Paul de Kock regardait curieusement grandir, dans une ferme voisine, une jolie fillette aux cheveux crépés et au teint de bronze, que l'on disait née du bel Africain.

Ce bel Africain n'avait d'autre occupation, avec celle de commissionnaire, que de fourbir les armes rapportées par le duc des quatre coins du monde. Ces armes étaient aussi ouvragées que nombreuses. Elles tapissaient deux pièces du château. Il y avait de quoi occuper un homme.

Cependant, autour de la table rustique, devant la grande cheminée où flambaient les arbres de la forêt, c'était la conversation la plus vive, la plus spirituelle. Mlle Brunton rappelait que, dans cette même maison, en 1850, Ingres était venu souvent, alors que, las de travailler dans le salon de Dampierre à son tableau de l'*Age d'or*, il fuyait, par une porte dérobée du parc, et courait jusqu'au hameau de l'Abbaye.

Après Ingres, d'autres peintres devaient se fixer dans cette vallée enchanteresse. Harpignies, Français, et, plus tard, Pelouze, puis Cormon, et tant d'autres ont peint la forêt centenaire et, autour d'eux, tout un monde d'écrivains a gravité. Mais ils n'habitèrent plus le hameau de l'Abbaye qui, dès 1885, commença de s'effriter et de tomber en ruines.

Les vieilles maisons, une à une, s'étaient écroulées. Plusieurs avaient l'âge de l'Abbaye. Celle de Paul de Kock tomba la première, puis ce fut celle du poète Pinkas. Même le chalet de M. de Vitrac disparut. Lorsque le baron de Rothschild acheta l'abbaye des Vaux-de-Cernay

pour en faire une de ses résidences d'automne, il fit raser les débris informes qui encombraient les abords de son parc.

De ce qui fut la cité fleurie des écrivains et des artistes, il ne restait, l'an dernier, que deux pans de mur couverts de lierre.

§

En une étude biographique accompagnant une récente réimpression des *Chants de Maldoror*, M. Philippe Soupault tente d'identifier Isidore Ducasse avec un tribun populaire de la fin du Second Empire, Félix Ducasse. M. Lucien Descaves, dans **L'Intransigeant**, nous révèle la véritable personnalité de ce Félix Ducasse qu'il est décidément impossible d'identifier avec le Comte de Lautréamont :

J'ai entendu parler pour la première fois des *Chants de Maldoror* par Huysmans et par Léon Bloy, qui les admiraient. J'achetai le livre au rabais, sous les Galeries Saint-Hubert à Bruxelles, je le lus et je compris qu'il eût de la saveur pour des Esseintes et Marchenoir ; car peu de célébrités littéraires trouvaient grâce aux yeux de l'auteur, le comte de Lautréamont. Il donnait des sobriquets grotesques à ceux — romantiques et parnassiens — qu'il appelait les Têtes Molles de notre époque et s'amusait à travestir les aphorismes classiques. Il professait, cependant, que la poésie n'a pas progressé d'un millimètre depuis Racine... ; et sur ce point. il n'était pas d'accord avec Huysmans auquel Racine était pour le moins indifférent.

Mais ce comte de Lautréamont, qui était-ce ? Un nommé Isidore Ducasse. Et puis ?

*Les Chants de Maldoror* viennent justement de reparaître au « Sans pareil » et M. Philippe Soupault a fait précéder cette réimpression d'une étude biographique réunissant à peu près tout ce que l'on sait touchant Isidore Ducasse, dit Lautréamont.

La maison n'est pas abondante, aussi M. Soupault s'est-il cru autorisé à l'augmenter en identifiant Isidore Ducasse avec un tribun populaire de la fin du Second Empire, Félix Ducasse.

MM. Louis Aragon, André Breton et Paul Eluard ont immédiatement relevé l'erreur, comme une offense à la mémoire de leur maître déclaré, l'iconoclaste des *Chants de Maldoror*.

Il me faut convenir que ce sont eux qui ont raison contre M. Soupault. Il n'y a rien de commun entre Isidore et Félix Ducasse. Et je vais, à mon tour, donner mes références, complétant celles de plusieurs blanquistes qui ont connu ce dernier, sans parler de Jules Vallès. On trouve, en effet, dans l'*Insurgé*, une image vivante du tribun jaco-

bin ridicule que ses adversaires avaient affublé du surnom de Gnouf-Gnouf, à cause de sa voix « pointue et enchifrenée ».

Ce n'est pas tout. Il est souvent question de lui, vu sous le même aspect, dans les *Souvenirs d'un révolutionnaire*, de Gustave Lefrançais, que nous avons publiés à Bruxelles, en 1902, Elisée Reclus et moi.

Mais il y a mieux. Il y a un portrait de Félix Ducasse, dessiné par G. Gaillard, dans une publication, *Les Orateurs des clubs*, laquelle eut quatre numéros (13 février 6 mars 1869).

Le troisième numéro est consacré à Ducasse. G. Gaillard (qui était le fils de Napoléon Gaillard, constructeur en chef des barricades sous la Commune), a représenté son personnage à la tribune. Il est chevelu et barbu avec de larges yeux et la bouche en fente de tirelire, observée par Vallès. Impossible de le confondre avec l'auteur des *Chants de Maldoror* que son éditeur, Lacroix, dépeint ainsi, *à la même époque* : « C'était un grand jeune homme, *imberbe*, nerveux, rangé et travailleur. »

Ne pas dire que le Ducasse des réunions publiques n'est pas ressemblant. Sous le portrait de Gaillard fils, ce Ducasse a écrit lui-même et signé de sa main : *J'autorise complètement.*

Et voilà, par surcroît, un autographe. Isidore Ducasse, né à Montevideo, en 1849, dit M. Soupault, mourut à Paris, dans un hôtel meublé, le 24 novembre 1870.

Son homonyme, l'orateur des clubs, eut la vie plus dure — ou plus douce. Le matérialiste se convertit et devint président du consistoire de l'Eglise chrétienne évangélique de Bruxelles, en 1877.

Le 27 juin de cette année-là, *La République française* publiait l'écho suivant :

« Dans le monde des journaux comme parmi les personnes qui, à la fin de l'Empire, fréquentaient les réunions publiques, le nom de M. Félix Ducasse réveillera des souvenirs d'une douce gaieté. M. le président du consistoire était, en effet, un des orateurs habituels des réunions publiques. Ses opinions étaient plus rouges encore que sa barbe et sa chevelure embroussaillée. Sa spécialité était de « tomber » les républicains modérés, et, à ses yeux, tout le monde était modéré. »

Il avait disparu au 18 mars 1871. Sans doute passa-t-il alors en Belgique, pour y accomplir sa métamorphose, tandis que ceux qu'il avait excités à l'insurrection se faisaient tuer sur les barricades, déporter et bannir de France. Triste personnage auquel, fort heureusement, l'auteur des *Chants de Maldoror* est étranger, je crois l'avoir démontré.

Comme tout bon jacobin conscient, Félix Ducasse était chevelu et barbu ; Isidore Ducasse était imberbe. C'est ainsi que Félix

Vallotton l'a représenté, imaginativement, dans le *Livre des Masques* de Remy de Gourmont. Mais on ne possède aucune image réelle de Lautréamont. Je me souviens qu'il y a quelques années, je m'entretenais de l'auteur de *Maldoror* avec le peintre Henry de Groux, qui l'avait connu, me dit-il, et se souvenait de son visage, de sa silhouette, de ses gestes, bien que, si ses souvenirs ne l'abusent pas, le peintre du *Christ aux outrages* dût être très jeune à cette époque. Henry de Groux possède ce don miraculeux de pouvoir, de souvenir, peindre et ressusciter les visages absents ou disparus. Il venait, au moment de notre entretien, de faire de mémoire un grand portrait très ressemblant et évocateur de Remy de Gourmont, mort depuis quelques années. Je demandai donc à H. de Groux de fixer pour la postérité (et pour nous d'abord) cette image de Lautréamont qui ne vivait plus peut-être qu'en lui. Le peintre me répondit « qu'il y penserait ». Je voudrais aujourd'hui lui rappeler sa promesse, mais H. de Groux a fui je ne sais où, pour quelle retraite momentanée d'où il resurgira on ne sait quand. Alors, je lui arracherai cette image du cerveau.

R. DE BURY.

## *ART*

Les peintres du Paris moderne, galerie Armand Drouaut. — Exposition Macedowski, galerie Armand Drouaut. — Guillaumin. — Le vieux pays d'Auvergne (tableaux de Maurice Busset), galerie du Luxembourg. — Exposition Emile Compard, galerie d'art du Montparnasse. — Les Fleurs de Mme de Noailles, galerie Bernheim-Jeune. — Exposition Diane de Médine, galerie Fermé la Nuit. — Exposition de femmes peintres, galerie Fermé la Nuit. — Onze peintres bordelais, galerie Druet. — Exposition Pierre Charbonnier, galerie Druet.

Quand les impressionnistes arrivèrent au soleil pictural, Paris était en pleine transformation haussmannienne et, aussi, scientifique. Paris s'enrichissait de ces gares, maintenant trop étroites et alors jugées colossales. La machine était utilisée pour les travaux de voirie et de construction. La vie lumineuse des soirs de la cité s'améliorait, s'intensifiait. La banlieue se hérissait de cheminées d'usine, de gazogènes, d'un type nouveau, de trimardeurs s'offrant à coltiner des sacs de charbon. Rappeler les noms de Claude Monet, Whistler, Guillaumin, Pissaro, Raffaelli, Seurat, Signac,

c'est noter des apports divers de transcription de cette vie nouvelle de Paris.

C'est sans doute pour suivre et encourager ce mouvement d'études sur la vie moderne, que Raffaelli, le plus vrai et le plus complet des peintres et graveurs du décor de la ville, fonda cette société des **peintres du Paris moderne**, qui exposa tous les ans un certain nombre de bonnes toiles.

Cette année, c'est chez Drouaut. Vous pouvez parcourir toute l'exposition sans être certain de ne pas assister à une rétrospective, à une évocation commémofative du Paris romantique, jusqu'à ce que vous aperceviez dans un coin du ciel un avion que Maurice Busset a sans doute envoyé pour situer cette exposition dans le temps.

Et puis, vous voyez un jazz. Ce jazz, de M. Maurice Weil, n'est pas mal peint et sa foule bien ordonnée. C'est le saxophone qui fait le jazz ; lui seul, car cette scène dansante pourrait se presser dans le plus bourgeois des salons.

Vous n'apercevrez d'autos que dans le paysage de la rue de Rivoli, près la Tour Saint-Jacques de Jean Lefort, en épisodes sans relief dans la foule des taches de silhouettes. C'est l'encombrement qui est bien rendu. Antral est allé au XV^e au square La Quintinie et M^lle Zabeth au Trocadéro. Pour les autres, les quais et Montmartre, exception faite encore pour M^lle Yvonne Mareschal qui peint joliment une couseuse à sa fenêtre, dans un quartier indéterminé. Alors quais excellents, stylisés, dans leur couleur bleuâtre de Maximilien Luce, berges de Seine vivantes et très meublées d'Igounet de Villiers, rives de Seine gravées à l'eau-forte d'un burin précis, par Cluzeau, Pont Alexandre de Darbour, Ile Saint-Louis de Cotard, pont d'Iéna de Lang, Montmartre d'Auspoch, Holy, Trienqualye, Pont-Neuf remarquable et rue Norvins très vivante de Pierre Thevenet.

Avec sa touche certaine et sa clarté suggestive d'images, Marie-Jeanne Barbey donne bel aspect aux Bains Vigier qui semblent un Trianon sur le fleuve, et une guinguette à Charonne d'une impression de détresse et de solitude fort intéressante... C'est la guinguette dont les buveurs sont partis ou ne sont point encore arrivés. Ou ont, pour toujours, cessé de venir.

§

Il y a des indices de renouveau d'une peinture d'imagination qui compte sur l'intérêt du sujet, de ses figurations et de la beauté de sa couleur. Rupert Bunny a donné une indication précieuse et un point de départ avec ses beaux tableaux légendaires aux tons rares, précieux et exacts. Il y recherche aussi et atteint une harmonieuse symphonie de lignes.

M. **Macedonski**, dont les recherches sont semblables, ne manque point de ce charme coloré auquel il veut résolument parvenir. La tache est agréable, l'ordonnance heureuse, mais les lignes de ses figures cahotent, sauf en de bons portraits de femme qu'il trace bien, juste un beau luxe bigarré de fleurs, de meubles et de tapisseries.

**Guillaumin** vient de mourir. Il ne demeure plus de la grande période impressionniste, parmi les maîtres certains, qu'Albert Lebourg. Guillaumin était venu se joindre au groupe qui avait trouvé en Manet son initiateur et qui comptait déjà Degas, puis Monet, Pissaro, Sisley, Cézanne, Renoir, lors des premières expositions que Degas organisait dans des appartements du centre de Paris, provisoirement libres. En ces temps lointains, on disait Guillaumin et Gauguin, parce que Guillaumin fut l'initiateur de Gauguin et son introducteur dans le groupe. Guillaumin peignait alors des Seines lumineuses, aux flots en cailloutis de pierreries, et des jardins d'Ile-de-France, notés entre Orsay et Chevreuse, parfois traversés d'une élégante silhouette féminine, grand chapeau de paille, toilette claire, gants noirs. Il donna alors une étonnante série de pastels, des plaines rissolées de soleil, des meules aux ombres bleues, des lointains de collines d'une magnifique richesse d'émaux.

Mais ce coloriste exubérant ne tarda pas à préférer la justesse à l'éclat. Il avait pour indication et pour modèle la Seine qu'il voyait de ses fenêtres du quai d'Anjou, et ce décor presque toujours tempéré, sauf aux violences de juillet, lui dictait la composition de sa palette.

Guillaumin fut peut-être, parmi les grands impressionnistes, le plus exact à donner toute la richesse du paysage, sans surcharge ni abréviation. Le bouquet naturiste est, chez lui, complètement véridique, lignes et tons. Pas de départ pour la féerie, pas de

pessimisme, pas de déformation. La vie de la lumière par-dessus tout.

L'amour du paysage qui l'a captivé presque uniquement nous a privé d'un grand peintre de figures, qu'indiquent non seulement les personnages dont il a animé quelques-uns de ses jardins, mais un admirable portrait qu'il fit de Mme Guillaumin, et qui apparut, lors de sa rétrospective du Salon d'automne de l'an dernier, comme la révélation d'un Guillaumin inconnu.

Qu'il est fâcheux que la commande n'ait point décidé plus souvent au tableau de figures, au portrait, un Claude Monet, un Pissarro après le portrait de son fils et ses silhouettes de cueilleuses de pommes. Seul, Raffaëlli, avec son admirable opiniâtreté, ne renonce point, devant l'indifférence publique, au tableau de figures. Ce portrait peint par Guillaumin montre par son puissant équilibre, sa sérénité, sa vérité de distinction, ce qu'il eût pu donner dans cette voie.

Mais c'était l'heure de la découverte de la lumière sur les choses. De s'être trop restreinte au paysage, l'école impressionniste en apparaît moins variée. Guillaumin a tout de même donné quelques intérieurs, précieux.

Outre la Seine, la Bretagne, la vallée d'Orsay, Guillaumin a souvent décrit la vallée de la Creuse et le littoral provençal.

Il passa longtemps l'été à Crozant. Il en interprétait le paysage de collines chauves et brûlées. Mais le plus souvent il descendait dans la vallée de la Creuse, au bord de la rivière, pour en saisir le frisselis doux et la fraîcheur matinale. Sous un ciel moutonnant, entre des lisières vert tendre de prairie et des rousseurs piquées de noir de roches, de mousses et d'arbrisseaux, il décrit le flot se brisant sans cesse aux grosses pierres brillantes, qui hérissent le lit de la rivière. Par-dessus ces fonds encaissés, il donne toute la richesse pâle d'un horizon qui se continue. C'est de la nature isolée, bruissante, âpre et riche. Il n'y place ni la silhouette humaine, ni la vie animale.

A Agay, il est en fête, il peint dans la joie. Ici, toute la nature rit largement. De la plaque d'émail bleu à peine mouvante de la mer, il fait jaillir les rochers rouges.

Une dentelle verte court le long du littoral, supportée, tendue par des piliers noirâtres. C'est la frondaison capricieuse des pins

parasols dont il a dépeint mieux que personne l'élan tourmenté et la rude arabesque des branches.

Ce fut un peintre de premier rang. Il était doué d'une personnalité si forte que nombre d'amateurs au courant de l'impressionnisme hésitèrent à le placer à son vrai rang. Ce fut aussi le cas, pour des raisons différentes et presque opposées, d'Albert Lebourg, dont les bouquets diaprés de couleurs vives et la vision fleurie de la nature et des silhouettes ne fut pas tout de suite admise à sa prestigieuse valeur. Le temps arrange tout celà, tardivement.

Quand l'impressionnisme appartiendra au passé, définitivement, on en saisira l'immense importance.

Quant à son influence, on croit la voir se restreindre, parce qu'un groupe de peintres très goûtés et très justement goûtés, après l'avoir subie amplement, s'en sont détachés, dans le très louable désir d'ouvrir des voies nouvelles, mais il n'y a pas qu'eux, ils ne représentent pas toute la peinture. Vous trouvez l'influence de l'impressionnisme chez Vuillard, chez Bonnard, comme chez Charreton, comme chez Zarraga, sans compter les mainteneurs de l'impressionnisme Valtat, d'Espagnat, Urbain, Altmann, Utrillo, Suzanne Valadon. Les bons orientalistes actuels en sont tout imprégnés, et dans le beau poudroiement rose d'une rue de Marrakech, saisie par Paul-Elie Dubois, vous retrouvez leur science de l'atmosphère.

On a reproché aux impressionnistes de n'avoir pas assez tenu compte des densités de matières diverses, eaux, pierres, etc... Le reproche, justifiable pour certaines études où un Monet note avec une vitesse obligée certains effets éphémères et rarissimes, s'adresserait avec plus de justesse aux fauves d'il y a quelques années et aux constructeurs qu'ils sont devenus.

En tout cas, il ne saurait s'adresser à Guillaumin, à sa franche, robuste et véridique étude du motif. Il y a une expression de peintre devant un beau paysage peint. « Ça sort du cadre », c'est-à-dieu qu'à un moment du plaisir pris à voir le beau tableau, le spectateur a un instant l'illusion d'être devant le thème réel, devant la nature. Cette forte impression, ce triomphe sur la convention, Guillaumin y atteignait très souvent, le plus souvent.

§

**Maurice Busset** est un peintre de l'Auvergne. Ce n'est point qu'il n'ait fait, hors de cette disposition générale de son inspiration, quelques excursions. Il est l'auteur d'un livre précis et informé sur la gravure sur bois. C'est d'ailleurs un excellent graveur. C'est au moyen de gravures sur bois, pittoresquement colorées, qu'il a donné des avions et de leurs glissements dans les airs les plus rapides silhouettes et les plus détaillées.

Son exposition à la galerie du Luxembourg se compose de toutes ses œuvres récentes sur l'Auvergne. Sa série de tableaux décrit des aspects des Monts du Cantal, des Monts Dômes, du Velay, des plaines de la Limagne, de la vallée de l'Allier. Il aime à décrire les vieilles villes aux grandes églises, aux rues étroites. Parfois, il en donne l'aspect panoramique, ainsi pour Saint-Flour entre ses aiguilles de rocher cimées de vieilles citadelles, pour Clermont dégagée de ses corons blancs. Il donne aussi le silence des lacs de montagnes, Edat ou Chambon.

Il étudie aussi avec bonheur la vie auvergnate, les veillées dans la salle voûtée ou dans l'étable. Il note la silhouette d'un berger campé au bord du ravin profond, sur le plateau sans arborescence, la vie des bûcherons travaillant encore à la lumière diffuse du clair de lune, les gestes de la bourrée, la marche cahotante des processions sur le terrain accidenté du village de montagne.

L'harmonie colorée, abrégée et condensée de ces tableaux, est parfois un peu sèche, mais l'atmosphère est précise et la formule de dessin emprunte à l'art du graveur une belle solidité. On sent que Busset aime son terroir et le connaît à merveille, sites, gens et gestes. Il le traduit avec une passion contenue et couronnée de succès.

§

M. **Emile Compard** est un jeune peintre dont la vision et l'exécution apparaissent très personnelles.

Il manifeste un goût très vif pour la vie de l'automobile, aspects et allures de la machine et formes engoncées de ses conducteurs, de sa structure et de l'irruption de cette puissance vrombissante et de ses guides vêtus et casqués de cuir dans la tranquillité de la vie agreste.

Il lui arrive d'étudier la machine dans ses volumes. Elle rem-

plit le tableau, miroite et présente toute la variété de reflets que provoquent ses nickels et ses vernis; il dépeint le chauffeur exigu à côté de sa grosse voiture et trouve le style de cette figuration, soit sur des plateaux dénudés, ou en harmonie avec des paysages semés de cheminées d'usine. Son interprétation du paysage actuel, tel que le hérisse et le sillonne la vie industrielle, est fort intéressante.

Il étudie des marchés de Bretagne, non sans ironie vis-à-vis des engoncements, des voiles de caravelles des bonnets et même des physionomies locales. Il se révèle excellent portraitiste dans un portrait de femme, dans un portrait de Claude Anet, imprégné d'un calme oriental, et dans celui de Félix Fénéon, qui a donné à son catalogue une préface qui est un portrait stylisé très ressemblant, tel que celui que le peintre a tracé, de son côté, de son préfacier.

§

Voici que les poétesses se mettent à peindre et à sculpter. Déjà Lucie Delarue-Mardrus nous avait montré des dessins et des pastels d'évocation d'une rare finesse et parfois d'une intensité frappante de désolation. Elle a eu des idées pittoresques, comme de souligner l'éclat de fleurs peintes par des niellages, de légers empâtements de couleur, de perles de couleur sur la glace qui recouvrait son tableau. Elle a complété sa vie de sainte Thérèse de Lisieux par une statue de sa sainte qui ne manque point de mérite. On connaît d'elle des croquis rapides très spirituels.

Voici **Mme de Noailles** qui complète le naturisme de sa poésie par des pastels de fleurs d'un joli jaillissement et d'agréable tonalité. Ce sont des notes en marge de poèmes plutôt que de la plastique; c'est d'une jolie présentation et d'une vie amusante.

§

**Mme Diane de Médine** rapporte de Tunisie des toiles d'un orientalisme aimable et exact. Le souk des fleurs à Bizerte, avec ses bouquets de couleurs sous les ombres chaudes de ses arcades, est d'une jolie impression, comme cette autre allée bleue d'un souk de Tunis.

Elle a aussi des paysages de Paris, d'une note spirituelle, et de bons paysages des Landes.

§

Réj Rousseau pratique un art à la fois pratique et décoratif, très volontaire et de technique savante. Elle a fourni quelques tapis d'un rare intérêt, leur conception étant toute de vie moderne, tenant compte de la vie sportive et de son décor.

C'est un bon peintre de chevaux, un bon paysagiste. Son tableau des *Rameurs* est notoire. Il démontre une grande science du mouvement, du jeu musculaire des sports et donne le point d'hiératisme où atteint la régularité de l'effort.

Elle figure, non sans éclat, à une **exposition de femmes-peintres**, où l'on rencontre les subtilités de paysagiste de Geneviève Gallibert, les spirituelles visions de casinos encombrés et cette sorte de babillage réel du paysage fréquenté que dépeint Ghy Lemm, de bonnes études de Chériane, etc...

§

Galerie Druet, une exposition de **onze peintres bordelais**.

Nous les connaissions tous, sans savoir toujours qu'ils étaient bordelais. Cela flottait parfois sur les Charentes. Nous voici fixés. Il y a d'autres peintres qui sont d'origine bordelaise et on le sait. Mais ils ont bien moins de talent que ceux que nous présente cette exposition.

Il y a d'abord Marquet. Six toiles fort bien choisies, dont une qui unit un intérêt de thème presque unique à l'intérêt prestigieux du faire ; c'est une neige à Alger, on peut dire un accès de neige. Cela arrive une fois par siècle. Il a fallu que Marquet, peintre du midi et peintre méridional, arrivât à Alger, pour que la neige y tombât. Il est vrai qu'il arrivait de Norvège. En tout cas, cet aspect blanc mat d'Alger sous un ciel gris, très distinct d'un ciel d'hiver du Nord, est une petite merveille, comme ce paysage ombreux et sombre, aux eaux chargées de reflets, de ton vert profond, mais limpide, avec de coquettes maisonnettes, noté en Norvège, est d'une parfaite originalité.

André Lhote se démontre un bel artiste avec des tableaux de sa manière directe, la meilleure. Il en a deux, l'une de construction, d'aménagement de quelque chose dans le dessin, dans la couleur, en dehors de la vie qui comporte toutes les mauvaises chances picturales de ce qui est en dehors de la vie. Il a l'étude directe

qui lui donne les meilleurs résultats, quand il demeure dans la vraisemblance, et en se gardant de certaines hardiesses, trop directes.

On ne trouve point ses abus de verticales dans quelques nus, dans son étude de matelots qu'accueillent au débarqué des Circés négresses, ni dans une très belle étude de mulâtresse aux plans un peu solides, mais d'une belle harmonie et de grande joliesse plastique.

Roger Bissière semble avoir abandonné certaines raideurs et certains partis pris de couleur générale dans le gris et rose qui déparait de quelque monotonie une œuvre distinguée. Ses baigneuses, ses décamérons féminins, ses parties de campagne, apparaissent d'un grand charme dans des verdures légères et sous des ciels délicatement printaniers.

Tobeen a une composition de dessin précis et de style confus où se juxtaposent bizarrement un personnage mythique blanchâtre et effilé, couronné de colombes, à un autre, figure aussi de femme, très vivante, au mouvement le plus sobre et le plus expressivement plastique.

Notons une figure de guitariste de Liausu, en grand progrès, étude pleine de vérité et de vie.

Déziré a peint un faisan mort, étendu au ras d'un taillis, d'une atmosphère véridique et concentrée, et de beaux paysages aux couleurs éclatantes.

Fernand Labat, de frais portraits de femme d'une jolie impression de vie vraie : peinture très intelligente avec une remarquable originalité de moyens et une apparence savamment acquise de la simplicité.

Charles Lacoste a de larges notations, mer et rues, d'une harmonie discrète, mais pénétrante.

M. de Sonneville nous montre de beaux paysages, des enfants notés avec exactitude dans leur souplesse. Mme Préverand a des aquarelles d'un grand agrément familier, d'une jolie imagination.

M. Jacques Salomon est un remarquable paysagiste.

§

Qu'est-ce que la peinture d'imagination ? A coup sûr, ce n'est pas la vignette conventionnelle qui mène au tableau d'histoire.

Ce n'est pas un procès-verbal d'apparition ! Odilon Redon, comme Gustave Moreau, a fait de la peinture de féerie : précision du motif et fantaisie du fond et des décors.

Mal définie, pas définie du tout, la peinture d'imagination existe, et **Pierre Charbonnier**, qui a fait pas mal de peinture réaliste, recherche une formule de peinture d'imagination.

Il peint des mannequins hallucinants. Si Natanael, le personnage principal de l'Homme au Sable, de cet Hoffmann cher aux romantiques, cher aux symbolistes et que les générations nouvelles découvrent, avait vu tel mannequin de Pierre Charbonnier, vivant de sa chevelure, de la partie éclairée du masque et du modèle humain des bras, sec et ligneux à d'autres points de sa structure, il serait devenu fou plus vite.

Les gens qui vont au cinéma ont les yeux fixés sur l'écran. Mais Pierre Charbonnier est allé au cinéma pour observer les spectateurs. Il paraît que, pour un œil exercé, l'obscurité n'est pas opaque, ou qu'il y a des infiltrations de pâle lumière, car voici des personnages brusquement éclairés d'un rayon vert. Il montre aussi des minutes rares dans des paysages composés sous des ciels réels.

C'est fort intéressant, et cet effort de déformation rationnelle et intelligente peut donner de beaux résultats au jeune peintre audacieux qui le tente.

GUSTAVE KAHN.

## *MUSÉES ET COLLECTIONS*

Exposition d'art autrichien : « Les Trésors de Maximilien », au Jeu de Paume.

L'exposition qui s'est ouverte le 14 juin au **Jeu de Paume** clôt par un finale magnifique la brillante symphonie qu'a été la « saison d'art » de cet été et fait un digne pendant au splendide prélude donné en février dernier à la Bibliothèque Nationale : à l'exposition du Siècle de Louis XIV répond aujourd'hui — moins importante, il est vrai, mais évocatrice, elle aussi, de grands noms et d'une époque singulièrement passionnante, — celle des œuvres d'art ayant trait à l'empereur Maximilien de Habsbourg conservées dans les collections publiques de Vienne, et que, sur l'initiative de M. Herriot — pour une fois bien inspiré — le gouvernement autrichien a eu l'amabilité de

nous prêter pour deux mois. En des tableaux, des gravures, des dessins, des manuscrits, des armures, des médailles, des sculptures et des objets d'art, voici revivre devant nos yeux et notre esprit la figure si captivante du gendre de Charles le Téméraire, brillant et intrépide cavalier, enthousiaste de tout et excellant en tout, épris de belles choses, « unissant l'audace la plus impétueuse à la fantaisie la plus étincelante (1), âme ardente, généreuse et chimérique, formant les projets les plus grandioses, apparaissant comme « le dernier chevalier » au seuil des temps modernes, en cette fin du XV^e siècle où sur le Moyen Age à son déclin se lève l'aube de la Renaissance, où la découverte de l'Antiquité retrouvée et celle du Nouveau Monde enflamment les esprits, où les romans de chevalerie dont s'enfièvre l'imagination du futur empereur l'incitent à se portraiturer lui-même dans la fiction du *Weisskunig* (le Roi blanc) et à faire consigner ses exploits et célébrer sa gloire, à l'imitation des « triomphes » antiques dont l'humanisme naissant ressuscite le souvenir et le goût, par ces artistes à l'imagination brillante, eux aussi : Dürer et Burgkmair.

Après une première salle où tout de suite l'ambiance de ce passé est réalisée par un choix d'admirables dessins de Dürer empruntés aux collections du Louvre et du Musée Bonnat à Bayonne — parmi lesquels la merveilleuse petite aquarelle de *Klausen*, la tête de *Jeune homme au grand chapeau*, *Aristote et la courtisane*, les étonnantes *Études de casques*, le *Cardinal de Brandebourg*, le *Christ en croix*, etc., auxquels on aurait bien dû joindre, pour faire plaisir à l'ombre du grand chasseur que fut Maximilien, la ravissante *Aile de corneille bleue* du Musée Bonnat, — par d'autres dessins de l'école allemande, parmi lesquels le projet de Burgkmair (qui sert d'affiche à l'exposition) pour une statue équestre du monarque, et par une magnifique armure dorée de Maximilien, travail bourguignon de la fin du XV^e siècle, nous sommes accueillis dans la grande salle qui suit par les portraits du souverain et des siens.

Deux bustes en bronze, d'un caractère assez rude (n^os 116 et 117), reproduisent les traits de la mère de l'empereur, Eléonore

(1) Suivant l'expression de M. Paul Zipferer, un des organisateurs de l'exposition, dans les pages mises en tête du très beau catalogue édité par la maison Morancé, évocation pénétrante complétée par une conférence du même auteur, donnée le 30 juin dans les salles du Jeu de Paume.

de Portugal, et de Maximilien (buste inachevé que devait compléter une couronne impériale et qui était destiné au mausolée de l'empereur à Innsbruck). Puis, tout autour, des portraits peints : dans un panneau anonyme de l'école d'Augsbourg (n° 7), le père de Maximilien, Frédéric III, représenté somptueusement en grand costume impérial, avec tous les attributs de la souveraineté ; puis, en plusieurs effigies, Maximilien lui-même : en armure avec le collier de la Toison d'or (nos 5 et 155), provenant de l'atelier du peintre d'Augsbourg Bernard Strigel ; une autre, de la même école, avec un fond de paysage, appartenant au Louvre (n° 145 *bis*) ; une quatrième (n° 12) par le peintre milanais Ambrogio de Predis, venu d'Italie avec sa souveraine, Bianca Maria Sforza, que Maximilien avait épousée en secondes noces en 1493 ; à quoi il faut ajouter l'admirable dessin au fusain (n° 13, exposé dans l'avant-dernière salle) exécuté par Dürer d'après le monarque, en 1518, lors de la diète d'Augsbourg en vue du beau portrait à l'huile que conserve le Musée de Vienne et qu'on regrette de ne pas trouver ici. — Puis (n° 8), c'est la première femme de Maximilien, Marie de Bourgogne, peinte vers 1510, c'est-à-dire plusieurs années après sa mort, par Hans von Schwaz, princesse sans grande beauté, mais intelligente et fine, que son mari aima profondément, certainement plus que la riche héritière du duc de Milan, Bianca Maria Sforza, qu'il devait épouser onze ans après la mort de la fille du Téméraire, et que nous voyons ici, molle figure assez insignifiante sous sa parure de bijoux, dans deux panneaux (nos 6 et 146) dont le second, venu de la collection Arconati-Visconti au Musée du Louvre, est dû à son peintre milanais Ambrogio de Predis (1). — C'est ensuite, peint par Bernard Strigel (n° 1), la famille de Maximilien (que des inscriptions ajoutés plus tard au-dessus des figures ont érigéeien famille du Christ) : l'empereur avec sa première épouse, son fils Philippe le Beau, ses petits-fils Charles (le futur Charles-Quint) et Ferdinand, ainsi que le jeune Louis, plus tard roi de Hongrie, qui devait épouser la petite-fille de Maximilien et que Strigel a représenté, à l'occasion de ses fian-

(1) Il faut lire dans le beau livre de M. Robert de la Sizeranne, *Béatrice d'Este et sa cour*, les pages si attachantes consacrées à cette princesse, à sa vie à la cour de Milan, aux fêtes de son mariage, à son voyage vers le Tyrol, à son séjour à Innsbruck, à ses rapports avec son mari si fugace : c'est une évocation des plus vivantes.

çailles, en 1515, dans un charmant portrait séparé (n° 4). Une véritable *Sainte Famille* (n° 29) formait jadis le revers de ce tableau auquel servit de pendant plus tard une toile représentant l'historiographe de Maximilien, Jean Cuspinian, avec les siens (n° 3). Et puis, ce sont les portraits des enfants de Maximilien : Philippe le Beau et Marguerite (n° 10), ceux de Philippe le Beau (n° 147, au Musée du Louvre) et de ses enfants (n° 11), une *Adoration des Mages* (n° 9), où le second roi a les traits du jeune Maximilien et un personnage placé en arrière ceux de l'empereur Frédéric III, etc. Dans une vitrine, des médailles et des bas-reliefs (l'un, en pierre de Kelheim, n° 118, montre l'empereur en saint Georges terrassant le dragon ; un autre, en marbre, n° 119, accole son profil à celui de Charles-Quint) complètent cette iconographie, et des armures de combat ou de tournoi (l'une, n° 120, fut portée par Maximilien ; une autre superbe, n° 121, travail de Nuremberg comme la précédente, par Philippe le Beau enfant), un bouclier rond de l'empereur, ajoutent à ces œuvres délicatee leur rude note complétée par la magnifique épée de parade, incrustée d'or, de l'archiduc Sigismond de Tyrol qui appartint ensuite à Maximilien, puis par les armes de vénerie de l'empereur : grand couteau de chasse damasquiné, avec son fourreau, richement gaufré ; longue et terrible épée inventée par Maximilien pour la chasse au sanglier, et couverts de chasse, à quoi s'ajoutent, dans une vitrine de la dernière salle, à côté d'une targe en bois doré de traban hongrois, son arbalète, des chaperons de faucons, une poche en cuir de cerf destinée à renfermer la nourriture de ces oiseaux, et une autre, brodée d'or et de soie, contenant encore des « leurres » à faucons. Maximilien fut, en effet, un intrépide chasseur : outre ces armes, la magnifique tenture des *Chasses de Maximilien*, dont quatre pièces sur les douze qu'elle comprend et que conserve le Musée du Louvre, sont tendues autour de cette salle et dont les cartons par Van Orley sont exposés tous dans la salle suivante, le rappelle magistralement. Le superbe hanap d'or de l'empereur, que Dürer copia en de beaux dessins, complète ces souvenirs.

Les deux dernières salles sont occupées par les dessins, aquarelles et gravures commandés par le monarque pour célébrer ses exploits, et par des livres. S'inspirant des entrées triomphales,

des Césars victorieux se déployant dans la Rome antique sous des arcs monumentaux, Maximilien avait conçu l'idée de deux immenses figurations gravées sur bois des hauts faits de sa vie et d'un arc triomphal consacré à sa gloire. A l'architecte et peintre tyrolien Jörg Kölderer fut confiée l'élaboration des esquisses à l'aquarelle destinées à la gravure du grand cortège, fastueux défilé aux multiples épisodes représentant le mariage et les guerres du souverain, les divers pays soumis à l'Empire, les trésors d'orfèverie, la figuration des statues de rois et de reines destinées à encadrer le mausolée de l'Empereur, etc., se déroulant dans le flottement bariolé des étendards et le son des trompettes, avec des groupes de hérauts, de musiciens, d'hommes d'armes, de princes et de seigneurs précédant ou suivant le char du souverain avec sa famille. Commencée en 1507, cette série de 110 aquarelles ne fut terminée qu'en 1522 ; on n'en a plus aujourd'hui que 95, toutes exposées ici. C'est un émerveillement ; on ne se lasse pas d'admirer la fertilité d'imagination, l'ingéniosité de composition, l'habileté d'exécution, la variété et le pittoresque de ces innombrables scènes au pimpant coloris, notamment des vaisseaux de guerre, des trophées, des prisonniers, des hérauts d'armes, des princes du sang. Sur la dernière feuille l'artiste s'est représenté à côté de l'humaniste Stabius qui avait établi le programme de cette figuration.

A Dürer Maximilien avait confié, avec l'exécution de l'arc triomphal, le motif principal du cortège : le char impérial, et l'artiste en a tracé deux esquisses successives : l'une, assez modeste, suivie, en 1518, d'une seconde beaucoup plus importante, magnifique composition à la plume et à l'aquarelle, un des plus beaux dessins de la riche collection de l'Albertina, montrant l'empereur avec sa première femme, ses enfants, sa bru Jeanne la Folle, ses petits-enfants et leurs sœurs trônant sur un carrosse à baldaquin d'une rare magnificence, entouré de figures allégoriques de Vertus guidant les six paires de chevaux. Six autres dessins à la plume de hérauts à cheval portant des trophées accompagnent ces deux projets. La mort de Maximilien, en 1519, interrompit l'exécution de la planche du *Cortège*.

L'arc de triomphe, au contraire, avait été gravé par Dürer de 1512 à 1515 et forme une des pièces capitales de l'exposition. Dès la seconde salle on l'aperçoit se profilant au loin comme un

portique prestigieux. D'une architecture composite où le style des vieux *burgs* allemands se mêle aux motifs de l'antiquité et de la Renaissance, flanqué de tours, couronné de figures et de couples, et s'élevant à une hauteur de 3 m. 40 sur une largeur de près de 3 mètres, il est constitué par 62 compositions juxtaposées retraçant autour de ses trois ouvertures (la porte des Seigneurs et de la Puissance, que flanquent celle de la Noblesse et celle de la Louange), les principaux événements de la vie du souverain, parmi des portraits de souverains, des figures de saints, au-dessus desquels s'épanouit l'arbre généalogique de Maximilien, tout fleuri de blasons multicolores.

Enfin, des vitrines contiennent de précieux livres illustrés : le beau livre d'Heures de l'impératrice Eléonore, mère de Maximilien (nº 82) ; un autre livre enluminé (nº 83) où le jeune prince apprit à lire (la vitrine des instruments de chasse renferme aussi deux petits cavaliers en bronze qui lui servirent de jouets) ; le fragment appartenant à la Bibliothèque de Besançon (nº 149) du célèbre livre d'Heures de l'empereur dont la partie principale, enrichie de dessins de Dürer, est à la Bibliothèque de Munich (les dessins ornant les pages de Besançon sont de Burgkmair, J. Breu, Baldung et Hans Dürer) ; un autre livre de prières enluminé par Paul Bening (nº 85) ; le livre d'Heures milanais de Bianca Maria Sforza (nº 86) ; celui de l'archiduchesse Marguerite, fille de Maximilien (nº 98) ; le *Freydal*, ou livre des tournois auxquels prit part l'empereur, avec 255 aquarelles destinées à être mises sur bois (nº 94), et deux précieux exemplaires du *Theuerdank*, épopée en vers où sont contées les aventures du chevalier de ce nom (Maximilien) au cours de son voyage de fiançailles (nº 103) et du roman le *Weisskunig* où il s'est également mis en scène (nº 104), accompagnés tous deux de notes manuscrites de l'empereur et d'épreuves des bois de Burgkmair, Leonhard Beck et Schäufelein qui devaient les illustrer, etc. ; enfin, une série de documents manuscrits où l'on remarquera surtout une lettre de Marie de Bourgogne, datée de Gand le 26 novembre 1476, remerciant son fiancé des gracieuses lettres et des « beaux joiaulx » qu'il lui a envoyés (nº 106), ses deux testaments successifs (nºs 108 et 110, le premier olographe) et des notes manuscrites de Maximilien en vue du roman biographique le *Weisskunig* (nº 112).

A ces trésors le gouvernement autrichien a joint deux belles

tapisseries d'après des cartons de l'école de Fontainebleau : *François Ier en empereur romain* et *Danaé* (exposées dans la salle d'entrée) qui depuis le XVIIe siècle, avec quatre autres, font partie des anciennes collections de la cour de Vienne.

AUGUSTE MARGUILLIER.

## *ART ANCIEN ET CURIOSITÉ*

Collection de Mme de Polès : gravures, pastels, tableaux, objets de vitrine, meubles, sièges, tapis et tapisseries. — Collection Jacques Zoubaloff : dessins, tableaux et sculptures modernes.

Lorsqu'on revient à Paris après une assez longue absence, on s'imagine volontiers qu'il y aura du changement, du nouveau, de l'imprévu, de l'inédit, quelque chose qui étonnera vivement ou surprendra agréablement. Mais on s'aperçoit vite que la « vie est quotidienne », comme au temps de Jules Laforgue, que tout se répète avec la monotonie et la régularité d'un pendule.

Cette année, comme l'an dernier à pareille époque, tout le monde se plaint et personne ne se prive. Les femmes emplissent les grands magasins, les hommes les grands restaurants où une simple côtelette coûte 25 fr. Les cafés regorgent de clients ; on fait queue devant les théâtres et les cinémas. Les Salons ont reçu beaucoup de visiteurs, toujours disposés à se pâmer devant les baigneuses, grêles et brumeuses, que M. Paul Chabas expose depuis quarante ans, aussi bien que devant les femmes nues, aux corps plantureux et sans mystère, que M. Caro-Delvaille livre à nos pudiques regards. A l'Académie, des privilégiés applaudirent avec une conviction sincère des discours composés selon une formule vieille de plusieurs siècles et dont il serait sacrilège de rajeunir la banalité.

Enfin, à la galerie Georges Petit, il y eut foule pour assister à quelques grandes ventes.

**Celle de Mme de Polès** fut sensationnelle.

Madame de Polès disposa de beaucoup d'argent. Surtout, elle a beaucoup de goût, à moins qu'elle n'ait été guidée dans ses achats par quelque expert-conseil en Art ancien et qui lui fit comprendre que les choses le meilleur marché sont celles que l'on paie le plus cher. Le prix importe peu : si les choses sont belles, elles ne peuvent que gagner en valeur chaque année. Elles deviennent ainsi un excellent placement, le meilleur de tous, en même temps qu'une constante source de jouissances.

La vente Polès est la démonstration saisissante de cette doctrine qui est mienne.

C'est les 22, 23, 24 juin, que Me Lair-Dubreuil jeta la Collection Polès en pâture aux fauves de la Curiosité.

Quand je dis « fauves », j'exagère évidemment, comme tous les gens qui reviennent du Midi. Les principaux participants à la curée se présentent plutôt avec toutes les apparences de bons et tranquilles bourgeois. M. Germain Seligmann, mince et élégant, M. Founès, un peu bedonnant, M. Edouard Jonas, prompt au sourire, M. Jamarin, dont le nom rime richement avec celui de l'agreste romarin, M. Schutz à l'imposante barbe de prophète, n'ont rien des grands carnassiers du désert. Je crois cependant que, malgré leur calme, de violentes convoitises agitaient le tréfonds de leurs âmes d'antiquaires devant toutes les merveilles exposées chez Georges Petit. En tout cas, pendant trois jours, les enchères ne cessèrent de faire rage.

Je ne puis pas parler de tous les objets, au nombre de 310, encore que tous fussent de rare qualité. Je m'arrête aux principaux.

Dans les meubles, on ne pouvait qu'admirer unanimement le no 270, secrétaire de dame à hauteur d'appui, d'époque Louis XV, attribué à R. V. L. C. ou Roger Vandercruse (La Croix). Ce meuble, aux formes galbées, en bois de rose, dont la marqueterie dessine des gerbes de fleurs sur ses trois faces, est un chef-d'œuvre d'ébénisterie. Sa mise en vente souleva immédiatement les compétitions les plus ardentes. L'estimation de 400.000 fr. faite par M. Paulme, expert, était dépassée en quelques minutes. Le Conservateur du Petit Palais, M. Gronkowski, avait mission de l'acquérir pour le musée au moyen du legs Dutuit. Voyant que l'adjudication allait lui échapper, il n'hésita pas à déclarer publiquement qu'il prenait part aux enchères pour tâcher de conserver à la France le meuble rare. L'amateur, ou le marchand étranger, M. Jorge Orti Linarès, pour ne pas le nommer, qui faisait la contre-partie, poursuivant ses offres, M. Founès mit 10.000 fr. à la disposition du Conservateur du Petit Palais pour qu'il pût continuer la lutte. MM. Hamburger frères en firent autant. Aussitôt, M. Georges Blumenthal, richissime Américain, ami de la France, amateur éclairé, donateur généreux, se levait à son tour pour offrir 50.000 fr. au Conservateur du Petit

Palais. En même temps, dans la salle partaient quelques coups de sifflet. L'antiquaire étranger finit par comprendre. Il arrêta ses surenchères et Me Lair-Dubreuil put adjuger le petit secrétaire 706.000 fr. au Conservateur du Petit Palais. Et le public d'applaudir. Voilà un de nos plus jolis meubles du xviiie qui n'ira pas à l'étranger.

Cet épisode essentiel une fois narré, je n'ai plus à insister. Deux gravures en couleur, par Debucourt, furent vendues 160.000 fr. à Mme X... ; deux autres par Janinet, 150.000 fr. à M. Trabucco. M. Paulme acquit pour 178.000 fr., sur sa demande de 100.000, un magnifique pastel de Charles-Antoine Coypel, son portrait par lui-même offert à son frère Philippe en 1734. Deux paysages par Boucher, le *Moulin* et la *Pêche*, estimés 400.000 fr. par M. Féral, allèrent à M. Lennie Davis pour 450.000 fr.; le *Portrait de la comtesse de Selve*, par Mme Labille-Guiard, à M. Founès pour 510.000 fr., le *Portrait présumé de Miss Fitz Gerald*, par Sir Thomas Lawrence, à M. Smidt Van Gelder, pour 800.000 ; le *Portrait de Marguerite Baudard de Saint James, marquise de Puységur*, à MM. Paul et Marcel Jonas pour 350.000.

Les objets de vitrine étaient largement représentés dans la collection de Mme de Polès. Une boîte rectangulaire en or gravé, décorée sur ses six faces de gouaches par Van Blarenberghe, fut fort disputée. Elle revint à M. Founès pour 110.000 fr. Mais ce sont les petits meubles en bois de rose du xviiie qui surtout furent disputés avec une âpreté sans pareille. M. Jorge Ortiz Linarès, à qui avait échappé le secrétaire du Petit Palais, voulut se rattraper. C'est à lui que Me Lair-Dubreuil adjugea pour 350.000 fr., sur demande de 250.000 fr., la petite table Louis XV formant liseuse ou coiffeuse et signée de R.V.L. C. (Roger Vandercruse La Croix), ainsi que trois autres meubles de choix : no 259, petit coffre à bijoux sur quatre pieds Louis XV avec chutes en bronze, 168.000 fr.; no 261, petite table oblongue, légèrement galbée, 46.000 fr. ; no 262, petite table ronde sur trois pieds réunis à la base par un « tambour » ouvrant à deux compartiments, meuble exquis, signé de N. Petit, décoré de marqueterie, payé 160.000 fr. MM. Arnold Seligmann et Rey acquirent pour 95.000 fr. le petit bureau de dame estampillé B. V. R., et pour 290.000 fr. le bureau à cylindre marqueté de personnages chinois,

de David Roentgen. M. Germain Seligmann paya 275.000 fr. le délicieux petit bonheur du jour en bois clair, n° 294, attribué à Topino.

M. Jamarin poussa jusqu'à 516.000 fr. un secrétaire Louis XVI prisé 200.000 fr. seulement par M. Paulme. On adjugea à M. Canessa trois jolis meubles-cabinets, époque Renaissance.

La belle et fraîche tapisserie de Beauvais, la *Leçon de flûte*, revint à M. Jamarin pour le prix de 975.000 fr. sur estimation de 1.200.000 fr. Les tapisseries semblent d'ailleurs bouder un peu. Tièdes furent les enchères sur les autres tapisseries de la vente Polès.

Par contre, M. Guérault dut aller jusqu'à 450.000 fr. pour obtenir le tapis de la Savonnerie, richement décoré de fleurs bleues sur fond noir.

M. Schutz poussa jusqu'à 280.000 fr. 29 petits panneaux tissés soie et or, et appliqués sur une grande cantonnière en velours rouge, art espagnol du XVIᵉ. Un grand tapis ancien d'Orient, en mauvais état, estimé 50.000 fr., fut poussé par M. Sevadjian jusqu'à 300.000. Parmi les sièges, un seul fauteuil, recouvert d'une tapisserie des Gobelins, époque Régence, dont M. Paulme demandait 100.000 fr., fut adjugé 228.000 fr. à M. Horst. Le même amateur donna 375.000 fr. de six grands fauteuils, estampille de Tilliard, recouverts de tapisserie de Beauvais, estimée 250.000 fr.

L'ensemble de la vente Polès produisit 21.528.550 fr.

L'usage veut aussi que tous les ans soit dispersée une grande collection de tableaux et d'œuvres modernes. Cette année, c'est M. Jacques Zoubaloff qui a livré la sienne au public. Elle comprenait un grand nombre de dessins par Rodin, où l'artiste s'est plu et complu à étudier la femme nue dans toutes les poses. Les bronzes de Barye y abondaient. Des dessins, des terres cuites, des cires, des marbres représentaient l'art fruste et vigoureux d'Aristide Maillol. Claude Monet y figurait avec des *Fleurs dans un vase*, vendues 280.000 fr. à M. Gerson, Cézanne avec des *Baigneuses* vendues 475.000 au même, Renoir avec plusieurs œuvres dont le *Portrait de Mme Henriot*, vendu 240.000 fr., encore au même. Et comme tous les amateurs de moderne se croiraient déshonorés s'ils ne cédaient pas à la sottise du jour d'admettre les cubistes dans leurs collections, des œuvres de J. Braque, de Juan Gris,

représentaient ces aimables louftingues dans celle de M. Zoubaloff. Mais je me hâte d'ajouter que ces œuvres ne comptent que pour une proportion très infime dans le total de 4.412.000 fr. donné par la vente Zoubaloff. Le catalogue de cette collection présente cette intelligente particularité de reproduire en photographie tous les objets mis en vente, et sans aucun commentaire.

JACQUES DAURELLE.

## *CHRONIQUE DE GLOZEL*

Communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Disparition magique de la Préhistoire. — Glozel et le Dr Félix Regnault.

**Communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** — La découverte et l'exploration de deux tombes intactes dans le gisement de Glozel ont été suivies de deux rapports à l'Académie des Inscriptions.

La première tombe a été explorée le 14 juin 1927. M. le Dr A. Morlet a fourni aussitôt un rapport qui a été lu par M. Espérandieu, membre de l'Institut, à la séance du 17 juin.

La deuxième tombe a été vidée le 21 juin 1927. M. Espérandieu, qui assistait au déblaiement, a adressé un deuxième rapport à M. Cagnat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions (séance du 1er juillet 1927).

I. — RAPPORT AU SUJET DE LA TOMBE DU 14 JUIN 1927.

Messieurs,

L'intérêt considérable qui s'attache aux fouilles de Glozel me fait un devoir de vous communiquer un rapport que je viens de recevoir de M. le Dr Morlet, directeur de ces fouilles depuis 1925.

Il s'agit, comme vous allez le voir, d'une nouvelle découverte qui, peut être, dépasse en importance toutes celles que l'on a faites jusqu'à ce jour.

Voici ce rapport.

GLOZEL

*Découverte de deux tombes intactes.*
*Exploration de l'une d'elles.*

Nous avons mis au jour, avec M. Emile Fradin, deux tombes intactes.

Nous espérions pouvoir attendre, pour les explorer, la venue à Glozel de M. Salomon Reinach et la vôtre ; mais les dernières pluies torrentielles nous ont obligés à vider méthodiquement de son contenu l'une

d'elles, particulièrement menacée : un vase en argile à peine cuite que nous avions vu intact à l'extrémité nord a été désagrégé en partie par le courant d'eau. Peut-être la reconstitution, à l'aide des morceaux qui nous restent, nous permettra-t-elle d'en reconnaître la forme. C'était vraisemblablement un vase décoré du masque néolithique. Un vase voisin a également souffert.

Mais, à part ces deux détériorations fort regrettables, l'ensemble de la tombe a été relevé intact. La construction est conservée intégralement. La position des objets a été méthodiquement notée, et ils seront ainsi replacés dans une vitrine. La topographie première des objets a pu, cependant, être modifiée par la circulation d'eau relativement intense dans cette tombe orientée Sud-Nord, selon le versant de la colline. Les objets, placés à l'extrémité Nord, avaient beaucoup plus souffert de la stagnation de l'eau au bas de la tombe.

Description de la tombe. Cette tombe présente exactement, au dire de MM. Fradin, le même aspect que celui de la *fosse ovale*, trouvée au début des fouilles et malheureusement détruite par des *prélèvements intempestifs*, avant mon arrivée à Glozel. Comme elle, elle est orientée du Sud au Nord et située à 4 mètres au Sud-Est de cette dernière.

Cependant son mode de construction est tout autre. A l'encontre de la première, elle ne comprend aucune brique, ni argile cuite. Elle est uniquement composée de gros blocs de roche locale solidement enchevêtrés les uns dans les autres sans aucun mortier, ni terre cuite de liaison. De grands blocs plats, mais irréguliers, forment le plancher et la voûte qui se rétrécit légèrement au sommet.

Celle-ci présente comme dimensions : Longueur d'une ouverture à l'autre : *1 m. 95*. Hauteur de l'ouverture nord : o m. 35. Hauteur de l'ouverture sud : o m. 32. Largeur des ouvertures nord et sud : o m. 31. En son milieu : hauteur, o m. 53. Largeur, o m. 45.

Un homme de faible corpulence peut s'y introduire par l'ouverture Nord, mais non sans difficulté.

Une grande dalle latérale du côté droit (tombe vue par l'ouverture nord) porte gravés de nombreux signes alphabétiformes qui ont été relevés.

Description du mobilier funéraire. Je joins à ce rapport une coupe longitudinale de la tombe, où sont indiqués en place les objets qu'on pouvait voir de l'ouverture nord. Ils ne constituent qu'une faible partie du riche mobilier de cette sépulture. Les autres objets étaient enfouis dans une épaisse couche d'argile qui s'était vraisemblablement infiltrée à la longue à travers les parois de la tombe, construites en pierres sèches. Nous avons noté la position exacte de chacun d'eux, qui sera reportée ultérieurement sur un plan d'ensemble.

Aujourd'hui nous nous contenterons de l'énumération des objets par

séries, en indiquant cependant la topographie plus importante de certains d'entre eux.

Céramique. a) *Poteries*. A part un vase d'un décor nouveau, les modèles des autres nous étaient connus et ont été décrits dans la *Nouvelle Station Néolithique*. Nous devons cependant noter ici que la plupart des vases étaient entièrement cuits. Il n'y avait guère que les deux premiers du côté nord (l'un entièrement brisé, l'autre fortement ébréché) qui fussent en terre à peine dégourdie au feu et très friable.

En allant du nord au sud, *c'est-à-dire des pieds à la tête de la tombe*, nous trouvons successivement :

1° une grande poterie, ornée du masque néolithique sans bouche, cassée et ébréchée, mais pouvant être reconstituée ;

2° une deuxième poterie entièrement en morceaux, paraissant un peu moins grande, à fond plat. Nous croyons y reconnaître une portion d'arcade sourcilière ;

3° séparé de ces deux premiers vases par une tablette à inscriptions, se voyait à demi-renversé un petit pot arrondi, très cuit, portant cinq incisions comme décor ;

4° dans le milieu de la tombe, nous recueillons un petit vase d'un décor nouveau, obtenu, semble-t-il, en pinçant la pâte sur tous les points de la surface extérieure entre le pouce et l'index dont on imprime le bout en creux. (Nous nous proposons de nommer cette ornementation : *le décor à cupulettes.*)

5° à droite, accolé à la paroi, vers le milieu de la tombe, grand vase décoré du masque néolithique.

6° en haut de la tombe, à droite, petite poterie très cuite, à fond rond, ornée du masque néolithique. Elle est placée à côté d'une portion du crâne que nous étudierons tout à l'heure ;

7° enfin presque au niveau de l'ouverture sud, poterie à grande ouverture avec décor incisé.

b) *Tablettes*. Il existait trois tablettes à inscriptions dans la tombe. Les signes alphabétiformes étaient sur la face supérieure. La tablette qui était vers l'ouverture nord est complète, mais les signes sont en partie effacés, vraisemblablement par le ruissellement de l'eau.

Celle qui était vers le milieu de la tombe, à proximité de la paroi droite, se trouvait cassée en plusieurs morceaux. Elle présente des signes plus nets.

Mais c'est celle qui était déposée vers l'ouverture sud qui est de beaucoup la plus belle. L'inscription y est restée tracée avec une netteté admirable.

c) *Idole*. A l'extrémité sud, vers le fragment de crâne, à gauche de

ce dernier, nous avons recueilli une idole en argile très cuite, du type que nous avons déjà décrit sous le nom d'*idole bi-sexuée.*

d) *Industrie céramique associée.* Trois bobines à pointes, quatre pesons d'argile dont deux avec perforation d'une extrémité, une rondelle non perforée en argile peu cuite.

INDUSTRIE LITHIQUE. Quatre haches de forme ovoïde, prises dans des galets à contexture noire *dont le tranchant seul est poli.*

*Deux galets à cupules :* l'un à 3 cupules, l'autre à 7 cupules ;

*Un galet* très exactement *arrondi* par polissage des bords ;

*Deux limes à os*, en grès, dont l'une excessivement petite ;

*Quatre galets portant des inscriptions*, dont l'une fort longue et enchevêtrée, sans autre trace d'utilisation ;

*Quatre petits galets perforés* (grains de collier ?) ;

*Un véritable collier*, trouvé au niveau du fragment de crâne, composé de 12 petits galets dont on s'est borné à modifier légèrement la forme primitive en polissant une sorte de pédoncule avec une rainure où devait s'enrouler le lien qui servait à les attacher. L'un deux, plus volumineux, porte gravés sur une face trois signes alphabétiformes.

Un *anneau en schiste*, avec une inscription sur une face.

Nous devons enfin mentionner, parmi l'industrie lithique trouvée dans la tombe, de nombreuses *pointes en roche volcanique éclatée*, de facture grossière, semblables à celles que nous avait déjà livrées le gisement.

INDUSTRIE DE L'OS ET DE LA CORNE. Les objets en os et en corne, très nombreux dans cette tombe, comprennent : Cinq *sagaies* à base fourchue. Parmi celles-ci, il en est une qui présente une base bi-fourchue.

Deux fragments ornés d'incisions (circulaires ou par traits parallèles) qui paraissent avoir appartenu à des sagaies.

*Deux harpons*, un grand à 4 barbelures et bourrelet de la base de la hampe selon le genre magdalénien, un petit à 2 barbelures en partie cassées et dont le bourrelet de la base est en forme de crochet.

*Une pointe en os* résistante, *pour le jet*, semble-t-il, et présentant 5 rayures obliques (sorte de sagaie à base légèrement biseautée) ;

Cinq *poinçons* doubles ou simples ;

Deux spatules ou *lissoirs* ;

Une *aiguille* avec perforation bi-conique du chas ;

Un fragment de *tube en os* avec décor incisé en spirale et contenant encore à l'intérieur des parcelles d'ocre rougeâtre ;

Un *bouton* en corne, *bi-lancéolé*, avec encoche circulaire en son milieu où devait être fixé le lien qui le retenait au vêtement. Un simple mouvement de bascule devait permettre son introduction dans la boutonnière opposée.

Un os long, intentionnellement effilé et poli, et orné de petites inci-

sions à une extrémité, trouvé au niveau des fragments de fémur, et ayant pu servir de *poignard*, car il possède un manche malheureusement incomplet, mais bien en main.

Un objet en os poli sur toutes ses faces, légèrement appointé aux deux extrémités, ayant pu servir à décoller les peaux, mais dont la détermination certaine ne peut être connue.

ART DE LA GRAVURE. L'art de la gravure était représenté dans cette tombe par cinq figurations animales, deux sur sabot de cervidé, et trois sur galets.

Le sabot de cervidé (peut-être de renne), qui porte gravées deux magnifiques têtes de cervidés, était placé en face de l'ouverture Nord. La représentation gravée sur la face plantaire du sabot semble bien être celle d'un renne, celle qui est sur la face externe peut représenter la tête d'un autre cervidé.

Le sabot est perforé de deux trous, peut être de suspension, ou pour siffler.

Une autre tête de cervidé, peut-être également un renne, a été représentée sur un petit galet. On aperçoit une partie de l'encolure décorée d'incisions obliques

Un second galet porte le dessin d'*un loup* aux oreilles pointues et au long museau.

Sur un troisième galet est représentée la tête d'un animal muni de cornes simples, mais dont il nous paraît difficile de déterminer exactement l'espèce. Nous croyons cependant qu'il s'agit d'un *capridé*.

OSSEMENTS HUMAINS. Il restait malheureusement très peu d'ossements humains dont la dissolution a dû être grandement activée par la circulation d'eau.

Nous avons cependant ramassé deux morceaux importants des *diaphyses fémorales* entièrement fossilisés. Sur l'un d'eux, on aperçoit une ligne âpre très saillante, ce qui semble indiquer un développement considérable des muscles de la marche.

Nous avons, en outre, recueilli deux molaires et une portion importante du *pariétal gauche*, présentant sur sa face interne les sillons qui correspondent aux branches de la méningée moyenne. De plus, comme ce pariétal possède sa suture avec l'occipital et en arrière de celle-ci une une petite portion de l'occipital qui, après une dépression marquée, paraît faire une nouvelle voussure, nous sommes déjà en droit de conclure que certains sujets au moins de la tribu de Glozel étaient dolichocéphales.

CONCLUSIONS. Les conclusions à tirer de l'ensemble de cette tombe, appartenant à la première période néolithique par la présence de l'outillage en os et en particulier des harpons de réminiscence magdalénienne indéniable, dépassent les proportions d'un simple rapport. Nous

nous proposons d'y revenir bientôt dans une étude de plus longue haleine.

Cependant dès aujourd'hui, il nous est permis de conclure à la *non-incinération* des néolithiques de Glozel, à leur *ensevelissement dans des tombes individuelles*, construites (certaines au moins) en gros blocs de pierre enchevêtrés solidement les uns dans les autres, sans mortier ni argile cuite de liaison.

Le riche mobilier déposé dans celle que nous venons d'explorer nous avait déjà été livré par le gisement au niveau d'*une seule couche archéologique*. Nous comprenons aujourd'hui qu'il ne pouvait en être autrement. La stratigraphie ne saurait intervenir, puisqu'il n'y a pas eu superposition de cultures. Nous en exceptons évidemment les fragments de verre et la poterie à contexture de grès qui, comme ont pu s'en rendre compte tous les archéologues qui ont assisté à nos fouilles, se rencontrent beaucoup plus superficiellement, immédiatement au-dessous de la terre végétale. Verre et poteries à contexture de grès étaient complètement absents du mobilier funéraire de la tombe.

Par contre, les deux petites *limes à os*, en grès fin, aplaties au niveau de la portion œuvrante, nous permettent de résoudre le problème du travail de l'os à Glozel. En nous en servant expérimentalement, nous reproduisons sur des esquilles d'os les mêmes stries de polissage observées sur les objets en os ou en corne, livrés par le gisement, qui avaient tant intrigué certains préhistoriens. Outils et objets ouvrés correspondent de point en point.

En outre, la station de Glozel se révèle bien *un champ des morts*, comme nos précédentes trouvailles de plusieurs fragments osseux humains et d'objets presque tous votifs nous avaient permis de l'interpréter.

*Il reste une autre tombe* INTACTE, de même construction, que nous avons simplement ouverte. La voyant pleine d'eau, nous l'avons refermée en drainant le terrain tout autour pour l'assécher. Si l'on veut conserver les objets en argile à peine cuite, avant qu'ils ne se délitent, il faudra les retirer le plus tôt possible, *avant de nouveaux orages*.

D^r A. MORLET.

M. le Dr Morlet me demande d'aller à Glozel, pour assister à l'ouverture de la seconde tombe ; il ajoute :

*Si d'autres membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres voulaient bien se joindre à vous, nous en serions tout à fait heureux*.

Je me propose, en retournant à Nîmes, de répondre à cette invitation.

Ainsi, Messieurs, il résulte, je crois, nettement du rapport de M. le

Dr Morlet la preuve que la première fosse ovale trouvée en 1924, et détruite avant le début régulier des fouilles, n'était de même qu'une tombe.

Les objets recueillis dans la sépulture qui vient d'être explorée appartiennent tous à la haute époque néolithique. On n'a pas rencontré la moindre trace d'objets celtiques ou gallo-romains.

Je n'ai naturellement pas l'intention de tirer, en ce moment, des conclusions de ce rapport de M. Morlet ; mais elles ne tarderont pas à s'imposer. Il me semble toutefois que la masse surprenante des objets jusqu'à présent mis au jour peut s'expliquer par la croyance en une seconde vie des populations néolithiques glozéliennes.

E. ESPÉRANDIEU
de l'Institut.

II. — RAPPORT AU SUJET DE LA TOMBE OUVERTE LE 21 JUIN 1927.

Nimes, le 28 juin 1927.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai assisté, le 21 juin dernier, à la fouille de la seconde des tombes mises au jour à Glozel, près de Vichy, par M. le docteur Morlet et M. Emile Fradin. J'estime que cette fouille a été faite correctement et que l'authenticité des objets qui en proviennent n'est pas douteuse.

A mon arrivée à Glozel, on ne voyait encore, de la tombe, orientée du sud au nord, que l'une de ses extrémités, formée de deux blocs de pierre brute superposés. Tout le reste de la sépulture était engagé dans un sol herbeux, à la surface duquel n'apparaissait aucune trace de travail récent.

L'enlèvement de ces deux blocs permit de reconnaître une sorte de fosse ovalaire dont les parois et le plafond sont formés de pierres brutes, sans mortier ni argile de liaison.

Sur le fond dallé de cette fosse, on remarquait une couche épaisse de limon boueux d'où rien n'émergeait. La surface de ce limon était lisse, avec quelques stries assez semblables à celles que produit la mer sur le sable des plages.

Pour ne pas détruire la tombe, son exploration fut décidée, non point en la dégageant par le haut, mais en passant par l'ouverture produite par l'enlèvement des deux blocs précités. Une tranchée fut alors ouverte, à l'autre bout de la fosse, pour l'éclairage du travail.

M. le docteur Morlet commença lui-même les recherches, en fouillant avec la main dans le dépôt boueux, et en indiquant, au fur et à mesure, la position approximative des objets qu'il parvenait à saisir. Il fut, par la suite, remplacé par M. Fradin qui, plus mince, put se glisser dans la tombe, dont il fallut toutefois élargir l'entrée.

Une liste des trouvailles a été établie ; elle est exactement de 121

objets, en y comprenant quelques pièces rencontrées un peu plus tard dans la terre de déblai. Voici, groupées par séries, les principales de ces trouvailles :

Deux harpons en os, une vertèbre ornée, un os long décoré, des spatules d'os, sept haches de pierre polie, un anneau de schiste avec inscription, onze galets avec gravures d'animaux ou signes alphabétiformes, douze galets taillés en pendeloques ou éléments de collier, un tube à ocre, de l'ocre, etc.

En argile à peine cuite, on a retiré de la tombe : trois vases dont un est décoré d'un masque sans bouche, quatre lampes, trois « bobines », une tablette avec l'empreinte d'une main, une idole bisexuée avec masque, deux timbres à ocre ; enfin, une tablette complète et un fragment de tablette avec signes alphabétiformes.

Il ne restait, du squelette, que deux débris du crâne et un fragment de la mâchoire inférieure.

Autant que l'on en puisse juger, la tablette complète avait dû être placée près de la tête du mort.

La conclusion à tirer, je crois, de cette fouille, où la poterie fine et le métal font complètement défaut, est la contemporanéité de tous les objets qu'elle a fournis. Il me semble qu'ils constituent un tout dont on ne peut distraire aucune partie, pour la dater d'une autre époque.

Les tablettes, les vases, les idoles trouvés à Glozel sont, par suite, du même temps que les haches de pierre polie, les harpons, les galets gravés et les anneaux de schiste. Tout est donc néolithique, puisque le doute, en ce qui concerne ces derniers objets, n'est pas possible.

J'ajoute que les trouvailles faites à Glozel, dans les deux tombes qu'on a récemment mises au jour, permettent de comprendre l'invraisemblable quantité d'objets recueillis depuis le début des fouilles. Le site est une nécropole. Et puisqu'il n'est resté, dans les tombes faites avec quelque soin, que des débris infimes de squelettes, il est, ce me semble, logique de supposer que tout a disparu des corps placés en pleine terre.

Les pièces découvertes doivent provenir des mobiliers qui accompagnaient ces corps. Ainsi que je l'ai dit naguère, il est probable que les populations néolithiques de Glozel ont eu la notion d'une seconde vie.

Quant aux tablettes avec signes alphabétiformes, leur corrélation avec les corps me paraît évidente. Il peut s'agir d'épitaphes ou de souhaits.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

E. ESPÉRANDIEU
de l'Institut.

§

**Disparition magique de la Préhistoire.** — *La Préhistoire est morte ! Vive la Magie !*

Qui pourrait en douter à la lecture de la 2e partie de l'article de M. Camille Jullian, *Au champ magique de Glozel, Pierres et os : les amulettes* (« Revue des Etudes anciennes », juillet-septembre 1927)?

Que tous savourent ce petit *poème en prose* (1) :

Les pierres et os trouvés à Glozel sont sans doute ce qui a provoqué tout d'abord l'attribution du gisement aux temps préhistoriques. Je les étudie donc ensemble, dans leur forme et leur matière, indépendamment des images, des signes ou des lettres qui ont pu être gravés sur quelques-uns de ces objets.

1° Des *éclats de silex*, d'ailleurs amorphes et sans caractère. — En admettant qu'ils remontent aux temps préhistoriques, on sait combien de tels fragments sont fréquents dans les gisements de l'époque classique, voire chrétienne, et quel usage familier en faisait la magie.

2° Des fragments de *pierre brute*, qui ne peuvent être attribués à aucune époque et ne sont peut-être que des éclats naturels. — Tout cela devrait, si insignifiant que paraisse la chose, être déterminé de près, et étudié à l'aide des *Lapidaires*.

3° De nombreux *galets*, dont on ne nous dit pas l'origine. — On sait que la recherche et l'acquisition des cailloux et galets étaient une des préoccupations de la magie et de la pharmacopée antiques, et il semble qu'on ait reproché à Apulée de s'en être procuré. Beaucoup de ces galets ont des trous de suspension : ce qui indique qu'ils ont été employés comme amulettes ou talismans, soit au cou d'individus, soit autrement.

4° De nombreuses *têtes de haches* polies, visiblement de l'époque néolithique. — J'ai à peine besoin de dire que de ce genre d'objets, plus encore peut-être que de ceux dont nous venons de parler, les sorciers et magiciens anciens ne cessèrent de raffoler.

5° Des *dents* de sangliers percées. — Ceci est très fréquent dans les gisements classiques à caractère religieux : car une dent de ce genre, suspendue au cou, était un talisman des plus efficaces, et il est très probable qu'elle devait cette vertu à sa forme de croissant.

6° Des *os* d'animaux, travaillés en poinçons, alènes ou aiguilles. — Rien de tout cela n'est étranger à la sorcellerie classique, où les

(1) Nous avons garde de revendiquer la priorité de cette comparaison. Depuis longtemps on a dit que l'œuvre de M. Jullian était un long *poème en prose*. Consultez le discours de réception à l'Académie Française.

os de tout genre tenaient une place essentielle. Et il est probable, vu la nature de ces instruments, qu'ils servaient surtout à piquer ou percer les pièces d'envoûtement en argile.

7° Des fragments de *cornes* ou d'*os* de cervidés ou autres gros animaux, taillés en forme de branches d'arbres flanquées d'amorces de rameaux, ce qui les a fait dénommer des *harpons*. — Si cette dénomination est exacte, ce ne peut être que des instruments fictifs, votifs si l'on veut. Mais je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas voir là autre chose que des harpons ou leurs simulacres, et que ce ne soit pas la représentation de quelque *surculus* ou rameau magique. Je ne dissimule pas, d'ailleurs, que, de tout le mobilier de Glozel, c'est ce genre de pièce qui m'embarrasse le plus. De toute manière, c'est dans l'*instrumentum magicum* qu'il faudra en chercher l'explication.

8° J'en dirai autant du soi-disant *harpon en pierre*, et de la *flèche* également *en pierre*, cette dernière appartenant visiblement à la même catégorie d'objets.

9° Les *anneaux en schiste* sont une chose trop naturelle et trop vulgaire en sorcellerie pour qu'il y ait lieu d'insister. Il n'y eut guère opération magique, dans l'Antiquité, sans l'emploi de l'anneau, l'un des plus mystérieux objets qui soient sortis de la main de l'homme, et il conserve aujourd'hui encore sa valeur sacrée. Et le schiste devait sans doute à sa légèreté, à sa fissilité et à sa couleur une prééminence rituelle particulière.

10° C'est la même raison qui explique la présence d'un *croissant en pierre*, le croissant de la lune étant peut-être le premier talisman, et le plus général, que l'humanité ait imaginé, et n'ayant rien perdu de sa force à l'époque romaine.

Nous avons donc à Glozel un rendez-vous particulièrement intense de talismans et d'amulettes. Y eut-il là, pour le provoquer, de ces fontaines divines où l'on supposait une vertu particulière ? ou de ces tombes mystérieuses qui attiraient toujours les rites les plus étranges ? En tout cas, vraiment, c'est un site archéologique d'un rare intérêt.

Comment certains esprits critiques ont-ils pu croire que le mot « *magique* » n'était souvent qu'un vocable propre à cacher notre ignorance au sujet d'objets dont le véritable usage nous échappait !

Il faut restituer à la Magie *tout* ce qu'on croyait le plus fermement établi en Préhistoire. *Tout* ce qu'on considérait jusqu'à ce jour comme des armes de chasse ou de capture n'est qu'un matériel de Magie... qui *nourrissait magiquement tout le monde*.

D'ailleurs, l'homme préhistorique exista-t-il vraiment ? Car enfin, *tout* ce qui, aux yeux des archéologues, prouvait son existence : ossements humains des tombes, harpons, silex, têtes de hache en pierre, etc., etc... ne sont en réalité, d'après les sensationnelles révélations de M. Camille Jullian, que des pièces d'envoûtement de la magie gallo-romaine !

Je vous le redis :

*La Préhistoire est bien morte! Vive la Magie !*

D^r A. MORLET.

§

**Glozel et le D^r Félix Regnault.** — Dans le n° 4, qui vient de paraître, du *Bulletin de la Société préhistorique de France* (avril 1927, p. 121-124), on trouve le texte intégral de la communication du D^r Félix Regnault sur *La méthode en préhistoire à propos de récentes découvertes* dont nous avons donné le résumé, d'après le procès-verbal des séances, dans notre *Chronique de Glozel* du 15 février dernier.

La critique de l'éminent préhistorien porte d'abord sur la manière dont les fouilles ont été conduites aux Baoussé-Roussé par Louis Julien et à Solutré par MM. Arcelin, Depéret et Mayet ; ceci ne nous concerne pas ; d'ailleurs ces trois savants ont répondu aux critiques p. 126. Mais voici qui se rapporte à Glozel :

Critique de même ordre doit être faite des fouilles de Glozel. Elles sont sensationnelles et étranges, au point que les savants disputent s'il s'agit d'objets faux ou vrais et datant soit du début du néolithique, soit du gallo-romain. Je penche pour cette dernière hypothèse de MM. Camille Jullian et Franchet. Mais je ne veux pas ici entrer dans le débat ; je dis simplement qu'on l'aurait évité en adoptant une méthode rigoureuse...

Quand en préhistoire on fait une découverte sensationnelle, on devrait tout laisser en place et convoquer des préhistoriens et des spécialistes qui en discuteraient *in situ*.

Qu'a-t-on fait ? On a montré une foule d'objets étranges, disparates. Puis des savants sont allés voir, individuellement, et ont rapporté leurs impressions personnelles. « J'estime que ; je crois que... » D'où les opinions les plus opposées.

Supposez qu'un groupe de compétences animées du seul désir de résoudre le problème se fût réuni, ait examiné et discuté les fouilles *in situ* et, s'il se jugeait insuffisamment éclairé, ait fait une tranchée

avec toutes les garanties désirables, au besoin en la faisant surveiller la nuit. Avec une telle méthode, ils se seraient probablement mieux entendus. En tout cas, la discussion eût été plus serrée, plus scientifique.

Je sais que mon vœu n'est pas près de se réaliser, qu'il y a des obstacles, et au point de vue des dépenses à faire, et surtout à celui de vaincre le caractère individualiste des savants. Je ne crois point pourtant la difficulté insurmontable à la longue.

Un dernier point. Les chercheurs prennent la fâcheuse habitude de communiquer d'abord au public le résultat de leurs découvertes.

Pour être complètement documenté sur les fouilles de Glozel, il faut consulter des revues comme le *Mercure de France*, qui sont excellentes, mais revues littéraires qui ne sont pas instituées pour discuter science.

Nos pères commençaient par porter leurs découvertes à des sociétés scientifiques et ils y écoutaient les contradictions. Cette étape remplie, des publicistes mettaient la question au point et présentaient au public le résultat de ces controverses. Car le public doit être renseigné, mais il n'en sait point assez pour prendre parti.

Nous recevons à ce propos la note suivante de M. A. van Gennep :

J'ai déjà dit dans le *Mercure de France* du 15 février 1927, p. 226-227, ce que je pensais des insinuations de faux à Glozel et de la proposition de constituer une commission de contrôle. Dans la discussion qui a suivi la communication du Dr Regnault, plusieurs savants ont pris la parole, mais on ne connaît leur opinion que par le résumé qu'en a donné le procès-verbal de la séance du 25 novembre.

Par contre, dans le numéro d'avril de la revue, on trouve une réponse assez longue, relative aux trouvailles des Baoussé-Roussé, de M. Octobon, qui se termine ainsi :

« Il faut tenir compte de la mentalité très spéciale de nombreux fouilleurs qui préfèrent détruire certaines pièces que de risquer de les revoir dans les séries du voisin et sur (*sic*) celle de ceux qui trouvent le moyen de publier des gisements qu'ils ont visités sous la conduite des inventeurs avant que ces derniers en aient achevé l'étude. »

M. Octobon a publié plusieurs travaux importants ; il a fait des recherches personnelles : son opinion a donc de l'importance. Elle justifie les « inventeurs » qui préfèrent ne pas montrer leurs champs de fouilles et leur découvertes à n'importe qui, fût-ce aux membres d'une commission officielle.

Il m'arrive d'ailleurs quelque chose du même genre : voici onze ans

exactement que je fais des recherches sur le plateau de l'Hay et j'ai refusé, soit de prendre date pour mes ateliers et stations (actuellement au nombre de 32), soit de publier des pièces intéressantes, ou des séries de pièces, parce que je voulais attendre d'avoir exploré jusqu'à ce que les terrains fussent, je ne dis pas épuisés, mais interdits par les lotissements. De plus, tout en entrevoyant la solution de certains problèmes, il restait des trous dans ma documentation. J'ai signalé mes recherches et leur but à une cinquantaine de personnes ; j'ai conduit sur les terrains mes collègues A. de Mortillet et Schleicher ; et j'ai commencé des démarches pour la publication de mes quatre à cinq mille pièces par le département de la Seine.

Or, un instituteur retraité est venu s'établir il y a quelques années à Bourg-la-Reine ; il s'était occupé de préhistoire en d'autres régions de France ; des amis communs l'ont averti de mon but et de ma méthode. La recherche est libre , il a donc constitué lui aussi une collection. Il s'est empressé de prendre date par un dépôt d'acte de priorité ; il a convaincu M. Camille Jullian que ses trouvailles méritaient d'être publiées (ce qui est vrai), tout en me disant directement, et en me faisant dire, qu'il ne publierait rien sur mes stations néolithiques, mais seulement sur les stations gallo-romaines (que je lui laissais entièrement, par convention orale) et que d'ailleurs il mettait toutes ses collections à ma disposition pour mon volume.

Ce préhistorien, qui est mon collègue à la Société, a donc rédigé pour le Comité des Travaux historiques du Ministère un court travail avec une carte, et ainsi défloré le sujet. Bien mieux : il le sabote, parce qu'il manque de connaissances scientifiques générales ; le peu d'idées générales qu'il a, il me les doit, car je lui ai dit que je faisais mes recherches afin de discerner le tracé de la *draye* néolithique, sujet dont il ignorait jusqu'au nom.

Tout en « demandant pardon de la liberté grande », il me joue donc le tour. Puisque cette attitude est assez fréquente parmi les préhistoriens pour qu'on y puisse faire une allusion directe dans une séance de la Société préhistorique et dans son *Bulletin*, le Dr Morlet n'a-t-il pas eu raison d'exiger des personnes auxquelles il montrait son champ de fouilles et ses objets leur promesse absolue de ne rien publier sans son autorisation ?

N'a-t-il pas eu raison aussi de refuser tout contrôle d'une commission locale, Société du Bourbonnais, Syndicat d'initiative, etc., pour n'accepter que le contrôle d'une Commission du Ministère, dont je devais faire partie, mais qui n'a jamais été constituée, et à laquelle le Ministère refusa de me laisser participer, sous prétexte que je ne suis pas membre du Comité des Travaux historiques, ce même Comité qui main-

tenant me laisse prendre la priorité de mes recherches sur le plateau de l'Hay.

Plus ça va, plus c'est la même chose. Le Dr Regnault le sait aussi bien que moi. Si demain il tombait sur un autre Glozel, la convoquerait-il, cette commission érudite, impartiale, honnête, qu'il réclame pour les autres ?

Et pourquoi se plaint-il qu'on doive recourir au *Mercure de France* pour se renseigner sur Glozel ?

Il n'est pas le seul. On m'a reproché de divers côtés, dans les milieux scientifiques, d'être la cause première de cette centralisation. Je n'ai ni à me justifier, ni à me défendre, car cette critique est en fait un éloge teinté de jalousie professionnelle. Le plus curieux est que je ne l'ai pas fait exprès, mais que l'évolution s'est produite d'une manière automatique. Il n'est pas sans intérêt historique d'en énumérer ici les phases.

1° Fouilles à Glozel du Dr Morlet ; attaques locales ; fureur des savants du pays ;

2° Campagne menée à Paris contre le Dr Morlet et M. Fradin ; accusation de faux ;

3° Distribution du *Fascicule I*, avec photos ; un exemplaire arrive au *Mercure*, sans lettre ni recommandation, et m'est remis, pour ma chronique de *Préhistoire* ;

4° Je m'informe à Paris ; tout le monde me dit qu'il s'agit de faux, que je dois faire le silence, que je vais me discréditer. Mais on ne peut pas fabriquer ainsi des objets et des photos à volonté sans être soi-même un préhistorien très averti et très adroit ; donc, j'écris au Dr Morlet ;

5° Celui-ci, ému des bruits qui courent à Paris contre son honneur, vient à Paris. Il voit plusieurs savants ; je le conduis chez A. de Mortillet. Convaincu de l'authenticité des objets et de l'honorabilité du Dr Morlet, je donne mon compte rendu au *Mercure*, en faisant allusion aux bruits défavorables ;

6° Le Dr Morlet continue ses fouilles ; mais les attaques continuent aussi. Le Dr Morlet invite plusieurs savants à venir à Glozel ; seul, j'accepte et le *Mercure de France* accepte, à ses risques et périls, le récit de ma visite.

Or, c'est un fait que le Dr Morlet aurait d'abord préféré publier ses découvertes dans des revues spéciales. Mais ces revues se trouvaient entre les mains, ou sous l'influence, de personnes qui déclaraient que les objets de Glozel étaient des faux ; d'autres revues, un peu moins spéciales, n'ont pas osé, dans ces conditions, se lancer.

Seul je me suis risqué ; seuls MM. Vallette et Dumur se sont risqués. Aussi le Dr Morlet a-t-il regardé comme de son devoir de réser-

ver au *Mercure* toutes ses découvertes ultérieures et tous ses articles explicatifs. Il ne se doutait pas lui-même que Glozel susciterait autant de discussions (quelques-unes injurieusement tendancieuses), ni même qu'à chaque saison de fouilles surgiraient autant de problèmes nouveaux.

Ceci pour la marche interne de l'évolution dont j'ai parlé. Mais il y a aussi un élément pratique, auquel le D[r] Regnault ne fait pas allusion, et auquel pourtant il apporte à son insu un argument puissant : c'est la périodicité des revues spéciales.

La richesse de Glozel est telle, et les objets découverts appartiennent à tant de séries différentes, qu'il est impossible de tenir compte de tout, et de tout exposer en détail, de la manière habituelle aux revues spéciales.

La *Revue archéologique* de M. Salomon Reinach ne paraît que tous les trimestres ; le *Journal des Savants* est rédigé par les membres de l'Institut et ne paraît que rarement ; *Pro Alesia* paraît deux fois ou trois fois par an ; l'*Anthropologie* paraît quatre fois par an ; *L'Homme préhistorique* vient de renaître et paraît, je crois, quatre fois par an ; la *Revue des Etudes anciennes* de Camille Jullian paraît trois ou quatre fois par an.

Quant au *Bulletin de la Société préhistorique*, il paraît bien tous les mois, mais le numéro d'avril 1927, que j'ai reçu le 18 juin, ne contient encore que les communications de novembre 1926.

La rapidité des découvertes à Glozel, la variété et l'importance des séries, exigeaient une publication aussi prompte que possible. Promptes devaient être aussi les réponses aux attaques, et ceci d'autant plus que les problèmes se compliquaient davantage, qu'augmentait le nombre des savants qui prenaient part à la discussion. Après quelques hésitations, la direction du *Mercure de France* a décidé de consacrer à Glozel une chronique spéciale.

Et maintenant on vient nous le reprocher ! Regrettez-vous, mon cher collègue, que le *Bulletin* n'ait pas eu la primeur de Glozel, et ne soit pas devenu ce centre d'information qui s'est progressivement constitué au *Mercure* ? Comme membre de la Société, moi aussi je le regrette. Mais ce n'est pas ma faute. Quand, après mes premières interventions, j'ai suggéré à des membres de notre Société de centraliser Glozel, que m'a-t-on répondu ? « Ne vous occupez pas de ça ; vous y risquez votre renom scientifique. » Que m'ont laissé entendre des savants, membres de l'Institut, qui ont des revues à leur disposition ? La même chose.

Seul le *Mercure de France* a osé prendre position franchement dès les débuts et mettre à la disposition de Glozel sa périodicité. Nous tâchons ici de conserver une attitude impartiale et de faire connaître

le plus tôt possible les découvertes et les opinions nouvelles, sans aucun préjugé.

Trop de savants, dites-vous, « ne portent plus leurs découvertes à des sociétés scientifiques », mais s'adressent directement au public. Vous savez très bien que la responsabilité incombe aux sociétés elles-mêmes, à la fois à cause des jalousies et des partis pris auxquels notre collègue Octobon fait allusion, et surtout à cause du retard, parfois fantastique, de leurs publications périodiques.

Remerciez le *Mercure*, mon cher collègue, et n'allez pas ainsi frappant à tort et à travers sur les savants qui font de leur mieux, ni sur une revue sans laquelle vous ne seriez au courant des trouvailles que deux ou trois ans plus tard.

Enfin je voudrais bien, au moins en ce qui me concerne, qu'on cesse de répéter que, comme le *Mercure de France* est une revue littéraire, il n'est pas « institué pour des discussions scientifiques ». La bataille ci date de loin ; et M. Regnault arrive tard dans l'arène.

Vers 1902, les revues et les sociétés « scientifiques » étaient fermées aux travailleurs originaux, dont beaucoup se sont fait depuis dans leur science un renom de pionniers. Ceci était vrai de l'orientalisme, de la linguistique (surtout de la dialectologie), de l'archéologie orientale, de l'ethnographie, du folklore, de la biologie, de l'embryologie, de la physique-chimie (ce composé faisait bondir les officiels), de la psychologie, de la philosophie. Le mouvement de révolte parmi les jeunes (qui avaient alors de 28 à 35 ans) détermina la création d'abord de la *Revue des Idées*, puis de la *Revue du Mois* (qui réussit à tuer l'autre), et ce mouvement français donna naissance en Italie à *Scientia*, en Belgique à *Isis*, en Allemagne à l'*Internationale Wochenschrift fuer Wissenschaft*, en Suisse à *Wissen und Leben*.

Dans toutes ces revues, le mot d'ordre fut celui-là même de la *Revue des Idées* : « La vulgarisation des sciences par les savants eux-mêmes. » On nous traita alors de publicistes ; et je vois mon collègue Regnault utiliser encore ce vocable dédaigneusement.

Je n'ai pas à faire ici l'historique de la *Revue des Idées*. De ses deux directeurs, l'un, Edouard Dujardin, fils d'un professeur au Lycée Hoche, avait une instruction classique de première main ; il alla de la littérature à la science. L'autre, Remy de Gourmont, était chartiste et avait passé de la science à la littérature. Des deux secrétaires, Georges Bohn était naturaliste et biologiste spécialisé, l'autre était linguiste, orientaliste et ethnographe également spécialisé. Plus jeunes, Bohn et moi dûmes faire notre apprentissage d'écrivains ; et je dois à Gourmont et à Dujardin de m'être débarrassé du préjugé (pas encore mort, comme je vois) que la science et la littérature sont incompatibles, pré-

jugé que m'avaient inoculé mon père (médecin) et mes professeurs, de lycée comme d'université.

Taine, Renan, d'autres avaient pourtant donné l'exemple, dans d'autres directions : Descartes, d'Alembert, Claude Bernard, Giard. Mais non ! Défense d'écrire ailleurs que dans des revues « spéciales », pour quinze « spécialistes » !

Nous nous sommes rebiffés, non plus individuellement, mais en groupe. Puis, des universitaires timides passèrent à la revue de Borel, moins originale que la nôtre. Cette dichotomie fut naturellement cause de la mort des deux revues. Mais *Scientia, Isis, Wissen und Leben*, qui nous ont imités, continuent. En Allemagne aussi, la *Zeitschrift* fut tuée par un retour offensif des officiels.

Or, la *Revue des Idées* n'atteignait encore qu'un public relativement restreint. Nos discussions firent peu à peu naître l'idée de profiter de la tribune du *Mercure* pour agir sur un public plus étendu. Gourmont en parla avec Vallette, Dumur, le comité de rédaction du *Mercure* ; et il fut entendu qu'on annexerait à la *Revue de la Quinzaine* des chroniques « scientifiques ». Bohn et moi eûmes à commencer l'essai. En ce temps-là je n'avais que quatre chroniques d'Ethnographie par an ; Bohn aussi, quatre chroniques biologiques, physico-chimiques, etc. On commença aussi à accepter quelques articles de science pure au *Mercure*. C'était une tentative du même ordre que celle de la *Revue des Idées* : faire vulgariser directement par des savants. Aussi fut-il entendu expressément que nous avions pleine liberté de sujet et d'exposition. Il fallait monter le grand public à soi, non pas descendre à son niveau.

On peut voir que le principe s'est étendu depuis à toutes les sciences et il n'y a aucune raison de distinguer tel article technique paru dans le *Mercure* d'autres de même type parus dans des revues dites « spéciales ». Tant pis pour ces revues spéciales si elles continuent à être des tribunes réservées à ceux qui montrent patte blanche d'orthodoxie.

La guerre a tué ma revue spéciale d'*Ethnographie et de Sociologie*, après huit ans d'existence. J'écris aussi techniquement au *Mercure* que j'écrirais dans cette revue, si elle vivait encore, ou que j'écris dans la *Revue Archéologique*, la *Revue de l'Histoire des Religions*, le *Journal de Psychologie*, etc. De même, Bohn, Boll, Contenau, Esnault, Gaultier, Masson-Oursel, Norel, Vallaux, etc., ne sacrifient ni leurs idées, ni leur style précis, ni leur vocabulaire et ne sont pas plus des « publicistes » au sens de M. Regnault que moi. Nous sommes des « spécialistes » qui nous donnons la peine d'écrire proprement et de faire connaître le plus vite possible au public tout ce que nous jugeons intéressant et nouveau dans nos sciences respectives.

Mes chroniques de *Préhistoire* pourraient aussi bien paraître dans le *Bulletin* de notre Société. Pourquoi notre Société, pas plus que d'au-

tres d'ailleurs, n'institue-t-elle pas des chroniques comme celles du *Mercure*, sur feuilles bi-mensuelles ?

Et depuis quand juge-t-on de la valeur scientifique d'un article et d'un homme d'après le titre ou la tendance générale du périodique où cet article a été publié ?

Des distinctions formelles comme la vôtre, mon cher collègue, datent de Napoléon III... Je dis bien III, non pas Premier : car alors subsistaient encore des restes attardés de l'attitude du dix-huitième siècle, où les savants écrivaient pour le public tout entier, ce public auquel vous reprochez de « n'en pas savoir assez pour prendre parti ». A qui la faute, s'il est ignorant ? Aux « publicistes » que nous sommes, ou aux « spécialistes » comme vous ?

A. VAN GENNEP.

## *NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES*

**L'origine du comte de Lautréamont.** — L'auteur des *Chants de Maldoror* a été pendant longtemps un personnage mystérieux dont l'origine et la vie étaient presque inconnues. Léon Bloy et Remy de Gourmont surent apprécier sa valeur littéraire, mais ne réussirent pas à éclaircir le mystère de son existence. Bien que Lautréamont dise, dans son livre, être né à Montevideo, on en douta et même dernièrement on a affirmé qu'il était né à Tarbes.

En 1898, Ruben Dario, qui, sous l'inspiration de la poésie française contemporaine, créait dans l'Amérique espagnole le mouvement dit moderniste, consacra à Lautréamont, dans son livre *Los Raros*, une étude très belle et très juste qui est un des meilleurs chapitres de ce livre de critique étrangère. Certainement, Dario n'est pas très renseigné sur l'homme.

Le comte de Lautréamont est un pseudonyme. Il se dit Montevidéen, mais que sait-on de vrai de cette vie sombre, cauchemar peut-être de quelque ange triste que martyrise, dans l'empyrée, le souvenir du céleste Lucifer ! Il écrivit un livre qui serait unique s'il n'existait les proses de Rimbaud ; un livre diabolique et étrange, moqueur et hurlant ; un livre dans lequel on entend à la fois les gémissements de la Douleur et les sinistres grelots de la Folie.

Il remarque, cependant, chez le mystérieux poète l'influence de Poe.

C'est avec Edgar Poe qu'il a des affinités. Tous deux eurent la vision du surnaturel, tous deux furent poursuivis par les terribles esprits

ennemis, hordes funestes qui mènent à l'alcool, à la folie, à la mort ; tous deux éprouvèrent l'attraction des mathématiques, qui sont, avec la théologie et la poésie, les trois côtés par où l'on peut atteindre l'infini. Mais Poe fut céleste et Lautréamont infernal.

Mais il sent l'originalité de l'étrange poète.

Il ne pensa jamais à la gloire littéraire. Il n'écrivit que pour lui-même. Il naquit avec la suprême flamme géniale et ce fut elle qui le consuma. Le Très Bas le posséda, pénétrant dans son être par la tristesse. Il se laissa tomber. Il haït l'homme et détesta Dieu. Dans les six parties de son ouvrage, il sema une flore malade, lépreuse, empoisonnée. Ses animaux sont ceux qui font penser aux créations du diable : le crapaud, le hibou, la vipère, l'araignée. La désespérance est le vin qui l'enivre. La Prostitution est pour lui le mystérieux symbole apocalyptique...

Il cite souvent les chants et il traduit en grande partie le poème 8e.

Dario ne conseillait pas à la jeunesse de s'abreuver dans « ces noires eaux, malgré qu'elles reflètent la merveille des constellations ». Cependant la révélation d'un si rare lyrique émut fortement les jeunes poètes de l'Amérique du Sud, au point d'en influencer quelques-uns. L'Argentin Léopoldo Lugones, qui débutait alors, publia un poème, « Metempsicosis », dans lequel on sent hurler un des chiens fatidiques du « chant » traduit par Dario, poème qui est à mon avis une des plus belles pièces de ce lyrique. Il est vrai que le dernier vers fait penser à une pièce de Corbière, mais l'idée centrale est sans doute suggérée par le chant de Lautréamont.

Dans un livre paru dernièrement à Montevideo : *Lautréamont et Laforgue*, les jeunes écrivains uruguayens G. et A. Guillot Muñoz nous racontent que l'auteur des *Chants de Maldoror* a été, dans cette ville, l'objet d'un véritable culte de la part de la génération moderniste. Un poète (le singulier Roberto de las Carreras, sans doute) se faisait passer pour fils naturel du comte de Lautréamont, à tel point que tous ses amis le connaissaient sous le nom de Bâtard de Maldoror. Un autre avait chez lui une reproduction du portrait de Lautréamont d'après le dessin de Vallotton qui illustre le *Livre des Masques*, avec cette légende en caractères rouges : « Passant, va dire au *Mercure de France* que Lautréamont a sauvé sa ville natale et la littéra-

ture française. Il est pour Montevideo ce que saint Jacques est pour l'Espagne. Passant, n'oublie pas, ne sois pas affligé et ne fais pas la moue. »

Les Guillot-Muñoz nous dévoilent, dans leur livre, la vraie origine du mystérieux auteur des *Chants de Maldoror*. Ils ont trouvé dans la cathédrale de Montevideo l'acte de baptême du poète, et au consulat de France l'acte de naissance. Le comte de Lautréamont dont le nom : Isidore-Lucien Ducasse, n'était connu que par l'acte de son décès à Paris, naquit à Montevideo en 1846 (date que Remy de Gourmont avait déjà donnée) le 4 avril. Il était le fils unique de François Ducasse, chancelier du consulat de France, et de Célestine-Jacquette Davezac. On ne sait pas grand'chose de sa mère, car elle mourut peu de temps après la naissance d'Isidore. Mais François Ducasse fut très connu à Montevideo et de nombreuses personnes en gardent le souvenir, si bien qu'il paraît étrange que l'origine de son fils soit restée si longtemps enveloppée de ténèbres. C'était un homme charmant, mondain et très cultivé. Il aimait les lettres et il avait une bonne bibliothèque. D'après nos auteurs, il entreprit en 1862 une expédition à travers le Paraguay, la Bolivie, le Brésil et le nord de l'Argentine, où il contracta les fièvres paludéennes, et il fit une étude sur la civilisation pré-colombienne des tribus guaranitiques, dont le manuscrit aurait été perdu. Dans un autre voyage au Paraguay, il tomba gravement malade d'une fièvre qui lui provoqua des visions terribles que plus tard, en lisant les *Chants* de son fils, il devait trouver semblables à celles de celui-ci. Ces expéditions amoindrirent sa fortune, et une école de langue française qu'il fondait après, à Montevideo, finit de le ruiner au point qu'il serait mort dans « la plus extrême indigence ».

Isidore Ducasse était un enfant terrible, volontaire et audacieux. Pendant son adolescence, son amusement favori était les combats de coqs, alors très à la mode, et il ne manquait pas, les dimanches, d'aller à un cirque fameux qu'il y avait aux environs de Montevideo...

Néanmoins, tous les renseignements que les Guillot-Muñoz nous donnent ne sont pas incontestables. L'écrivain argentin Edmundo Montagne, dont je me suis occupé maintes fois dans mes chroniques sur les Lettres hispano-américaines, a publié postérieurement, dans la revue *El Hogar* de Buenos-Ayres, un article très

intéressant où il dément quelques-unes de ces assertions et où il nous donne des détails nouveaux. Montagne appartient à une famille uruguayenne d'origine française, qui connut intimement les Ducasse. Son oncle, Prudencio Montagne, habitant l'Uruguay, lui a envoyé une longue lettre à ce sujet, extrêmement curieuse, lettre que celui-ci cite dans son article.

Lorsque j'étais enfant, M. Ducasse habitait dans la rue Camacera en face de celle de Brecha, dans une maison très ancienne existant encore. Je me souviens des promenades que je faisais avec lui et mon père jusqu'à la place d'Artola. Nous entrions dans la brasserie Thiébaut. Cette promenade, nous la faisions tous les dimanches après le déjeuner chez mes parents, auquel M. Ducasse prenait part. Isidoro ne nous accompagnait pas. Peut-être était-il au collège, ou son père ne le laissait pas sortir, craignant les polissonneries qu'il aurait pu faire dans les rues. Peut-être aussi M. Ducasse l'avait-il envoyé en France pour ses études. Ces promenades durèrent jusqu'en 1867, époque à laquelle Isidore était à Paris. A cause de mon internat au collège anglais, je ne sus rien de M. Ducasse de 1868 à 1874. Vers cette dernière date, il s'installa à l'Hôtel des Pyramides, et c'est pendant ce temps qu'il dut faire son voyage ou ses voyages. Il est allé peut-être en France pour voir son fils. Quant aux voyages d'études précolombiennes que lui attribuent les Guillot-Muñoz, il me semble étrange qu'il ne m'en ait jamais parlé, non plus que des écrits qu'il aurait fait sur cette matière, sachant que je m'intéressais à ces sortes d'études. (Prudencio Montagne est un précurseur de l'incaïsme.) Quand Ducasse mourut, j'avais trente ans. Jusqu'à ce moment, j'allais à son hôtel une ou deux fois par semaine, vers les quatre heures de l'après-midi, prendre avec lui le maté préparé par moi. Nous étions deux grands amateurs de maté. Il mourut deux jours après ma dernière visite. Le propriétaire de l'hôtel, M. Maurie, me le fit savoir, et je lui envoyai une couronne de fleurs qui fut la seule qu'il eut. Mes relations étroites avec Ducasse durèrent de 1875 à 1888, année où il mourut. De temps en temps, je l'emmenais promener au Buceo... Ducasse ne fut jamais nécessiteux, encore moins dans l'indigence. Peut-on appeler indigent celui qui meurt dans un hôtel de premier ordre, entouré de toutes sortes de soins ? Il était toujours en redingote et en chapeau haut de forme. Il avait sa retraite de chancelier du consulat français, et je crois qu'il avait de l'argent à la banque de Londres...

Prudencio Montagne ne connut pas Mme Ducasse, mais il connut Isidoro depuis 1864, c'est-à-dire depuis que celui-ci avait dix-huit ans.

Isidore était un gamin (à cette époque, nous étions gamins jusqu'à vingt ans) beau, mais extrêmement polisson, bruyant, insupportable. Je n'ai jamais entendu parler des œuvres littéraires d'Isidore... La seule chose que Ducasse me dit une fois, après 1878, c'est que son fils était mort en 1870. J'ai toujours cru qu'il avait été tué à la guerre.

La mère d'Edmundo Montagne, très âgée, mais qui conserve toute sa lucidité (je l'ai connue pendant mon dernier voyage en Amérique du Sud, en 1919), a raconté à son fils que Ducasse avait laissé chez elle ses livres lorsqu'il entreprit un voyage.

M. Ducasse demanda ce service à ton père. Il me semble que c'était en 1870. Ducasse devait partir en voyage. J'ai mis les livres dans une chapelière verte. Et elle n'était pas trop grande, car c'est inouï ce qu'il y en avait : Molière, Racine, Chateaubriand, Corneille, Voltaire, Rousseau...

Les Guillot-Muñoz laissent entendre que le milieu uruguayen, dans lequel Lautréamont naquit et se forma, n'a pas eu d'influence sur son œuvre. Edmundo Montagne, combattant cette assertion, fait remarquer que la mer, au bord de laquelle le poète vécut tant d'années, est constamment présente dans ses poèmes : dans la page sur le « vieil océan » et dans beaucoup d'images prises de la mer et ses monstres. Il observe encore que la vie de guerre continuelle qu'on menait alors à Montevideo, assiégé par le tyran argentin Rosas, a laissé son empreinte dans l'esprit du poète : de là sans doute son dédain pour les hommes « qui s'égorgent entre eux sur les champs de batailles », et peut-être aussi son pessimisme. Mais si on lisait avec attention les *Chants*, on y trouverait en plus beaucoup d'autres reflets du milieu physique et aussi de la vie de l'Amérique du Sud. Ainsi, dans le poème 8e, il parle de « bandits à cheval » qui ne semblent pas être français. Le poète Jules Supervielle, à qui je fis cette remarque, a reconnu dans ces malins centaures « les gauchos matreros » de la Pampa. Il semble donc étonnant que l'origine du comte de Lautréamont, fils d'un fonctionnaire français en Uruguay et qui montre dans son œuvre certaines réminiscences du milieu sud-américain, ait été mise en doute durant si longtemps, d'autant plus qu'il dit lui-même dans son livre être né à Montevideo. C'est la critique hispano-américaine qui a éclairci enfin cette origine, rendant ainsi aux Lettres françaises un service qu'il est bon d'enregistrer.

FRANCISCO CONTRERAS.

## *NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE*

**Le tome I « de La Politique extérieure de l'Allemagne » et le prof. E. Bourgeois.** — A plusieurs reprises, nous avons rendu compte de volumes de la *Grosse Politik der europäischen Kabinette*, la grande publication du ministère des Affaires étrangères allemand. La Société de l'Histoire de la Guerre, grâce à la munificence de mécènes généralement hollandais, a commencé à en publier une traduction « intégrale ». C'est une résolution que l'on pourrait qualifier d'héroïque, car il s'agit de 53 volumes (numérotés en 39 tomes) gr. in-8. Le tome I a paru il y a quelques semaines.

Cette traduction vient d'être critiquée dans la *Revue historique* par M. Emile Bourgeois, l'éminent professeur à la Sorbonne. Il emploie contre elle deux séries d'arguments. La première vise la publication allemande elle-même. Il lui reproche d'avoir un but qui suffirait à la rendre suspecte : elle veut prouver qu'on a commis une injustice en obligeant l'Allemagne dans l'art. 231 du traité de Versailles à reconnaître « qu'elle seule et ses alliés étaient responsables, pour les avoir causées, des pertes... des Alliés, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée ». De plus, cette publication n'est qu'un choix de documents exclusivement allemands, pris dans 2 dépôts seulement (ceux de l'Office des affaires étrangères et de l'Office colonial). M. Bourgeois croit donc à des lacunes *intentionnelles* ; il cherche à les prouver pour le tome I en le comparant à une autre publication française : *Occupation et libération du territoire* (*1871-1875*). 73
Ses constatations le conduisent, dans une seconde série d'arguments, à se demander s'il était bien heureux de dépenser tant d'argent à procurer de la publicité à des documents exposant systématiquement sous un faux jour la politique française. N'eût-il pas mieux valu consacrer l'argent recueilli à publier nos propres documents ?

On ne peut que donner raison à M. Bourgeois pour ses critiques contre la traduction, mais il en est tout autrement pour la publication allemande. Qu'elle ait poursuivi un but tendancieux est certain, mais il faut avouer que ses auteurs ne paraissent guère avoir cédé au désir d'étouffer les documents gênants. Les lacunes démontrées par la comparaison avec la publication fran-

çaise s'expliquent par le manque de place, nombre de documents étant publiés *in-extenso* qui auraient pu être abrégés. D'un bout à l'autre de la série, assez de documents allant à l'encontre du but « d'innocenter » l'Allemagne ont été publiés pour qu'à mon avis, les auteurs de la *Grosse Politik* aient le droit d'être félicités de leur courage et de leur impartialité comme *éditeurs* (il en est tout autrement de leurs très courts commentaires). Ils n'ont d'ailleurs nullement atteint leur but d'innocenter l'Allemagne. L'agression de juillet 1914 reste aussi indéniable que quand l'auteur de *J'accuse* a publié son livre fameux. On sait *exactement* maintenant *comment* elle s'est produite, voilà le changement. Dans ces 43 volumes, on voit Bismarck, d'abord pacifique parce que l'ambiance le lui dictait, préparer une agression pour février 1887 ; il était redevenu pacifique quand l'affaire Schnæbelé éclata par hasard ; il resta pacifique après ; ses successeurs firent de même jusqu'en 1904 (ils résistèrent en particulier aux efforts de Crispi pour nous attaquer). En 1904, Bülow, pour obtenir des succès *parlementaires* et autres, inaugure une politique d'abord d'aggravation des brimades envers la France, puis d'aide *inconditionnelle* à l'Autriche. Celle-ci tente d'en abuser, en mars 1909 et en juillet 1913 ; chaque fois, les circonstances plus que sa volonté l'arrêtent sur la pente fatale. Après l'assassinat de Serajevo, ayant obtenu encore plus clairement que par le passé l'assurance d'être soutenue, elle s'engage *avec rage* dans une troisième tentative qui cette fois-là réussit. Tout cela, on le savait auparavant, mais les détails échappaient : la *Grosse Politik* les a révélés.

ÉMILE LALOY.

## *LETTRES ITALIENNES*

Tommaso Gallarati-Scotti : *Storie dell'Amore Sacro e dell'Amore profano*, éd. Treves, Milan. — *Cosi Sia*, éd. Treves, Milan. — *Vita di Dante*, Istituto Italiano per il Libro del Popolo, Milan. — *Miraluna*, éd. Treves, Milan.

C'est une figure très attachante que celle de Tommaso Gallarati-Scotti, ancien directeur du *Rinnovamento*. En marge du gendelettrisme et de la littérature de métier, dans cette Milan si foncièrement bonne et active, mais rude parfois et terriblement affairée, son élégance patricienne apporte une finesse plus méridionale et la sensualité des mers helléniques. Son nom rappelle

une grande partie du mouvement moderniste ; il est resté fidèle à la mémoire de Fogazzaro, qui fut son ami et, à cause de la différence d'âge, un peu son maître. Cependant, il s'était toujours efforcé de demeurer dans l'orthodoxie, et il y avait réussi, jusqu'à la publication, en 1912, de ses **Storie dell'Amore Sacro e dell'Amore Profano**. Elles furent immédiatement mises à l'index ; et comme il ne s'agissait que d'une œuvre poétique dont le contenu doctrinal passait au second plan, l'auteur se soumit, sans plus. Bien que les raisons de l'index ne fussent point indiquées, il n'était pas difficile de voir qu'elles avaient visé un certain subjectivisme qui apparaissait surtout dans la nouvelle *Le Croisé et Sainte Ruth.*

Puis le temps passa, et la guerre, L'esprit changea. En 1924, Gallarati-Scotti publia une édition entièrement refondue de ses *Histoires de l'Amour Sacré et de l'Amour Profane.* En artiste consciencieux, il repolit soigneusement son texte, en le purifiant de quelques négligences de style. Et puis il transforma une assez grande partie de l'œuvre. La longue nouvelle *La Princesse de Ninfa*, d'un sentimentalisme très fogazzarien, fut impitoyablement supprimée. La fin du *Croisé et Sainte Ruth* fut modifiée. Disons d'ailleurs qu'elle y perd un peu du point de vue esthétique. Et l'auteur ajouta quatre autres nouvelles. Le livre ainsi renouvelé apparaît mieux équilibré. Il se développe depuis les inquiétudes du monde païen jusqu'au pur mysticisme chrétien en passant pour les souffrances du moyen âge. Il serait difficile d'exprimer en raccourci la valeur exacte de ces idéologies, tout imprégnées de tendresse, d'élan, de foi, et aussi d'un trouble d'âme qui émeut. En France, le genre est demeuré voltairien ; et malgré la souplesse du talent d'Anatole France et de Jules Lemaître, qui en ont donné le dernier état, on y sent de la sécheresse, tout au moins d'esprit. A cet égard, la comparaison du *Procurateur de Judée*, d'Anatole France, et de l'*Idéaliste*, de Lemaître, avec les *Témoins* de Gallarati-Scotti est instructive. Surtout si l'on sait que ce dernier, lorsqu'il écrivit sa nouvelle, ne connaissait pas celles de ses deux prédécesseurs. Par ailleurs, des morceaux comme la *Mort de Nausicaa*, le *Croisé et Sainte Ruth*, le *Prophète Aveugle* sont d'une indiscutable beauté.

En marge de ces *Histoires*, il faut mettre **Cosi sia** (*Ainsi*

*soit-il*), un drame en trois parties animé d'un grand souffle de mysticisme. L'atmosphère de cette œuvre était trop forte pour le public du théâtre qui, en Italie comme en France, est à peine moyen. Celui qui assista à la première représentation de cette pièce, à Bologne, le 14 janvier 1922, prit prétexte de l'audace de la donnée première ainsi que de touches assez réalistes de la mise en œuvre, pour la faire tomber. C'est en vain que la Duse, déjà atteinte par le mal qui devait l'emporter, se sacrifia à l'interprétation avec un admirable dévouement. Au dernier acte, elle atteignit au sublime comme jamais peut-être au cours de sa carrière. Elle fut vraiment la mère anéantie par le suprême sacrifice. Rien ne valut pour sauver l'œuvre. Voilà de quoi tenter une artiste ambitieuse : réussir où la Duse a échoué en faisant triompher une magnifique pièce. Mais la tâche est lourde.

Entre temps, Gallarati-Scotti écrivait pour une collection populaire une **Vie de Dante** qui est la plus vivante synthèse que l'on ait faite de l'existence et de l'œuvre du grand Florentin. Les professeurs de tous les pays et de toute trempe ont tellement écrasé l'une et l'autre sous la lourdeur de leur érudition qu'on a peine à retrouver le personnage véritable et le sens humain de sa poésie. Par une reconstruction psychologique audacieuse, mais qui s'appuie toujours sur les textes les plus sûrs, Gallarati-Scotti s'attache à montrer l'homme que fut Dante, et les motifs toujours si profondément humains de sa conduite. Il le représente comme le type qui rassemble en lui les qualités communes à toute la race italienne, sans aucun de ses défauts : sérieux de la vie, et non frivolité ; foi, et non scepticisme ; unité de principes, et non légèreté dans les idées ; conviction dans sa vie de citoyen et dans l'exercice de son art, et non éclectisme de dilettante. Ce petit livre est actuellement le seul que l'on puisse conseiller aux personnes non érudites qui voudraient immédiatement comprendre et aimer Dante.

Depuis quelque temps, Gallaroti-Scotti ne publiait rien. Il est vrai qu'il travaille en artiste, selon son goût et son inspiration. Il vient enfin de rompre ce silence en faisant paraître **Miraluna**. Le sous-titre présente le livre comme roman. Mais je ne suis pas certain que *Miraluna* en soit un. L'auteur, jusqu'ici, n'a encore traité que la nouvelle. Il en possède bien la technique ; et c'est elle, en somme, qu'il applique encore dans son

dernier ouvrage. On peut le considérer comme une longue nouvelle à tiroirs.

Le thème général est très simple. Demo Verteva est le fils d'un illustre philosophe positiviste. Elevé dans les principes de son père, il est comme lui matérialiste. Un événement de famille le fait brusquement pénétrer dans un petit monde d'une religion plutôt étroite, mais où il rencontre un amour ardent et sensuel. Cependant éclate la guerre européenne, et Demo Verteva, interventiste de la première heure, part sur le front où il est grièvement blessé et fait prisonnier. A son retour, la mort de son père, la conversion d'un ami, la triste aventure de son amie devenue folle, le contact avec des gens simples, le font sortir du cercle de ses idées anciennes et le poussent à un renouveau philosophique.

On comprend, d'après ce résumé, que la tractation d'un thème si riche en un seul volume ne peut être que schématique. Gallarati-Scotti ne développe pas. Il pose fortement ses thèmes et indique les aboutissants. Il y en a quatre juxtaposés : la peinture du milieu positiviste de l'avant-guerre, les amours de Demo Verteva et de Marga, l'intervention et la guerre, enfin le retour d'âme. Toute l'action se passe en Lombardie ; sauf, naturellement, les scènes de guerre qui ont pour théâtre le plateau des Sept-Communes. C'est donc une sorte d'œuvre cyclique qui nous montre la courbe suivie par un jeune esprit italien depuis les dernières années d'avant guerre jusqu'en 1920 environ. Mais nous ne voyons ce changement de direction que depuis l'extérieur. Il faudrait quatre livres pour donner l'analyse de toutes les raisons.

Dans la première partie, l'auteur nous montre l'influence persistante de certains vieux systèmes sur la jeunesse. A côté de Giuliano Verteva, père de Demo, et qui rappellerait par quelques traits Ardigó, il y a le libraire Ciani, demeuré fervent disciple de Mazzini. Autour de ces deux vieillards se rassemble une jeunesse enthousiaste pour les idées et qui, cependant, se contente de ces principes qui avaient déjà bien de l'usage, avant la guerre. Des jeunes positivistes, mâtinés ou non de doctrine mazzinienne, il ne devait pas en rester beaucoup en 1914, même à Milan. Et Gallarati-Scotti doit le savoir mieux que personne. Toutefois, les touches sont fort justes. Y aurait-il des portraits à

clef ? Nous serions peut-être tentés de mettre un nom réel, un nom d'un certain éclat sous celui-ci :

Il discutait aussi avec Livio Ardenzi, le jeune syndicaliste, ami personnel de Sorel, franc et violent ennemi de la rhétorique humanitaire et démocratique, orgueilleux de son origine plébéienne comme un patricien l'est de son blason et qui, de la plèbe, conservait les énergies barbares et cette violente primitivité dans la haine et dans l'amour qui va droit au but et ne perd jamais son temps aux doutes ni aux remords. Il avait l'étoffe d'un révolutionnaire.

Rétrospectivement, le portrait est juste. Mais somme toute, il n'y avait pas dans Milan qu'un homme de ce modèle. Les événements le montrèrent bien par la suite.

Puis vient l'épisode des amours de Demo et de Marga. Il est de touche tout à fait fogazzarienne ; et malgré la franche, je dirai même la saine sensualité dont il est coloré, il nous apparaît comme archaïque ; il date. Depuis que les femmes ont raccourci leurs cheveux et leurs jupes, nous n'aurions pas l'idée de courir, fussent-elles charmantes, leur faire la cour en pleine alpe bergamasque. Elles-mêmes ne s'y prêteraient pas. Elles préfèrent des terrains de flirt moins accidentés. Cependant, en raison même de son caractère, avec sa saveur de péché, l'épisode a une grande portée relativement à l'évolution qui se poursuit dans l'esprit de Demo, le protagoniste.

De même que la guerre, naturellement. L'auteur n'a fait qu'indiquer les dispositions d'esprit qui poussèrent la jeunesse milanaise à l'intervention. Le développement serait on ne peut plus intéressant ; il permettrait une comparaison avec l'*Examen de Conscience d'un Homme de Lettres* de Renato Serra, du groupe florentin. Les scènes de guerre sont traitées avec sobriété et vérité. C'est, sauf erreur, la première œuvre d'imagination écrite en Italie et qui choisisse la guerre comme thème. Car il est difficile d'attribuer une valeur, en l'espèce, au roman de Matilde Serao, *Mors tua*, paru l'année dernière. Tous les autres ouvrages sur la guerre avaient été, jusqu'ici, des descriptions directes. En France, c'est au contraire par le roman que nous avons commencé.

La fin du livre nous montre la crise d'âme à laquelle Demo est sujet. Outre les causes que j'ai dites, le spectacle de l'égoïsme de l'après-guerre y contribue pour sa large part :

Les gens l'importunaient. Il lisait sur le visage de la plupart une niaise joie de vivre ainsi qu'une aveugle satisfaction de soi. Entre lui et la foule des hommes contents de leurs trois repas par jour, il y avait désormais une expérience de silence et de douleur qui les séparait pour toujours.

Les dernières lignes laissent Demo sur le seuil d'une nouvelle philosophie. Il n'y est pas encore entré. Le livre appelle évidemment une suite. Il a un caractère de prologue. Où donc le chemin qu'il va suivre conduira-t-il Demo ? A Rome ? Mais comment y entrera-t-il? Ou bien tout simplement à Milan, du côté de la Via Santa Sofia ? Question indiscrète, je le reconnais ; mais elle est d'importance. Nous souhaitons que la réponse ne se fasse pas trop attendre.

Mémento. — *La Nuova Antologia* public, excellemment traduit par la comtesse Isoard-Savordo, l'article de Gabriel Faure, sur Pétrarque au Ventoux, paru dans le dernier numéro du *Mercure*.

PAUL GUITTON.

## *LETTRES POLONAISES*

Le Roman historique : *Kuznia* (La Forge), de Pierre Choynowski, Geb. et Wolff, Varsovie, et *Bez Slonca* (Sans Soleil), de Stanislas Szpotanski, Biblioteka dziel Wyborowych, Varsovie. — St. Szpotanski : *Przysiega* (Le Serment), Geb. et Wolff, Varsovie. — P. Choynowski : *Mlodosc, Milosc, awantura* (Jeunesse, Amour, Aventure), Geb. et Wolff, Varsovie. — F. Gœtel : *Z dnia na dzien* (De jour en jour), Geb. et Wolff, Varsovie. — Le même : *Humoreski* (Les Contes gais), Geb. et Wolff, Varsovie. — Maria Kuncewiczowa : *Przymierze z dzieckiem)* (L'Alliance avec l'enfant). — Spolka Wydawniza, Varsovie. — Mémento.

Le roman historique, ce genre littéraire si goûté en Pologne depuis Kraszewski et si florissant depuis Sienkiewicz, ne semble pas être prêt à s'effacer. Il a subi une singulière déviation lyrique chez Zeromski (Les Cendres), pour retrouver ensuite un équilibre épique, assez instable d'ailleurs, chez Reymont, chez Strug et chez Sieroszewski... Avec l'irruption subite de la vie nouvelle après la Grande guerre, le roman historique paraissait céder définitivement la place à son rival, le roman exotique (Goetel, Ossendowski). Cette constatation apparaît aujourd'hui comme prématurée. D'une part, le lecteur moyen a pris l'habitude de satisfaire son appétit du merveilleux et du romanesque dans les péripéties vraies, ou simplement vraisemblables, des figures historiques. D'autre part, l'élite elle-même y trouve une bonne occasion d'in-

terpréter le passé en fonction du présent et en vue de l'avenir... Si l'on considère l'histoire comme une suite d'expériences vécues par la nation, un roman historique ne peut-il présenter, en effet, une mise en valeur de ces matériaux accumulés par le temps, ou mieux encore, une sorte d'expérience imaginaire, agréable à vivre, utile à construire ?

**La Kuznia** (La Forge) de Pierre Choynowski, dont la nouvelle édition confirme le succès, renferme en apparence peu d'éléments de pure imagination. L'auteur y semble vouloir peindre avant tout le tableau exact des événements qui ont précédé l'insurrection de 1863. En réalité, il cherche plutôt à rendre perceptible cette tension grandissante d'énergies et de passions collectives qui ont déterminé l'explosion. La structure du roman est à la fois simple et habilement agencée. L'auteur lance dans le tourbillon d'événements un certain Georges Krasuski, personnage sympathique, brave, généreux, impulsif, mais dont la jeune inexpérience politique lui permet de savourer ingénument tous les aspects de la vie et de se mouvoir au milieu des choses et des hommes avec une sorte de neutralité passionnée, c'est-à-dire également portée vers toute manifestation de la force morale. Krasuski, occupé de ses propres affaires sentimentales, ne raisonne point ou raisonne peu, mais il demeure toujours un témoin actif et vibrant de ce qui se passe autour de lui. Son dilettantisme politique et sa fraîcheur d'impressions servent également les desseins de l'auteur de « La Forge ». Nous assistons, en effet, dans ce roman, non pas à une de ces résurrections éclatantes et vaines du passé chargé de légendes, mais à une étude à la fois patiente et impartiale, vivace et fine, d'un long cortège d'événements sans grandiloquence et sans éclat, mais dont l'enchaînement dramatique enflamme déjà l'horizon. L'attitude aussi maladroite que sauvage de l'occupant russe, les manifestations populaires rythmées par les coups de knout, le sentiment croissant de la solidarité et de la force collective devant l'injustice du sort de la patrie, les aspirations sociales réformatrices ou franchement révolutionnaires, voici le fond moral du tableau, sur lequel se profile une foule discrète de personnages plus ou moins historiques, conspirateurs, politiciens, militaires : Agaton Giller, calculateur froid et fanatique, Szwarce, impétueux et élégant, Padlewski, généreux homme des Confins, Bobrowski, énergique, noble et

perspicace, Langiewicz, officier froid et cassant... Enfin, au centre de ce tumulte, le Marquis Wielopolski, l'ennemi implacable de l'insurrection, celui pourtant qui, l'a déclanchée, sinon provoquée par son système trop rigide et trop abstrait de gouverner contre l'opinion du pays. Sa puissante personnalité qui, dans son mépris demesuré du romantisme, garde précisément quelque chose de démesuré et de romantique, semble dominer toute la matière du beau roman de Choynowski, dont les péripéties sont pourtant enveloppées de je ne sais quel parfum d'inexorable destinée, décelant ainsi une conception déterministe et sociologique de l'histoire chez son auteur... Seul, l'amour de Krasuski pour la délicieuse et héroïque Sophie jette discrètement çà et là quelques taches claires d'imprévu...

Le vaste roman historique de Stanislas Szpotanski, **Bez Slonca** (Sans Soleil), conçu et exécuté d'une façon presque diamétralement opposée à celui de Choynowski, conserve cependant avec « la Forge » un point important de ressemblance. Il est construit fort librement, mais suivant les deux axes classiques : celui qui suit la direction des événements, celui qui pénètre en profondeur toutes les péripéties historiques grâce à l'omniprésence d'un personnage imaginaire, c'est-à-dire imaginé, créé à cette fin par l'auteur... Le commandant Zdzislas Znamierowski joue dans « Sans Soleil » le rôle tout pareil à celui de Krasuski dans « La Forge ». D'où une certaine ressemblance inévitable de caractères et d'attitudes... Znamierowski se place lui aussi sur le terrain de cette « neutralité passionnée » qui lui permet d'observer sans parti pris, c'est-à-dire avec impartialité, mais passionnément. Car différent en ceci du héros de « La Forge », Znamierowski pense, juge, agit... Il n'est pas, d'ailleurs, un critique de profession, un « raisonneur », mais il pense courageusement les événements qui se précipitent, et c'est une bonne discipline d'esprit que la réalité mouvante des faits... La victoire du romancier, c'est d'avoir créé ici encore un personnage vivant, un homme en chair et en os et non une marionnette...

Stanislas Szpotanski, avant de devenir romancier, a longtemps et honorablement exercé le métier d'historien. Plus tard, il fut entraîné aussi vers la politique. Ses romans, mais surtout son dernier roman, se ressentent de cette double expérience. L'histoire n'est pas pour Szpotanski un tissu indéchirable de causes

et d'effets, tissus fabriqué d'avance et en séries... Ce tissu pour lui est dans une large mesure le produit de l'effort quotidien de la masse sur laquelle l'individu a une prise considérable. L'homme d'Etat, le chef militaire créent l'histoire sans en créer la matière, de même qu'un sculpteur forge une statue sans en fabriquer le bronze. Le processus historique apparaît ainsi comme une perpétuelle collaboration — collaboration impliquant à la fois l'alliance et la rivalité — du dynamique et du statique, du libre et du nécessaire, des « vérités mortes » et des « vérités vivantes », selon le mot de Mickiewicz... Mais la victoire appartient tantôt à la masse inerte des conditions sociales et matérielles, tantôt à l'homme au souffle héroïque et à l'élan moral... Cette philosophie optimiste de l'histoire n'est d'ailleurs nulle part formulée dans le roman de Szpotanski, mais elle l'anime, le domine et l'éclaire... Je ne m'attarderai pas à raconter ici le contenu et l'affabulation du « Sans Soleil ». C'est un récit nerveux, sobre, parfois pathétique dans sa brève simplicité, de l'histoire de cette guerre russo polonaise de 1830, où les chefs d'une valeur technique incontestable (Chlopicki, Skrzynecki) ont gaspillé toutes les chances de vaincre par le manque de foi dans la possibilité de la victoire. Triste, cent fois triste épopée ! pleine d'héroïsme en bas et d'un abandon inconcevable, abominable chez les dirigeants : « Il semblait — selon le mot d'un personnage du roman — que les Polonais avaient juré de combattre jusqu'au bout le destin qui leur était favorable ! » Dans son récit de la campagne de 1830, Szpotanski en donne une interprétation très vraisemblable, sinon historiquement exacte, et en tout cas saine et salutaire. La diète, le gouvernement révolutionnaire, les chefs de l'armée, les conspirateurs de plusieurs obédiences, la foule de Varsovie, les israélites, les paysans — tous ces « motifs » se juxtaposent et s'entre-pénètrent, agissent ensemble ou annihilent réciproquement leur action. Mais dans cette ouverture symphonique aux développements un peu enchevêtrés, un peu longs — domine nettement le ton de la satire : dessin des caractères se rapprochant parfois de caricatures... C'est la personnalité du général Skrzynecki qui y occupe l'avant-scène. Il faut avouer que Szpotanski a dû apprendre à ses lecteurs sinon de haïr, du moins de mépriser ce personnage si décoratif et qui se préoccupait bien plus d'apprendre par cœur et de bien mimer ses dis-

cours que de remplir son devoir de chef et chez qui l'infatuation et la vanité les plus vulgaires semblaient avoir tué tous les dons de la nature, pourtant réels. Par ce côté, le roman de Szpotanski, qui ne vise en apparence aucun but moralisateur et éducateur, exprime pourtant une bien légitime inquiétude et comme un désir latent de préserver la nation de méprises pareilles... Car, hélas ! la fausse ambition et le snobisme d'un Skrzynecki ne sont pas disparus sans laisser de postérité...

Après le *Sans Soleil* écrit d'une plume alerte, tout en dialogues et en action révélatrice de caractères, — Szpotanski vient de publier un volume intitulé **Przysiega** (Le Serment). C'est, une fois de plus, une peinture satirique amusante et enjouée de certains milieux de la colonie polonaise de Paris, qui s'efforça de jouer un rôle politique pendant la conférence de la paix. En outre, *Le Serment* veut être un roman à thèse... Heureusement, l'auteur ne nous la dévoile et ne nous en parle qu'au moment où il semble ne rien avoir à nous dire de vraiment intéressant, dans le cadre du *Serment*, bien entendu... Cette « thèse » — c'est la défense assez imprévue de l'indissolubilité du mariage ; non pas pour des raisons d'ordre social, mais... théologique ! Est-ce une coquetterie intellectuelle de cet ancien socialiste converti sincèrement, spontanément à la doctrine conservatrice ? Est-ce le désir d'étonner ou de surprendre ? Est-ce simplement une gageure ? — Peu importe. — Le personnage favori d'habile Astrot ainsi que les Mierzejewski et les Wolonicz ont donné l'occasion à l'auteur de dessiner quelques portraits un peu chargés, mais délicieusement campés au milieu de l'action romanesque qui s'enlize parfois dans de trop longues, quoique très spirituelles conversations...

Pierre Choynowski, que la grave doctrine d'écrivain mi-naturaliste, mi-flaubertienne a éloigné jusqu'ici des faciles escapades littéraires, vient de publier lui aussi un volume de délassement et de franche gaîté : **Mlodosc, milosc, awantura**... (Jeunesse, amour, aventure...) Ce titre en indique le contenu et en définit, surtout, le caractère. C'est un roman d'aventure quasi-biographique et quelque peu international, écrit sobrement, joyeusement, négligemment, et où l'opposition des deux tempéraments russe et polonais est magistralement soutenue à travers les multiples tonalités et variations du thème éternel de la vie... F. Gœtel,

dont l'œuvre fraîche et vibrante de vitalité n'est pas tout à fait inconnue aux lecteurs de cette chronique, a fait paraître deux volumes nouveaux : **Z dnia na dzien** (« De jour en jour ») et **Humoreski** (Contes gais), où s'affirment encore une fois la personnalité et... le succès de ce jeune conquérant ès-lettres polonaises... **De jour en jour**, c'est l'histoire d'un prisonnier de guerre, histoire qui a presque l'air d'un fragment d'autobiographie, une véritable « tranche de vie », au dénouement à demi tragique, mais racontée sur un ton de délicieux badinage, frondeur, gouailleur et cynique parfois... Construit sous la forme d'une sorte de fugue à deux voix, où l'auteur intervient à chaque moment comme pour assister à son propre travail d'écrivain, le dernier roman de F. Gœtel réalise une ingénieuse formule technique admirablement adaptée à l'économie « double » de son sujet. Dans les *Contes gais*, la tendance à la déformation humoristique de la réalité prédomine nettement et avec un peu trop d'uniformité... De-ci de-là, on y perçoit quelques « trucs » préférés, et comme l'annonce de quelques « tics » dangereux... Est-ce la rançon d'un succès très mérité, mais trop soudain ?

Mme Maria Kuncewiczowa, dès sa première sortie d'écrivain, semble avoir forcé l'attention du public lettré en Pologne. Son recueil de nouvelles, **Przymierze z dzieckiem** (« L'Alliance avec l'enfant »), témoigne d'une richesse de tempérament, d'une exubérance de vie, d'une densité d'impression et d'une intensité d'expression vraiment peu communes... Je ne parle ici que du premier conte... Car les autres m'apparaissent plutôt comme d'heureux, parfois très heureux exercices... L'enfant, considéré tout d'abord comme un outrage à la beauté et au bonheur d'une femme, devient peu à peu son asile moral et son allié le plus fidèle. Cette évolution décisive est racontée avec une fougue caressante et une volupté passionnée aux abrupts déchirements... Le courage entier d'être femme, de n'être que femme, mais une femme quelque peu révoltée jusque dans son ultime sagesse, défendant son droit à l'individuel bonheur, à l'indépendance de sentir et à la plénitude de vivre, — tel me semble le trait dominant de ce beau début littéraire.

Mémento. — Arthur Oppman (Or-Ot) : *Hymn Wolnosci* (Hymne de la liberté) ; *Poezje, I, Stare miasto* (Poésies, I, La vieille ville). Le premier de ces volumes contient une sorte de calendrier poétique polonais

de la Grande Guerre et de l'après-guerre, où l'auteur exprime avec sincérité et parfois avec un réel entrain rythmique (*Lwow ! Lwow !*) les vues patriotiques et les sentiments de la grande majorité de la société polonaise. « La vieille ville » est une évocation tendre, souvent émouvante de l'ancienne partie de Varsovie dont l'aspect a gardé toujours un « quant-à soi » indéfini et charmant. — *Les Fleurs du Mal*, de Ch. Baudelaire, ont trouvé en M. Bohdan Wydzga un traducteur consciencieux, intelligent, plein de goût et dévoué au poète jusqu'à la pieuse dévotion. — Stanislas Milaszewski a traduit *Don Juan Tenorio*, de José Zorilla, avec beaucoup de fraîcheur poétique, d'élégance naturelle et d'élan. — Zdzislas Debicki : *Portrety* (Les Portraits). Poète d'une sensibilité vibrante et fine, Z. Debicki l'exerce avec bonheur dans son activité de critique littéraire et d'essayiste. Les seize portraits des représentants les plus notoires de la littérature polonaise contemporaine dénotent chez leur peintre une intuition directe de la personnalité observée et le don de l'enthousiasme mitigé pour ainsi dire par le bon sens le mieux équilibré et qui permet de situer toutes ces valeurs littéraires dans une perspective d'utilité sociale et de succès. — Gustave Przychocki : *Plautus*. Imposant travail sur le grand auteur comique de Rome, où la science philologique impeccable s'unit si heureusement au sens le plus sûr du théâtre, ainsi qu'au don d'écrire avec une alerte simplicité, avec une joie que partage naturellement le lecteur. — Ladislas Smolenski : *Studja Historyczne* (Etudes historiques), recueil d'articles, de matériaux et d'esquisses, parfois d'un réel intérêt et qui apparaissent aujourd'hui, après la mort de l'auteur, comme de touchantes reliques rappelant un grand historien disparu, un patriote ombrageux, ardent, fidèle à ses convictions avec ténacité. — Stanislas Zakrzewski : *Boleslaw Chrobry Wielki* (Boleslas-le-Vaillant-le-Grand). Le neuvième centenaire du couronnement de Boleslas-le-Vaillant, roi de Pologne, a fourni l'occasion aux historiens polonais de présenter au public cette époque, décisive pour la formation de l'Etat et de la saine tradition historique polonaise. M. Zakrzewski, qui a étudié déjà l'œuvre féconde du prédécesseur de Boleslas, Mesco Ier, a publié actuellement une monographie peut-être définitive sur la vie et l'œuvre de Boleslas, ce compétiteur heureux de l'empereur germanique Henri II aussi bien sur les champs de bataille que dans le domaine de la construction civilisatrice et politique. M. Zakrzewski revendique avec raison le titre de « Grand » pour ce monarque, que l'histoire, nomma jusqu'ici « le Vaillant ». Marcel Handelsman : *Francja-Polska 1795-1845* (La France et la Pologne). Dans une série d' « études sur l'histoire de la pensée politique » polonaise à cette époque, l'auteur dessine avec sa maîtrise habituelle la figure complexe des contacts intellectuels franco-polonais, relevant du domaine politique et social pour en

tirer quelques conclusions intéressantes sur le développement de l'idée même de la nation. — Venceslas Tokarz : *Sprzysiezenie Wysockiego i noc Listopadowa* (La Conjuration de Wysocki et la nuit de novembre) — une étude historique très documentée, serrée et sûre à la fois, concernant les préparatifs et le commencement de la Révolution polonaise de 1830, dite la « Révolution de novembre ». — Adam Skalkowski : *Zdziejow Insurekcji, 1794*. Cinq études ayant trait à l'histoire de l'insurrection de Kosciuszko, dont trois représentent une curieuse revision ou démolition des « légendes » qui se sont formées autour des armes des insurgés (la légende de faucheur !), de la personnalité du cordonnier Kilinski et du célèbre « Finis Poloniae », mot que Kosciuszko n'a jamais proféré.

Z.-L. ZALESKI.

## *LA FRANCE JUGÉE A L'ÉTRANGER*

**Une explication de la France contemporaine.** — Rien ne devrait être plus intéressant pour les Français, ni plus instructif, que de chercher à savoir ce que les autres peuples pensent d'eux, mais il semble que rien ne leur soit plus difficile que de concevoir comment les autres les voient. Il est rare que le Français soit un bon *debater*. Dans un débat ou dans une simple conversation, il lui est impossible de laisser achever un exposé; il interrompt et argumente avant qu'une démonstration soit terminée, car il s'imagine en deviner la conclusion, et il présuppose toujours qu'il a raison. Si c'est un étranger qui s'aventure à publier ses remarques et ses impressions, le Français est prompt à s'irriter de la moindre critique, et à traiter de barbare quiconque ne se contente pas de l'admirer et de le flagorner. Pourtant, lequel est le véritable ami, de celui qui flatte ou de celui qui crie casse-cou ?

Dans un volumineux ouvrage de six cents pages (1), Mr Sisley Huddleston a entrepris la tâche ardue de peindre un tableau de la France en 1926. Le premier livre est une esquisse historique rapide et complète, dans laquelle l'auteur retrace comment s'est faite l'unité de la France. C'est un résumé magistral qui n'a pu être fait, de toute évidence, que grâce à une connaissance approfondie du développement économique et administratif du pays, de son activité matérielle, intellectuelle et politique, de la vie intime de la nation. Le second livre s'intitule : « Entre deux

(1) Sisley Huddleston : *France*, Benn, 21 s.

guerres », et traite de la période qui commence avec le Second Empire et aboutit à 1914. Le dernier tiers du volume est occupé par la guerre et les années qui ont suivi.

C'est dans cette partie que Mr Sisley Huddleston a fait œuvre plus personnelle, et c'est elle qui nous retiendra particulièrement. Non pas que le début soit négligeable. Loin de là. Il nous faut insister sur ce point que la tâche était singulièrement délicate et compliquée. Il n'en est pas de plus malaisée que de présenter à ses compatriotes une histoire impartiale et véridique d'une nation étrangère. Les esprits sont mal préparés à accepter le tableau qu'on leur présente et qui diffère des idées fausses inculquées par les manuels scolaires ; l'enseignement de l'histoire est déformé par de prétendues théories patriotiques qui manifestent le plus souvent une insupportable vanité nationale, une arrogance qui déforme les faits et dénature leur philosophie.

Mr Sisley Huddleston s'est montré capable de rester objectif et ce n'est pas un mince éloge lui faire. En même temps, il n'a pas perdu de vue cette difficulté qu'il avait non seulement à aller à l'encontre de préjugés enracinés, mais aussi à combler des lacunes et à expliquer des choses élémentaires. Sans ces précautions, il manquait à éclairer sa lanterne, et son lecteur n'aurait tiré aucun profit de ce qu'il voulait lui enseigner.

Essayer de tracer le portrait d'une nation est futile, surtout quand il s'agit d'une population comme celle de la France où des invasions venues de tous les points cardinaux ont amené des races dont le mélange se poursuit encore. De là le danger de généraliser, et à ce propos Mr Huddleston rappelle les quelques lignes de George Meredith, résumant en traits concis le caractère des Français :

> Ils forment la nation européenne la plus mélangée : aussi sont-ils bourrés de contrastes ; ils sont pleins de sentiment et de logique tranchante ; libres-penseurs et dévots ; affectueux et féroces ; frivoles et tenaces, la passion du moment opérant comme lune et soleil sur ces qualités, et le sensualisme les mène à l'idéalité.

Mais ces antithèses ne s'appliquent-elles pas également à la plupart des nations ? En ce qui nous concerne, Mr Huddleston énumère une fort judicieuse et amusante série de ces contradictions ; il en emplit sept grandes pages. D'Artagnan est Français, comme aussi Tartarin, et comme le sont Cyrano et Joseph Pru-

dhomme. Le bourgeois prudent, le paysan parcimonieux, l'artisan sérieux et silencieux apparaîtront, en certains cas, fougueux, intrépides, charitables, généreux, turbulents et bavards. Le Français est crédule et méfiant, et de ce fait il est aussi conservateur que séduit aisément par toute idée nouvelle. Il est romantique et réaliste ; il adore lancer de grandes bulles éblouissantes, mais il ne se délecte pas moins à les faire éclater. Plus ou moins consciemment, il cultive une sorte de pragmatisme qui lui permet de conserver un certain scepticisme, tout en se laissant aller à l'idéalisme. Il doute de ses propres rêves. Dans sa façon de juger la vie, il apporte toujours une philosophie souriante qui lui évite de prendre trop au sérieux les fantasques essors de son imagination et de se laisser dégringoler dans les abîmes du désespoir pessimiste. Les brusques traits de sa raillerie s'en prennent même à ses croyances les plus chères. Il est capable d'une éloquence ampoulée qui peut dissimuler du cynisme, mais il est également capable d'une ironie corrosive qui cachera son sérieux. Chez le Français, à l'encontre de ce qui est souvent le cas chez ses voisins, la profondeur ne signifie pas l'absence de forme ; au contraire, elle se résout en une concision d'expression qui peut atteindre une précision excessive. L'intellectuel français est presque invariablement subtil et ses plus simples phrases peuvent marquer une malicieuse réserve. Il possède une aptitude spéciale pour discerner le double aspect de toutes choses. S'il se propose d'être clair, sa clarté n'exclut pas la couleur. Dans ses ardeurs, on perçoit vite une pointe de retenue. Il se délecte à emprisonner sa pensée dans des formules qu'il s'amusera à démolir lui-même, et c'est quand il est le plus synthétique qu'il devient minutieusement analytique. La magie des grands mots abstraits l'hypnotise et il s'égare souvent dans le pur verbalisme, dont il est toujours prêt, du reste, à reconnaître la fausseté. Même lorsqu'il s'affuble du plus vaste panache, sa nature pratique n'est jamais loin. Fermement attaché à la doctrine de l'égalité humaine, il fait preuve du plus profond respect pour la hiérarchie. Personne plus que le Français ne réclame la liberté individuelle, mais il se soumet volontiers à toute autorité. Sensible à la séduction des attitudes histrioniques, il peut rester admirablement maître de sa raison. Il a prouvé que la gaîté et la vivacité ne sont pas incompatibles avec l'application et l'assiduité, non plus que l'éco-

nomie avec une ostentation puérile. A l'occasion, il peut être brillant et capricieux, mais il révélera aussi bien ses qualités de sobriété et de persévérance. Les Français sont éblouis par les idées, mais au fond répugnent à accepter des changements fondamentaux.

A côté de ces traits caractéristiques du Français de tout temps, l'auteur en discerne de plus récents. Par exemple, dit-il, des rangs de la bourgeoisie émerge une classe plus audacieuse aux vues plus larges, qui finira peut-être par profiter pleinement des avantages indubitables dont elle dispose. A l'heure actuelle, il y a des milieux sociaux différents, mais pas de castes ; l'aristocratie n'a pas de privilèges et occupe sa place dans le rang ; les classes moyennes élevées sont extrêmement cultivées, modérément riches et de goûts artistiques. Les ouvriers, aisément et fréquemment agités, sont lents à former une classe, parce qu'ils sont essentiellement individualistes. Le paysan, armature du pays, professe un radicalisme avancé, déterminé surtout à défendre âprement les droits conquis. L'influence politique du clergé est fort diminuée, mais la religion est respectée. Les femmes, bien que n'ayant pas le droit de vote, jouissent d'une liberté réelle. La prétendue immoralité française, remarque Mr Huddleston, est une pure fiction ; certes, la pudibonderie puritaine est ridiculisée, et l'on discute franchement des questions sexuelles, dans la conversation comme en littérature, mais juger de là que les Français sont corrompus serait une grave erreur.

Tout cela, somme toute, paraît fort bien observé, et Mr Huddleston n'est pas moins clairvoyant lorsqu'il tourne son attention vers les institutions et l'activité politique et économique du pays. Il aperçoit les incompétences du système parlementaire et l'excès de bureaucratie dont souffre l'administration. Il indique sobrement les problèmes actuels : finances, Alsace, désarmement, sécurité, natalité, et les difficultés que rencontre leur solution.

Au sujet des colonies, et en particulier de l'Afrique du Nord, Mr Huddleston partage l'opinion répandue en Angleterre que la France voit surtout dans ses possessions d'outre-mer des réservoirs de combattants, la possibilité de recruter une innombrable « armée noire ». Cependant, c'est, je crois, le général Sir Frederick Maurice, qu'on ne saurait soupçonner d'une francophilie excessive, qui a démontré jadis, dans une série d'articles publiés par

*The Daily News*, l'absurdité de cette accusation contre la France. Dénombrant les effectifs de couleur dans les armées de l'un et l'autre pays, il arrivait à cette conclusion que le contingent indigène dans les troupes britanniques était supérieur à celui des troupes françaises. Son étude de la question, basée sur des documents indiscutables, prouvait en outre que le recrutement colonial était des plus limités, et qu'il ne fournirait jamais des corps d'élite capables de résister à des armées européennes. Mais les éléments germanophiles avaient à ce point fait état de la « menace impérialiste » que constituait l'armée noire qu'un esprit aussi perspicace que Mr Sisley Huddleston en est resté curieusement influencé. Avant la guerre, la propagande allemande avait littéralement empoisonné l'opinion anglaise en dénonçant les « noirs » desseins de la France, complotant de jeter sur l'Europe des hordes innombrables de nègres armés jusqu'aux dents pour réaliser son rêve traditionnel d'hégémonie. La crédulité des foules est aussi insondable que la bêtise humaine. Sur la question des colonies, notre auteur devra compléter sa documentation. Je lui souhaite de parcourir l'Afrique du Nord, de Tunis à Casablanca ; il se rendra compte de l'œuvre admirable de la France dans ces immenses régions, et il en reviendra convaincu que notre pays possède plus que beaucoup d'autres le génie colonisateur.

On aimerait aussi que dans le brillant et vaste tableau qu'il brosse de la vie intellectuelle et de l'activité des « jeunes », Mr Huddleston pénètre un peu plus loin que les apparences. Faut-il conclure qu'un étranger, si sagace soit-il, puisse être abusé par la réclame et par le clinquant ? Néanmoins, Mr Huddleston navigue avec prudence dans l'assourdissement des réputations surfaites, des applaudissements de coterie, des glorifications tapageuses. Dans la littérature et au théâtre, en peinture et en musique, dans toute l'activité artistique et intellectuelle, il distingue judicieusement entre les œuvres de valeur et toute cette production frelatée dont le snobisme ignorant s'engoue à tort et à travers :

La jeune génération, écrit-il, est à la fois morose et gaie ; comme jamais encore, elle cherche le plaisir tout en étant la victime de l'ennui. C'est le désenchantement, c'est le chagrin. Il semble qu'il n'y ait rien à quoi puisse s'attacher la jeunesse. L'argent n'a pas de valeur stable ; le travail ne mène à rien ; la nation n'a peut-être plus de des-

tin : l'avenir a été escamoté dans une manche gigantesque... Dans tous les domaines, c'est l'incohérence, la trépidation, l'impétuosité du mouvement sans la perception d'un but... La jeunesse est sans gouvernail ; comme la monnaie courante, les valeurs morales subissent de violentes fluctuations ; c'est le dépit et la révolte, et une recherche frénétique du nouveau, le rejet de l'ancien et une désillusion.

Ces réflexions d'un observateur perspicace doivent nous inciter à réfléchir. Il est certain que depuis la guerre, une sorte de « culte des jeunes » s'est institué, et ces dieux prématurés donnent un spectacle auprès duquel les déportements de l'Olympe étaient des manifestations d'austère vertu. Nous assistons au règne de l'extravagance et de la destruction, des excentricités et des divagations, des turbulences et des perversités. Peut-être n'est-ce là que le symptôme d'un mal facile à diagnostiquer et qui serait le manque de culture et l'inaptitude au travail appliqué et assidu sans lequel il n'y a ni art ni science. On n'exprime plus, on indique, on donne à deviner, et c'est à l'à-peu-près et à l'artificiel qu'on aboutit. Il est juste de s'affranchir d'une tutelle trop tyrannique du passé, comme il est dangereux de n'en pas retenir les leçons utiles pour éviter de s'égarer dans la confusion des idées et des méthodes nouvelles ; nos jeunes dieux prétendent abolir le passé et il ne semble pas qu'ils aient su se diriger vers un nouvel idéal.

Mais après ces incohérences et ces tâtonnements, on saura retrouver la vraie voie. Quelques-uns ne s'en sont pas écartés, et c'est eux que l'on suivra quand surviendra la lassitude et le dégoût des palinodies, des grimaces, des pitreries et des impostures. Mr Huddleston est captivé par les personnages qui occupent le devant de la scène, et il est difficile qu'il en soit autrement. Son rôle d'informateur le demande, et on ne saurait lui reprocher de ne pas voir les chefs de demain, que lui cache la cohue criarde et turbulente qu'ils fuient et qui les ignore. Peut-être une étude attentive du mouvement poétique plus qu'aucune autre révélerait les tendances vers l'idéal de demain ; qu'on n'objecte pas que, à part quelques exceptions, la production actuelle est décourageante. Sans doute des voix puissantes se sont tues, et une mort prématurée nous a privés d'Emile Verhaeren, que Mr Huddleston ne cite même pas, comme il omet aussi le grand nom de Francis Vielé-Griffin. Et pourtant n'est-ce pas dans l'œuvre altière de ce fidèle

et passionné servant de la langue française que retentissent les accents capables d'inspirer et d'animer une jeunesse ardente ayant la foi dans son orgueilleuse mission ?

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Mr Huddleston est d'une construction solide et de proportions bien équilibrées. Il contribuera à faire mieux connaître la France aux lecteurs anglais, et les lecteurs français s'y verront présenter un miroir à leur ressemblance, si peu familiers que leur apparaissent leurs traits. Nous aurons profit à nous voir tels que nous apparaissons aux regards de nos amis.

LUCILE DUBOIS.

## *BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE*

*La Suisse économique et sociale*, ouvrage publié par le Département Fédéral de l'Economie publique, Einsiedeln (Suisse), Benziger et Cie, éditeurs.

On sait — ou l'on ne sait pas — que les attributions du pouvoir exécutif ne sont point partagées en Suisse, comme c'est le cas dans la plupart des pays, entre un chef d'Etat et un conseil des ministres. Dans tous les domaines où les cantons aliènent en faveur d'une autorité nationale une partie de leurs droits souverains, la Confédération Helvétique ne possède qu'un seul organe exécutif. C'est un directoire, composé de sept membres et désigné sous le nom de Conseil Fédéral.

Chacun des membres de ce collège dirige un des départements de l'administration centrale et, à ce titre, peut être assimilé à un ministre d'Etat. Chacun devient à son tour, pour une année, Président de la Confédération, mais en conservant sa charge ministérielle. Cette présidence éphémère fait de celui qui en est investi une sorte de *primus inter pares*. Elle ne lui confère pas les prérogatives d'un Président de la République : c'est toujours le Conseil Fédéral, *in corpore*, qui représente à la fois, comme entité politique, le chef de l'Etat et, comme groupe de dirigeants, le conseil des ministres.

Ces explications sommaires n'étaient peut-être pas superflues pour déterminer le caractère, la valeur et la portée de l'ouvrage officiel auquel nous consacrons ces lignes. Car c'est en vertu d'une décision du Conseil Fédéral, remontant au 28 avril 1923, que le département de l'Economie publique fait paraître en 1927 ces

deux forts volumes qui tracent un tableau complet de **La Suisse économique et sociale**.

Il s'agit d'un vaste travail collectif, préfacé par M. Edmond Schulthess, qui détient depuis de longues années, avec une compétence que ses adversaires politiques eux-mêmes n'ont jamais contestée, un de nos plus importants portefeuilles. En vertu d'une immuable tradition, cet homme d'Etat, vice-président du Conseil Fédéral pour l'année présente, sera l'an prochain Président de la Confédération comme il le fut déjà.

La Suisse, n'ayant que sept ministre, leur confie des tâches qu'ailleurs, se répartiraient sur un beaucoup plus grand nombr d'équipiers. M. Schulthess, chargé du département de l'Econoı mie publique, se trouve être ainsi ministre du Commerce,de l'Inə dustrie et de l'Agriculture en même temps que du Travail et des Assurances sociales.

C'est dire quelle autorité s'attache à l'avant-propos dans lequel, en résumant le plan et les divisions de l'œuvre, il rend un juste hommage aux collaborateurs aussi modestes que nombreux dont le concours lui a permis de mener à chef son entreprise.

Le premier volume s'ouvre par un « exposé historique et systématique » de l'économie nationale suisse. Le mot *systématique* paraît à la vérité mal choisi : du moins est-il singulièrement péroratif, car les auteurs ont adopté une *méthode* objective, bien éloignée de ces vues arbitraires,de cette optique déformante auxquelles s'applique inévitablement le terme de *système*. Ils étudient successivement la population, la production naturelle (mines, agriculture, sylviculture), l'industrie, les transports, la banque, les assurances, la balance du commerce et la balance des comptes.

Le chapitre consacré à l'industrie sera particulièrement révélateur pour beaucoup de gens qui se font encore du pays de Guillaume Tell une image empruntée aux *Idylles* de Gessner et aux *Rêveries* de Jean-Jacques. Les Suisses eux-mêmes dans leurs chants populaires et dans leurs discours politiques, ne se vantent-ils pas d'être « un peuple de bergers » ? Aujourd'hui, dans ce peuple, l'industrie occupe 46 individus sur 100 et l'agriculture 27 (France 41 o/o de paysans contre 33 o/o de travailleurs industriels). L'industrie suisse est d'ailleurs un véritable paradoxe,

puisqu'elle ne trouve sur le territoire national presque aucune des matières premières indispensables. Elle représente des prodiges d'ingéniositéet d'énergie. C'est avant tout par la qualité de ses produits qu'elle se défend contre la concurrence de nations plus favorisées par la nature. L'industrie que nous montre ce livre n'est ni patriarcale ni bucolique : ceux qui s'aviseraient d'y chercher les horlogers du bon vieux temps avec leur bible sur l'établi, ceux qui rêvent de sculpteurs sur bois, de brodeuses, de tresseuses de paille en costumes d'opéra-comique seront certainement déçus. Mais ceux qui cherchent le vrai le trouveront, après quoi ils pourront aller voir, à Winterthur par exemple, les patrons, les ouvriers et l'outillage.

Le premier volume de l'ouvrage contient encore une étude complète sur la législation du travail et une autre sur les assurances sociales, le tout complété par deux index détaillés.

Le tome II donne le texte de toutes les lois et ordonnances qui régissent les matières traitées dans le tome I. On y a réuni, de la manière la plus propre à faciliter les recherches, les dispositions des lois fédérales et cantonales, ainsi que les décisions relatives aux conventions et recommandations adoptées par la conférence générale de l'organisation internationale du travail, réunie sous les auspices de la Société des Nations (Washington, 1919 ; Gênes, 1920; Genève, 1921 et 1922). Les textes législatifs cantonaux sont reproduits dans l'idiome original.

L'ensemble forme une véritable *Somme* de connaissances pratiques et de documents actuels, appelée à rendre les plus grands services aux économistes, aux sociologues, aux juristes et surtout peut-être aux législateurs.

RENÉ DE WECK.

## *OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914*

Y. Danilov : *La Russie dans la Guerre mondiale*, Payot.

L'ouvrage du général Danilov : **La Russie dans la Guerre mondiale**, était originairement « avant tout un volume de mémoires ». L'auteur, qui a rempli jusqu'en août 1915, les fon tions de quartier-maître général auprès du généralissime, s'était borné originairement à l'histoire de cette partie de la guerre. En présence du succès des éditions russe, allemande et anglaise, il se décida à en donner une édition française, remania

la fin de son travail et y ajouta plusieurs chapitres pour raconter sommairement la suite des opérations jusqu'à la Révolution de mars 1917. A partir de ce moment, il se borne à décrire « l'influence exercée sur les armées par l'ouragan révolutionnaire ».

D'après la convention militaire franco-russe, la France devait mettre en campagne *contre l'Allemagne* 12 à 1.300.000 h. et la Russie 7 à 800.000. Dans les conférences annuelles des deux états-majors, les Français insistaient toujours pour que les Russes prennent l'offensive contre l'Allemagne dans le délai le plus court. En 1911, Dubail se déclarait satisfait si l'on pouvait retenir 5 à 6 corps d'armée allemands en Prusse orientale. En 1913, Joffre annonça que les effectifs français dépasseraient de 200.000 h. les chiffres imposés par le traité et que notre offensive pourrait commencer le 11e jour. Gilinsky se trouva alors amené à promettre que l'offensive russe contre l'Allemagne commencerait le 15e jour, mais il omit peut-être de faire observer qu'elle partait du front stratégique et que celui-ci avait été reporté en arrière de la frontière. En réalité, sur les 37 corps d'armée russes, 28 seulement pouvaient achever leur concentration à la frontière ouest dans les 3 ou 4 premières semaines. Pour le cas probable où l'Allemagne dirigerait ses principales forces contre nous, les Russes s'attendaient à être attaqués par 650 bataillons autrichiens et 2 ou 300 allemands. Si, au contraire, l'Allemagne portait le gros de ses forces contre la Russie, ils comptaient qu'elle y emploierait au moins 800 bataillons. La mobilisation russe commençait suivant le plan A[utriche] qui supposait la première hypothèse. Si ensuite il venait à être constaté que la seconde était la vraie, on devait, depuis 1912, substituer au plan A en cours de concentration la variante G[ermania].

L'armée russe en Pologne était placée entre la Prusse or. et la Galicie. Avant l'Alliance, le plan russe était de n'attaquer que la Galicie. Comme nous exigeâmes l'attaque contre l'Allemagne, Obroutchev, en 1893, se décida à projeter une double attaque contre la Prusse or. et la Galicie. L'attaque contre la Prusse ayant conduit au désastre de Tannenberg (28 août 1914), les Russes ont souvent dit que notre exigence en fut la cause. Danilov reconnaît que « réduire de plus 300 kil. le front russe » par l'invasion de la Prusse or. était d'une égale « importance ».

La guerre commença sur le front autrichien par les défaites de Krasnik (23 août) et de Tomaszow (28-30 août). Le grand-duc Nicolas rétablit alors la situation en renforçant de 9 divisions le groupe sud qui fut porté ainsi à 840 bataillons. Cette manœuvre énergique amena la prise de Lemberg (3 sept.) et le premier siège de Przemysl ; malheureusement, au nord, Rennenkampf se fit battre les 11-15 sept. Samsonov et lui avaient perdu 250.000 h. et 600 canons.

Vers la mi-septembre, nous demandâmes qu'on nous aide par des opérations sur la rive gauche de la Vistule. Les Russes les exécutaient quand Hindenburg, venant au secours des Autrichiens, attaqua au nord de Cracovie. Il gagna les premiers combats et parvint jusque sous Varsovie, mais enveloppé à gauche par les Russes, dut se retirer, ce qu'il fit avec une habileté qu'ils admirèrent. Le grand-duc essaya de le poursuivre vers le sud-ouest (ligne Lodz-Petrokov) ; de ses 95 div. d'inf., 40 devaient avancer dans cette direction ; 30, à cheval sur la Vistule inférieure, couvrir la manœuvre ; 25 immobiliser l'armée autrichienne au sud. Cette manœuvre fut d'abord contrecarrée par l'énergique résistance des Autrichiens sur le San, puis par une attaque de Hindenburg partant de Thorn-Gnesen et dirigée contre le flanc droit des 40 divisions. Les Russes en eurent des indices de bonne heure, mais même après qu'elle eut été déclanchée, Roussky resta plusieurs jours sans vouloir y croire. L'offensive allemande remporta d'abord des avantages très importants, mais une riposte russe venant du sud la mit en danger. La formule : « Celui qui tourne est tourné lui-même » commença à s'appliquer aux Allemands à l'est de Lodz. Mais au moment où les Russes s'attendaient à recevoir leur capitulation, les 4 divisions qui étaient coupées se dégagèrent par une attaque heureuse sur Bresiny (24 nov.).

A ce moment, les effectifs des corps russes avaient diminué de plus de moitié. Les dépôts ne pouvaient fournir que 180 à 200.000 h. par mois tandis qu'il en aurait fallu 250 à 300.000. Quoiqu'on eût eu au début de la guerre 4.650.000 fusils, on commençait à en manquer par suite des pertes au front. Dès le 20 sept., on s'était trouvé en présence d'une disette d'obus qui alla en augmentant jusqu'en mars 1915. Au commencement de 1915 s'y joignit la disette des cartouches de fusil. Malgré cela, on discuta,

en déc. 1914, sur le point où l'on ferait une nouvelle offensive. Danilov proposa de la faire contre la Prusse or. Les Autrichiens firent alors leur 3e offensive en Galicie, mais elle échoua.

Ces événements n'avaient été possibles que parce que les Allemands avaient pu ramener de France 7 corps d'armée et 6 div. de cav. Ces retraits allèrent sans cesse en augmentant en 1915 : en mai, on les faisait monter jusqu'à 90 régiments d'infanterie et 54 de cavalerie. Les effectifs des troupes russes qui étaient opposées aux Austro-Allemands étaient en revanche tombés au-dessous d'un million. C'est cette situation qui amena l'évacuation de la Pologne. En sept. 1915, les ennemis employèrent contre la Russie 137 div. d'inf. et 24 de cav. (au lieu de 50 div. d'inf. et 13 de cav. en août 1914) et seulement 83 d'inf. et 1 de cav. sur le front français (au lieu de 83 div. d'inf. et 10 de cav. au début). Danilov cite ces chiffres pour prouver que l'armée russe se sacrifia en 1914-1915 pour la cause commune ; il en fut de même en 1916 : l'offensive de Broussilov força les ennemis à ramener 35 divisions des fronts français, italien et macédonien.

A partir de mars 1917, la Révolution amena la paralysie progressive de l'armée russe.

ÉMILE LALOY.

## *PUBLICATIONS RÉCENTES*

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

### Esotérisme et Sciences psychiques

Phusis : *Près du secret de la vie*, essai de morphologie universelle. Avec 150 fig.; Picart. 10 »

### Etnographie, Folklore

Genet et Chelbatz : *Histoire des peuples Mayas-Quichés (Mexique, Guatémala, Honduras)*; Edit. Genet. « »

### Finance

Robert Bigo : *La caisse d'escompte, 1776-1793, et les origines de la Banque de France*. Préface de M. Marcel Marion; Presses universitaires. 35 »

André Dalsace : *Principes généraux du Bilan et de la Comptabilité*. Préface de M. Germain Martin; Payot. 18 »

### Géographie

Albert Dumangeon : *Belgique, Pays-Bas, Luxembourg*. (Géographie universelle, sous la direction P. Vidal de La Blache et L. Gallois, tome II.) Avec 53 cartes et cartons dans le texte, 82 photogr. h. t., une carte h. t. en couleurs et un index des noms de lieux; Colin. 60 »

## Hagiographie

Divers : *La vie et les œuvres de quelques grands saints.* Avant-propos de Gabriel Mourey; Libr. de France, 2 vol. 28 »

## Histoire

Corrado Barbagallo : *Le déclin d'une civilisation ou la fin de la Grèce antique,* traduit par M. Georges Bourgin; Payot. 25 »

## Littérature

Marcel Arland : *Etapes.* Avec un portrait de l'auteur par Chagall; Nouv. Revue franç. « »

Marcel Arland : *Où le cœur se partage*; Nouv. Revue franç. 12 »

Alexandre Arnaoutovitch : *Henry Becque.* Tome I : *Sa biographie. Son observation. Sa philosophie.* Tome II : *La forme. L'originalité.* Tome III : *Devant ses contemporains et devant la postérité;* Presses universitaires. 100 »

L. Barbedette : *A la recherche du bonheur,* essai de thérapeutique morale. *La Fraternité universitaire*; Imp. Pattezay, Luxeuil.

Félicien Challaye : *Le cœur japonais*; Payot. 15 »

U.-V. Chatelain : *Verlaine*; Etudes litt. françaises. 4 »

Margaret A. Clarke : *Heine et la monarchie de juillet,* étude critique sur les Franzosische Zustande, suivie d'une étude sur le Saint-Simonisme chez Heine; Rieder. 25 »

Michel Corday : *Anatole France, d'après ses confidences et ses souvenirs*; Flammarion. 12 »

Dostoïevsky : *Lettres à sa femme,* traduction de W. Bienstock. Tome I : *1866-1874.* Tome II. *1875-1880*; Plon, 2 vol. 24 »

Drieu La Rochelle : *Le jeune Européen*; Nouv. Revue franç. 12 »

A. Feugère : *Un grand amour romantique, George Sand et Alfred de Musset*; Boivin. 12 »

André Germain : *Chez nos voisins*; Rieder. 10 50

Edmond et Jules de Goncourt : *Madame de Pompadour,* édition définitive, publiée sous la direction de l'Académie Goncourt; Flammarion et Fasquelle. 15 »

Marcel Handelsman : *Les idées françaises et la mentalité politique en Pologne au XIX^e^ siècle*; Alcan. 18 »

Gabriel des Hons : *Anatole France et Jean Racine* ou *La clé de l'art francien.* Préface de Charles Maurras. Lettre de Pierre de Nolhac. Avec 5 pl. h. t.; Colin. « »

Maurice Larrouy : *Le marin.* (Col. les Caractères de ce temps); Hachette. 6 »

Pierre Lasserre : *Des romantiques à nous*; Nouv. Revue critique. 12 »

Louis-Raymond Lefèvre : *La vie de Cyrano de Bergerac.* (Coll. Vie des Hommes illustres, n° 10); Nouv. Revue franç. 12 »

François-Marie Lutèce : *Visions ardentes*; Berger-Levrault. 5 »

Docteur Mariavé : *Le philosophe suprême devant la pensée contemporaine.* Tome II : *Jésus-Roi*; Chez l'auteur, Montpellier, 2 volumes. « »

Victoria Ocampo : *De Francesca à Béatrice. A travers la « Divine Comédie »*; Bossard. « »

Jean Pain : *Le duel des sexes, causes et origines*; Edit. Radot. 10 »

Giuseppe Portigliotti : *Les Borgia.* Traduit de l'italien par Fernand Hayward. Avec des illustr., Payot. 18 »

Henri Pourrat : *Dans l'herbe des trois vallées.* Bois gravés de François Angeli; Bloud et Gay. 16 »

*Rêve d'une nuit d'hiver,* cent quatrains des Thang, traduits par Tsen Tsonming; Leroux. 20 »

Bernard Shaw : *Bréviaire du révolutionnaire* par John Tanner, version française par Augustin et Henriette Hamon; Cahiers libres. 15 »

Jean Schlumberger : *Traités,* 3 : *Dialogues avec le corps endormi*; Nouv. Revue franç. 12 »

## Ouvrages sur la guerre

Général G. Becker : *Les heures de la Grande Guerre*. Surprises. Miracle. Attente. Victoire; Berger-Levrault. 3 50

*La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914*. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères. Avant-propos de A. Aulard. Tome I : *1870-1875*, traduit par Henri Audoin; Costes. 60 »

K. F. Nowak : *Les dessous de la Révolution. L'Allemagne et l'Autriche en novembre 1918*, traduit de l'allemand par le Commandant Koeltz; Payot. 25 »

Paul Roques : *Le contrôle militaire interallié en Allemagne, septembre 1919-janvier 1927*; Berger-Levrault. 8 20

## Philosophie

A.-F. Dina : *La destinée, la mort et ses hypothèses*; Alcan. 40 »

## Poésie

Fernand Bretonnière : *Le carquois d'argent*; Le Bon plaisir, Toulouse. 8 »

Jean Catel : *Faux sens*; L'Ane d'or, Montpellier. « »

Dominique Hippolyte : *La route ensoleillée*; Pensée Latine. « »

Paul de Nève : *Juvenalia*; Messein. 12 »

Gilbert Trolliet : *Cadran*; Pensée Latine. « »

Léon Uhl : *Odyl*. Avec une présentation de Paul Fort; Figuière. 10 »

Auguste Villeroy : *Le soleil sur la mer grise*; Messein. 10 »

X : *Solange ou l'introduction à la vie conjugale*; Fort. « »

## Politique

Hubert-Jacques : *L'aventure rifaine et ses dessous politiques*; Bossard. 15 »

Louis Paul-Dubois : *Le drame irlandais et l'Irlande nouvelle*; Perrin. 12 »

John Reed : *10 jours qui ébranlèrent le monde*. Avec des documents photographiques; Edit. sociales internationales. 25 »

Vassili Schoulguine : *La résurrection de la Russie. Mon voyage secret en Russie soviétique*, traduit du russe par M. Ph. Pouget; Payot. 20 »

## Questions coloniales

Raoul Guittard : *D'Oran au Niger avec la Mission commerciale oranaise*. Préface de M. G. Bouchet; Heintz. « »

## Questions militaires

André Bellessort : *La Pérouse* (Coll. Nobles vies. Grandes œuvres). Avec un portrait et une carte; Plon. « »

## Questions religieuses

Philippe d'Estailleur-Chanteraine : *Le conflit des âmes, religions et patries*; République des Lettres. 7 50

## Roman

Jeanne Adam : *L'offrande*; Edit. du Loup. 9 »

Balzac : *Les Contes drolatiques*. Introduction de Pierre Dufay. Avec 340 dessins inédits de Lucien Métivet; Fort. 180 »

Augustin Bar : *Primavera*; L'Edition idéaliste. 12 »

Maurice Beaubourg : *Les Colloques des Squares : Roussquiqui. Catherine de Médicis*; Delpeuch. « »

Sylvain Bonmariage : *Seconde vie du Marquis de Saxe*; Mercure de Flandre, Lille. 12 »

Xavier de Courville : *L'île des misanthropes*; Fast. 12 »

André Doderet : *Voyage aux îles*

*de la société*; Edit. de France. 12 »
Jacques Estarvielle : *Diane aux abois*; Perrin. 12 »
Albert Flament : *Fureur d'aimer*; Flammarion. 12 »
Léonhard Frank : *Monsieur Mager assassiné*, traduit de l'allemand par Marguerite Gobat; Rieder. 10 50
Arnould Galopin : *Mathurin Le Clech*, récit maritime; Albin Michel. 12 »
Huguette Garnier : *La braconnière*; Flammarion. 12 »
Charles Géniaux : *La résurrection d'Aphrodite*; Flammarion. 12 »
René Girardet : *L'étrange M. de Lorgemont, le masque rouge*. Coll. les Chefs-d'œuvre du roman feuilleton); Nouv. Revue franç. 8 »
Comte de Gobineau : *Nicolas Belavoir*; Nouv. Revue franç., 2 volumes. 24 »
Louis-Lucien Hubert : *Au miroir du passé*; Boivin. 12 »
Panaït Istrati : *Le refrain de la fosse. Narrantsoula*; Edit. de France. 12 »
G. de La Fouchardière : *Cherchez la femme*; Edit. Montaigne. 12 »
Thomas Mann : *Tristan*, traduction G. Valère-Gille; Kra. 20 »
Victor Margueritte : *Ton corps est à toi*; Flammarion. 12 »
Pierre Mille : *Un prêtre qui pécha*; Edit. de France. 12 »
Maurice de Monmoutier : *Eros chez le bon Dieu*; Figuière. 12 »
Eugène Montfort : *César Casteldor*; Calmann-Lévy. 9 »
René Puaux : *La femme du rêve*; Fasquelle. 12 »
Adrien Sallier : *Mon curé vaut le vôtre*; Edit. Radot. 9 »
T. Trilby : *Bouboule ou une cure à Vichy*; Flammarion. 12 »

### Sciences

Raoul Combes : *La vie de la cellule végétale*; Colin. 9 »
P.-Maurice Vèzes : *Leçons de chimie physique*. Préface de M. G. Urbain; Vuibert. 50 »

### Sociologie

D. Riazanov : *Marx et Engels*; Edit. sociales internationales. 12 »

### Théâtre

Gérard d'Houville : *Je crois que je vous aime*; Fayard. 12 »

### Varia

*Annuaire de la Presse française et étrangère et du monde politique*, 1927. *Guide de la publicité*; Maurice Roux-Bluysen, 7, rue Portalis, Paris « »

### Voyages

Arthur-H. Smith D. D : *Mœurs curieuses des Chinois*, traduit par B. Mayra et le lieutenant-colonel de Fonlongue. Avec 8 illust. h. t.; Payot. 25 »

MERCVRE.

## ÉCHOS

Le monument Brillat-Savarin. — Albert Savine et Edouard Drumont. — Une lettre de M. Henri Duvernois. — A propos de François Buloz. — Sur un portrait de M^me de Balzac. — Lettre ouverte à M. Camille Jullian. — Une rue Paul-Verlaine à Villemonble. — Erratum. — Le Sottisier universel.

**Le monument Brillat-Savarin.** — On annonce que ce monument serait enfin inauguré à Belley, le dimanche 11 septembre prochain.

Sur les événements qui auront précédé cette cérémonie consulter le *Mercure de France* des 1er août, 1er et 15 septembre 1925.

§

**Albert Savine et Edouard Drumont** — C'est par erreur que j'ai écrit, dans la notice nécrologique sur Albert Savine (*Mercure* du 1er juillet 1927) que celui-ci fut l'éditeur de *La France juive* d'Edouard Drumont. Cet ouvrage parut, en deux volumes in-18, chez Marpon et Flammarion, en 1886.

Savine n'édita que deux ouvrages de Drumont : *La fin d'un monde*, étude psychologique et sociale, en 1889, et *Le Secret de Fourmies*, en 1892 ; il édita également beaucoup d'ouvrages provoqués par *La France juive* : *La Russie juive*, de Kalixt de Wolsky ; *L'Algérie juive*, de Meynié, etc. — L. DX.

§

**Une lettre de M. Henri Duvernois.**

20 juin 1927.

Cher Monsieur,

Au cours d'un long article sur l'*Eunuque*, pièce d'André Birabeau et du signataire de ces lignes, votre collaborateur, M. André Rouveyre, écrit — si j'ose dire :

> Ce n'est pas la relation de ces deux derniers aspects, qui vont très bien ensemble, que je trouve inconsistante, mais bien, on me comprend, le souci mondain qui ne saurait être agitateur à un degré approchant de l'action d'une poussée passionnelle quelconque.

On le comprend, assure-t-il, tout est donc pour le mieux ! Mais le but de cette lettre n'est pas de demander une traduction à votre collaborateur. Il veut bien dire que je suis — je cite textuellement : « le directeur avisé de *Candide*, hebdomadaire vulgarisateur de littérature d'actualité, et des *Œuvres libres*, filiales ». Il y a là quelques erreurs matérielles dans une étude qui, bien qu'un peu confuse dans la forme doit être juste dans le fond. Je ne suis pas le directeur, avisé ou non, de *Candide*, journal auquel j'ai l'honneur de collaborer, et je fais simplement partie du comité de direction des *Œuvres libres*, revue qui ne saurait être considérée comme filiale de *Candide*, étant venue au monde plusieurs années avant ce très littéraire et très intéressant organe.

Dans le compte rendu qu'il fait, en passant, de *Jacqueline*, M. André Rouveyre raconte que le héros a tué sa femme. Cela n'est pas, non plus, tout à fait exact. Dans la pièce de Sacha Guitry comme dans la nouvelle dont le drame a été tiré, cette femme est tuée par une rivale. A cela près !

Tout le reste de l'article, je me hâte de le dire, me semble judicieux,

profond, bien conçu et énoncé clairement ! Il faut en conseiller la lecture aux neurasthéniques.

Recevez, cher monsieur, etc... HENRI DUVERNOIS.

§

**A propos de François Buloz.** — Les lecteurs du *Mercure* ont été agréablement ramenés à Buloz par la courte polémique entre sa petite-fille et M. Boyer d'Agen. Que Buloz ait donné comme sienne la prose de Viale Prela, il n'y a rien de trop surprenant quand on est tant soit peu au courant des habitudes d'économie, un peu spéciales, du directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Nous rappellerons, à ce propos, qu'à l'époque où cet organe déclarait avoir 15.000 abonnés, — en 1864, — une coutume introduite par l'adroit Savoyard voulait qu'à l'imitation de l'Etat on n'y payât pas le premier article d'un collaborateur. Mais tandis que l'Etat, en pratiquant la retenue du premier mois sur le salaire de ses fonctionnaires débutants, leur garantissait l'émargement du mois qui suivait, Buloz s'arrangeait parfois pour ne jamais faire paraître le second morceau qui devait assurer à son rédacteur éventuel l'honneur de passer à la caisse. Et même, il lui arriva non seulement de ne point insérer de second article, mais encore d'en faire payer les frais de composition par son auteur. C'est ce qui advint, en particulier, en février 1864, à Victor Langlois, ancien élève de l'Ecole des Chartes et orientaliste émérite, pour, à la suite d'un article, inséré une année avant ce mois-là, sur les Arméniens, avoir pensé qu'on en prendrait un autre, non moins actuel, sur la question d'Hérat, lequel, cette fois, lui serait payé. En effet, l'article est admis, puis composé. Mais Buloz exige sept remaniements consécutifs, qu'exécute Langlois. Au huitième, notre chartiste perd patience. On l'eût perdue à moins. Buloz, alors, de s'en prendre à de Mars et de se plaindre, le fourbe, que son gérant ait fait mettre l'article en lettres moulées. Langlois, honnête homme qui se pique au jeu, d'intervenir : *Si vous regrettez votre argent, je suis, Monsieur, prêt à le rembourser...* Le surlendemain, la carte à payer littéraire arrivait. En voici la teneur exacte :

Typographie Claye, n° 1385. Doit M. Victor Langlois.
L'*Afghanistan*. — Article non inséré dans la *Revue des Deux Mondes*.
Composition de deux feuilles, neuf pages, à 39 francs la feuille.. 99 fr. 50
Corrections, 89 heures à 80 centimes l'une ..................... 71 fr. 20
Total : 171 fr. 10.
Pour acquit, pour J. Claye et Cie, F. Ferrand.
20 février 1864.

Et le plus fort, c'est que Victor Langlois paya. Il est vrai que les corrections ne coûtaient alors que 80 centimes l'heure... Mais on s'explique, en face de tels faits, que la *Nouvelle Revue de Paris*, en

novembre 1864, dans ses *Tablettes Contemporaines*, ait conté l'aventure de la maladie mystérieuse d'un de ces infortunés rédacteurs de l'organe saumon, atteint d'une affection incurable, inconnue à la science et due à la fatale influence du mauvais œil de Buloz. — C. P.

§

**Sur un portrait de Mme de Balzac.**

Paris, ce 3 juin 1927.

Monsieur le Directeur,

Je prends aujourd'hui seulement connaissance de l'entrefilet du *Mercure de France* du 15 avril dernier, annonçant que le portrait de Mme de Balzac, par Gigoux, ne se trouve plus dans le musée balzacien formé par M. Ulric Richard-Desaix à Issoudun.

Je crois intéressant, à propos de ce portrait, de reproduire textuellement une lettre que m'adressait son possesseur à la date du 27 mai 1921 :

... Le pastel dont vous voulez bien me parler est dans mon salon : admirablement bien conservé. Par suite de la même discrétion qui fait que le livret du Salon de 1832 ne porte sous le n° ?41 que cette seule mention ; « Portrait de Mme de B..., pastel », il n'est, lui, ni signé ni daté. Dans ce portrait, en buste de 3 quarts, la figure regarde à gauche, la tête est nue avec un peu de dentelles noires et des fleurs dans les cheveux, la robe est bleu-foncé et le corsage, très entr'ouvert, est discrètement bordé de dentelle blanche.

Le pastel mesure exactement 53 cent., hauteur sur 41 largeur : le cadre ovale en forme de jonc doré et la marge blanche à biseau doré mesurant exactement 78 cent. hauteur sur 64 largeur.

J'ai un autographe, signé et daté du roi Jérôme Napoléon, qui me prouve que ce portrait est bien, effectivement, de 1852. Et voici comment :

Quand M. Gigoux procéda à l'exécution de ce pastel, dans le même moment il travaillait au grand portrait à l'huile, en pied, en grand costume, du roi Jérôme, qui, depuis, fut brûlé dans l'incendie de la Commune de la Salle des Maréchaux, aux Tuileries, en 1871. Les deux modèles, régulièrement, se succédaient, à heures fixées, chaque jour, dans l'atelier du Maitre : 3, rue de l'Abbaye Saint-Germain.

Ce fut ainsi que le roi fit la connaissance de la dame.

Quand son grand portrait fut terminé, le bon roi Jérôme en fit faire une reproduction grand *in-folio*, lithographié par Mouilleron. Or, j'ai en ma possession l'épreuve même, avant la lettre, sur papier de Chine, de cette lithographie, qui fut envoyée en souvenir par le vieux roi à sa voisine de cette époque, avec cette dédicace écrite à l'encre, datée et signée ainsi de sa main : « *A Madame de Balzac. Paris, ce 25 novembre 1852. Jérôme* ». Il existe aussi, du pastel de Mme de Balzac, une fort belle reproduction en lithographie, du même format que l'original. La figure y est retournée et regarde à sa droite. Les épreuves, tirées à petit nombre, ne portent aucune contre-indication que celle-ci, écrite en petites lettres cursives très fines, au milieu, au bas du portrait : *Emile Lassalle, d'après Jean Gigoux*. Le papier de Chine, monté sur blanc, est coupé en ovale,

à la limite même du dessin qui mesure exactement 52 cent. et 1/2 hauteur sur 40 largeur. Le papier des *grands* exemplaires mesure 90 cent. haut. sur 60 larg. Tous ceux que j'ai pu voir étaient, comme est le mien, sur papier de Chine monté sur blanc. Ils sont d'une extrême rareté. Le cabinet des Estampes, Carnavalet et je crois même aussi le Musée Lovenjoul, ne le possèdent pas.

J'ai *six* autres portraits de la même Mme de Balzac. La pensée m'est venue de les réunir pour leur éviter la dispersion. J'en publierai la monographie dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*. La presse a toujours été outrageusement injuste pour cette femme si véritablement distinguée. Le charme qui émanait d'elle, pourtant, savait lui attacher et lui retenir des amis de durée. Mais le besoin de railler et de médire... pour vendre sa copie !...

Au nombre des six ou sept portraits de Mme de Balzac réunis par M. Ulric Richard-Desaix, figurait un portrait d'elle alors qu'elle était Mme Hanska, exécuté en 1835 par le peintre autrichien Waldmuller. Leur possesseur est mort sans avoir réalisé son intention d'en publier la monographie.

M. le docteur Henry Labonne, si bien documenté sur le musée balzacien de M. Ulric Richard Desaix, serait bien aimable de nous dire ce qu'est devenu le portrait de Mme de Balzac par Gigoux, et si les autres portraits d'elle ont également disparu d'Issoudun. Par la même occasion, je lui serais particulièrement reconnaissant de vouloir bien me faire savoir si le musée en question, qui contenait une très remarquable collection de pièces se rapportant tant à Balzac qu'à l'époque napoléonienne, et que son possesseur tenait jalousement fermé à la curiosité des amateurs de belles choses, est devenu plus accessible.

Veuillez agréer, etc...

GASTON PRINET.

§

**Lettre ouverte à M. Camille Jullian.**

Vichy, le 4 juillet 1927.

Monsieur,

On peut lire, dans *Le Figaro* du 20 juin 1927, le communiqué suivant : « A la suite de la communication faite vendredi dernier en séance de l'Académie des Inscriptions, concernant la découverte de deux tombes dans le fameux gisement de Glozel et que nous avons résumée ici, M. Camille Jullian nous a déclaré, avec la plus grande netteté « *qu'il maintenait, plus que jamais, toutes les conclusions auxquelles il est arrivé et qu'il a exposées par lettre ou de vive voix à l'Académie des Inscriptions.* »

Or, en se reportant aux textes officiels, on trouve ceci :

1° « Les objets dits trouvés à Glozel sont de deux sortes : *les uns ne sont pas authentiques* ; *les autres le sont.* » (Lettre de M. Jullian, lue à l'Académie des Inscriptions à la séance du *3 septembre 1926*.)

2° « Tout d'abord M. Jullian accorde que l'*authenticité des objets ne fait aucun doute et qu'elle est incontestable.* » (Séance du *5 novem-*

*bre 1926* de l'Académie des Inscriptions. Compte rendu officiel de la séance.)

Je sais que la science a cela de commun avec la femme de César, qu'elle ne doit pas être suspectée, mais encore faut-il, — aux yeux du commun des mortels, — qu'il n'y ait pas trop d'évidentes contradictions entre ses différentes affirmations sur un même sujet !.....

A la suite du rapport, à l'Académie des Inscriptions, où M. Espérandieu, qui avait assisté à l'exploration de la 2e tombe, concluait que les objets trouvés « *sont de l'époque néolithique* », on peut lire dans différents journaux la note suivante que vous leur avez communiquée : « M. Camille Jullian, interrogé par nous à ce sujet, nous déclare *qu'il ne s'est jamais occupé, dans cette affaire « que des pièces authentiques, lesquelles appartiennent toutes à un gisement magique de l'époque romaine.* »

Sans doute, voudriez-vous maintenant, *pour vous tirer d'affaire*, jeter la suspicion sur toutes nos trouvailles, sauf sur celles, bien entendu, que vous ne pouvez plus nier sans vous couvrir de ridicule puisque vous les avez déjà expliquées !

Me permettrez-vous cependant de vous demander ce que vous entendez par « pièces authentiques » et quelles sont celles qui, à votre avis, sont inventées ? COMME VOUS N'ÊTES JAMAIS VENU A GLOZEL, *s'agirait-il, à cette occasion, de science pré-établie ?*

Et puisque vous n'avez pas craint de porter contre nous d'aussi graves accusations, vous ne pouvez, j'ose l'espérer, manquer d'en fournir les preuves.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments très distingués.

D$^{r}$ A. MORLET.

§

**Une rue Paul-Verlaine à Villemomble.** — Il paraît qu'on ne lit guère plus l'œuvre de Verlaine en cette aimable commune de la banlieue est de Paris que l'œuvre de Sidoine Apollinaire au Parc-Saint-Maur. En souvenir d'une excursion qu'il y avait faite, autrefois, avec Verlaine, enchanté de cette journée passée dans une campagne relative, M. André Ibels, s'étant, par suite d'un lotissement, fait construire la petite maison qui met les prévoyants avisés hors des exigences et des augmentations de M. Vautour, crut pouvoir baptiser de son propre chef la rue encore innommée sur laquelle donnaient les graviers de son jardinet. Fièrement, il cloua au mur cet écriteau : « Rue Paul-Verlaine. »

Grand émoi au Conseil municipal : — « Verlaine, qu'est-ce que c'est que ça ? » Par la main du garde-champêtre, exécuteur des basses-œuvres de M. le Maire, la plaque délictueuse fut enlevée.

L'écrivain s'entêta cependant, une seconde plaque remplaça la première et eut un sort identique.

Charbonnier est maître chez lui et, même par sans fil, nous n'avons pas la prétention d'initier les édiles de Villemomble à l'œuvre de Verlaine. A côté des « patrons » de rigueur, Carnot, Chanzy, Courbet, Denfert-Rochereau, Villemomble compte cependant de grands hommes, et même de grandes femmes, dont la notoriété n'a pas dépassé les limites de la commune. Il y a des avenues Gustave-Rodet, Lucie-Davy, Lucie-Lecomte. — Qu'est-ce que c'est que ça ? — Feue Lucie-Félix-Faure-Goyau et Lucie de Lammermoor manquent seules à la série. C'est regrettable. — P. D.

§

**Erratum.** — Dans l'article d'Eugène Renduel, publié dans le numéro du 1er juillet, p. 46, l. 1, lire :... *donc, vers 1810* (au lieu de 1818).

Numéro du 1er juillet, chronique théâtrale, p. 141, avant-dernière ligne, reconstituer ainsi :... *les cheveux blonds et les yeux bleus.*

§

**Le Sottisier universel.**

Epernon (Anne-Louise Christine de Foix de La Valette d')... née en 1624 morte en 1701..... Grandement appréciée par Mlle de Montpensier et par Mme de Motteville, qui ont beaucoup parlé d'elle dans leurs mémoires, Mlle d'Epernon n'a pas échappé aux médisances de Brantôme... — *Larousse Illustré.*

Le conférencier a parlé de Beethoven... La notoriété ne lui vint guère qu'en 1800, à Vienne. C'est alors qu'il se maria. Puis il devint sourd. — *M. Herriot et Beethoven, Le Temps*, 21 juin.

Le Pont de la Concorde..... La largeur d'un des ponts les plus fréquentés de Paris sera portée à 35 mètres, soit 20 mètres de chaussée et deux trottoirs, de 7 mètres. Le pont Alexandre-III, le dernier construit, n'a que 34 mètres. — (*Le Figaro*, 24 juin).

... Quand pour lui tendre les bras il me faudra marcher sur les mains, à l'heure de ma gymnastique suédoise... — ANDRÉ DODERET, *Voyage aux îles de la Société* (extrait paru dans le *Figaro* du 4 juin).

L'enceinte [de l'ancienne Gortyne], construite par Ptolémée Philopator, avait 8 kilomètres de tour, presque autant que l'enceinte de Paris ! — JULES RATEAU, *A travers la Crète fleurie, Le Temps*, 21 juin

Dites-vous bien que l'aviation est au rail et au bateau ce qu'est actuellement la diligence par rapport à ces deux derniers modes de transport. — D'un prospectus d'*Air Express.*

Les femmes n'ont plus le droit de jouer dans les cercles de Budapest. Telle est la décision que vient de prendre le ministre de l'Intérieur roumain. — *La Volonté*, 24 juin.

*Le Gérant :* A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.